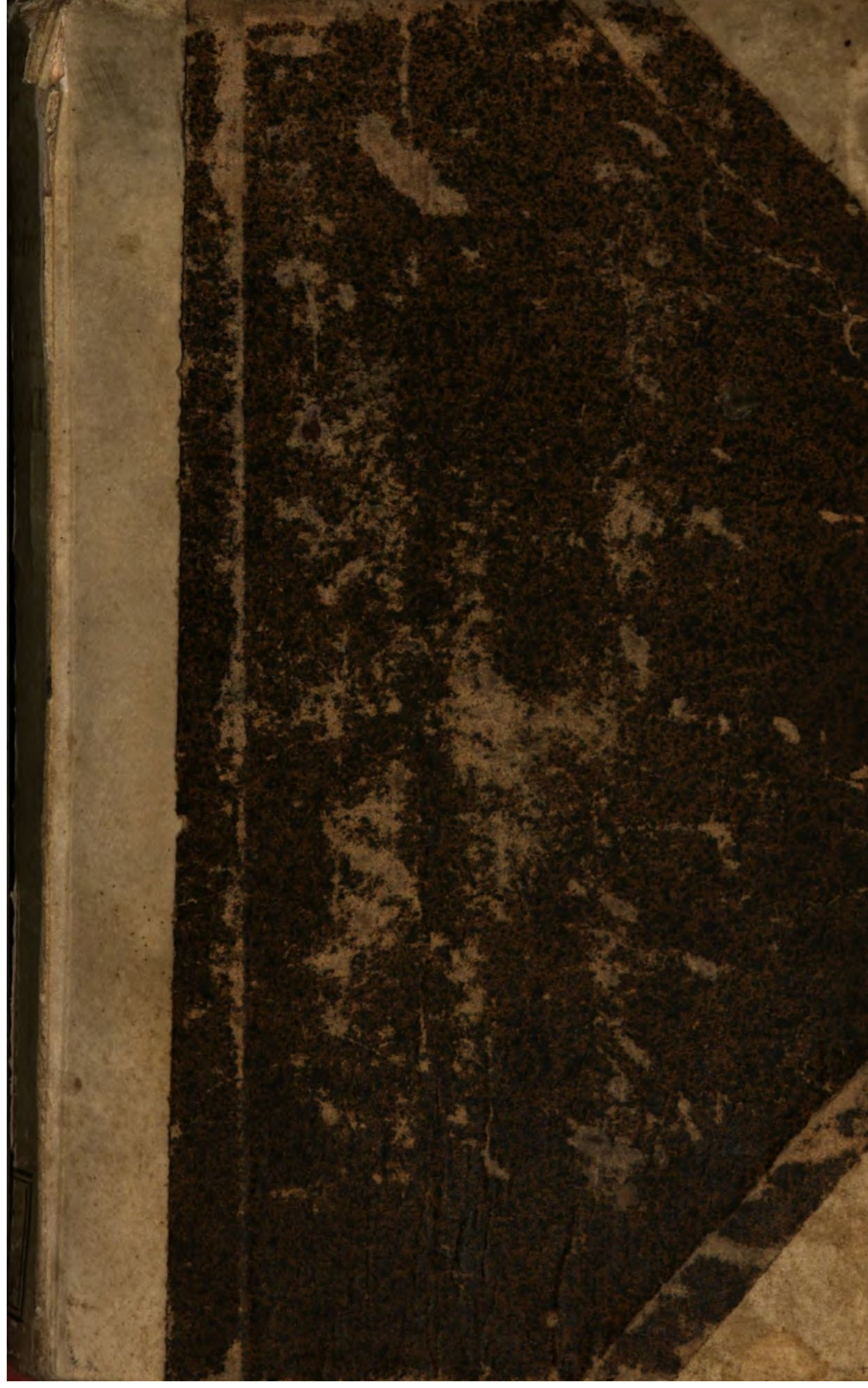




Bag 10.

<36633315770019

S

<36633315770019

Bayer. Staatsbibliothek

MEMOIRES
POUR SERVIR
A
L'HISTOIRE
DE
HOLLANDE,
ET DES AUTRES
PROVINCES-UNIES.

Où l'on verra les veritables causes des Divisions qui
font depuis soixante ans dans cette Republi-
que, & qui la menacent de ruine.

*Par Messire LOUIS AUBERI: Chevalier,
Seigneur du Maurier.*



A P A R I S,

M D C C X I.

M E M O I R E S
P O U R S E R V I R

L'HISTOIRE

D E

H O L L A N D E

E T D E S A U T R E S

P R O V I N C E S U N I E S

On voit les véritables causes des Divisions qui
ont depuis formé les Etats de ce Royaume
que, & qui la menacent de ruine.

Par M. L. J. A. B. E. R. V. C. H. A. M. P. A. G. N. E.
Membre de l'Académie.



Bayerische
Staatsbibliothek
München

M A R 1 8 1

M D C C X I

A
MONSEIGNEUR
L'ILLUSTRISSE ET REVERENDISSE
EVEQUE DU MANS
LOUIS
DE LA VERGNE
DE MONTENARD
DE TRESSAN,

*Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Au-
monier de Monsieur Duc d'Orleans, Fre-
re unique de Sa Majesté.*

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez fait tant de fa-
veurs depuis que vous êtes
en ce Diocèse, dont la prin-
cipale a donné le repos à ma
vieillesse: & elles ont fait une si forte
impression sur un bon Cœur comme
le mien, que je souhaiterois fort que
ma reconnoissance s'épandit par tout
le monde, & que non seulement les

François , mais aussi les Etrangers
sçeussent à quel point je vous suis
rédevable.

C'est ce qui me porte , M O N-
SEIGNEUR , à vous dédier ces Mémoi-
res ; & j'espere qu'ils auront cours dans
l'Europe , n'y traitant que de Person-
nes-Illustres , & de choses rares & cu-
rieuses , que la calomnie a déguisées
plus de soixante ans , & le faisant avec
la sincerité & la verité dont aucune
Grandeur n'a jamais eu le pouvoir de
me détourner.

D'autre part , M O N S E I G N E U R ,
vous m'avez porté le premier d'y tra-
vailler ; Et si le Public tire quelque
profit ou satisfaction de cet Ouvrage,
il est bien juste qu'il vous en sçache
gré. Mais comme je ne sçaurois vous
offrir ceque je desirerois bien , vous
vous contenterés , s'il vous plaist , de
ce que je puis , & de ma veritable
protestation d'être le reste de ma vie
avec beaucoup d'ardeur , de respect &
de reconnoissance ,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur ,

DU MAURIER.

PRE-



P R E F A C E.

QU'on ne s'attende pas, en lisant ces *Memoires*, de voir un discours fleuri, ou plû-tôt fardé, qui soit plein de termes nouveaux, que quelques petits *Autheurs* présomptueux, qui ne s'attachent qu'aux seuls mots, appellent le beau langage. Ces gens-là sçauront que je ne fus jamais au Collége, & que le peu que je sçai dans les *Langues*, je l'ai appris à la maison par des *Maîtres* ou par l'usage, dans la conversation. Je n'ai jamais lû une seule ligne de *Priscian*, ni des autres *Grammairiens*; Les *Sintaxes*, les *Clenards*, & les *Despauteres*, que mon *Pere* appelloit les *Croix de la jeunesse*, me sont des *Pais inconnus*. Je n'ai jamais pû comprendre ce que c'est qu'un *Supin* ni qu'un *Gerondif*, & je m'en sers dans l'occasion par l'usage, sans les pouvoir définir ni décrire. J'ai lû & relû avec plaisir le *Quint-Curce* de *Mr. de Vaugelas*, dont j'estimois la vertu solide, l'extrême douceur, & la fidelité inviolable pour ses *Amis*; mais je n'ai jamais pû

P R E F A C E.

achever ses remarques sur nôtre Langue ; De plus aiant corrompu ma langue naturelle par une longue demeure dans les Pais Etrangers , où j'ai été nourri , & par une plus longue encore dans le Maine , où l'on parle très-mal : m'étant lassé de piquer inutilement les coffres à la Cour , & de me repaître de ses vaines fumées , on ne doit pas s'étonner si on remarque en cet Ouvrage des termes & des façons de parler qui ne sont pas au goût de ces Censeurs pointilleux qui ne s'arrêtent qu'à l'écorce , & qui condamnent un bon livre pour un mot qu'ils ont banni du commerce , & pour une maniere de parler qui n'est pas de la délicatesse de la langue , pour me servir de leurs termes.

Je convie donc ces Messieurs de me laisser en repos , puisque j'avouë ingénûment ma faiblesse , leur laissant très-volontiers en partage les huit parties d'Oraison , toutes les Grammaires & tous les Dictionnaires , avec toutes les remarques & toutes les observations sur les Langues , à condition qu'ils abandonnent aux esprits solides & expérimentés , la matiere , & les choses qui sont au dessus de leur capacité : car , à dire le vrai , ils ne peuvent s'attribuer d'autre gloire que celle qu'ont les meilleurs Artistes qui sont les bons outils , dont les excellens Statuaires forment les merveilleuses Statues , & les fameux Architectes les superbes Edifices.

J'esti-

P R E F A C E.

J'estime fort ceux qui parlent régulièrement, mais je ne puis souffrir ces petits critiques enflés de vanité, qui dans les ruelles des Dames décrivent les meilleurs ouvrages, pour une manière de s'expliquer qui ne leur plaît point. Il ne s'ensuit pas pour cela que de Grands Hommes ne puissent écrire solidement & poliment tout ensemble : aiant autant de vénération pour ces Illustres-là, que d'aversion & de mépris pour de simples Grammairiens qui n'ont que l'orgueil en partage.

Ce n'est pas à ces gens-là à juger d'une Histoire, & si j'avois à souhaiter des Juges dignes & competans de ces Memoires, il seroit à desirer que ce fameux Président de Thou, & ces Illustres Freres Mrs. du Pui, & que Mr. le Président Ardier pussent revenir au monde. Ce dernier fit long-temps la Charge de Secrétaire d'Etat, sous Mr. d'Herbaut son Oncle. Pere de Mr. de la Vrilliere. Ses dépêches étoient aussi naturelles & aussi fortes, que les Déclarations publiques qui sortoient de ses mains, que Mr. Conrart homme généralement estimé, & qui connoissoit la valeur des choses, m'a dit plusieurs fois il y a plus de trente ans, que les Rois de France ne parloient plus avec la Majesté digne de leur Empire, depuis qu'ils ne s'expliquaient plus par la plume de Mr. Ardier. Je remets à parler plus ample-

Jugement
de Mon-
sieur Con-
rart, de
Mr. le Pré-
sident
Ardier.

P R E F A C E.

lustre, qui a été fort de mes Amis.

La plupart des Histoires sont des Panegyriques faits par des plumes gagées, qui élèvent le vice & le crime dans le Ciel: comme celles de Paterculus & de Machiavel, qui proposent Tibere & Cesar Borgia, qui ont été des monstres, pour des exemples à imiter. Tout au contraire parmi ces compositeurs d'Eloges injustes, il y a des faiseurs de Pasquinades qui osent se nommer Historiens, dont les ames venales ou interessées, déchirent la vertu même, & font passer les meilleurs Princes pour des Tirans & pour des Scelerats, témoins tant d'Histoires & tant d'imprimés satyriques des Huguenots contre les Princes Catholiques, entre autres contre François de Lorraine Duc de Guise, parce que cet excellent Capitaine leur avoit fait la guerre, & ces gros tas de Livres composés par des Moines & par des Catholiques superstitieux contre la Reine Elisabeth d'Angleterre, la plus grande Princesse qui ait jamais porté Couronne; car il suffit à ces esprits passionnés d'être d'un Parti & d'une Religion contraire pour être accablé de colomnies, dénigré & condamné.

Ces ridicules Ecrivains s'efforcent vainement de rendre la Reine Elisabeth odieuse & exécrationnable à la posterité, à cause de la mort de la Reine Marie Stuart, quoi qu'il soit très-certain que cette pauvre Princesse avoit l'esprit

P R E F A C E.

*si inquiet & si quereleux, qu'Elle ne pou-
 voit s'empêcher de harceler la Reine Eliza-
 beth, bien plus puissante qu'Elle, & qu'ainsi
 Elle brassoit Elle même sa ruine, ce qui ne
 peut être revoqué en doute, étant confirmé par
 le témoignage de Mr. de Castelnau Intendant
 de ses Affaires en France, & Ambassadeur en
 Angleterre, qui dit dans ses Memoires, qu'
 Elle tenoit ce défaut du Cardinal de Lorrain-
 ne son Oncle. Depuis qu'Elle fut prisonniere
 en Angleterre, Elle ne pût s'empêcher de nou-
 rir diverses intelligences avec des Anglois fa-
 ctieux, qui vouloient troubler le repos du Roi-
 aume, & attenter même à la vie de la Reine
 Elizabeth; voulant lui faire son procès, &
 la faire condamner à la mort par plus de qua-
 rante Juges, la plupart Marquis, Comtes,
 Barons, Pairs d'Angleterre, Officiers de la
 Couronne & Membres du Parlement. Enco-
 re cette Sentence fut-elle long-temps surcise, &
 jamais la Reine Elizabeth n'eut osé l'exécuter,
 si elle n'y eût été portée par la France; car
 j'ai oïi dire à mon Pere qu'amis & ennemis
 concoururent, par divers interêts, à faire pe-
 rir cette malheureuse Reine. Il avoit appris de
 la bouche de Mr. de Believre, qu'on envoya
 extraordinairement en Angleterre, en appa-
 rence pour solliciter pour la vie de cette pauvre
 Reine, & qui avoit une très-ample instructi-
 on à cette fin, qu'il en avoit une toute contrai-*

*Henri III.
 cause de la
 mort de
 Marie
 Stuart, où
 plûtôt Mr.*

P R E F A C E.

de Guise,
qu'il re-
doutoit.

re de la main du Roi Henri III. pour exhor-
ter la Reine Elizabeth à faire décapiter cet-
te ennemie commune de leurs personnes & de
leurs Roïaumes ; Ce que le Roi fut forcé de
faire , de crainte que Marie Stuart Héritie-
re d'Elizabeth, & plus jeune qu'Elle, venant
à lui succéder , Messieurs de Guise ses pa-
rens, qui la gouvernoient absolument, & qui
par le grand nombre de Créatures qu'ils avoient
dans le Roïaume, faisoient branler sa Couron-
ne , fortifiés de la Puissance d'Angleterre,
d'Ecosse & d'Irlande , n'en fissent enfin un se-
cond Chilperic : car ceux de la Ligue eurent
l'insolence de changer la Devise du Roi Ma-
net ultima Cælo , en Manet ultima Clau-
stro. Le Roi disoit qu'après avoir jouï en ter-
re des Couronnes de France & de Pologne ,
il esperoit la troisième dans le Ciel, Et les Li-
gueurs disoient hautement qu'ils lui donne-
roient cette troisième Couronne dans un Cloî-
tre ; Et comme un Sçavant de ce temps-là
eût étendu la Devise du Roi en ce bel Hexa-
mètre,

Qui dedit ante duas, triplicem dabit il-
le Coronam.

la rage de ceux de la Ligue le paraphrasa en
ce Distique.

Qui dedit ante duas, unam abstulit, al-
tera nutat,

Tertia tonsoris est facienda manu.

Davan-

P R E F A C E

Davantage, dans un Conseil secret de ceux de ce Parti, où l'on proposoit cét horrible dessein : comme l'un de la compagnie, plus modéré que les autres, eût demandé qui seroit celui qui oseroit mettre le Roi dans un Cloître, le Cardinal de Guise, d'un naturel impetueux, après lui avoir reproché sa molesse, dit tout haut qu'on lui livrât le Roi : qu'il lui mettroit la tête entre ses genoux, & lui feroit la Couronne de Moine avec la pointe d'un Poignard; Discours qui depuis lui coûta bien cher, car après que le Roi Henri III. eût fait tuer Mr. de Guise son frere, & qu'il balançoit sur ce qu'il devoit faire de ce Cardinal, qu'il avoit fait arrêter, le Colonel Alphonse d'Ornano Pere du Maréchal de ce nom, l'ayant fait souvenir de ces cruelles paroles, & remontré que le frere vivant étoit plus dangereux que n'avoit jamais été le mort, le Roi jura qu'il en mourroit, & envoya aussi-tôt Monsieur du Guast Capitaine aux Gardes, avec ordre précis de l'expedier.

Cette sollicitation secrette de Henri III. contre Marie Stuart sa Bellesœur, Reine d'Es-
 cosse, & Douairière de France, fait voir
 que pour sa conservation, on sacrifie ses Al-
 liés & ses Proches : mais de plus, on im-
 mole souvent la Religion par intérêt & par
 raison d'Etat : témoin ce que la même Reine
 Elisabeth à dit autres-fois à mon Pere, qu'El-
 le

Philippe
 second sau-
 ve la vie à
 Elizabeth
 Reine
 d'Angle-
 terre, que
 sa Sœur
 Marie vou-
 loit faire

P R E F A C E.

mourir, le tenoit la vie du Roi Philippes II. son
 & aime Beau-frere, quoi que le plus grand de ses En-
 mieux que nemis; Aussi Elle l'avoit peint dans la ruel-
 l'Angleter- le de son lit, & le faisoit considerer à tout le
 re soit He- monde comme son Sauveur, Effectivement il
 retique, què de pou- empêcha sa Sœur Marie de la faire mourir:
 voir être joime à la car cette Reine Marie, seconde femme du
 France. Roi Philippes, étant grande Catholique, &

fort infirme, craignoit avec raison que sa
 Sœur Elisabeth qui étoit Huguenotte, ve-
 nant à lui succeder, ne bannît un jour d'An-
 gleterre la Religion Catholique, comme il ar-
 riva depuis, & pressoit fort le Roi son ma-
 ri de lui faire trancher la tête, la tenant Pri-
 sonniere dans la Tour de Londres. Mais le
 Roi Philippes s'y opposa fortement, de peur
 que l'Heritiere d'Elisabeth, Marie Stuart,
 qui lors avoit épousé le Roi François II. ne
 devint Reine de toute la Grande Bretagne
 par succession, & que la joignant à la Fran-
 ce, comme il étoit indubitable si Elle avoit
 des Enfans: il ne se formât, par l'union de
 tant de Royaumes, une Puissance formidable
 qui réduisît en fumée son vaste dessein de Mo-
 narchie universelle.

Les Espa-
 gnols font
 encore ce-
 der en ce
 temps, la
 Religion à
 l'interêt.

En ce temps-là les Espagnols font encore
 ceder la Religion à l'interêt, car eux, qui
 nous ont reproché par tant d'Ecrits, nos Al-
 liances avec les Héretiques, particuliere-
 ment avec la Hollande & la Suede, & qui
 par

P R E F A C E.

par là se vouloient rendre recommandables à la Cour de Rome, regardent presentement les Hollandois comme le plus ferme soutien de leur Monarchie : leur permettant de prêcher publiquement dans leurs Villes; Et pour montrer la considération qu'ils ont pour ces gens-là : l'Admiral Ruyter, un peu devant sa mort, fit sortir des Galeres de Naples, un grand nombre de Ministres Hongrois que l'Empereur y avoit envoiés, d'un seul mot qu'il en dit au Marquis de Los-Velez qui en est Vice-Roi.

Ainsi il n'y a personne qui ne voye que le seul interêt gouverne le Monde, & qui ne dise qu'un grand Capitaine a eu raison d'écrire que les Princes commandent aux Peuples, mais que l'interêt commande aux Princes; Ce qui est si véritable : que souvent pour cet interêt on dévouë ce qu'il y a de plus sacré entre les hommes; & que la plupart des Souverains n'observent les règles de la Justice & de la Religion, qu'autant qu'elles se trouvent conformes à ce malheureux interêt.

Au reste, si quelques scrupuleux trouvent à rédire que dans ces Memoires, je compare le Prince d'Orange Guillaume, & l'Admiral de Coligny tous deux Rebelles, & tous deux Hérétiques, aux plus Grands Hommes, on ne doit pas conclure par là que j'aie aucun penchant à l'herésie & à la Rebellion,

P R E F A C E.

lion, que je deteste également ; Mais c'est qu'il faut autant ou plus de vertu à se faire Souverain, de Particulier qu'on est, & à résister, étant foible, à de grandes Puissances, qu'à gagner des Batailles, étant né Roi, comme Alexandre & Gustave Adolphe. Les Rois doivent leurs Victoires à la valeur de leurs Capitaines & de leurs Troupes, & quelques-fois aux Vents & au Soleil, c'est-à-dire à la fortune. Aussi Ciceron parlant à César, lui dit qu'il avoit plus de gloire d'avoir pardonné à Marcellus, & d'avoir rétabli son Ennemi dans ses biens & dans ses dignitez, que d'avoir gagné tant de Combats, parce que ses Soldats & ses Officiers s'en attribuoient le principal honneur ; Et une marque indubitable que le gain des Batailles vient de l'expérience & du courage des Troupes, Mr. le Prince de Condé, qui a le cœur aussi haut que le Ciel, après avoir défait à Rocroi les vieux Regimens des Pais-Bas, & ceux de l'Empire à Nordlingue, n'osoit paroître en Guienne devant Mr. le Comte de Harcourt, qui n'avoit qu'un petit Corps de vieilles Troupes, quoi que ce Prince eût le double de nouvelles levées.

L'opinion differente dans la Religion ne doit rien faire à l'estime. On a vu de fort petits génies bons Catholiques, comme le Cardinal de Pellevé, qui demeura court, haran-

quant

P R E F A C E.

quant les Etats Généraux, & de qui on a dit pour cela :

Seigneurs Etats , excusez le bon-homme

Il a laissé son Calepin à Rome.

Au contraire : on a vu des Huguenois , comme Mr. de la Nouë bras de fer , que les plus célèbres Ecrivains ont comparé aux plus Grands Hommes de l'Antiquité. Pour moi j'adore le mérite extraordinaire par tout où je le rencontre , dans l'Hérétique , dans le Rebelle , & dans l'Ennemi même. Le Duc de Sesse Vice-Roi de Naples a laissé un monument eternal de cette généreuse maxime , ayant fait construire un Tombeau magnifique dans Ste. Marie de la Nove de Naples , à Pierre de Navarre , avec cette Inscription.

Le Duc de Sesse Vice-Roi de Naples, dresse un Mausolée à Pierre de Navarre Ennemi & Rebelle.

Petro De Navarre Cantabro, solertissimo in expugnandis Urbibus Duci, Confalvus Ferdinandus Sueffæ Princeps, Ludovici filius : Magni Confalvi Nepos, quamvis Gallorum partes secutum, pio sepulchri munere honestavit, cum hoc habeat in se præclara virtus, etiam in hoste sit admirabilis.

Ce Heros honoroit la vertu dans un Ennemi, dans un Rebelle, & dans un Transfuge, & sans se contenter de le louer en son cœur, il lui élevoit un Mausolée.

A Ro-

P R E F A C E.

A Rome on ne fit pas moins d'état de Cesar, parce qu'il étoit Epieurien, que s'il eût été de la Secte des autres Philosophes qui avoient des sentimens plus favorables de la Divinité & de la Providence; Et on estime plus aujourd'hui les Vers & l'Histoire de George Bucanan grand Héretique, que les Poësies fades, & les Histoires de plusieurs Auteurs bons Catholiques. D'ordinaire on suit l'opinion qu'on a sucée avec le lait, comme il arrive à tout le monde en matiere de Religion, de suivre les sentimens des Docteurs de sa connoissance, & de croire sur la foi des autres, sans approfondir les choses; Mais pour avoir eu de méchans Peres nourriciers dans la Religion, cela ne détruit pas les vertus morales & héroïques qui éclatent en quelques génies extraordinaires.

La Rebellion est aussi détestable que l'Heresie: car c'est une révolte contre les Souverains, qui sont les Images de Dieu en terre; Toute-fois on peut dire, à la décharge du Prince d'Orange Guillaume, que le Roi Philippes II. fut la cause du soulèvement des Pais-Bas, par le mepris & par la violation des Privileges de ces Provinces, que l'Empereur Charles V. son Pere avoit toujours gouvernées avec douceur.

Et quant à l'Admiral de Coligni, que je
com-

P R E F A C E.

comparé au Prince d'Orange, quoiqu'en aient dit ses Ennemis nombreux & puissans, qu'il se servoit du pretexte de la Religion de Calvin pour couvrir son ambition, & quoi qu'en ait écrit d'Avilla sur ce sujet; il étoit fortement persuadé de sa croyance, & n'a fait principalement la guerre que pour la soutenir; Ses plus familiers Amis qui l'ont observé, n'en ont jamais douté, & les prieres ardentes qu'il fit au moment de sa mort, ainsi que plusieurs Lettres à ses Confidens & à ses Proches qui sont de fidelles peintures de l'ame, le prouvent assez.

Je blâme en passant, en deux lignes, le massacre de la S. Barthelemei, où quantité de bons Catholiques furent sacrifiés à la vengeance de leurs Ennemis; Aussi fut-il généralement condamné de tous les gens de bien François & Etrangers, hormis des auteurs de cette boucherie, & de leurs dependans. Une Histoire Latine imprimée depuis peu avec Privilege du Roi, dit en parlant de cette sanglante exécution, atra illa dies quam sequana non abluit suis undis. Et Mr. Evêque de Rhodéz Hardouin de Pérefixe, dans son Histoire de Henri IV. parlant de ce Massacre, l'appelle une action abominable qui n'avoit jamais eu, & qui n'aura s'il plaît à Dieu jamais de

**

sem-

P R E F A C E.

semblable. Je ne prétens pas offenser la mémoire du Roi Charles IX. ni de la Reine sa Mere: je dis seulement que cette action a été universellement detestée, sans nommer personne; Mais quand il faudroit prendre parti là-dessus, un bon François feroit mieux de s'interessier pour Henri le Grand Aieul du Roi, qui courut si grand risque de sa vie, & qui fut si maltraitté en cette cruelle journée, que pour Charles IX. qui manquoit à sa parole.

Sur ce triste sujet, Henri IV. a dit fort souvent, & mon Pere en a été témoin, que le plus sensible déplaisir qu'il eût reçu de sa vie, fut quand le jour de la S. Barthelemi il fut tué huit cent Gentils-hommes tous gens de bien, & pour l'amour de lui: c'étoient ses propres termes, & il le dit étant Roi de France, lors que des Catholiques zelés lui demandoient justice de certains Calendriers que les Huguenots avoient imprimés à Geneve au devant de leurs Pseaumes, où il y avoit L'an 1474. mourut Charles le Massacreur.

Il ne faut pas alleguer, pour autoriser cette cruelle action, qu'elle fut approuvée à Rome, où j'ai vu dans la Chapelle Pauline la S. Barthelemi représentée, & l'Amiral qu'on jette par les fenêtres, & au bas, Pontifex Colinii necem probat. J'ai lû ces étranges paro-

P R E F A C E.

paroles il y cinquante ans avec regret, & un saint Evêque m'a dit aussi les avoir lûs avec étonnement.

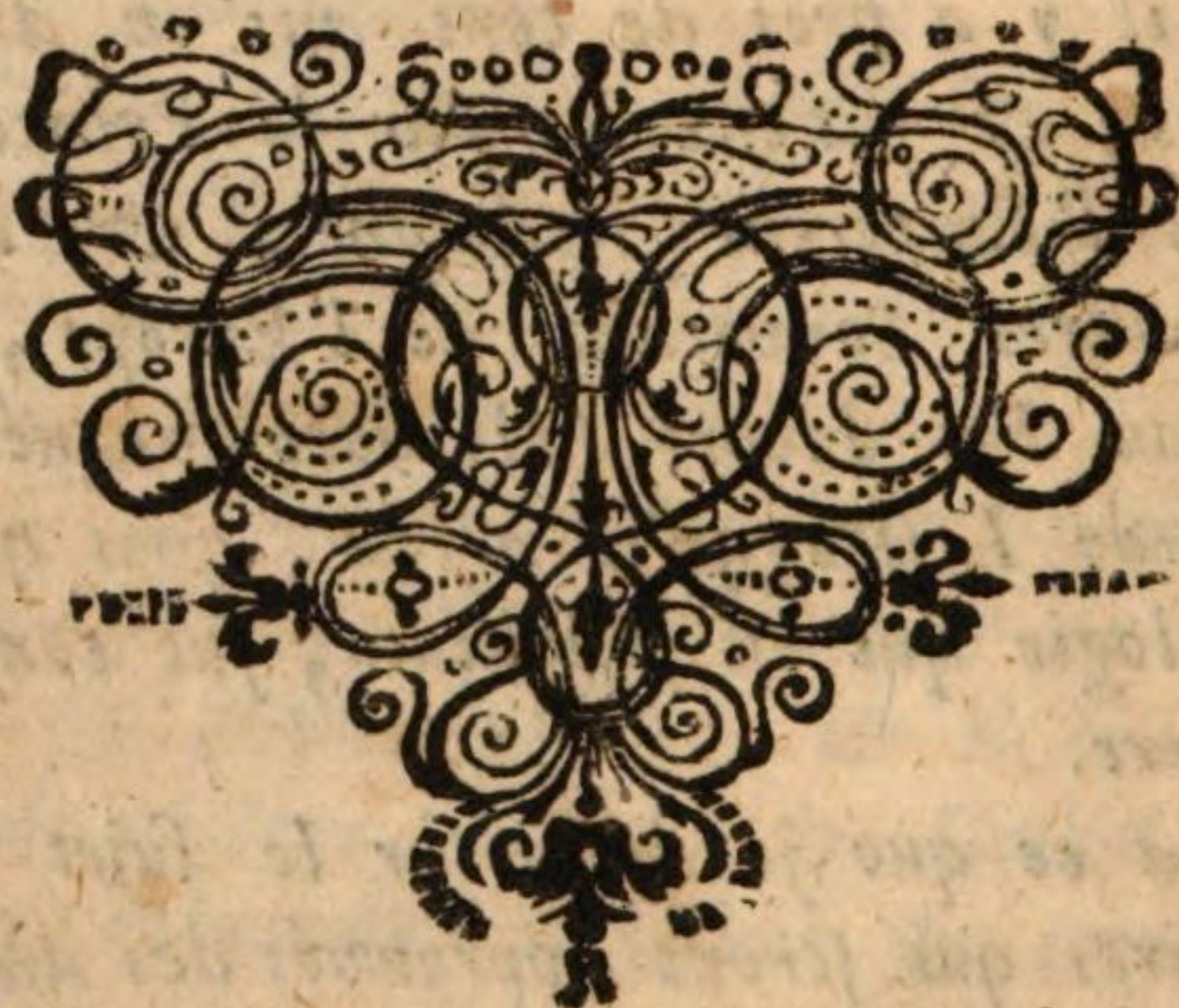
Enfin on ne doit point trouver étrange, qu'écrivant la vie de Guillaume Prince d'Orange, je mette la substance de son Apologie, contre la proscription du Roi d'Espagne. S'il y a quelque chose de hardi contre la mémoire de ce Prince, je ne suis pas le premier à le divulguer. Cette pièce fut imprimée il y a près de cent ans en diverses Langues, & fut envoyée par le Prince d'Orange à l'Empereur Rodolphe, & à plusieurs autres Souverains de l'Europe, entre autres au Roi Henri III. accompagnée d'une grande Lettre qu'il agréa, quoi que cette Apologie qui est sanglante, fut contre son Beaufrere.

Voila ce que je dirai sur le sujet de ces Memoires qui seront approuvés des amateurs de la verité, laquelle j'ai adorée toute ma vie. La forte aversion que j'ai pour la flatterie & pour la calomnie, m'a un peu emporté contre plusieurs Ecrivains qui ne méritent pas le nom d'Historiens, mais seulement d'Autheurs satyriques & de Panegyristes flateurs, & qui poussés de différentes passions, se sont efforcés d'ensevelir dans le mensonge la verité, que je prens plaisir de deterrer, comme on le peut voir par ces sé-

P R E F A C E.

crets d'Etat que je viens de découvrir en passant, & qui sans doute ne seront pas desagréables aux gens de bien.

Au reste, j'ai composé ces Memoires pour me desennuyer dans le triste loisir de la solitude où je me voi réduit; n'ayant pas été nourrir à la chasse, qui rend le séjour de la campagne moins desagréable.



G U I L L A U M E
D E N A S S A U
P R I N C E
D' O R A N G E,
F O N D A T E U R

*De la République des Provinces-Unies
des Pays-Bas.*



Ans tous les Sיעcles passez il n'a point paru un plus grand Homme que ce Prince. Qu'on examine tous les illustres de Plutarque, & ceux qui ont été depuis cet admirable Ecrivain, on n'en trouvera point qui ait eu une plus haute vertu que lui.

Il ne faut pas tant s'étonner des conquêtes d'Alexandre & de Cesar. Le premier étoit maître de toute la Grèce, & d'une Armée aguerrie: & l'autre commandoit souverainement la moitié des Légions Romaines, qui dominoient tout le Monde. Avec ces forces, leurs premières victoires ayant été l'instrument des suivantes, l'un détruisit l'Empire des Perses, & l'autre la République Romaine. Mais la vertu de ce Prince Guillaume n'est pas moindre que celle de ces grands Conquerans, en ce que sans aucunes
A for-

forces, il a eu le courage d'attaquer la puissance redoutable du Roi d'Espagne Philip-
pes second ; Qu'il s'est maintenu plusieurs
années contr'elle ; Que son courage a été
plus grand que ses adversitez ; Que lors
qu'on le croyoit ruiné, étant chassé des Pays-
Bas, il y rentroit aussi-tôt avec une nouvelle
Armée ; Que par son esprit, & par sa gran-
de conduite, il a jetté les fondemens d'une
République qui couvre la Mer de Vaisseaux
innombrables, en ayant plus elle seule que le
reste de l'Europe ; Et qu'enfin on n'a pû venir
à bout de luy que par une trahison, qu'il au-
roit évitée, s'il ne se fût confié en la bien-ve-
illance des peuples, qui lui servoient de gar-
des, & qui le confideroient comme leur pere,
& comme le Dieu tutelaire de leur Pays.

En vérité, après avoir repassé dans mon
esprit tous les Illustres qui l'ont précédé, je
ne trouve personne qui ait égalé sa profonde
sagesse, son courage heroïque, & sa constan-
ce dans les malheurs, que le grand Gaspard
de Colligny Seigneur de Chastillon, Admi-
ral de France, duquel d'Avila, qui étoit du
parti contraire, est contraint de dire qu'en
son temps on parloit plus dans l'Europe de
l'Admiral de France, que du Roi de Fran-
ce ; Car après avoir perdu quatre Batailles,
il parût si peu abbattu, & si puissant, qu'on
fut forcé de lui donner la Paix : & sans une
infidélité dont le souvenir sera en éternelle

Christier-
ne second,
Roi de
Dane-
marc, fit

exécration à tous les gens de bien, il auroit achevé sa course pacifiquement, & servi fort utilement l'Etat dans la Conquête des Pays-Bas qu'il propofoit, dans une conjoncture, où il étoit très-aifé de nous en rendre maîtres: mais les mauvaises maximes de ces Docteurs intérefsez, qui veulent accommoder la Theologie aux paffions des Princes, en leur infinuant qu'il ne faut point garder de parole aux Heretiques, ni aux Rebelles, & qu'il eft permis de faire un petit mal pour un plus grand bien, jointes au defir de vengeance, fi puiffant fur l'efprit des hommes, l'emporterent fur l'honneur, & fur la foy, qui doivent toujours être inviolables.

une S. Barthelemi à Stockholm, où il tua tous les Grands, qu'il avoit conviez à un feftin. Les Hiftoriens appellent ce massacre *Laniens Stokholmensis.*

Guillaume de Naffau Prince d'Orange nâquit l'an 1533. au Château de Dillembourg, dans la Comté de Naffau. Il fut neuf ans enfant d'honneur de l'Empereur Charle-
quint, qui admiroit fans cefle la grandeur de fon entendement, accompagnée d'une extrême modettie.

Ce grand Monarque prenoit plaifir à l'in-
ftruire, & à lui communiquer les affaires les plus importantes, & il a confeffé à fes plus familiers, que bien fouvent ce jeune Prince lui donnoit des lumieres, & lui fournisfoit des expédiens qui l'étonnoient, dont il ne fe feroit jamais avifé. Quand il donnoit Audience fecrete aux Princes Etrangers, & aux Ambaffadeurs, & que Guillaume, par dif-

Guillaume Prince d'Orange dans la confidence de Charle-
le quint.

cretion, se vouloit retirer avec ceux qui étoient dans sa chambre, l'Empereur d'ordinaire le retenoit, en lui disant; Prince, demeurez.

Charles-
quint le
choisit
pour por-
ter la Cou-
ronne Im-
periale à
son Frere
Ferdin-
and.

On fut surpris de voir ce grand & sage Monarque l'estimer plus que tous ceux qui l'approchoient, & lui confier dans un âge si peu avancé tous les secrets de son Empire, & le maniement des affaires, & des négociations les plus importantes: car à peine avoit-il passé vingt ans, que Charles le choisit entre tous les grands Seigneurs de sa Cour, pour porter la Couronne Imperiale qu'il resignoit à son Frere Ferdinand: Employ dont Guillaume s'acquitta avec beaucoup de répugnance, ayant témoigné à son bon Maître, qu'il luy étoit bien rude de porter à un autre cette Couronne, que son Oncle Henry Comte de Nassau avoit mise sur sa tête.

l'Empe-
reur Char-
le-quint
fait le
Prince
d'Orange
Généralis-
sime de ses
Armées à
vingt-
deux ans.

Et pour montrer que l'Empereur ne faisoit pas moins d'état de sa valeur, que de sa prudence, quand le Duc de Savoye Philbert Emanuel, Général de ses Armées, fut obligé pour ses affaires particulieres, de s'absenter quelque temps des Pays-Bas, quoy que le Prince d'Orange n'eût que vingt-deux ans, & qu'il fut allé faire un tour en la Ville de Breda; Charles en son absence, de son mouvement, & contre l'avis de tout son Conseil, luy fit remplir cette place de Généralissime, au préjudice de tant de Capitaines

ex-

expérimentez ; entre autres du Comte d'Egmont qui avoit douze ans plus que luy , & dans une conjoncture scabreuse : car il falloit s'opposer aux efforts de Monsieur de Nevers , & de Monsieur l'Admiral de Châtillon, qui n'étoient pas peu redoutez ; & cependant, bien loin de recevoir aucun échec cette Campagne-là , il fit bâtir Charlemont & Philippeville , à la veüe des armées Françoises , & de ces deux grands Capitaines.

Je n'ay jamais prétendu décrire toutes les actions de ce Prince Guillaume d'Orange , qui demanderoient un gros volume , & que tant d'Historiens ont représentées en diverses langues : ce feroit une étrange démangeaison d'écrire , & un larcin manifeste de donner au Public ce qui se trouve dans les Ouvrages particuliers : mais j'avois seulement résolu de faire quelques reflexions au sujet de ce grand Prince , & de déduire quelques particularitez de sa vie , que j'ay apprises de mon Pere , & d'autres personnes célèbres qui étoient de ce temps-là. Toutefois, afin que ce que j'ay à dire de ce grand Homme soit plus intelligible & plus agréable à ceux qui n'auront pas lû son Histoire , j'ay été convié contre mon premier dessein par une personne Illustre , à qui devant beaucoup je ne puis rien refuser , de faire un Abrégé de la vie de ce Prince en peu de paroles , pour en donner une connoissance générale : comme font les Geographes,

qui découvrent à nos yeux le viana & le nouveau Monde dans une petite Carte, n'y ayant pas de doute que ce portrait racourci d'un homme si extraordinaire, ne fasse goûter avec plus de plaisir ce que je sçay de particulier de sa vie: & de plus, il fera voir en même temps à tout le monde, les fondemens sur lesquels ce Prince a bâty la puissante Republique des Pays-Bas unis.

Tendresse
que Char-
lequint eut
jusqu'à sa
fin pour le
Prince
d'Orange.

Outre l'estime que l'Empereur Charle-
quint fit de la vertu du Prince d'Orange Gu-
illaume, il n'y avoit personne de la Cour,
qu'il aymât si tendrement que lui: ce qu'il
fit paroître jusqu'au dernier moment de son
administration: que se démettant de tous ses
Etats en faveur du Roi Philippes son Fils
dans cette célèbre Assemblée de Bruxelles
l'an 1555. on remarqua que l'Empereur,
dans une action si considérable, étoit appuyé
sur Guillaume Prince d'Orange.

Cette con-
fiance
ruina ce
Prince
dans l'e-
sprit des
Espagnols.

Ces témoignages de confiance, & d'ami-
tié de l'Empereur furent cause de son mal-
heur; car bien que Charlequint se retirant
en Espagne, l'eût recommandé particuliere-
ment au Roi son fils, les Espagnols qui le
gouvernoient, ayant été nourri en Espagne,
& qui avoient conçu un dépit mortel de l'é-
minente & constante prospérité de ce jeune
Prince, par envie & par jalousie, passions
puissantes sur les esprits, le rendirent telle-
ment suspect au Roi Philippes, que ses paro-
les

les & ses actions les plus innocentes étoient prises en mauvaise part , & qu'on lui attribuoit la résistance que les Provinces faisoient aux volontez du Roy sous prétexte de leurs privileges.

Il commença de s'appercevoir que ses Ennemis le ruinoient dans l'esprit de Philippes, par les froides receptions qu'il lui faisoit : mais il en fut assez convaincu , lorsque le Roy Philippes étant à Flessingue , prêt de monter sur le Vaisseau qui le devoit porter en Espagne , lui reprocha avec un visage plein d'indignation , d'avoir empêché l'exécution de ses desseins par ses brigues secretes : à quoy le Prince ayant répondu fort humblement , que tout s'étoit fait par le pur & naturel mouvement des Etats , le Roi le prenant par le poignet , & le lui secouant , repliqua en Espagnol, *No los Estadós , mas vos , vos , vos* , repetant ce *vos* par trois fois, terme de mépris chez les Espagnols , qui veut dire toy ; toy en François : Particularité que j'ay apprise de mon Pere , qu'il tenoit d'un confident du Prince d'Orange qui avoit été present. Après ce cruel reproche, & si public, Guillaume n'eut garde de conduire le Roi dans son Vaisseau, & se contenta de lui souhaiter un heureux voyage au Port, étant en seureté dans la Ville, où il étoit cherement aimé , & où il y avoit un grand concours de peuple pour voir

Le Roi
Philippe
second
mal-traite
publique-
ment le
Prince
d'Orange.

l'embarquement du Roy. Le Prince fut encore plus convaincu de sa disgrâce, lors qu'au lieu d'avoir le gouvernement des Pays-Bas, que ses Prédécesseurs avoient possédé, qu'il souhaitoit passionnément, & à quoy il bor-
noit toute son ambition, il vid au contraire, que le Cardinal de Granvelle son ennemy avoit tout le secret de la Cour d'Espagne, sous Marguerite d'Autriche Duchesse de Parme, qui fut établie Gouvernante, avec ordre de l'observer, & de ne lui communiquer aucune affaire importante: ce qui le fit resoudre, pour conserver son honneur, & sa vie même, qu'il voyoit assez ouvertement menacée, de s'appuyer de la bien-veillance des Peuples, & de rechercher des Alliances étrangères.

Philippe
second fut
luy-même
cause de la
perte des
Pays-Bas.

Sur ce sujet, on peut dire avec raison que le Roi Philippe second, par le mauvais traitement qu'il fit à ce Prince, qui avoit si bien servi l'Empereur son pere, excita luy-même tous les Pays-Bas: car s'il eut continué de traiter favorablement le Prince Guillaume, suivant le conseil & l'exemple de Charles-
quint, il l'auroit sans doute servi fidèlement: mais Guillaume se vid forcé de prendre des resolutions extrêmes, d'allumer un feu qui a duré plus de cent ans, qui a consumé plusieurs millions d'hommes, & qui a épuisé les tresors des Indes.

Il ne faut

Cela fait voir qu'il ne faut jamais jetter dans
le

le defefpoir les grands courages: l'Histoire nous en fournit plusieurs exemples, entre autres dans la perfonne de Narfés. Cét Eunuque renommé qui a égalé la gloire des plus grands Capitaines, ayant veu fes services fignalez, payés non feulement d'ingratitude, mais de mépris: l'Imperatrice Sophye Femme de Justin fecond, lui ayant mandé qu'elle le feroit filer avec fes femmes, il lui répondit qu'il lui ourdiroit une toille, qu'elle & tout l'Empire ne pourroit couvrir; & afin que la menace ne fût pas vaine, il fit defcendre les Lombards en Italie, qui en conquirent la meilleure & principale partie, à laquelle ils ont laiffé leur nom. Après cela, fans retourner à Constantinopole, il s'arêta à Naples, où ayant été quelque temps, il mourut doucement dans fon lit, malgré les embûches de cette superbe Imperatrice, qui avoit envoyé Longin pour lui fuccéder, homme méchant & cruel, avec ordre de s'en deffaire.

jamais
pouffer à
bout les
grands
cœurs: ce
qui eft
prouvé
par l'ex-
emple de
Narfés.

Mais avant que de parler des actions du Prince d'Orange en général, il eft à propos de dire quelque chofe de fon Extraction, laiffant le long & importun détail aux Généalogiftes.

La Maifon de Naffau eft fans contredit une des plus grandes, & des plus anciennes d'Allemagne; car outre fes hautes Alliances, la multiplicité de fes branches, & l'honneur d'avoir donné un Empereur il y a près de

Lipſius.
Qua mille
annorum
firmitate
gaudet.

Otho
Comte de
Naffau,
épouſa il y
a 600. ans
l'heritiere
de Guel-
dres & de
Zutphen.

Un autre
Otho
épouſa la
Comteſſe
de Vian-
den.

Engilb. I.
épouſa
l'heritiere
de Breda.

Engilb. II.
de Naffau,
fut Gou-
verneur
général
des Pays-
Bas pour
l'Empe-
reur Maxi-
milien.

Henry
Comte de
Naffau

quatre cens ans, elle a encore ce grand avan-
tage d'avoir ſubiſté dix Siècles entiers, & de
ſe pouvoir vanter avec la République de Ve-
niſe, comme a dit un ſçavant homme, que
ſa domination eſt fondée ſur la baze, & ſur
la durée de plus de mil années.

Un Comte Otho de Naffau, qui étoit il y
a fix cens ans, eut deux Femmes; la premie-
re lui porta en Mariage le pays de Gueldre,
& l'autre Zutphen, qui ont été conſervés
plus de trois Siècles dans la Maïſon de Naffau.

Depuis, un autre Comte Otho de Naſ-
ſau, épouſa la Comteſſe de Vianden, Da-
me de pluſieurs autres terres conſidérables
dans les Pays-Bas, il y a plus de trois cens
ans.

Enſuite, ſon petit Fils Engilbert, premier
de ce nom, Comte de Naffau, épouſa l'he-
ritiere de Lœke, & de Breda, l'an 1404. &
fut Ayeul d'Engilbert de Naffau ſecond de
ce nom. Ce Prince fut grand en paix, & en
guerre. Il gagna la bataille de Guinegaſſe:
il punit la rebellion de ceux de Bruges, &
fut Gouverneur général des Pays-Bas pour
l'Empereur Maximilien premier. Enſuite il
mourut ſans Enfans, & laïſſa ſon Frere Jean
de Naffau heritier de tous ſes biens.

Ce Comte Jean eut deux Fils, Henry, &
Guillaume: l'aîné Henry eut tous les biens
des Pays-Bas en partage, & Guillaume ceux
d'Allemagne. C'eſt ce Henry de Naffau, à
qui

qui Charlequint avoit obligation de l'Empire par ses fortes sollicitations contre le grand Roi François ; & qui, le jour de son Couronnement , luy mit la Couronne Imperiale sur la tête. Cependant, après que la Paix fut faite entre ces deux grands Princes, & que l'Empereur l'envoya en France pour faire hommage des Comtez de Flandres, & d'Artois, le Roi François, oubliant le passé par une générosité incroyable, lui fit épouser Claude de Châlon sœur unique de Philebert de Châlon Prince d'Orange, laquelle avoit été nourrie auprès de la Reyne Anne de Bretagne sa belle-mere ; ainsi son fils unique René de Nassau & de Châlon fut Prince d'Orange après la mort de son oncle maternel Philebert de Châlon décédé sans enfans.

par ses
brigues,
fait Char-
lequint
Empereur.

Guillaume Comte de Nassau Frere du Comte Henry embrassa la reformation, & bannit la Religion Catholique de ses Etats, & ce fut luy qui fut le Pere du grand Guillaume de Nassau dont nous avons à parler, qui devint Prince d'Orange & Seigneur de tous les biens de la maison de Châlon, par le testament de René de Nassau & de Châlon son Cousin germain, tué au Siège de saint Disier l'an 1544. & qui mourut sans postérité.

Guillaume
de Nassau
fut Prince
d'Orange
par le te-
stament de
René de
Nassau
son Cousin
germain.

l'Empereur Charlequint qui avoit obligation à la Maison de Nassau, tâché que le jeune Prince Guillaume d'Orange fût élevé dans l'hérésie,

l'hérésie, le retira à grand peine d'auprès de son Pere, l'approcha de sa personne, & l'éleva près de luy pour luy faire embrasser la Religion Catholique, qu'il professa en apparence pendant la vie de Charlequint, & au commencement du regne de Philippes second : mais ses opinions nouvelles qu'il avoit sucées avec le lait, & goûtées depuis à la Cour de France, où elles étoient en vogue, lors qu'il fut envoyé pour ôtage de la Paix de Château en Cambresis, firent une telle impression sur son esprit, qu'il ne s'en pût jamais défaire.

Le Comte Guillaume de Nassau eut de Julienne Comtesse de Stolbourg cinq Fils & sept Filles; l'aîné fût Guillaume de Nassau Prince d'Orange, dont nous avons à parler; le puîné fut Jean Comte de Nassau, qui a laissé une tres-ample & célèbre postérité; les trois autres Fils furent, les Comtes Ludovic, Adolphe & Henry de Nassau, qui se signalerent dans les Guerres Civiles de France, & des Pays-Bas; & qui sans avoir été mariez, moururent tous trois les armes à la main, secon-
dant courageusement les desseins de leur Frere aîné le Prince Guillaume d'Orange.

Les sept Filles de Guillaume Comte de Nassau furent mariées, l'une au Comte de Bergues, laquelle fut Mere du Comte Henry de Bergues, que nous avons veu de nos jours commander les Armées d'Espagne contre ses Cousins germains les Princes Maurices &
Henry

Henry Frederic d'Orange: & qui enfin, dégoûté des Espagnols, se retira de leur service. Les autres six filles furent mariées à des Comtes souverains d'Allemagne, l'une entre autres, au Comte de Schouarsbourg, qui eut le déplaisir de se trouver present à Anvers lors que Jean Javregny Biscayen pensa tuer le Prince d'Orange son Frere d'un coup de pistolet: & à Delft, lors qu'il fut assassiné par Balthasar de Guerard Francomtois; car elle n'abandonnoit guere ce cher Frere qui l'aimoit uniquement.

Le Prince d'Orange Guillaume étoit de belle taille, avoit le teint brun, & le poil châtain: il parloit peu, & pensoit beaucoup; mais tout ce qu'il disoit étoit essentiel, & passoit pour Oracle. Il n'y avoit point de maison de particulier où l'on vécût avec tant d'éclat, même du temps de Charlequint, que chés ce Prince, où les Ambassadeurs, & les Princes étrangers étoient régalez: Enfin c'étoit l'honneur de la Cour de l'Empereur, ainsi que de celle du Roi son Fils, qui dans la proscription qu'il foudroya contre le Prince d'Orange, lui ayant reproché plusieurs bien-faits, & son ingratitude; le Prince luy repliqua dans son Apologie, que tant s'en falloit qu'il en eût jamais reçu aucun, & qu'il se fût enrichi à son service, qu'il avoit porté la principale dépense de la Cour, grosse de diverses Nations, l'ayant long-temps défrayée.

Le Prince
d'Orange
Guillaume
vivoit
avec gran-
de splen-
deur.

frayée de sa bourse, par le peu d'ordre qu'il y avoit de la part du Roy.

La Maison de Nassau est une Maison Imperiale, ayant porté l'Empereur Adolphe.

Cette splendeur, jointe à une maniere toute particuliere de s'insinuer dans les cœurs, lui avoit acquis l'estime & l'amitié de tout le monde: d'autre part il avoit un grand avantage sur tous les Princes & Seigneurs de la Cour de Charlequint, la Maison de Nassau ayant la gloire d'avoir donné l'Empereur Adolphe, qui fut tué l'an 1298. à la Bataille près de Spire, dont on fit ces deux Vers.

Anno milleno trecentis bis minus annis

In Julio mense Rex Adolphus cadit ense.

Grande difference entre Charlequint & son Fils Philippes, l'un fort aimé, & l'autre fort hay.

Demandes des Estats des Pays-

Quand le Roi Philippes II. nourri en Espagne, vint au Pays-Bas du temps de l'Empereur son pere, on remarqua une si grande difference entre le pere & le fils, que les peuples, & sur tout la Noblesse, concurent autant d'averfion & de mépris pour l'un, qu'ils avoient d'inclination & d'admiration pour l'autre: car l'Empereur, débonnaire & de facile accès, traittoit familièrement toute sorte de Nations, & parloit à tout le monde en leur Langue: ce qui le faisoit estimer & révéler universellement; Mais son fils Philippes ne se communiquoit gueres, ne se faisoit voir que rarement, étoit toujours vêtu à l'Espagnole, parloit fort peu, & ne parloit jamais qu'Espagnol: ce qui luy attira la haine générale des Grands, & des Peuples des Pays-Bas, qui haïssant & redoutant l'orgueil des Espagnols,

qui

qui le gouvernoient, lui demanderent en pleine Assemblée des Estats Généraux des Pays-Bas, tenus à Gand, qu'il plût à Sa Majesté faire retirer les Troupes étrangères des Provinces; qu'il ne se servit que de ceux du Pays pour la garde des Places; & qu'il ne mît point d'Etrangers dans le Gouvernement des Pays-Bas. Ces demandes surprirent & fâchèrent fort le Roi, qui crût que le Prince d'Orange en étoit le principal instigateur: néanmoins dissimulant son déplaisir, il donna de bonnes esperances. En ces Estats de Gand il établit Marguerite d'Autriche sa sœur naturelle, femme d'Octave Farnese, Duc de Parme, Gouvernante obfoluë des Pays-Bas, & fit plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, puis s'embarqua pour s'en retourner en Espagne.

Bas au Roi Philippes, qui luy firent jurer la perte des Flamands.

En partant, il laissa ordre à la Gouvernante d'établir l'Inquisition d'Espagne aux Pays-Bas, & plusieurs nouveaux Evêques; ce qui fut cause des horribles desordres, que ces nouveautez causerent, tant les peuples avoient d'averfion & d'horreur pour le nom d'Inquisition, & pour ces nouveaux Evêques, qu'ils en croyoient être les suppôts.

Ordre donné à la Gouvernante d'établir l'Inquisition, & les nouveaux Evêques.

Le Cardinal de Granvelle Antoine Perrenot, premierement Evêque d'Arras, & lors Archevêque de Malines, avoit tout le secret du Roi Philippes, & la force du Gouvernement sous Marguerite Duchesse de Parme.

Origine du Cardinal de Granvelle.

Le Prince
d'Orange
& les
Comtes
d'Egmont
& de Horn
écrivirent
contre le
Cardinal
de Gran-
velle, qui
est rappel-
lé des
Pays-Bas.

Il étoit fils de Nicolas Perrenot de Besançon, Secrétaire d'Etat de l'Empereur Charles-quin, qui de simple Bourgeois l'avoit avancé, & enrichi pour le mérite de sa personne. Ce Cardinal, fier & hautain de son naturel, traittoit fort impérieusement la Noblesse. Il s'en fit haïr si terriblement, qu'enfin le Comte d'Egmont, le Prince d'Orange, & le Comte de Horn ne pouvant plus souffrir l'arrogance de ce Ministre superbe, écrivirent au Roi Philippes, que s'il ne le retiroit des Pays-Bas, il les lui feroit perdre par l'excès de son orgueil, & par ses conseils violens détestez des peuples, & de la Noblesse.

Mess. de
Bergues &
de Mont-
igny en-
voyés en
Espagne, y
périssent.

Cette hardiesse fut regardée comme un crime en Espagne, où deslors on resolut de perdre cestrois Seigneurs, & tous leurs adhérens: mais on fut encore contraint de dissimuler, & de rappeler le Cardinal de Granvelle des Pays-Bas, où étant arrivé de grands troubles, on dépêcha en Espagne le Comte Jean de Bergues Gouverneur de Haynaut & de Cambresis, & Florent de Montmorency Seigneur de Montigny, Gouverneur de Tournay, Chevaliers de la Toison d'Or, pour informer le Roi de tout ce qui s'étoit passé, & pour tâcher de porter son esprit à la douceur: mais ils y laisserent l'un & l'autre la vie; ce qui fut un avertissement pour les autres Seigneurs, de se tenir sur leurs gardes.

Le Prince d'Orange grand Politique, aus-
si-

si-tôt qu'il scut que le Roi Philippes , par le conseil de ses Ministres d'Espagne, & par les sollicitations du Cardinal de Granvelle, indigné d'avoir été chassé de Flandres, envoyoit le Duc d'Albe aux Pays-Bas, avec une Armée d'Espagnols & d'Italiens, jugea bien que c'étoit pour se vanger des demandes que lui avoient faites les Etats de Gand, & du rappel forcé du Cardinal, dont on le disoit le principal Auteur. Scachant de plus qu'on avoit résolu de faire plusieurs changemens dans les Provinces, qui attireroient infailliblement de grands desordres, il pria la Gouvernante de supplier le Roy d'agréer, qu'il se démit de ses Gouvernemens de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, & de Bourgogne, ce qui lui fut refusé; mais il fut exhorté seulement d'éloigner d'auprès de lui le Comte Ludovic son frere, soupçonné de lui donner des conseils préjudiciables au repos des Pays-Bas, ce qu'il ne trouva pas juste, non plus que de faire un nouveau serment de fidélité au Roi, ainsi que le firent plusieurs Grands, d'autant que par ce serment on s'obligeoit à exterminer les Herétiques, & qu'il eut juré la perte de sa femme qui étoit Lutherienne. De plus il alleguoit qu'ayant une fois fait serment au Roi, il étoit inutile de le réiterer, à moins que de douter de sa fidélité. En quoi il fut suivi d'Autoine de Lalain Comte de Hochstrate Gouverneur de Malines, du Comte de B
Horn,

Le Prince d'Orange refuse de faire un nouveau serment : & ses raisons.

Horn, de Philippes de Montmorency Admiral des Pays-Bas, & de Henri de Brederode Baron de Viane, Vicomte d'Utrecht, descendu des Comtes souverains de Hollande, & de quelques autres Seigneurs.

L'An 1566. au mois d'Avril, la Gouvernante pressant au nom du Roi l'établissement de l'Inquisition & des nouveaux Evêques, prés de quatre cens Gentils-hommes s'étant assemblés à Bruxelles dans l'Hôtel de Culembourg, firent une Requête qu'ils portèrent en Corps à la Gouvernante, l'étant allée trouver dans son Palais, ayant à leur tête le Comte Ludovic de Nassau, & le Seigneur de Brederode. Le lendemain arriverent les Comtes de Bergues & de Culembourg: Cette Requête tendoit à rejeter l'Inquisition les nouveaux Evêques, & la publication du Concil de Trente, qu'ils soutenoient être préjudiciables au bien des Provinces. Cette hardiesse lâcha la bride aux Seditieux des Pays-Bas, & leur fit commettre tous les sacrilèges, & toutes les impiétés, les brisemens d'Images, les démolitions d'Autels & d'Eglise, représentées dans l'Histoire, qui furent même detestées des Heretiques.

Cette fameuse Requête présentée par cette Noblesse marchant deux à deux, modestement vêtue, & armée de leurs seules épées, fut d'abord méprisée: & le Comte de Barlaymont grand Confident de Madame de Parme,

Quatre
cens Gen-
tils-hom-
mes pre-
sentent
une Re-
quête con-
tre l'In-
quisition.

Parme, parce qu'il y en avoit plusieurs dans la Troupe bien moins riches que lui, dit à la Gouvernante par mépris, qu'il ne falloit pas s'en foucier, & que ce n'étoit qu'une troupe de Gueux. Dés-lors ce nom de gueux demeura à ceux de ce Parti, comme celui de Huguenots aux Religionnaires de France. Mais cette Noblesse confederée, bien loin de s'offenser de ce sobriquet, & se l'appliquant, s'habilla de drap gris, portant au Chapeau de petites écuelles de bois, & des bouteilles de Mandians, & buvoit hautement & publiquement à la santé des Gueux, quand ils se traittoient les uns les autres.

On donna à cette Noblesse le nom de Gueux dont elle se glorifia, au lieu de s'en offenser.

Ces Gentils-hommes ligués portoient au col un Médaille d'or, où d'un côté étoit l'effigie du Roi, & de l'autre deux mains jointes tenant une besace, avec ces mots, *Fidèles au Roi jusqu'à la besace*. Même les plus grands Seigneurs, sur les Mandilles de leurs Laquais, firent broder des écuelles, des bouteilles, & des besaces de gueux, se glorifiant de ce surnom, & publiant qu'ils étoient résolus de dépenser tout leur bien pour soutenir une si juste confederation.

Vers la fin de l'an 1566. le Prince d'Orange assemble à Tenremonde les Comtes d'Egmont, de Horn, & de Hochstrate & le Comte Ludovic son frere, pour aviser à leur seureté, & au bien des Provinces; la plupart étoient d'avis d'armer, de s'opposer à l'en-

Le Prince d'Orange assemble à Tenremonde les Comtes d'Egmont,

de Horn &
de Hoch-
strate & le
Comte
Ludovic.

trée des Espagnols aux Pays-Bas, & au des-
sein trop visible qu'on avoit de les perdre: ce
que le Prince d'Orange prouvoit par des let-
tres interceptées, qu'écrivoit l'Ambassadeur
d'Espagne residant à Paris: mais le Comte
d'Egmont qui estoit Gouverneur de Flandres
& d'Artois, & qui avoit grande autorité sur
les gens de guerre, n'y voulut point enten-
dre, & remontra à l'Assemblée qu'il falloit
se confier en la clemence & douceur du Roi;
ce qu'ayant repeté une autre fois à Villebrok
dans une autre Assemblée qui s'y fit, le Prin-
ce d'Orange lui repartit que cette clemence
du Roi le perdrait: qu'il feroit le Pont sur le-
quel les Espagnols entreroient aux Pays-Bas;
& y étant entrés, qu'ils romproient ce Pont.
Après cela, le Prince lui dit que puisqu'il
avoit si peu de soin de son salut, qu'il vou-
loit pourvoir au sien, & se retirer en Alle-
magne: à quoy le Comte repartit; Adieu
donc, Prince sans terre: & le Prince lui re-
pliqua; Adieu aussi Comte sans tête: en quoy
il ne fut que trop bon Prophete.

Prophetie
du Prince
d'Orange
touchant
le Comte
d'Egmont.

L'Inquisi-
tion d'E-
spagne de-
clare tous
les Nobles
du Pays
criminels

l'An 1568. le 10. de Fevrier, l'Office &
l'Inquisition d'Espagne declara Criminels de
Léze-Majesté tous ceux qui n'avoient pas
résisté aux Heretiques des Pays-Bas: ce qui
étoit condamner toute la Noblesse, dont le
Conseil d'Espagne se vouloit defaire, parti-
culierement des Grands, des Gouverneurs
des Provinces, & de ceux qui avoient pre-
sent

senté la Requête contre l'Inquisition, ce que le Roi confirma par un Arrêt du même jour.

de Leze-
Majesté.

Ensuite il envoya le Duc d'Albe aux Pays-Bas, avec une Armée de vieux Soldats Espagnols & Italiens, pour succéder à Marguerite Duchesse de Parme, au Gouvernement des Provinces. Il passa d'Espagne en Italie, où ayant assemblé ses forces, il arriva dans le Luxembourg par la Savoye, par le Comté de Bourgogne, & par la Lorraine, & traversa tous ces Pays-là sans la moindre plainte des peuples dans une si longue marche, tant ce Duc étoit exact, & sévère observateur de la Discipline militaire.

Le Duc
d'Albe en-
voyé aux
Pays-Bas
avec une
Armée
pour suc-
céder à
Margue-
rite de
Parme.

Le Prince d'Orange, devant que le Duc d'Albe arrivât, se retira en Allemagne dans le Comté de Nassau, publiant que sous le prétexte d'Inquisition & autres choses extraordinaires, contraires aux privilèges & aux libertés des Pays-Bas, les Espagnols les vouloient forcer à se revolter, pour avoir lieu de les assujétir, & un droit specieux de vivre en ces Provinces comme en des Pais de Conquête, & de les gouverner despotiquement, ainsi que des Nations rebelles & vaincuës, de la maniere qu'ils gouvernoient les Indes, Naples, Sicile, Sardaigne, & Milan. En effet, le procédé cruel du Duc d'Albe persuada ce que disoit le Prince, non seulement aux peuples des Pays-Bas, mais à tous les Princes voisins, qui n'approuvoient pas un traite-

Le Prince
d'Orange
se retire
en Alle-
magne, &
en dit les
raisons.

ment si injuste & si rigoureux, & particulièrement l'Empereur Maximilian, Prince d'un naturel très-démonnaire.

Jean Vargas Espagnol très-cruel, est un des principaux de ce Conseil.

D'abord le Duc établit un Conseil souverain de douze Juges, dont il se fit le Chef, excepté les sieurs de Barlaymont & de Noircarme, Gentils-hommes qualifiés, qui en étoient, le reste étoit composé de gens de Robe de petite naissance, & de peu de mérite. Le principal étoit un Espagnol nommé Jean Vargas, si connu par sa cruauté, que les Espagnols disoient ordinairement, que pour couper le mal gangrené des Pays-Bas, on avoit besoin d'un couteau aussi tranchant que celui de Vargas. Il y avoit aussi un Flamand nommé Hessels dans ce Conseil nouveau, qui dormoit toujours en jugeant les Criminels: & quand on l'éveilloit pour dire son avis, il disoit tout endormi, en se frottant les yeux, *ad patibulum, ad patibulum*, c'est-à-dire, au gibet, au gibet: comme Guillaume Advocat Général du Parlement de Provence, qui disoit, quand on lui amenoit quelqu'un de Merindol, soupçonné d'herésie, *Tolle, Tolle, Crucifige*, à l'imitation des Juifs. Ce Hessels, dans la revolution des temps, fut pendu à un Arbre sans aucune forme de procès, par Imbise, & Rihove, lors Gouverneurs du Peuple de Gand, qu'il avoit souvent menacés par sa barbe grize, de faire pendre.

Conseil

Les Sentences n'étoient souvent données
que

que par deux ou trois Juges de ce Conseil, souverain comme le Jugement contre le Bourgeois Strale d'Anvers ne fut signé que par Vargas, & par deux autres Espagnols.

souverain
établi par
le Duc,
qu'il nom-
me le Con-
seil des
troubles:
& les
Gueux le
Conseil
de sang.

Ce Conseil fut nommé par le Duc d'Albe le Conseil des Troubles, & par ses Ennemis le Conseil de Sang. Par ce Conseil Souverain en premier & dernier Ressort, le Duc d'Albe ôta tout le pouvoir aux autres Conseils du Pays-Bas, dont les Sujets furent privés de tout appel, sans excepter personne, non pas même les Chevaliers de la Toison d'Or, qui par les Status de l'Ordre, ne pouvoient être jugés que par leurs Confre- res & en presence du Roi, ce qui étoit contre tous les Privileges, avec deffenses aux Juges du Pais, de prendre connoissance des derniers troubles; même tous les Conseils des Provinces devoient répondre devant ce Tribunal. Un Bourgeois riche condamné, ayant les mains liées derriere le dos, étoit attaché à la queue d'un cheval, & trainé impitoyable- ment au lieu destiné pour son Supplice.

Le premier & le second jour de Juin de l'an 1568. il se fit une horrible Exécution à Bruxelles de dix-huit Seigneurs & Gentils- hommes, entre autres des deux Barons de Battenbourg freres, de Jean de Montigny Seigneur de Villiers, & du Seigneur d'Huy Bâtard des Comtes de Namur, qui furent ex- cutés pendant une horrible chamade de

Le Duc
d'Albe
fait déca-
piter dix-
huit Sei-
gneurs &
Gentile-
hommes.

Tambours, afin qu'on ne les entendît point parler en mourant, & que le peuple ne fut point ému à compassion les entendant se plaindre des injustices qu'on exerçoit contre eux.

En Juin
1568. furent deca-
pités à
Bruxelles,
les Com-
tes d'Eg-
mont &
de Horn.

Le 5 de Juin suivant, furent aussi publiquement exécutés à Bruxelles, les Comtes d'Egmont & de Horn, la grande Place ayant été remplie pour le soutien de cette Exécution, de plusieurs Regimens d'Espagnols naturels. On peut dire que leur mort a causé la perte des Pays-Bas à l'Espagne, tant ces Seigneurs étoient aimés & estimés, car le premier avoit gagné les Batailles de S. Quentin, & de Grevelines. Aussi le Ministre de France résidant à Bruxelles, qui en vit l'exécution, manda à la Cour, qu'il avoit vu tomber cette tête, qui avoit fait deux fois trembler le Royaume.

La Cardi-
nal de
Granvelle
nommoit
le Prince
d'Orange
le Tacitur-
ne, & ne
craignoit
que lui.

De tous les grands Seigneurs de Flandres, le Cardinal de Granvelle n'avoit jamais craint que le Prince d'Orange: tous les autres n'étant point capables de former & de soutenir un Parti; Aussi ce Cardinal étant à Rome, où la nouvelle vint en gros, que le Duc d'Albe avoit arrêté les principaux des Pays-Bas, demanda si le Taciturne étoit pris, (nom qu'il avoit donné au Prince d'Orange) mais quand on lui eut dit que non, il dit que le Duc n'avoit rien pris.

Le Prince

Le Prince Guillaume qui s'étoit mis en
feu-

seureté, fut sommé de comparoître devant d'Orange
ce Conseil Souverain, qui le condamna pour sommé de
n'avoir pas obeï: ce qu'il refusa de faire, & compa-
en appella aux Etats de Brabant ses Juges na- roître de-
turels, & au Roi même, veu qu'étant Che- vant ce
valier de la Toison d'Or, il ne pouvoit être Conseil le
jugé par des Juges subdélégués, suspects, & refuse, &
ses ennemis déclarés, mais par Sa Majesté ses raisons.
même, assisté de ses confreres les Chevaliers.

Ce qu'il representa amplement par des Le Comte
écrits publics, à l'Empereur Maximilian, & de Buren,
à tous les Princes d'Allemagne, qui approu- fils du
vèrent ses raisons, & desapprouverent la vio- Prince ar-
lence du Conseil d'Espagne, qui s'étendit tête au
jusqu'à faire prendre son Fils aîné Philippes College de
Guillaume Comte de Buren, qui fut arrêté Louvain
dans le Collège de Louvain, à l'âge de treize & mené
ans, contre les privilèges de l'Universi- prisonnier
té, & du pays de Brabant; & ensuite mené en Espa-
prisonnier en Espagne. gne à 13.
ans.

Ces traitemens rigoureux firent resoudre Le Prince
le Prince à passer le Rubicon, c'est-à-dire d'Orange
à tout risquer, comme fit Cesar, pour tâ- arme.
cher de tirer raison de ces injustices par la
voye des armes. Ainsi ayant levé une Armée
en Allemagne, il la fit entrer en Frise, sous
le commandement de son Frere le Comte
Ludovic de Nassau, qui d'abord eut un com-
mencement fort heureux, ayant deffait entie-
rement Jean de Ligny, Comte d'Aremberg
Gouverneur de la Province, Capitaine re-

Le Comte
Ludovic
deffait &
tue le
Comte
d'Arem-
berg Gou-
verneur de
Frise.

nommé, qui l'année précédente avoit mené en France au Roi Charles neuvième un secours considerable contre les Huguenots, qui avoient eu la hardiesse de l'assiéger dans Paris, après avoir failli de le surprendre à Meaux. Ce Comte d'Aremberg mourut sur la place : mais on assure qu'il vengea sa mort par celle du Comte Adolphe de Nassau, frere de Guillaume Prince d'Orange & du Comte Ludovic qui se vit maître du Champ de bataille, du bagage & de l'artillerie de l'Armée d'Espagne.

Un peu
après ce
Comte
Ludovic
est aussi
battu par
le Duc
d'Albe.

Mais ce Comte Ludovic ne jouït pas longtemps du plaisir de sa Victoire, car le Duc d'Albe lui étant aussi-tot tombé sur les bras, dans le même pays de Frise, avec des Troupes aguerries, pendant que ses Allemans le pressent tumultuairement de leur payer ce qui leur étoit dû de montres, au lieu de songer à se deffendre d'un si redoutable ennemi, ils sont totalement deffaits, & la plupart noyés dans la riviere d'Ems qu'ils avoient à dos. Le Comte Ludovic ayant eu grand-peine à sauver sa vie, qu'il eût assurément perdue, s'il n'eût rencontré un petit Batteau, à l'aide duquel il traversa cette Riviere fort large à son emboucheure dans l'Océan, laissant tout son bagage & toute son artillerie au pouvoir des Espagnols.

Amasis.

Le Prince
d'Orange

Le Prince d'Orange d'un courage ferme & constant dans l'adversité, sans s'étonner de
cette

cette disgrâce , lève une autre Armée de
vingt-quatre mille Allemans, tant Cavalerie,
qu'Infanterie , à laquelle se joignit un corps
de quatre mille François , commandé par
François de Hangeft Seigneur de Genlis.
Mais l'an 1569. devant que d'entrer au Pays-
Bas il publia un manifeste , dans lequel il ex-
pose les raisons qu'il a de prendre les armes ,
refute les crimes qu'on lui impose , & recuse
le Conseil sanguinaire , particulièrement le
Duc d'Albe , qui pretendoit être son Juge.
Il avouë avoir quitté l'Eglise Romaine pour
suivre une Religion, qu'il disoit plus confor-
me à l'Ecriture sainte. Il déclare ne se porter
à la Guerre que par nécessité pour le salut de
son pays , & pour le delivrer de l'esclavage
qu'on lui prepare , y étant obligé comme un
des Grands des Pays-Bas. Qu'il espère que
le Roi Philippes, dont les bonnes inclinations
sont obsédées par le mauvais conseil des E-
spagnols , considerera mieux un jour la fide-
lité des Provinces , & le serment qu'il a fait
publiquement d'en conserver les Priviléges ,
soutenant que les Loix du Duché de Brabant
dispensent les Sujets de rendre à l'erreur
du Prince l'obeissance qu'ils ne doivent qu'à
ses ordres légitimes , qui doivent être con-
formes aux Coûtumes du pays. Il ajoûtoit,
que les Brabançons n'ont jamais admis au-
cun Prince dans la possession du Gouverne-
ment sans avoir arrêté avec lui , que lors qu'il
violera

remet une
Armée sur
pied, entre
dans le
Brabant,
& publie
son Mani-
feste.

violera les Loix du Duché, les Sujets demeureront libres du lien d'obeïſſance qu'ils lui avoient jurée , juſques à ce que les injures ayent été réparées.

**Le Prince
d'Orange
paſſe la
Meuſe à
gué à la
veüe du
Duc d'Al-
be.**

**Sicoris
Ilerda.**

Après cela le Prince ayant paſſé le Rhin , paſſa auſſi heureuſement la Meuſe , entre Maſtrie & Ruremonde , bien que le Duc d'Albe fut de l'autre côté de la riviere pour lui en empêcher le paſſage, car il fit paſſer ſon Infanterie à gué, la Cavalerie qui étoit au deſſus ſoutenant la force de l'eau, comme l'avoit pratiqué Ceſar pour paſſer la riviere de Segre proche de Lerida en Catalogue. Ce paſſage ne pût d'abord être crû par le Duc d'Albe , qui demanda au Comte de Barlaimont qui lui en portoit la premiere nouvelle, ſ'il croyoit que l'Armée du Prince d'Orange fût compoſée d'oiſeaux.

Voila donc le Prince d'Orange en Brabant , mais le Duc qui ne vouloit pas riſquer les Pays-Bas au haſard d'une Bataille , contre un Ennemi frais & plus fort que lui , ayant bien muni toutes les Places , & ſe tenant couvert de Rivieres , & dans des poſtes avantageux , ſe moqua du Prince qui lui preſentoit tous les jours la Bataille. Car après que le Prince d'Orange eut fait vingt-neuf divers campemens , ſans pouvoir l'attirer au Combat , n'étant reçu en aucune Ville contre ſon eſperance , preſſé par la faim dans un ſi petit pays , incapable de nourrir plus long-temps

temps une si grosse Armée que la sienne, & par la mutinerie de ses Troupes, qui à toute heure demandoient le payement de leurs montres, en l'une desquelles il y eut des Officiers tués en sa presence, & l'eût été lui-même, si une balle de pistolet n'eût heureusement rencontré le pommeau de son épée.

Il se vit forcé de licentier son Armée, qui ne voulut pas le suivre en France, pour secourir les Huguenots, la plus part des Chefs lui ayant dit qu'ils n'avoient promis que de servir contre les Espagnols, & non contre les François. Il la paya en partie du peu d'argent comptant qu'il avoit, de sa vaisselle d'argent, & de ce qu'il pût tirer de la vente de son Artillerie, & de son Bagage: engageant aux principaux Chefs, sa Principauté d'Orange, & ses autres Seigneuries pour l'assurance de ce qu'il leur devoit.

Ici on ne peut assez admirer la prudence extraordinaire, & la fermeté admirable du Duc d'Albe, qui trouva un rare moyen de vaincre son Ennemi en ne le combattant point, au lieu que les autres Victoires ne s'acquierent ordinairement que par des Combats sanglans & hasardeux.

Il dit en jurant, à ceux qui le pressoient d'aller à l'Ennemi de la part de son fils aîné Frederic de Toledé, & de Chiappin Vitelli, Marquis de Cetone Maréchal de Camp de son Armée, que c'étoit une chose étrange qu'on ne voulut pas lui laisser conduire cette

Guerre

Fermeté
admirable
du Duc
d'Albe.

Guerre à sa fantaisie : & que quiconque lui parleroit encor de combattre, ne s'en retourneroit pas vivant d'auprès de lui.

Descripti-
on du Mar-
quis Vi-
telli.

Ce Marquis Vitelli étoit un brave Capitaine, qui avoit si bien servi Cosme grand Duc de Toscane dans ses guerres, que le Roi Philippes le demanda pour conduire son Armée, sous le Duc d'Albe. Il rendit de grands services en Flandre, & mourut du temps du Commandeur de Requesens, Successeur du Duc d'Albe au Gouvernement des Pays-Bas. C'étoit un homme si prodigieusement gros & gras, qu'il falloit qu'il se fit bander le ventre pour pouvoir marcher ; & comme il étoit grand mangeur, & tenu pour Athée, les Gueux après sa mort, lui firent cét Epitaphe.

*O Deus omnipotens crassi miserere Vitelli,
Quem mors preveniens non sinit esse bovem,
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus.
Ast animam nemo, cur ! quia non habuit.*

Le licentiaement de l'Armée du Prince d'Orange se fit au voisinage de Strasbourg, où il étoit venu des Pays-Bas par les frontieres de Picardie & de Champagne, & par la Lorraine.

Defaite
de quel-
ques trou-
pes Espa-
noles par
le Prince
d'Orange
se retirant

Entre le Quesnoy & Cambray, le Prince defit entierement dix-huit Compagnies de gens de pied, & trois cens chevaux, & fit presque tous les Chefs prisonniers ; Dom Rufille Henriques fils du Duc d'Albe, étant demeuré mort sur la place, ainsi que plusieurs autres ;

autres; ce qui consola un peu le Prince de l'échec qu'il avoit reçu en Brabant, où le Comte de Hochstrate reçut une blessure dont il mourut peu après, fort regretté du Prince d'Orange, pour sa valeur & pour sa constance inviolable à suivre son parti. Dans ce même Combat fut pris prisonnier Philippes de Morbais Seigneur de Louverval, qui fut ensuite décapité à Bruxelles.

des Pays-Bas.

Le Prince, de toute cette grande Armée, se reserva seulement douze cens chevaux, & avec ses deux Freres les Comtes Ludovic & Henry, se joignit au Prince Palatin Wolfgang Duc des deux Ponts, qu'il trouva prêt d'entrer en France avec une Armée, au secours des Huguenots. Ainsi le Prince d'Orange se trouva à la prise de la Charité, qui fut tres-heureuse pour ce parti là : car si les Allemans ne se fussent saisis d'un passage sur la riviere de Loire, ils n'üssent jamais pû joindre l'Admiral. Ensuite le même Prince se rencontra au Combat de la Rochelabeille, & d'Avila remarque qu'en cette occasion le Prince d'Orange commandoit le corps de bataille de l'Armée Huguenote avec le Comte de la Roche-Foucaut, & que le Comte Ludovic de Nassau son Frere se signala fort à l'Avant-garde, contre Philippes Strozzi Colonel de l'Infanterie Françoise, qui demeura prisonnier des Huguenots pour s'être trop avancé. Le même Auteur assure aussi que ce fut en

Le Prince d'Orange se joint au Comte Palatin qui alloit au secours des Huguenots de France.

Se trouve à la prise de la Charité & au Combat de la Rochelabeille avec le Comte Ludovic son Frere.

ce

Le Prince
d'Orange
est au Sie-
ge de Poi-
tiers, puis
se retire
déguisé en
Allema-
gne.

Le Comte
Ludovic
se trouve à
la bataille
de Mon-
contour.

L'Admiral
conseilla
au Prince
d'Orange
d'armer
sur la Mer.

L'Imposi-
tion du 10.
dernier,
ruine les

celieu de la Rochelabeille, où le Roi de Na-
varre, depuis Henri le Grand, commença
de donner des marques de ce courage, qu'il
fit paroître depuis en tant d'occasions peril-
leuses. Après le Prince d'Orange fut au Sie-
ge de Poitiers, qui fut malheureux & funeste
aux Huguenots: car après y avoit ruiné leur
Armée, il fallut le lever pour secourir Châ-
telleraut. Enfin du campement de Foye la
Vineuse près de Richelieu, il partit déguisé
en Païsan, lui quatrième; & après avoit tra-
versé la Touraine & le Berry, il gagna à gran-
de peine la Charité, & puis Mont-belliard
avec très-grand peril, d'où il se retira dans le
Comté de Nassau, pour y preparer un nouvel
Armement. Son Frere le Comte Ludovic se
trouva peu après à la deffaite de Montcon-
tour, d'où il se sauva en compagnie de l'Ad-
miral de Châtillon, avec une partie de la Ca-
vallerie Huguenotte.

Ce fut cette année là que l'Admiral conse-
illa au Prince d'Orange de donner des Com-
missions par Mer à quantité de Personnes de
Qualité, fugitifs des Pays-Bas, par la per-
secution du Duc d'Albe, qui après avoir fait
mourir une infinité de personnes par les
mains du bourreau, voulut faire payer à tout
le monde le dixième denier de la vente des
biens meubles, le vingtième des immeubles,
& le centième denier de ce que chacun pos-
sedoit; cét Admiral assûrant le Prince s'il
pou-

pouvoit mettre le pied en Hollande, ou en Zélande, Pays forts de situation, il seroit difficile de l'en tirer, étant aimé des Peuples qui ne lui manqueroient pas au besoin. affaires du Duc d'Albe.

Le principal d'entre ces fugitifs étoit Guillaume, de la Maison des Comtes de la Marc Seigneur de Lumay; Lui & ses Associés furent appelés les Gueux Marins, pour les distinguer des autres Gueux de Terre. Ce conseil de l'Admiral fut très-salutaire au Prince d'Orange, & fut une espece de Prophetie de son établissement dans ces Provinces-là; car par ce moyen il s'empara de toute la Hollande & de la Zélande, & fut aussi heureux & victorieux sur la Mer, qu'il avoit été malheureux sur la terre: car on a remarqué qu'en dix ans de guerre continuelle, les Espagnols furent toujours battus par les Hollandois sur la Mer.

L'An 1710 la Paix étant faite avec les Huguenots, la Cour de France, pour les endormir & les mieux attraper, fit semblant de les vouloir employer contre les Pays-Bas, sous la conduite du Duc d'Alençon, de l'Admiral de Colligny, & du Comte Ludovic de Nassau. Elle feignit d'être mécontente du Roi Philippes second, qu'on assuroit avoir empoisonné Madame Isabelle de France sa femme, dont on publioit qu'on vouloit vanger la mort, ainsi que celle de plusieurs François massacrés par les Espagnols dans la Floride. Traité fait en France avec le Prince d'Orange, par le moyen de son frere le Comte Ludovic.

ride. On promit au Prince d'Orange par le moyen de son frere le Comte Ludovic, qu'on accabloit d'honneur & de caresses en France, un secours considerable d'hommes & d'argent; Qu'on lui laisseroit la Hollande, la Zélande, Utrecht, & la Frise en Souveraineté, & qu'on joindroit au Royaume les autres Provinces des Pays-Bas.

Le Prince d'Orange sur ces belles apparences & esperances qui se trouverent fausses, refusa un Traité fort avantageux & fort seur, que l'Empereur lui offroit de la part du Roi d'Espagne, & fit attaquer les Pais de Gueldres & d'Overissel par son Beau frere Guillaume Comte de Bergues, qui s'empara de Zutphen, & de plusieurs autres Places. Le Comte Ludovic devoit faire un effort considerable du côté du Haynaut, où il surprit la Ville de Mons Capitale de la Province, ce qui empêcha le Duc d'Albe de reprendre quelques Villes de Hollande & de Zélande, nouvellement déclarées contre lui, il le pouvoit facilement, étant alors dénuées de forces & de moyens pour se deffendre; Mais rien ne tâchoit tant le Duc d'Albe que cette prise de Mons, qu'il resolut de reprendre à quelque prix que ce fût, abandonnant le reste. Cela donna lieu à ces Villes soulevées de respirer, & de se fortifier à loisir d'hommes & de munitions.

Le Siege de Mons fut fort difficile & fort long,

long, par la grande résistance que fit le Comte Ludovic assisté de Mr. de la Nouë Bras de fer, & de beaucoup de Noblesse François, & il y fut tiré par les Espagnols plus de vingt mille coups de Canon.

Cependant le Prince d'Orange qui s'étoit retiré en Allemagne, y levoit une plus puissante Armée que la première, pour entrer dans le Brabant, où les cruautés & les exactions du Duc d'Albe lui faisoient espérer plus de succès qu'à son premier voyage. Le payement de cette Armée étoit principalement fondé sur les promesses de la Cour de France; Ainsi le Prince s'imaginoit avec raison que les forces d'Espagne ne seroient pas capables de deffendre les Pays-Bas attaqués par tant d'endroits du côté de la Terre, pendant que du côté de la Mer ils étoient tourmentés par le Comte de la Mark, Sonoy, Treflon, les freres Boisots, & par Bartel Entens ses Lieutenans en Hollande & en Zélande, où ils avoient eu de grands succès, comme nous le dirons dans la suite.

Les Pays-Bas ne furent jamais en si grand peril d'être perdus pour l'Espagne, que dans cette conjoncture, les esperances du Prince n'étoient pas vaines, & il y avoit toute apparence que les Espagnols en seroient chassés pour toujours, si la France ne lui eût pas manqué.

Ainsi ce grand Homme, qui avoit tant de Le Prince

d'Orange
rentre en
Brabant
avec une
grande
Armée.

Ne peut
faire lever
le Siège de
Mons au
Duc d'Al-
be ; ap-
prend le
Massacre
de la S.
Barthele-
mi, ce qui
le fait re-

cordes à son Arc, partit d'Allemagne avec un grande Puissance, pour rentrer dans les Pays-Bas. Il y trouva les Peuples desespérés par la tyrannie du Duc d'Albe, disposés à le recevoir. D'abord il fut reçu dans Ruremonde, où il fit passer son Armée sur le Pont, & entra dans le Brabant. Louvain lui donna une somme d'argent, & Malines lui ouvrit ses portes, ce qui coûta en suite bien cher à cette pauvre Ville. Le Duc d'Albe étoit absent, occupé au Siège de Mons qu'il vouloit reprendre, & le Prince avoit dessein de lui en faire lever le Siège, tant pour sauver une Place si importante, que pour delivrer son frere Ludovic du peril où il étoit. Mais Mr. de Genlis qui marchoit du côté de France au secours de la Place avec six ou sept mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, ayant été pris & deffait par Frederic de Toledé qui étoit allé au devant de lui, & avoit été averti en secret de sa marche & de l'état de ses Troupes par la Cour de France même. Le Prince avoit tenté inutilement la levée du Siège de Mons, parce que le Duc d'Albe s'étoit trop puissamment retranché, pour pouvoir être forcé dans ses Lignes. D'Autre côté le Prince ayant appris en même temps par de frequentes décharges d'Artillerie, & d'autres signes de réjouissance dans le Camp du Duc d'Albe, le Massacre de la S. Barthelemi, où l'Admiral de Châtillon & ses princi-
paux

paux Amisavoient été tués, voyant d'ailleurs ^{tourner vers le Rhin.} qu'il n'y avoit plus rien à esperer du côté de la France qui l'avoit abusé, & qu'au contraire il devoit tout craindre d'un si puissant Royaume, qui s'étoit déclaré ennemi de sa Religion & de son Parti. Il conseilla à son frere le Comte Ludovic de faire une composition honorable qui lui fut accordée, & lui se retira vers le Rhin à petites journées. Dans cette retraite il se vit prêt à perir, tant par les siens que par les ennemis. Car les Chefs Allemans parlerent de l'arrêter pour asseurer le payement de leurs monres, ayant promis de les payer si tôt qu'ils seroient dans le Haynaut, où il esperoit toucher de l'argent de France. Mais ce Prince éloquent & persuasif leur ayant fait voir qu'il n'y avoit point de sa faute, ils s'appaiserent, & se contenterent de promesses, & du peu d'argent comptant qu'il avoit.

D'Autre côté il courut risque de la vie près de Malines. Huiet cens Chevaux Espagnols qui avoient des gens d'élite en croupe, étant entrés la nuit dans son Camp, & ayant pénétré jusqu'à sa Tente, l'auroient tué endormi, sans une petite chienne qui couchoit dans son lit, laquelle au bruit de l'allarme, le reveilla, lui grattant le visage de ses pattes tant il dormoit profondément. Les Attaquans ayant enfin été la plus part deffaits, il marcha droit vers le Rhin, où il congedia son

Armée à Orsoi, & se retira par l'Overissel à Utrecht, & de là en Hollande & en Zélande, qui s'étoient déclarées pour lui de la maniere qui suit, à l'exception d'Amsterdam & de Middelbourg.

Comme le Prince d'Orange étoit errant de Province en Province, & fugitif en France & en Allemagne, Guillaume de la Mark Seigneur de Lumay, Sonoï, Tresslon, les Boissots, Entens, & autres qui agissoient sous les ordres du Prince, après avoir long-temps & heureusement piratté, enfin à la sollicitation du Duc d'Albe, n'ayant plus de retraite dans les Ports d'Angleterre, que la Reine Elisabeth leur refusa, de peur de s'attirer les Espagnols sur les bras, & le Comte de la Mark & les autres cy-dessus nommés, cherchant à se saisir de quelque Port en Nort Hollande, ou en Frise, le vent contraire les obligea avec trente Vaisseaux tant grands que petits qu'ils avoient, de se mettre à l'abri de l'Isle de Vorn en Hollande, où est la Ville de la Brille, qu'ils surprirent, l'ayant trouvée heureusement sans Garnison, qu'on avoit envoyée pour punir Utrecht qui refusoit de payer le dixième dernier.

Ce Comte de la Mark étoit un homme cruel & téméraire. Il avoit juré de ne se faire jamais les cheveux ni la barbe, qu'il n'eût vangé la mort des Comtes d'Egmont & de Horn. Quand il eut surpris la Brille, qui
veut

veut dire *lunettes en Flamand*, il se fit peindre dans un grand Tableau, & le Duc d'Albe aussi, auquel il mettoit des lunettes sur le nez par derriere pour se moquer de lui, étant un terme de mépris en Hollande, pour dire qu'on manque de lumiere.

Il fit aussi mettre dans ses Drapeaux dix pieces de monnoye, en haine de l'impôt du dixième denier, que le Duc d'Albe vouloit établir afin de le rendre odieux.

Le Comte de Bossu alors Gouverneur de Hollande pour les Espagnols, voulut chasser ces Gueux Marins de la Brille, mais inutilement. A l'exemple de la Brille, plusieurs Villes de Hollande sçavoir, Horn, Alkmar, Edam, Goude, Oudewater, Leyden, Gorcum, Harlem, & toutes celles de Zélande, excepté Middelbourg, abandonnerent le Duc d'Albe, & se declarerent pour le Prince d'Orange. Flessingue Ville & Port considerable de Zélande, suivit une des premieres l'exemple de la Brille, par le moyen du Cu-
ré, qui le jour de Pâques, en celebrant la Messe, exhorta le peuple à se mettre en liberté. Ce vent de sedition ayant émû tout le monde, on prit aussi-tôt les armes, & l'on fit sortir la garnison Espagnolle hors de la Place: neantmoins on arrêta Alvarez Pacheco Espagnol, parent du Duc d'Albe, qui venoit aux travaux d'une Citadelle qu'on faisoit bâtir, & il fut aussi-tôt pendu par l'or-

Flessingue
se declare
pour le
Prince
d'Orange,
chasse la
Garnison
Espagnole,
pend Pa-
checo pa-
rent du
Duc d'Al-
be.

dre de Treflon, qui voulut vanger par cette mort celle de son Frere, que le Duc d'Albe avoit fait décapiter à Bruxelles quatre ans auparavant. Ce Pacheco eut beau représenter qu'il étoit Gentil-homme, & prier qu'on lui tranchât la tête, tout cela fut inutile, & il fut étraglé publiquement à un gibet.

Mais au sujet de Pacheco, je ne puis assez admirer la diversité d'opinions que j'ay remarquées dans les Historiens les plus renommés qui ont écrit des affaires des Pays-Bas. Car Grotius dit qu'il étoit Savoyard, bien que Bentivolio, Strada, Meursius, & Emanuel de Meteren conviennent qu'il étoit Espagnol. Le Cardinal Bentivoglio dit qu'il eût la tête tranchée, & les autres écrivent qu'il fut pendu. D'un autre côté Meursius nomme ce supplicié parent du Duc d'Albe, Pacioty, bien que tous les autres l'appellent Pacheco, confondant ce Pacheco avec François Pociotty d'Urbain, Comte de Montefabro, si excellent dans les fortifications & dans les machines de Guerre; qu'ayant fait bâtir la Citadelle d'Anvers, son nom fut donné à l'un des cinq Bastions de la Forteresse par ordre du Duc d'Albe, afin que le nom de ce Grand Homme se conservât perpétuellement; Les quatre autres Bastions furent nommés le Duc Ferdinand, Toledé, & Albe, des divers noms de ce Duc, sans en nommer aucun du nom du Roi Philippes son Maître.

Maître. Enfin pour revenir à ce Pacheco, Emanuel de Meteren, quoi qu'Historien fort exact, le nomme Pierre Pacheco, bien que Famiano Strada mieux instruit, l'appelle Alvarés. Ce qui fait voir que les plus Grands Hommes sont sujets à se tromper.

Ces Gueux Marins pour repousser par la cruauté, celle que le Duc d'Albe exerçoit contre eux, pendoient sans exception tous ceux qu'ils prenoient. Quant aux Espagnols qu'ils faisoient prisonniers, ils les lioient deux à deux, dos contre dos, & les jettoient dans la Mer.

D'abord que le Prince d'Orange fut arrivé en Hollande & en Zélande, il établit pour son Lieutenant dans la Northollande (nommée autrement Westfrise) le sieur Dideric ou Theodoric de Sonoy, Gentil-homme Frison, fit Charles Boissot Gouverneur de Fleffingue, & son frere Louïs Boissot Admiral. C'étoient deux Gentils-hommes de Bruxelles, comdamnés par le Duc d'Albe, qui suivoient la fortune du Prince d'Orange.

Le Prince met de ses Creatures dans les principales Charges.

En ce temps-là les Etats de Hollande & de Zélande s'assemblerent à Dordrecht, où ils reconnurent le Prince d'Orange pour leur Gouverneur, quoi qu'il fut absent, s'obligeant par serment de ne l'abandonner jamais, & le Prince s'obligeant pareillement par Philippes de Marnix Sr. de sainte Aldegonde son Procureur, de se tenir inviolable-

Les Etats de Hollande & de Zélande font le Prince Gouverneur du pays, & la Mark son

Lieute-
nant.

ment attaché à leurs interêts. On remarqua qu'en cette Assemblée ledit sainte Aldegonde donna la main à tous les Députés des Etats, & eux à lui, en signe de confiance & de fidélité mutuelle.

Guillaume Comte de la Mark qui se trouva present, fut déclaré Lieutenant du Prince d'Orange : mais s'étant soulevé quelque temps après avec Bertel Entens son confident, aussi temeraire que lui, contre le Prince, il furent arrêtés & on auroit fait le Procès au Comte, sans la consideration de ses Alliances & de ses services, ayant exercé sur de bons Ecclesiastiques des cruautés qui meritoient punition. Etant sorti de prison il se retira à Liege, où il mourut de la morsure d'un de ses chiens devenu enragé.

Le Prince
donne le
droit de
suffrage
dans les
Etats à
douze Vil-
les, bien
qu'il n'y
en eût que
six aupara-
vant : de
sorte qu'il
y en a pre-
sentement
18.

Le Prince faisoit toutes choses au nom des Etats, bien qu'il eût seul la force du Gouvernement, tant les peuples avoient de confiance en lui ; & comme il n'y avoit anciennement que six Villes en Hollande qui eussent droit de suffrage dans les Etats, sçavoir, Dordrecht, Harlem, Leiden, Delft, Amsterdam, & Gouda, il en ajouta douze aux six autres ; sçavoir, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schonove, le Brille, Alkmar, Horn, Enkusen, Edam, Munikedam, Medemblic, & Purmerend, afin que lui étant redevables de cet honneur, elles lui fussent plus affectionnées dans l'Assemblée des
Etats,

Etats, & qu'elles soulagassent mieux les miseres publiques, après les avoir connües. Il dispoſoit ſeul des Charges & des Dignités à ſa volonté, reſuſoit le nom de Souverain, & ſe contentoit d'en avoir l'effet.

En ce temps-là, il fit bannir des Eglises les Ceremonies Romaines, afin que la diverſité de Religion rendit ces peuples irreconciliables avec les Eſpagnols, ennemis jurés des opinions nouvelles. Il bannit alors les Ceremonies Romaines.

L'an 1572. le Duc d'Albe après avoir repris Mons, ſe trouvant fort incommodé, envoya ſon fils Dom Frederic de Toledé pour reprendre les Villes de Gueldres & de Hollande, qui s'eſtoient ſoulevées contre lui. Ce Dom Frederic d'abord voulut faire un exemple de Malines, qui avoit ouvert ſes portes au Prince d'Orange, car il ne ſe contenta pas de ſaccager pluſieurs jours cette grande Ville: mais il permit à ſes Soldats d'y exercer des cruautés, & d'y commettre toutes ſortes de violences, juſqu'à violer les Femmes, ſans excepter les Religieuſes. Enſuite il marcha contre le Marquis de Bergues: & l'ayant mis en fuite, il s'empara de tout ce qu'il avoit occupé, entre autres de la Ville de Zutphen, qu'il fit piller inhumainement par ſon Armée. Enfin il reprit Naerden, qu'il détruifit totalement, faiſant perir enſemble les innocens & les coupables, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, & contre la parole que Julien Romero Dom Frederic de Toledo ſaccage Malines, Zutphen & Narden.
Colonel

Colonel Espagnol avoit donnée aux Bourgeois, qu'ils auroient la vie sauve, brûlant les maisons, razant les murailles, laissant les corps morts dans les rues trois semaines sans les enterrer; Excès qui passa dans l'esprit des plus cruels plutôt pour un crime effroyable que pour une juste punition de leur revolte: & qui fit résoudre ceux de Harlem à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ayant affaire à un Vainqueur impitoyable.

L'Imprimerie a eu son commencement à Harlem.

Les Historiens Hollandois remarquent que c'est dans cette Ville de Harlem, que l'Art de l'Imprimerie a eu son commencement l'an 1440. par Laurens le Costre, & Thomas Pieterfen son gendre, mais leur Facteur Jean Faustus les trahissant, emporta les Caractères à Amsterdam, puis à Cologne, & de là à Mayence, où il s'arresta, & où Jean Guttenberg Gentil-homme Allemand, qu'on fait communement l'Autheur de l'Imprimerie, l'augmenta & l'enrichit de beaucoup.

Siège de Harlem long & sanglant.

Wilbald Riperda Gentil-homme Frison commandoit dans la Ville de Harlem: & Dom Frederic disoit qu'il ne vouloit point d'aures clefs pour y entrer, que son Canon. Cependant ce Siège fut fort difficile fort sanglant & fort long, ayant duré depuis le Mois de Decembre 1572. jusques en Juillet 1573. Les Espagnols y perdirent plus de quatre mil hommes, entre autres le Sieur Cressonnier, grand

grand Maître d'Artillerie , & Barthelemy Campi de Pefaro excellent Ingenieur.

Ceux de Harlem souffrirent une faim extrême, jusques-là qu'une petite Fille de trois ans, enterrée il y avoit quelques jours, fut déterrée par son Pere & par sa Mere, pour soutenir leur malheureuse vie. Pendant le Siège, Dom Frederic ennuyé de sa longueur, & desesperant du succès, parloit de s'en retourner en Brabant : mais le Duc d'Albe son Pere blâmant son impatience, lui manda que s'il avoit resolu de lever le Siège, il iroit tout malade qu'il étoit, pour le continuer : & que si l'excès de sa maladie l'en empêchoit, il feroit venir d'Espagne sa Mere, pour tenir la place de son Fils, reproche qui fit résoudre Dom Frederic à demeurer.

Dans la chaleur de ce Siège, les Espagnols ayant jetté dans la Ville le tête d'un homme, avec cette Inscription. *La tête de Philippes Konings, c'est-à-dire, le Roi venant pour delivrer Harlem avec un secours de deux mil hommes.* Et puis une autre tête avec cette autre Inscription, *La tête d'Antoine le Peintre, qui livra aux François la Ville de Mons,* ceux de Harlem firent tuer onze prisonniers Espagnols, enfermerent leurs têtes dans un tonneau, qu'il roulerent de nuit aux Ennemis, avec cette Inscription, *Les habitans de Harlem payent au Duc d'Albe dix têtes, afin qu'il ne leur fasse plus la guerre pour le paiement du*
dixième

Les habitants de Harlem payent le dixième denier au Duc d'Albe avec dix têtes

d'Espa-
gnols.

dixième denier, qu'ils n'ont pas encor payé, & pour l'interêt, ils lui en donnent une onzième.

Comme ils espéroient en temps-là que le Siege se leveroit, ils se laisserent aller à des moqueries qui tenoient de l'impiété; habitant des fantômes en Prêtres, en Moines, en Cardinaux, & en Papes: & puis les précipitoient du haut de leurs murailles, après les avoir percés de cent coups.

Enfin, la Ville étant réduite à la dernière extrémité par une famine sans exemple, qui avoit emporté plus de treize mille personnes, toute esperance de secours étant perdue, ceux qu'on y avoit voulu introduire sous le Comte de la Mark & le Baron de Battembourg, ayant esté deffaits, la Place fut forcée de se rendre à discretion par la clameur des femmes & des enfans, car les hommes avoient resolu de sortir en corps, & de se faire un passage honorable par leur épée au travers des Ennemis.

Enfin Har-
lem fut
pris, & les
Espagnols,
y noye-
rent &
pendirent
plus de
deux mille
personnes.

Les Espagnols taxerent la Ville, pour en empêcher la destruction, à une grande somme d'argent, & firent pendre & noyer pendant quelques jours plus de deux mille personnes, entre autres tous les Ministres, les Principaux de la Ville, & les Chefs des Troupes. Quant à Wibald Riperda Gouverneur, & Lancelot Bâtard de Brederode, ils eurent la tête tranchée.

Ces cruautés pratiquées à Harlem, nuisi-
rent

rent aux Espagnols au lieu de leur servir, les Peuples s'estant résolus de souffrir plutôt les dernières misères, que de se soumettre à une domination si cruelle & si tyrannique. Ainsi la petite Ville d'Alkmar soutint genereusement leurs efforts, & le Prince d'Orange surprit Gertrudenberg, qui lui appartenoit en propre, & qui couvroit la Ville de Dordrecht.

Alkmar est assié-
gé in-
utilement.

En ce temps Maximilian de Henin, Comte de Bossut, Capitaine fort renommé & fort estimé du Duc d'Albe, à qui le Gouvernement de Hollande avoit été donné, fut pris sur la Mer de Zudersée, qui est celle d'Amsterdam, & sa Flotte deffaite par celle du Prince d'Orange; On prit aussi son grand Vaisseau, qu'il avoit nommé l'Inquisition, pour reprocher aux Confederés la principale cause de leur revolte. Ce Comte fut mené à Horn, où il fut quatre ans prisonnier, jusqu'à la pacification de Gand; Et comme les Espagnols eurent pris à la Haye Philppes de Marnix Seigneur de sainte Aldegonde, principal Ministre du Prince d'Orange, ce Prince jura & assura les Espagnols, qu'il traitteroit le Comte de Bossut de la même manière qu'ils traitteroient sainte Aldegonde.

Le Comte de Bossut pris sur la Mer, par les Lieutenans du Prince d'Orange.

Sainte Aldegonde pris par les Espagnols.

Ce Comte fut traité fort humainement en sa prison, sur quoi on ne peut assez louer le naturel benin & clement du Prince d'Orange; car le Comte de Bossut un peu auparavant,

Grande
douceur du
Prince
d'Orange.

vant, avoit corrompu un Bourguemestre de Delft, intime du Prince, pour le trahir & le faire tomber entre ses mains, estant à la promenade hors de la Ville : mais cette conjuration fut découverte par une lettre interceptée du Comte au Bourguemestre.

Le Duc
d'Albe rap-
pellé en
Espagne.

En ce temps-là, le Duc d'Albe & son Fils furent rappelés en Espagne, le Roi Philippes ayant reconnu trop tard, que leurs cruautés opiniâtroient les Peuples dans la rebellion.

Louïs de
Requesens
succede au
Duc.

Louïs de Requesens, grand Commandeur de l'Ordre de St. Jacques en Castille, Gouverneur de Milan, qui avoit fort contribué à remporter sur les Turcs la fameuse Victoire de Lepante, fut Successeur du Duc d'Albe au Gouvernement des Pays-Bas. Ce Duc en partant se vantoit qu'en six ans de Gouvernement, il avoit fait mourir plus de dix-huit mille personnes par la main du bourreau ; & cependant le cruel Vargas, qui s'en retourna en Espagne avec le Duc, écrivoit en partant, que les Pays-Bas étoient perdus pour le Roi par un excès de douceur & de miséricorde.

Middel-
bourg, se
rend aux
Etats après
un long
Siège.

L'an 1574. la Ville de Middelbourg Capitale de Zélande, fort long-temps deffendue par le célèbre Capitaine Christophle de Mondragon, après avoir enduré une grande famine, & après la deffaite des Flottes Espagnoles, qui tenterent vainement de la secourir, fut rejointe au reste de la Province. Ce

Siège

Siège dura deux ans, & les Espagnols dépen-
ferent en divers armemens plus de sept mil-
lions pour tâcher à sauver la place.

Le Prince d'Orange si heureux sur la Deffaite &
Mer, étoit toujours malheureux sur la Ter- mort des
re; car la quatrième Armée que le Comte Comtes
Ludovic de Nassau son frere lui amenoit Ludovic &
d'Allemagne, pour lui aider à chasser les Es- Henri de
pagnols du reste de la Hollande, fut deffait Nassau par
près de Nimegue par Sancio d'Avilla, Chef d'Avila,
de guerre expérimenté, qui de simple Soldat près de
étoit parvenu par tous les degrés de la gu- Nimegue.
erre, à un grand Commandement. Les Alle-
mans du Comte Ludovic s'étant amusés à
leur ordinaire à se mutiner, & à lui deman-
der de l'argent, au lieu de songer à deffen-
dre leur vie, & celle de leur Cénéral: Dans
ce Combat moururent le Comte Ludovic de
Nassau, son frere le Comte Henri, & Chri-
stophle Comte Palatin, & d'Avila se vit maî-
tre du Champ de bataille, de seize pieces de
Canon, & de tout le bagage de l'Armée en-
nemie: ce qui arriva au commencement du
Gouvernement du Commandeur de Re-
quesens. Cette perte affligea sensiblement le
Prince d'Orange, tant il aimoit tendrement
ses Freres, mais ne rabbatit rien de sa con-
stance.

L'an 1575. les Espagnols enflés de la def- Leiden af-
faite & de la mort des freres du Prince d'O- siégé par
range, assiegerent la Ville de Leiden, qui les Espa-
gnols.
D après

après une famine longue, & sans exemple, fut sauvée miraculeusement par les Dignes qu'on rompit, qui noyèrent beaucoup d'Espagnols; & par le secours qui fut introduit dans la Ville, par un nombre infini de Batteaux qui flottoient sur les terres submergées.

Quand le Prince representa aux Etats le dommage qu'apporteroit la rupture des Dignes, ils lui répondirent que pays gâté valloit mieux que pays perdu.

Particularités de la levée du Siège de Leiden.

Mais par ce que ce Siège à été fort memorable, il faut dire sommairement qu'on avoit fait faire deux cens batteaux, à fonds plat, à dix, douze, quatorze, seize, & dix-huit rames, dont les plus grands avoient deux pièces de canon au devant, & deux aux côtés; On fit venir huit cens Matelots de Zélande, qui avoient des écriteaux sur leurs chapeaux, où il y avoit, *Plûtôt servir le Turc que le Pape & l'Espagnol*; leur reprochant l'Inquisition & la violence dont ils usoient sur les corps & sur les consciences. Cette Flotte étoit conduite

Un Matelot Zélandois mange le cœur d'un Espagnol tout crud.

par l'Admiral Louïs Boifot. Un de ce Matelots ayant arraché le cœur d'un Espagnol, le dévora publiquement tout sanglant & tout crud, tant l'averfion & la passion des gens de ce pays là est violente. Il y avoit sept semaines qu'il n'y avoit plus de pain dans la Ville, & que chaque personne n'avoit par jour que demie livre de chair de vache ou de cheval; Mais ce qui fut heureux pour les Affiégés, le jour

jour de la retraite des Espagnols, il tomba vingt six toises des murailles de la Ville, & il survint un vent de Nort qui déseicha la plus grande partie de l'eau, ce qui les auroit mis au pouvoir de leurs Ennemis, s'ils avoient seulement retardé d'un jour à se retirer. Cela a quelque rapport à ce qui arriva à la Rochelle, où un peu après sa reddition, la tempête emporta une grande partie de la Digue.

Pendant ce Siège, on fit de la Monnoye de papier, avec cette Inscription, *Hac libertatis Imago*. On en avoit fait d'étain à Alkmar, & on en rendit pour cinq mille cinq cents rixdalers.

Avant la delivrance de la Ville de Leiden, Ferdinand de la Noy, nouveau Gouverneur de Hollande, & le Sieur de Liques Gouverneur de Harlem, ayant sollicité ceux de Leiden de se rendre, les flattans d'un bon & favorable traitement, ils leur répondirent par ce seul Vers Latin.

*Fistula dulce canit volucrem cum decipit
auceps.*

C'est-à-dire, que l'Oyseleur chante doucement avec son sifflet, quand il veut attraper l'oiseau. Et ne cessant de les solliciter par lettres de se rendre, ils leur répondirent enfin, qu'ils se deffendroient jusqu'à la dernière extrémité: & que quand ils auroient tout consumé, & qu'ils auroient mangé leur bras gauche, il leur resteroit encor le droit, pour

Grande
constance
de ceux de
Leiden à se
deffendre.

tâcher de se garantir de la tyrannie des Espagnols, & qu'ils se souvenoient des cruautés faites à Malines, à Zutphen, à Narden, & à Harlem.

Pigeons
apportent
des lettres
au Prince.

Etablis-
sement de
l'Universi-
té de Lei-
den.

Le Prince
d'Orange
épouse en
3. Nopce
Charlotte
de Bour-
bon.

Le Prince d'Orange après cette delivrance, fut reçu comme un Dieu dans la Ville de Leiden; il fit garder & embaumer les pigeons en la Maison de Ville, en signe de reconnoissance perpetuelle, parce qu'ils avoient été les messagers volans qui avoient porté des lettres des Affiegés au Prince, & les reponses. Ce fut alors qu'il établit l'Université de Leiden, à laquelle il assigna des revenus annuels, & de grands Privileges.

L'année d'auparavant, le Prince d'Orange étant veuf de sa seconde Femme Anne de Saxe, épousa Charlotte de Bourbon fille de Louis Duc de Montpensier, qui s'étoit retirée à la Cour de Frederic troisieme Electeur Palatin. Le Mariage se fit à la Brille, où elle fut amenée de Heidelberg par le Seigneur de Sainte Aldegonde; Elle avoit été Religieuse & Abbesse de Jouarre; Le Pere grand Catholique, avoit redemandé sa Fille à cet Electeur, vers lequel fut envoyé Monsieur le President de Thou, & puis Monsieur d'Aumont.

L'Electeur offrit de la renvoyer au Roi, pourvû qu'on ne la forçât point dans sa Religion: mais Monsieur de Montpensier aimant mieux la laisser vivre éloignée de lui, que

que de la voir à ses yeux professer une Religion qui lui étoit si à contre-cœur, consentit enfin au Mariage, & la donna.

Après le Siège de Leiden, on traita inutilement de la Paix à Breda, les Etats de Hollande & de Zélande ayant demandé la sortie des Espagnols hors des Pays-Bas, la tenue des Etats généraux, & la liberté & l'exercice de leur Religion; Le Commandeur au contraire offrant seulement de faire retirer les Espagnols, l'Amnistie de toutes les choses qui s'étoient passées, & le rétablissement de tous les Privileges: mais il gâta tout en ajoutant que le Roi ne pouvoit souffrir dans ses Etats que la seule Religion Catholique.

On traite inutilement de la Paix à Breda.

Ce Traité de Paix étant rompu, les Etats firent faire de la Monnoye, où d'un côté il y avoit le Lion de Hollande, tenant un épée nue avec ce mot, *Securius bellum pace dubia*: la guerre vaut mieux qu'une Paix douteuse.

En ce temps-là, le Commandeur de Requesens s'empara de Ziriczée en Zélande, par la valeur incomparable de Christophle de Mondragon, qui passa plusieurs lieues de Mer à gué à l'étonnement de tout le monde, & au très-grand peril de ses Troupes. Mais ce Commandeur étant mort un peu après, les Soldats Espagnols & Allemans s'étant mutinés faute de payement, se mirent à tout ravager. Ils saccagerent Mastric, & Anvers même, où la perte fut estimée vingt quatre mil.

Christophle de Mondragon prend Ziriczée.

Les Soldats Espagnols se

mutinent
& facca-
gent An-
vers.

millions, tant en argent, qu'en meubles, & en destruction d'édifices. Le pillage de cette puissante Ville qui dura plusieurs jours fut appelé la furie des Espagnols, dont plusieurs se firent des gardes d'épées, & des corcelets d'or pur, mais les Orfevres d'Anvers y mêlerent du cuivre.

Les Espagnols firent prisonniers dans Anvers le Comte d'Egmont, le Seigneur de Goignie & le Baron de Capres. Ce dernier voulant saluer bien bas Hyeronimo Rhoda Chef des Mutinés, qui étoit assis dans une chaire à bras à l'entrée de la Citadelle, reçût dans le ventre un coup de pied de cet insolent Espagnol, en lui disant par moquerie, qu'il n'avoit que faire de sa réverence.

Ces Troupes Espagnoles & Allemandes après le sac d'Anvers, vivant avec une licence & une barbarie insupportable, les Provinces qui étoient demeurées sous l'obeissance du Roi Philippes, appellerent le Prince d'Orange à leur secours, étant exposées au brigandage de ces mutins, & declarerent les Espagnols ennemis du Roi & du Pays.

Ce fut alors que toutes les Provinces des Pays-Bas, à l'exception de Luxembourg qui en est détaché, s'allierent pour leur commune deffense, & firent ce fameux Traitté de Paix à Gand l'an quinze cens septante six contenant vingt-cinq Articles. Les principaux étoient.

Paix de
Gand l'an
1576.

Qu'il

Qu'il y auroit Amnistie du passé.

Que les choses demeureroient par tout en l'état qu'elles étoient pour lors.

Qu'on juroit & promettoit de s'entr'aider à delivrer le Pais de la servitude des Espagnols & des autres Etrangers.

Que tous les Placards & Condamnations au sujet des Troubles passés & de la Religion, seroient suspendus jusqu'à la tenuë des Etats Généraux.

Que tous les Prisonniers, sur tout le Comte de Bossut, seroient relâchés.

Que les Colomnes, Trophées, & Statuës, avec leurs Inscriptions, élevées superbement par le Duc d'Albe, seroient abbatuës, particulièrement celle qu'il s'étoit fait ériger dans le Château d'Anvers, & la Pyramide qu'il avoit fait mettre dans la Place, où avoit été l'Hôtel de Culembourg, qu'il avoit fait razer, parce que la Noblesse s'y étoit assemblée pour dresser la Requête contre l'Inquisition.

Ce fut alors qu'on crût les Pays-Bas entièrement perdus pour l'Espagne, qui pour céder au temps, fut forcée d'approuver cette Paix.

En consequence de ce Traité, les Châteaux de Gand, de Valenciennes, de Cambrai, d'Utrecht, & de Groningue furent démolis; toute la Frise se déclara pour les Etats, & Gaspard de Roble, qui avoit épousé l'heritiere de Billy & de Malepert Gouverneur de la

Tous les Châteaux des Pays-Bas sont démolis.

Gaspard de Roble
Sieur de Billy, Gouverneur de Frise, fait prisonnier par les Etats à Groningue.

Province, fut mis prisonnier dans la Maison de Ville de Groningue avec les fers aux pieds.

Ce Gaspard homme de main & de conseil, étoit fils de la Nourrice du Roi Philippes second, natif de Roble en Portugal. Il fut avancé & employé par Marguerite Duchesse de Parme, & de son temps il étoit Gouverneur de Philippeville. Il ne sortit de prison qu'en vertu de l'Edit perpetuel, qui se fit sous le Gouvernement de Dom Juan d'Autriche.

Christophle Vasqués, qui s'étoit caché dans le Cloître des Cordeliers, tondu & déguisé en Moine, fut aussi pris & mené en cet habit dans la grande Place de Groningue, le peuple criant par moquerie qu'ils avoient un nouvel Eveque Fauteur de l'Inquisition.

Les Flamands enclins à la moquerie.

Sur quoi il faut remarquer ici, que les peuples des Pais-Bas sont fort enclins à se railler de leurs Ennemis, quand il leur arrive la moindre prosperité, comme ils le firent après la prise de Lewarde dans le même Pais de Frise: car les Etats l'ayant surprise, on fit venir tous les Prêtres & tous les Moines dans la grande Place, où les Troupes étant en Bataille, on les mit par ordre entre les rangs des Soldats puis après le peuple avec des moqueries incroyables, les conduisit en cet ordre au son des Fifres & des Tambours, bien loin hors de la Ville, où ils les laisserent sans leur faire autre mal que de s'être long-temps moqué d'eux.

Ils avoient déjà fait paroître cette inclination

tion à la moquerie, après la surprise de la Brille, par le Tableau dont j'ay parlé ci-dessus, où le Comte de la Mark mettoit des lunettes sur le nez au Duc d'Albe: & à Harlem, où les Habitans croyant que Dom Frederic de Tolède en levoit le Siège, firent des Processions de Phantômes vêtus en Prêtres, en Moines, & en Cardinaux, tenant des figures du St. Sacrement, qu'ils précipitoient du haut en bas de leurs murailles.

J'ay moi-même remarqué à l'âge de douze ans, le penchant de cette Nation à la moquerie. Mon Pere qui étoit Ambassadeur en Hollande, nous avoit mis l'an 1622. en pension à Leiden, chez le Docteur Jan Gerard Vossius Alleman, natif de Heidelberg, qui a composé un grand nombre de beaux Ouvrages, mon frere aîné & moi, avec un troisième frere nommé Daniel, qui fut tué à la Bataille de Nortlingue l'an 1645. & qui avoit un si grand genie pour les Mathematiques, qu'il étoit pour égaller un jour la reputation des Galilées, & des Archimedes, si la mort ne l'eût point emporté à la fleur de son âge. Cette année 1622. le Prince d'Orange Maurice, ayant contraint le Marquis Ambroise Spinola de lever le Siège de Bergopsum, aidé du Comte Ernest de Mansfeld, & du Duc Christian de Brunswic. Les Villes des Pays-Bas se laisserent transporter à des excès de joye qui ne se peuvent bien repre-

senter ; Entr'autres celle de Leiden mêla là moquerie aux réjouissances publiques. Mr. Vossius avoit sa maison devant la place de l'Eglise nommée *Hoguelanskerk*, où il se fit un feu des plus magnifiques. Sur le haut du Bucher il y avoit un grand roüet à filler, qu'on appelle *Spinwiel* en Hollandois, & autour des écriteaux, où étoit écrit le nom de Spinola General des Armées d'Espagne. Sur la corde du roüet, il y avoit d'autres écriteaux, sur lesquels étoit le nom de Consalve de Cordoue l'un des principaux Chefs de l'Armée Espagnole. Sur ce roüet, il y avoit une grosse quenouïlle droite chargée de filasse, nommée en Flamand *Vlas*, avec un écriteau où étoit le nom de Dom Louis de Velasco General de la Cavalerie. Après, on mit le feu à tout cela, & le peuple transporté de joye s'imaginoit avoir mis ces Généraux en cendres, pour avoir brûlé leurs noms. Cela tenoit des Rebus de Picardie, & dès lors me fit connoître le naturel railleur de ces gens là.

Deffense
du Sieur
van Beu-
ningue.

En consequence de l'inclination à la moquerie de cette Nation, on a publié avec quelque vrai-semblance ces années dernieres, que le Sr. van Beuningue, qui signifie le Sr. du Boudin en François, s'étoit fait graver dans une Médaille, arrêtant le Soleil comme un second Josué, pour dire qu'il avoit borné, & avoit été le *Jupiter Stator* des Conquêtes du Roi, qui a pris le Soleil pour le corps

corps de sa dévise ; Mais des personnes tres-
bien informées m'ont assuré qu'on lui a prê-
té cette charité, pour le rendre odieux &
ceux de sa Nation à la Cour, & que cette
Médaille n'a jamais été vueë, & n'a jamais
subsisté que dans l'imagination de ceux qui
l'ont inventée.

Il est bien vrai, que les Etats des Provin-
ces-unies après la Paix d'Aix-la-Chapelle,
dont ils s'attribuoient tout l'honneur, enflés
de gloire pour un Traitté qu'ils estimoient
leur être avantageux, firent faire des Médail-
les avec une Inscription magnifique, que
leurs envieux & leurs ennemis nommerent
Superbe, où l'on m'a assuré qu'étoient ces
paroles.

*Affertis Legibus, & Sacris,
Defensis exteris Regibus,
Vindicata per orbem Christianum
Marium libertate.*

*Egregia Pace virtute Armorum paria
Batavia. P.*

En voici le sens en faveur des Dames.

Ayant assuré les Loix & la Religion,
Et deffendu les Rois Alliés;

Ayant établi la seureté de la navigation
dans les Mers du Monde Chrétien, &
fait une Paix glorieuse par la vertu des
Armes.

Les Etats Generaux des Pays-Bas, en
memoire perpetuelle.

Sur-

Mr. le premier
Président de
Lamoignon.

Surquoi un des plus grands & plus célèbres Hommes de France en science & en vertu, m'a dit que les Romains, après avoir razé Numance & détruit Cartage rivale de leur Empire, n'eussent pû parler en des termes plus altiers de leurs Victoires.

A la fin de l'an 1671. les Etats Generaux voyant que ces Médailles leur attiroient l'envie & la haine des puissans Souverains, les firent supprimer tant qu'ils pûrent, en ayant fait rompre les coins & les moules: de sorte qu'il n'en est resté que fort peu entre les mains des Curieux.

Ces Médailles superbes, avec les railleries continuelles & insolentes du Gazettier d'Amsterdam, qui se licentioit jusqu'à se moquer ouvertement de tout, sans épargner les Têtes Couronnées qu'on doit toujours respecter, n'ont pas été un des moindres motifs de la dernière Guerre, & elles ont donné plus facilement croyance à cette Médaille imaginaire, attribuée au Sieur Van Beuningue, dont les discours pleins de vent, & qui passoient la hardiesse, faisoient croire toutes ce que l'on pouvoit dire de lui.

Sur ce sujet on peut dire avec raison, que ceux là sont bien sages, qui ne s'enflent point dans leur bonne fortune car elle se change souvent en mauvaise, par la vicissitude ordinaire des choses du Monde, qui ne souffre rien de permanent; aussi la moderation fait plain-

plaindre les malheureux, au lieu qu'on se réjouit de l'infortune des insolens. Philippes de Commynes, sur ce que le Duc Charles de Bourgnogne ayant été deffait par les Suisses, envoya à Lyon rechercher d'amitié le Roi Louïs onzième, qu'il méprisoit auparavant, lui ayant dépêché pour cet effet le Seigneur de Contai son favori, avec d'humbles & de gracieuses paroles contre sa coûtume, ce sont ses termes; dit que si un Prince prenoit son conseil, il se comporteroit avec tant de moderation dans la prosperité, qu'il ne seroit pas forcé de changer de langage dans l'adversité; il ajoute que le Seigneur de Contay allant par la Ville de Lion, eût ce déplaisir d'entendre chanter des chansons à la gloire des Suisses victorieux, & à la honte de son Maître qu'ils avoient vaincu. Mais la plupart des Princes & des Ministres déploient ordinairement toutes leurs voiles au vent de la fortune favorable, sans songer aux vents contraires, qui souvent leur font faire naufrage.

Mais à propos du Sieur Van Beuningue, ou du Boudin en François, on peut faire une remarque, qu'au commencement de cette Guerre, les principaux Officiers & Ministres de Hollande avoient de plaisans noms. Leur grand Negociateur étoit le Sieur du Boudin; Leur Maréchal de Camp le Sieur Wurst, mort depuis peu à Hambourg, (il étoit

Plaisans
noms de
plusieurs

Officiers
Hollan-
dois

étoit de Holstein, de mediocre naissance, & s'étoit mis en reputation, pour avoir deffendu long-temps Cracovie pour les Suedois contre les Imperiaux) & Wurft en Flamand signifie Andouille. Leur autre Général qui deffendit Groningue, & qui reprit Grave, étoient le Sieur de Rabenhaupt, qui signifie tête de Corbeau, & un de leurs Colonels étoit le Colonel Pain & Vin, qui eût la tête tranchée.

Etranges
noms des
Officiers
Suedois.

On a aussi remarqué qu'il y a eu des Ministres en Suede, & de Commandans qui avoient d'étranges noms. Oxenstiern signifie front de Bœuf. Entre leurs plus renommés Colonels, il y en avoit un qui s'appelloit Deuffel, c'est-à-dire le Diable, & qui fut tué à la premiere Bataille de Leipfig, & un autre Schlang, qui veut dire, Serpent & le Colonel Wolf, qui a si bien deffendu Stettein, signifie le Loup.

Je ne crois pas être desagreable au Lecteur par ces desgressions, qui divertissent & deussent l'esprit fatigué, du récit d'une même nature, ce qu'Herodote & d'autres ont heureusement pratiqué.

Dom Juan
d'Aûtriche,
successeur
de Reque-
sens, arrive
au Pays-
Bas.

Mais retournons à nôtre principal sujet, c'est-à-dire aux affaires des Pays-Bas. Dom Juan d'Aûtriche, fils naturel de l'Empereur Charle-quint, renommé par la Victoire de Lepante, succeda au Commandeur de Requesens dans le Gouvernement des Pays-Bas,

Bas,

Bas, & arriva dans le Luxembourg le jour du sac de la Ville d'Anvers, ayant passé *incognito* par la France, il fut à Paris comme suivant Octavio de Gonzague, & vit manger le Roi Henri troisiéme, & là il apprit l'état des Bays-Bas, de Dom Diego de Zuniga Ambassadeur d'Espagne.

Dom Juan d'Aûtriche méprisoit les Flamands, qu'il croyoit faciles à tromper, ayant même opinon d'eux que le Duc d'Albe, qui disoit ordinairement qu'il étoufferoit les Hollandois dans leur beurre. Mais ces gens, qu'il tenoit pour grossiers, ayant plus de solide que de brillant, reconnurent aussi tôt qu'il les vouloit tromper par ses paroles & par ses honnêtetés affectées.

Il étoit alors âgé d'environ trente ans, il avoit les pensées hautes & ambitieuses. Il se mit d'abord dans l'esprit d'être Roi de Tunis par le moyen du Pape : à quoi le Roi Philippes ne voulut point entendre. Depuis ayant été fait Gouverneur des Pays-Bas, il se mit en tête de dépouiller Elizabeth Reine d'Angleterre, & de delivrer Marie Stüard Reine d'Ecosse, qu'il pretendoit épouser, par la faveur de Messieurs de Guise ses Parens, qui le portoient à cela pour leur intérêt particulier. Ces desseins vastes donnerent bien de la jalousie au Roi Philippes car il apprehendoit avec raison, qu'un Prince belliqueux,

Portrait
de Dom
Juan d'Aû-
triche. :

Grande ja-
lousie du
Roi Phi-
lippes se-

cond con-
tre Dom
Juan d'Au-
triche &
ses raisons.

queux, qui s'étoit aquis beaucoup de reputa-
tion dans l'Europe, par le gain de la Bataille
de Lepante contre les Turcs, devenu plus
puissant, se laissant aller au torrent de l'am-
bition qui le possédoit, & au naturel des hom-
mes, avide de regner, n'entreprit un jour de
se rendre Maître de ses Etats au préjudice de
ses Enfants. Ces pensées l'épouventoit be-
aucoup, se remettant dans l'esprit l'ancien
exemple de Jugurta, qui bien que bâtard,
s'empara du Royaume de Massinisse, par la
destruction des heritiers legitimes, & cet au-
tre exemple plus recent arrivé dans sa Mai-
son, où Henri le bâtard son Prédecesseur,
avoit dépossédé, & même tué Dom Pedre
le cruel, vrai Roi de Castille. Le Roi, qui
pour se delivrer de semblables craintes, n'a-
voit pas épargné son propre fils Dom Carlos,
n'avoit garde de souffrir plus long-temps les
justes ombrages que lui donnoit son Frere
bâtard. Il resolut donc de mettre son esprit
en repos de ce côté là; Et comme Jean Esco-
vedo, Secrétaire de Dom Juan, étoit accusé
d'inspirer à son Maître ces pensées ambitieu-
ses, ayant été dépêché des Pays-bas en Es-
pagne pour des affaires de consequence, le
Roi Philippes le fit tuër secretement par An-
tonio Perés Secrétaire d'Etat, lors son Fa-
vori, & cette mort fit croire à tout le mon-
de, que celle de Dom Juan, qui arriva in-
continent après, avoit été avancée.

Juan Esco-
vedo Se-
cretaire de
Dom Juan
assassiné en
Espagne.

Aussi-

Aussi-tôt que D. Juan d'Autriche fut arrivé aux Pays-Bas, favorisant trop les Espagnols, déclarés ennemis publics, il se brouilla avec les Etats, qui armerent contre lui par l'avis du Prince d'Orange. Il les exhortoit sans cesse de ne se point laisser atrapper par de fausses espérances que donnoit Dom Juan de la part du Roi, leur remontrant que les Princes irrités dissimuloient bien quelque temps, mais qu'ils n'oublioient jamais les injures reçues que quand le moyen de s'en venger leur manquoit, & qu'ils n'épargnoient ni paroles ni promesses pour déguiser leur ressentiment, leur alléguant cette maxime des Empereurs Romains, que ceux qui déplaisent au Prince doivent être contés parmi les morts.

Les Etats
arment
contre
Dom Juan,
par l'avis
du Prince
d'Orange.

Enfin l'Edit perpétuel se fit le 17 Fevrier 1577. entre les Etats d'un côté, & Dom Juan au nom du Roi de l'autre, par la médiation de l'Empereur Rodolphe, & du Duc de Cleves & de Juliers. Par cet Edit. il y avoit Amnistie de toutes choses : On ratifioit le Traitté de Gand : On consentoit à la tenue des Etats Généraux ; La sortie des Espagnols & des Allemands hors des Provinces fut arrêtée, & qu'ils laisseroient dans les Places qu'ils tenoient, les vivres, les munitions, & l'artillerie. On promet de châtier les Soldats coupables de tant de crimes, & de délivrer le Comte de Buren de sa Prison d'Espagne.

On s'ac-
corde avec
Dom Juan
par l'Edit
perpetuel,
fait l'an
1577.

E

Mais

Mais le Prince d'Orange & les Etats de Hollande & de Zélande, firent une protestation contre cet Edit; soutenant que beaucoup de choses, particulièrement celles qui regardoient la Religion, n'avoient pas été assez bien expliquées.

Le Duc
d'Arscot,
fait Gouverneur du
Château
d'Anvers
& son Ser-
ment.

En conséquence de cet Edit perpétuel, les Espagnols sortirent du Château d'Anvers, où fut mis Gouverneur Philippes de Croüy Duc d'Arscot, qui jura publiquement tête nue, entre les mains de Jean Escovedo, qu'il garderoit le Château d'Anvers pour le Roi Philippes son Seigneur: & qu'il ne le livreroit qu'à sa personne, ou à ses successeurs, & non à d'autres, sinon par exprés commandement; sur quoi Escovedo dit, si vous faites ce que vous promettez, Dieu vous aidera, sinon que le Diable vous emporte en corps & en ame: & tous les Assistans crierent, *Amen*.

En vertu de ce même Edit tous les Prisonniers furent rendus de part & d'autre: le Comte d'Egmont, le Sieur de Goignie, le Sieur de Câpres & autres détenus par les Espagnols; Et Gaspard de Robles Sieur de Billy, & autres par les Etats.

Dom Juan
reçu dans
Bruxelles
comme
Gouverneur General
des
Pays-Bas.

Aussi-tôt Dom Juan d'Autriche fut reçu dans Bruxelles comme Gouverneur General des Pays-Bas, avec une grande pompe, mais voulant incontinent opprimer les Provinces, suivant les ordres secrets de la Cour d'Espagne, qui furent manifestés par plusieurs lettres

tres interceptées, que Dom Juan & son Secrétaire Escovedo écrivoient en chiffre au Roi Philippes & à ses Ministres, & qui furent déchiffrées par Philippes de Marnix Seigneur de sainte Aldegonde, on resolut de s'opposer par armes à ses desseins pernicioeux.

Pour lors Dom Juan sous pretexte qu'on avoit voulu attenter à sa personne, se retira de Bruxelles; & après avoir reçu dans la Ville de Namur la Reine de Navarre qui alloit aux eaux de Spa, il se saisit subtilement du Château de Namur, puis de Charlemont, & se prépara à la Guerre, rassemblant les Troupes Espagnoles & Allemandes, & appelant le jour de la prise de Namur le premier jour de son Gouvernement, comme le Roi Henri troisième appella depuis le jour de la mort de Mr. de Guise, le premier jour de son Regne.

Les Etats armerent de leur côté, firent démolir le Château d'Anvers, & se joignirent au Prince d'Orange; Mais comme les Etats Généraux des Provinces assemblés à Bruxelles, lui demanderent l'exercice de la Religion Catholique en Hollande & en Zélande, il leur répondit, qu'il ne se pouvoit faire aucune nouveauté sur ce fait, sans l'avis des Etats de Hollande & de Zélande, dont cela dépendoit, seulement & absolument: maxime fondamentale de cet Etat-là, qui fut changée par des brigues, & par la violence des Armes, du temps de son fils le Prince

Dom Juan
se retire de
Bruxelles,
& surprend
Namur &
Charle-
mont.

Les Etats
Généraux
armés con-
tre Dom
Juan.
Les Etats
Généraux
deman-
dent au
Prince
d'Orange
l'exercice
de la Reli-
gion Ca-
tholique en
Hollande,

& sa réponse.

Maurice, ainsi que nous le dirons ci-après, quand nous parlerons de lui.

Le Prince d'Orange est convié par les Etats Généraux de venir à Bruxelles où il est reçu magnifiquement.

Le Prince fait Gouverneur du Brabant.

Grand contentement intérieur du Prince.

Le Prince d'Orange Guillaume étant venu à Breda, avec sa troisième Femme Charlotte de Bourbon, fut convié par les Etats Généraux de les venir consoler par sa présence. Pour cet effet la Bourgeoisie d'Anvers fut fort loin au devant de lui, & l'introduisit dans leur Ville, où les Etats Généraux lui députèrent les Abbés de Villiers & de Marolles, & les Barons de Fresin & de Câpres, pour le supplier de venir au plutôt à Bruxelles. Il y alla en bateau par le nouveau Canal, conduit par la Bourgeoisie d'Anvers marchant en bon ordre d'un côté de ce Canal, & de l'autre côté par les Bourgeois de Bruxelles tous armés, & la plupart d'armes dorées, qui étoient allés au devant de lui; Ainsi il fut reçu magnifiquement & en grand triomphe dans la Ville de Bruxelles, avec des acclamations incroyables de joye de tout le monde. Aussitôt il fut déclaré Gouverneur du Brabant, & fait Sur-Intendant des Finances des Provinces.

Sur quoi il faut remarquer ici, que si la vie de ce Prince a été traversée d'étranges revers, capables de faire succomber une ame moins forte que la sienne, il avoit aussi de temps en temps de grandes douceurs, & des matieres de joye qui chatouilleroient les plus stoïques & les plus insensibles, par les applaudissemens
&

& les bénédictions des peuples, dont il possé-
doit les cœurs & les volontés, au lieu qu'il y
a des Princes qui ne commandent qu'aux
seuls corps de leurs Sujets, sans avoir l'em-
pire agréable de leurs esprits, qui doit faire
la plus noble partie de leur domination.

Mais comme l'envie est la compagne or-
dinaire de la vertu, & que bien souvent une
trop grande réputation cause plus de mal
qu'une mauvaise; cette reception magnifi-
que du Prince d'Orange, jointe à l'auto-
rité que sa Naissance, son experience, & son
mérite lui donnoient dans les Etats & dans
l'esprit des peuples, lui attira bien-tôt
la jalousie de plusieurs grands Seigneurs &
Gentils-hommes qualifiés. Les principaux
étoient le Duc d'Arscot, fait depuis peu
Gouverneur de Flandres, le Marquis de
Havec son frere, le Comte de Lalain, &
son frere le Seigneur de Montigni, le Vi-
comte de Gand, le Comte d'Egmont, les
Sieurs de Champigni, de Rassinguem, &
ces jaloux envoyerent secrettement offrir le
Gouvernement des Pays-Bas à l'Archiduc
Mathias frere de l'Empereur Rodolphe, par
le Sieur de Malstede, qu'ils lui dépêche-
rent, & il fit une telle dilligence, & pressa
tellement l'Archiduc de partir, qu'il fut plû-
tôt arrivé de Vienne à Cologne, qu'on n'eût
appris qu'on l'avoit envoyé querir.

Le Duc
d'Arscot,
& autres
jaloux,
mandent
l'Archiduc
Mathias
pour rui-
ner le
Prince
d'Orange.

Ces Messieurs s'étoient imaginés qu'ils au-

roient la force du Gouvernement sous cet Archiduc, qui les regarderoit comme les Autheurs de son établissement, & qu'en même temps ils ruineroient l'Autorité du Prince d'Orange, lui donnant un Supérieur de cette qualité.

Mais le Prince d'Orange, dont l'esprit souple sçavoit fort bien obeir au temps, & tourner en remèdes les poisons qu'on lui préparoit, se plaignit modestement dans l'Assemblée des Etats Généraux, de ce qu'on avoit mandé l'Archiduc sans lui avoir communiqué une résolution si importante, rien ne se devant faire que par un commun consentement, sur tout en des affaires de cette conséquence ; mais il ne s'opposa aucunement à la reception ni à l'établissement de l'Archiduc. Ayant en suite régagné le Comte de Lalain, qui avoit le principal commandement de l'Armée des Etats, il fit si bien par son adresse & par ses soumissions, qu'il tira de son côté l'Archiduc Mathias, qui fut fait Gouverneur Général des Pays-Bas à certaines conditions, & le Prince d'Orange son Lieutenant Général, par la plus grande voix des Etats, à qui l'Archiduc, pour sa haute capacité, laissa la conduite de toutes choses. Ainsi le Prince d'Orange, par sa prudence & par sa bonne conduite, fit tomber sur ses Ennemis la tempête qu'ils avoient excitée pour le perdre ; car le Duc d'Arscot Chef de
cette

**L'Archiduc
est fait
Gouver-
neur des
Pays-Bas,
& le Prin-
ce d'Oran-
ge son
Lieute-
nant.**

Le Duc

cette Ligue contre le Prince, eut auffi-tôt le déplaisir de se voir arrêter Prisonnier dans Gand Capitale de son Gouvernement, par une Créature du Prince d'Orange le Sieur de Rihove, qui avoit alors la principale Autorité dans cette grande Ville; Et afin que la douleur du Duc d'Arscot fut plus sensible & plus grande, ses meilleurs amis, les Evêques de Brugges & d'Ypres, & les Sieurs de Rasinguem & de Seueguem, & quantité d'autres de sa dépendance, furent auffi arrêtés avec lui.

d'Arscot
Chef de la
ligue con-
tre le Prin-
ce, fait
Prisonnier
dans Gand.

D. Juan d'Aûtriche ayant été déclaré Ennemi du Pais par les Etats Généraux, le 7 Septembre 1577. fit revenir la Soldatesque Espagnole & Italienne, qui étoit sortie des Pays-Bas en consequence de l'Edit perpétuel, avec un grand nombre d'Allemands, sous Alexandre Farnese Duc de Parme, fils de Marguerite d'Aûtriche, ci-devant Gouvernante des Provinces, & avec ce renfort, deffit à Gemblours le dernier Janvier 1578. l'Armée des Etats, commandée par le Sieur de Goignie en l'absence du Comte de Lalain & des principaux Chefs, qui étoient à Bruxelles à des Noces, dont ils furent fort blâmés. Tout le Canon fut pris, avec trente Drapeaux, & quatre Cornettes. On fut bien-tôt consolé de cette perte, par la réduction de la célèbre Ville d'Amsterdam, qui se rendit aux Etats, & qui se rejoignit au Corps

Juan d'Aû-
triche de-
claré En-
nemi des
Pays-Bas.

Juan d'Aû-
triche def-
fait l'Ar-
mée des
Etats à
Gem-
blours.

Amster-
dam se
rend
aux Etats.

Corps de la Hollande le huitième de Fevrier suivant , c'est-à-dire huit jours après cette deffaite.

Dom Juan
attaque in-
utilement
le Comte
de Bossut
Général
des Etats.

D. Juan d'Aûtriche enflé du succès de Gemblours, esperant que cette Victoire lui en attireroit une autre , fut avec de grandes forces attaquer à Rimenant près de Malines, l'Armée des Etats, pour lors commandée par le Comte de Bossut, mais inutilement; car le Comte se trouva si bien retranché, que Dom Juan fut contraint de se retirer en confusion & avec perte, & l'on tint alors pour constant, que si le Comte de Bossut fût sorti de ses retranchemens, il eût entierement deffait Dom Juan, qui avoit un Crucifix dans ses Drappeaux, avec ce paroles; *En ce signe j'ay vaincu les Turcs & en ce signe je vaincrai les Hérétiques.*

Devise de
Juan d'Aû-
triche.

La Paix de
la Religion
dans les
Provinces.

Cause le
Parti des
Malcon-
tains.

En Juillet 1571. les Etats Généraux arrê-
terent la tolérance des deux Religions dans
les Provinces ce qui fut appelé la Paix de la
Religion; mais cette Paix ne fut pas approu-
vée de tout le monde, & causa un tiers parti,
qui fut nommé des Malcontens, dont les
principaux étoient Emanuel de Lalain Baron
de Montigni, le Vicomte de Gand Gouver-
neur d'Artois, Valentin de Pardieu sieur de
la Motte Gouverneur de Gravelines, le Baron
de Câpres, & d'autres. Ainsi les Provinces
d'Artois & de Haynault se rejoignirent au
Roi, nonobstant toutes les remontrances
que

que leur firent les Etats Généraux, tant par Lettres, que par Députés.

En ce temps-là les Etats firent battre de la Monnoye, où il y avoit d'un côté le corps des Comtes d'Egmont & de Horn, & leurs têtes sur des pieux & de l'autre deux Cavaliers & deux Fantassins s'entrebattant, avec ces paroles, *Præstat pugnare pro patriâ quam simulatâ pace decipi*. Il vaut mieux combattre pour la Patrie, que d'être trompé par une Paix feinte.

Ces Malcontents pour se faire un rempart contre les Etats, prièrent qu'on fit revenir les Troupes étrangères dans les Pays-Bas, contre la pacification de Gand & l'Edict perpetuel. D'autre côté les Etats pour se défendre des mal-contents traitterent au mois d'Aoust 1578. avec le Duc d'Alençon, qui fut appelé le Deffenseur de la liberté Belgique, à condition de les servir avec dix mil hommes de pied, & deux mille chevaux payés à ses dépens. Ce Traité se fit par le moyen de la Reine de Navarre sa sœur, qui passant pour aller aux eaux de Spa, avoit gagné bien des gens pour ce frere qui lui étoit si cher, entr'autres le Comte de Lalain, & le Sieur d'Enchy Gouverneur de Cambray.

Au mois de Septembre de l'année 1578. mourut Dom Juan d'Aûtriche au Camp de Namur, de chagrin d'être suspect en Espagne, où avoit péri son Secretaire Escove-

Les mal-contents font revenir les troupes étrangères.

Et les Etats appellent le Duc d'Alençon.

Mort de Dom Juan.

Mort du
Comte de
Bossut, au-
quel succe-
de Mon-
sieur de la
Nouë bras
de fer.

do de poison, comme plusieurs le crurent.

Peu après mourut aussi le Comte de Bossut Général des Etats, qui prièrent ensuite Monsieur de la Nouë Bras de fer, à cause de sa grande réputation de valeur, de conduite & d'expérience dans la Guerre, d'accepter la Charge de Maréchal de Camp de leur Armée.

Le Duc de
Parme suc-
cede à
Dom Juan
au Gouver-
nement
des Pays-
Bas.

Alexandre Farnese Duc de Parme succeda à Dom Juan au Gouvernement des Pays-Bas, qui par ses manieres d'agir tres obligantes, joint à de grandes promesses qu'il fit, accrût le nombre des malcontens, & ainsi il diminua la force des Etats.

Union
d'Utrecht
l'an 1579.

Ce fut en ce temps-là, le 22. Janvier 1579. que le Prince d'Orange Guillaume posa la premiere pierre fondamentale de la République des Pays-Bas, par l'union étroite qu'il fit faire à Utrecht des Provinces de Gueldres, de Zutphen, de Hollande, de Zélande, de Frise, & des Ommelandes, consistant en vingt-six Articles, dont voici les principaux.

Que les Provinces s'allioient contre leur ennemi commun, se promettant une assistance mutuelle, sans pouvoir traiter ni de Paix ni de Guerre, que par un commun consentement; Cela sans préjudice des Privileges, Statuts, & Coûtumes de chaque Province, ce qui a été violé sous le Gouvernement de Maurice Prince d'Orange, les Etats Géné-
raux

raux s'étant attribué la Jurisdiction sur les Sujets des Provinces, qui auparavant n'avoient pour Seigneurs que les Etats particuliers de chaque Province. Ce Traitté fut nommé l'union d'Utrecht, parce qu'il se fit en cette Ville-là. Il fut ratifié par tous les Gouverneurs des Provinces; & les Etats pour montrer qu'une parfaite union étoit nécessaire pour leur salut, prirent pour Devise ces belles paroles de Micipsa dans Saluste, *Concordia res parva crescunt*, c'est-à-dire, que les petites choses deviennent grandes par la concorde.

Belle Devise des Etats.

Cette année-là la Ville de Mastricht fut prise & emportée de force par le Duc de Parme, après un Siège de quatre mois, & l'on traita inutilement de la Paix à Cologne par la médiation de l'Empereur Rodolphe, parce qu'on ne vouloit pas accorder la liberté de la Religion dans les Pays-Bas, bien qu'elle eût été permise en Allemagne & en France.

Prise & sac de Mastricht.

On traite inutilement de la Paix à Cologne.

Sous le Gouvernement du Duc de Parme il y eût divers Combats en Flandres, entre les mal-contens & les Troupes des Etats commandées par Mr. de la Nouë, qui surprit Ninove en Flandres, où il prit dans leur lit le Comte d'Egmont, sa Femme, sa Mere, avec le Comte Charles son Frere, qui furent menés prisonniers à Gand. Le peuple quand ils y passerent, leur jetta de la bouë, leur dit mille injures, & leur reprocha d'avoir abandonné leur patrie, pour se joindre aux bourreaux de leur Pere.,

Mais

**Mr. de la
Nouë fait
prisonnier
& mené a
Limbourg.**

Mais Mr. de la Nouë après plusieurs heureux succès, fut surpris lui-même, avec le peu de gens qu'il avoit, par le Vicomte de Gand Marquis de Risbourg, parce que le Sieur de Marquette ne suivant pas l'ordre de Mr. de la Nouë, n'avoit pas rompu un Pont, par lequel on pouvoit venir à lui. Par ordre du Duc de Parme, il fut mis prisonnier dans le Château de Lymbourg où il fut cruellement traité par les Espagnols, qui lui offrirent de le mettre en liberté, à condition qu'on lui crevât les yeux. Cela fait voir combien ce grand Capitaine étoit redouté des Ennemis. Enfin après une longue prison, il fut échangé pour le Comte d'Egmont, en jurant de ne plus porter les Armes contre l'Espagne, dont le Duc de Lorraine, & plusieurs autres Princes & Seigneurs le cautionnerent.

**Monsieur
de la Nouë
sort de pri-
son.**

Outre son intelligence dans le métier de la guerre, louée de tous les Historiens, il n'y eût jamais une vertu si pure, ni si désintéressée que la sienne, dont il donna des preuves continuelles dans le cours de sa vie, mais

**Générosité
incroyable
de Mon-
sieur de la
Nouë.**

une entre autres, très-remarquable. Monsieur de la Nouë bras de fer étoit un Gentilshomme de Bretagne, & avoit une sœur mariée à Monsieur de Vezins Homme de qualité d'Anjou très-riche, qui eût d'elle un fils & deux filles. Cette sœur avoit eu vingt mil écus en Mariage, mais étant morte jeune, Monsieur de Vezins épousa une Demoiselle

Sui-

Suivante de sa femme, dont il eut plusieurs enfans. Cette Megère après la mort de son Mari voulant assurer à ses enfans les grands biens de la Maison de Vezins, ne trouva point de meilleur expédient que de livrer pour une somme d'argent, les enfans de la première femme sa Maîtresse à un Marchand Anglois, à condition qu'on ne les revit jamais. Cét homme les transporta d'abord aux Isles de Jarsei & de Garnesei; On ne sçait ce que les filles devinrent, mais ce Marchand étranger moins inhumain que cette Marâtre, ayant compassion du fils, l'emmena avec lui à Londres, où il l'éleva, & lui fit apprendre le métier de Cordonnier. Ce garçon étant devenu grand & courant le Pays, se rencontra en Flandre lors que Monsieur de la Nouë y commandoit l'Armée des Etats, & lui apportant des Souliers, Mr. de la Nouë après l'avoir bien considéré, dit à ceux qui se trouverent auprès de lui, que ce garçon avoit l'air, la taille, & l'allure de son Beaufrere de Vezins; Lui qui avoit été exposé à l'âge de quatre à cinq ans, à qui il étoit toujours resté quelque memoire de son nom, de son pays, & de ce qu'il étoit, lui dit qu'il s'appelloit Vezins, & qu'il étoit François d'origine, mais il n'en fut que cela, à cause des grandes affaires que Mr. de le Nouë avoit alors sur les bras. Quelques années après, étant sorti de sa prison de Limbourg, & s'é-

tant

Le fils de
Mr. de la
Nouë, auf-
si gene-
reux que
son Pere.

tant retiré à Genève ce même garçon qui alloit par le monde, comme font les apprentifs, s'étant encor présenté à lui en ce lieu où il étoit sans affaires; Mr. de la Nouë après l'avoir bien questionné, & avoir reconnu, outre la ressemblance générale, des marques particulieres qu'avoient ceux de la Maison de Vezins, résolut de le faire reconnoître pour heritier de cette Maison, & fit contre son intérêt, toutes les poursuites nécessaires en Anjou, au Conseil, & au Parlement, pour son rétablissement; mais le mort l'ayant surpris au Siège de Lamballe en Bretagne, où il fut tué d'une mousquetade, devant que l'affaire fut consommée, son fils Odet de la Nouë, que j'ay veu en ma jeunesse Ambassadeur extraordinaire en Hollande, aussi généreux que son pere, suivant ses vertueuses traces, termina l'affaire, & par un Arrêt célèbre, le fit déclarer héritier de la maison de Vezins, dont les Enfans de cette cruelle marâtre étoient en possession, & c'est de lui qu'est venu Mr. le Marquis de Vezins d'aujourd'hui. Voila des actions heroïques du Pere & du Fils, qu'on ne sçauroit assez louer, & que les Lecteurs curieux seront bien aises d'apprendre, outre que l'exemple d'une vertu si rare porte quelque fois les ames bien nées à en faire de semblables.

Le Prince
d'Orange

En ce même temps le Prince d'Orange qui avoit été fait Gouverneur de Flandres, fut

fut à Gand où il reforma le nouveau Magistrat, établi contre les Privileges de la Ville, par la violence de Juan Imbise homme audacieux & violent, qui avoit alors toute l'autorité dans la Ville. Imbise se retira en Allemagne chez le Prince Casimir Palatin, qui avoit mené auparavant un si grand nombre de Cavalerie aux Etats, qu'ils en avoient été plus incommodés que foulagés & deffendus; Depuis Imbise étant retourné à Gand, y domina encor quelque temps tyranniquement, marchant entouré de trente Halbardiers; Mais enfin s'étant élevé une faction contraire, comme il n'y a rien de plus inconstant que la volonté d'un Peuple, il fut arrêté, on lui fit son Procès, & il eut la tête tranchée.

Gouverneur de Flandres.

L'an 1580. le Prince d'Orange remontra aux Etats Généraux que vû la desertion de quelques Provinces, & de plusieurs de leur Corps, qui s'étoient accomodés avec le Roi d'Espagne, par le moyen du Duc de Parme, ils ne pouvoient pas se soutenir d'eux-mêmes contre un si puissant Ennemi; qu'ainsi ils étoient obligés par cette impuissance, ou de s'accomoder avec l'Espagne, ce qu'il ne leur conseilleroit jamais, n'y ayant point de sûreté ni pour leur vie, ni pour leur Religion: ou de choisir quelque Prince voisin pour leur Seigneur, & qu'il n'y en avoit point qui lui semblât plus propre que le Duc d'Anjou & d'Alençon Frere unique de Henri troisième Roi

Les Etats
traient
avec le
Duc d'A-
lençon &
le recon-
noissent
pour leur
Seigneur.

Roi de France; Ce qu'ayant approuvé, ils envoyèrent en France des Députés, dont le plus considerable étoit Philippes de Marnix Seigneur de sainte Aldegonde, qui firent un Traité avec lui en Septembre 1680. au Château du Plessis les Tours. Par ce traité il étoit porté que les Etats de Brabant, de Flandres, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, & de Frise, le reconnoîtroient pour leur Seigneur, & ses Descendans après lui, à condition de laisser les choses de la Religion en l'état qu'elles étoient, & de conserver les Privilèges des Provinces.

Qu'il assembleroit tous les ans les Etats Généraux, qui neantmoins auroient le pouvoir de s'assembler quand il leur plairoit. Qu'il ne mettroit personne dans les Charges, dans les Places, & dans le Gouvernement du Pays, que du consentement des Etats, & que s'il contrevenoit aux Privilèges des Provinces, & au present Traité, il seroit déchu de la Souveraineté, & qu'ils seroient déliés du serment de fidélité qu'ils lui auroient prêté, & pourroient choisir un autre Prince.

L'Archiduc
Matthias se re-
tire de
Pays-Bas.

Alors l'Archiduc se voyant inutile au Pays-Bas, & qu'on cherchoit une plus puissante protection que la sienne, se retira après avoir été remercié par les Etats, & régélé de plusieurs presens, selon le temps & leur pouvoir, laissant la réputation d'un très-bon Prince & très modéré: mais ses Ennemis le ren-

rendirent suspect sur la fin, de quelque intelligence avec les Espagnols.

Le Prince d'Orange sollicita de tout son pouvoir, la venue du Duc d'Alençon, pour être soutenu & le Pays aussi, d'un Prince si considérable, mais principalement parce qu'au mois de Juin de la même année 1580.

le Roi Philippe avoit publié une cruelle Proscription contre lui, par laquelle il lui reproche d'abord les bienfaits dont il étoit redevable à l'Empereur Charles entre autres, de lui avoir assuré la succession de René de Nassau & de Châlon Prince d'Orange. Qu'il l'avoit fait Gouverneur de Hollande, de Zé-

Proseri-
ption du
Roi Phi-
lippe se-
cond con-
tre le Prin-
ce d'Oran-
ge.

lande, d'Utrecht, & de Bourgogne: Chevalier de la Toison d'or, & Conseiller d'Etat. Que nonobstant qu'il fût Etranger, il l'avoit comblé de biens & d'honneurs, dont il étoit fort ingrat. Qu'il avoit excité la Noblesse à presenter la Requête contre l'Inquisition. Qu'il avoit introduit l'Hérésie dans les Pays-Bas, & troublé la Religion Catholique par le brisement des Images, & la démolition des Autels. Qu'il avoit fait la guerre à son Seigneur. Qu'il s'étoit opposé à toutes les pacifications, même à celle de Gand, & qu'il avoit rompu l'Edit perpétuel. Qu'enfin il le déclaroit ingrat, rebelle, perturbateur du repos public, hérétique, & hypocrite & le tenoit pour un Cam, pour un Judas, pour un homme qui avoit une conscience endurcie, pour un Impie, ayant tiré

ré une Religieuse de son Cloître pour l'épouser, & dont il avoit des Enfans, pour un méchant, pour un parjure, pour le Chef des Troubles des Pays-bas, pour une peste de la Chrétienté, & pour l'ennemi du Genre humain. Qu'il le mettoit au Ban, donnant ses biens, son corps & sa vie, à ceux qui l'en pourroient priver. Que pour délivrer le Monde de sa tyrannie, en parole de Roi, & comme serviteur de Dieu, il promettoit vingt cinq mil écus à celui qui le lui pourroit amener mort ou vif, lui promettant de plus impunité de tous les crimes qu'il pourroit avoir commis, & de l'ennoblir en cas qu'il ne fût pas Gentil-homme. De plus il déclaroit tous les adherens, du Prince déchûs de Noblesse, d'honneur & de biens, si dans un mois après la publication de ce Ban, ils ne se separoient de lui, & ne rentroient dans leur devoir.

Le Prince d'Orange publia au mois de Decembre suivant son Apologie, qui est une piece longue forte & éloquente, qu'il fit lire publiquement en l'Assemblée des Etats Généraux. Le Prince y découvrit plusieurs choses, qu'il eût mieux valu pour le Roi n'avoir jamais été révélées, les Rois n'ayant pas tant d'avantage à se deffendre contre leurs Sujets avec la plume qu'avec l'épée; aussi il n'y fut jamais répondu de la part du Roi, & pour ce que cette Apologie est fort

con-

considérable, il est à propos d'en mettre ici la substance.

Après avoir soumis sa conduite & sa vie aux Etats généraux, il dit qu'il étoit forcé, contre son naturel & sa coutume, de découvrir des ordures qu'il eut bien voulu cacher, & que si on ne lût accablé d'injures & de calomnies, il eut simplement répondu à la proscription, qu'il eut fait paroître injuste & sans fondement. Que son Ennemi qui l'a faite, & le Prince de Parme qui l'a publiée, n'ayant pû le tuer par le poison au par l'épée, essayent de le blesser par le venin de leur langue.

Quant aux bien-faits qu'on lui reproche, il avoüe avoir reçu beaucoup d'honneur de l'Empereur Charle-quint, qui l'avoit nourri neuf ans entiers dans sa chambre; Que sa Memoire lui sera toujours honorable, ce sont ses propres termes; Mais qu'il étoit forcé de dire, pour maintenir son innocence, qu'il n'avoit jamais reçu aucun bien-fait de l'Empereur & qu'au contraire, il avoit souffert de grandes pertes en le servant.

Qu'il ne pouvoit pas la priver de la succession de René de Nassau & de Châlon Prince d'Orange, son cousin germain, dont il étoit seul heritier, sans une injustice manifeste à moins qu'on appellât libéralité, de ne pas prendre le bien d'autrui.

Que tant s'en faut qu'il en eût reçu au-

cune gratification qu'au contraire, l'Empereur pour le bien de ses affaires, étant pressé d'un côté par les Princes Potestans, & de l'autre par le Roi de France, il avoit disposé à ses dépens, par le Traitté de Passau, du Comté de Catzenellebogen en faveur du Landgrave de Hesse, bien qu'il lui eût été adjugé par la Chambre Imperiale de Spire, avec plus de deux millions d'arrérages; Et que le même Empereur n'avoit tenu compte de remettre le Prince René de Nassau son Cousin germain en possession du tiers du Duché de Julliers qui lui appartenoit par leur Ayeule Marguerite Comtesse de la Mark, quoi qu'il se vît victorieux par la valeur de ce Prince.

Que le Roi Philippes l'avoit privé de la jouissance de la Seigneurie de Châtelbelin, dont il lui étoit dû plus de trois cens cinquante mil livres d'arrérages, ayant évoqué injustement à son Conseil la Cause prête à être jugée au Parlement de Malines, qui depuis est demeurée indécise; ce qu'il allegue pour faire voir lequel des deux, du Roi ou de lui, doit être taxé d'ingratitude.

Qu'il avoit dépensé plus de cinq cens mil écus, tant en l'Ambassade qu'il fit contre son gré vers l'Empereur Ferdinand, que lors qu'il fut en ôtage en France pour la Paix de Château en Cambresis, & l'année que commandant toute l'armée Imperiale, il fit bâtir

Char-

Charlemont & Philippeville , à la barbe des Généraux de France, en laquelle il ne toucha que trois cens Florins par mois , ce qui ne suffisoit pas pour ceux qui tendoient ses Tentes.

Que tout au contraire ceux de son nom avoient dépensé de grands biens, & exposé librement leur vie, en servant les Princes de la Maison d'Aûtriche. Que le Comte de Nassau Engilbert second de ce nom son Biseul, étant Gouverneur des Pays-Bas pour l'Empereur Maximilien premier, lui avoit assuré ces Provinces par le gain d'une Bataille.

Que le Comte Henri de Nassau son Oncle paternel, persuada aux Electeurs de l'Empire de preferer Charles d'Aûtriche petit-fils de Maximilien, à François premier Roi de France, & lui mit la Couronne Imperiale sur la tête.

Que Philibert de Châlon Prince d'Orange, avoit conquis la Lombardie & le Royaume de Naples pour l'Empereur, & que par la prise de Rome & du Pape Clement VII. son Ennemi, il l'avoit comblé de gloire & de grandeur.

Que le Neveu de ce Philibert René de Nassau & de Châlon, son cousin germain, étoit mort à saint Disier aux pieds de l'Empereur, après avoir réparé le dommage d'une Bataille perduë, & conquis le Duché de Gueldres; Qu'enfin si ceux de Nassau n'avoient jamais été au monde, & que les Prin-

ces d'Orange n'eussent pas tant fait d'Exploits considérables avant que le Roi fût né : qu'il n'auroit pas mistant de Tîtres, de Pays, & de Seigneuries au front de cette infame proscription qui le déclare traître & méchant, crimes qui ne tomberent jamais sur aucun de sa race.

Que pour tant de dépenses & de services signalés, on ne pouvoit pas montrer la moindre marque de reconnoissance des Princes d'Aûtriche envers ceux de sa Maison.

Que les Rois de Hongrie avoient donné à ses Predecesseurs, pour marque perpetuelle de leur valeur, en la deffence de l'invasion des Infidelles, plusieurs pieces d'Artillerie qui lui ont été ravies & emportées hors de son Château de Breda, quand le Duc d'Albe tyrannisoit les Pays-Bas.

Quand le Roi lui reproche de l'avoir fait Gouverneur de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Bourgogne, Chevalier de son Ordre, & Conseiller d'Etat, il répond que s'il en doit sçavoir quelque gré à quelqu'un, c'est à l'Empereur, qui l'avoit ainsi ordonné en partant pour l'Espagne, en considération de ses services. Que le Roi étoit lui-même décheu de l'Ordre, par la contravention aux Articles qu'il avoit juré d'observer, par lesquels *les Chevaliers ne peuvent être jugés que par leurs Confreres*, ayant fait condamner Messieurs les Comtes d'Egmont, de

de Horn, de Bergues, & de Montigni, par des Faquins & gens de rien. Que le Gouvernement de Bourgogne lui appartenoit héréditairement, les Princes de la Maison de Châlon en ayant toujours jouï sans contredit; & que quant à la Charge de Conseiller d'Etat, il l'obtint par la brigue & par le conseil du Cardinal de Granvelle, qui par là se vouloit mettre à couvert; à cause de l'autorité que le Prince avoit envers le Peuple, qui avoit toute croyance & confiance en lui.

Quand le Roi objecte pour le rendre odieux, qu'il a épousé une Religieuse, il dit que celui qui médit, doit être exempt de tout tout blâme, & que c'est une horrible impudence à Philippes de lui reprocher un Mariage légitime & selon Dieu, lui qui est tout couvert de crimes: soutenant que lors qu'il épousa l'Infante de Portugal Mere de Dom Carlos, il étoit effectivement marié à Donna Isabella Osorio, dont il avoit eu trois Enfans. Qu'il a été le Parricide de son propre Fils, pour avoir parlé en faveur des Pays-Bas, & l'Empoisonneur de Madame Isabelle de France sa troisième Femme, Fille du Roi de France Henri second: Que pendant la vie de ladite Dame, il avoit entretenu publiquement Donna Eufrasia, qu'il fit épouser par force au Prince d'Ascoli, étant enceinte de son fait, afin que son Batard

héritât des grands biens de ce Seigneur, dont il mourut de déplaisir, si ce ne fut (dit le Prince) d'un morceau plus aisé à avaler qu'à digérer.

Que depuis il n'avoit point eu de honte de commettre un inceste public, épousant sa Nièce Fille de l'Empereur Maximilien second & de sa propre Sœur; Mais il avoit dispense, dit le Roi, Oüi du Dieu en Terre, dit le Prince, car le Dieu du Ciel ne la lui auroit jamais accordée; ce sont les propres termes du Prince.

Que cela étoit aussi étrange qu'insupportable, qu'un homme noirci d'Adulteres, d'Empoisonnemens, d'Incestes, & de Parricides, lui fit un crime d'un Mariage approuvé de Monfr. de Montpensier son Beau-pere, plus grand Catholique en effet, que les Espagnols ne le sont de grimace. Que quand sa Compagne auroit fait des Vœux en son bas âge, ce qui étoit contre les Canons & les Arrêts, suivant l'opinion des plus grands hommes, & qu'il n'y auroit point eû plusieurs protestations, qu'il n'étoit pas si peu versé en la bonne Doctrine, qu'il ne scût que tous ces liens noués par les hommes, pour des raisons de pur intérêt, ne pouvoient avoir aucune force devant Dieu.

Sur ce que le Roi le traite d'Etranger, il dit que ses Ancêtres ont possédé depuis plusieurs Siècles, des Comtés & des Baronnies
dans

dans le Luxembourg, en Brabant, en Hollande, & en Flandres, & que ceux qui y ont des Terres, ont toujours été tenus pour naturels du Pays.

Que le Roi est donc Etranger aussi bien que lui, étant né en Espagne, Pays naturellement ennemi des Pays-Bas, & lui en Allemagne, Pays voisin & ami de ces Provinces. Mais, (dit le Prince) on dira qu'il est Roi! à quoi il répond; Qu'il soit Roi en Castille, en Arragon, à Naples, aux Indes, & en Jerusalem, s'il veut, & Dominateur en Asie & en Afrique; Pour lui, qu'il ne reconnoit qu'un Duc & qu'un Comte, dont la puissance est limitée par les Privileges du Pays que le Roi a jurés. Qu'il faut qu'il apprenne & les Espagnols avec lui, s'il ne le savent pas, que les Barons de Brabant, quand les Princes sortent des termes de la raison, leur ont bien fait voir quelle étoit leur puissance. Il finit ce discours, en disant, que c'est une chose étrange, qu'on lui ose objecter d'être Etranger au Pays-Bas, veu que ses Prédecesseurs étoient Ducs de Gueldres, & possédoient de grands biens dans ce Pays, lors que les Ancêtres du Roi étoient seulement Comtes de Hasbourg, demeurant en Suisse, & lors même que leur race étoit inconnue dans le monde.

Le Prince soutient que le dessein des Espagnols a toujours été, d'assujettir les Pro-

vinces des Pays-Bas, & de le gouverner tyranniquement, comme ils font les Indes, Naples, Sicile, & Milan; ce qu'ayant été connu de l'Empereur Charle-quin, il remontra à son fils Philippes en sa presence, & en celle du vieux Comte de Bossut, ainsi que de plusieurs autres, que s'il ne réprimoit cet orgueil des Espagnols, qu'il seroit cause de la ruine entiere de ces Provinces: mais que ni l'autorité paternelle, ni le bien de ses affaires, ni la Justice, ni son Serment, qui retient les plus barbares, n'ont pû retener cette passion violente de les tyranniser.

Que le Pays accorda un secours considerable d'argent au Roi, par le moyen duquel, & par le courage de la Noblesse de ces Provinces, ayant gagné deux fameuses Batailles, & fait quantité de prisonniers de la plus haute qualité du Royaume de France, il fit la Paix à Câteau en Cambresis, qui lui étoit aussi profitable, que desavantageuse à ses ennemis, & que s'il restoit au Roi un peu de reconnaissance, il ne pourroit nier que le Prince n'ait été un des Principaux instrumens de cette Paix, l'ayant traitée en particulier par son ordre, avec le Connétable de Montmorenci, & le Maréchal de S. André, le Roi l'ayant assuré qu'il ne pourroit jamais lui rendre un service plus grand ni plus agréable, qu'en faisant cette Paix, voulant passer en Espagne à quelque prix que ce fût.

Mais

Mais ces secours d'argent, & ces heureux succès obtenus par le Sang de la Noblesse des Provinces, furent tenus pour des crimes de Léze Majesté: parce qu'on ne voulut rien accorder, qu'à condition que les Etats Généraux s'assemblaient: & que les sommes promises passassent par les mains des Commissaires du Pais, pour rogner les ongles à ces harpies de Barlaymont, & autres ses semblables: assûrant que ce sont là les deux grands crimes qui ont fait naître dans l'esprit du Roi, & dans ceux de son Conseil, cette haine implacable contre les Flamands.

Le premier de ces crimes fut la demande de l'Assemblée des Etats Généraux, autant haïs des méchans Princes parce qu'elle bride leur tyrannie, qu'ils sont aimés & réverés par les bons Rois, vrais Peres du peuple, comme le fondement le plus assûré d'un Etat, & le vrai repos des Souverains.

L'Autre crime est d'avoir demandé les Commissaires du Pays pour l'administration des sommes accordées; le Prince disant que les mangeurs de peuples réputent leur larcin & leur pécumat un meilleur revenu que celui de leurs Terres. Que se voyant hors d'état de voler impunement, ils cherchent des pretextes en flatant les Princes, pour les enflammer contre les Sujets, & conclut cet Article, assûrant les Etats Généraux, (auxquels il s'adresse incessamment) qu'il a vu leurs

leurs actions, qu'il a oüi leurs discours, & qu'il a été témoin de leurs conseils, par lesquels ils les devoüoient tous à la mort, les destinant au massacre; comme aux Indes, où les Espagnols ont exterminé trente-fois plus de peuple qu'il n'y en a dans les Pays-Bas.

Sur ce que le Roi l'accuse d'avoir fait des brigues, d'avoir gagné les cœurs de ceux qui desiroient des nouveautés, sur tout des suspects de la nouvelle Religion, & d'avoir été Auteur de la Requête contre l'Inquisition, Il avoüe avoir toujours été de la Religion réformée dans son cœur, le Comte Guillaume de Nassau son Pere l'ayant introduit dans ses Etats. Qu'il avoit appris de la bouche du Roi Henri second, lors qu'il d'ôtage en France pour la paix, que le Duc d'Albe traittoit pour exterminer tous ceux de la Religion en France, aux Pays-Bas, & par toute la Chrétienté, Qu'on avoit résolu d'établir l'impitoyable Inquisition, par la sévérité de laquelle on n'avoit qu'à regarder une Image de travers, pour être condamné au feu. Qu'il n'avoit pû souffrir que tant de gens de bien, & de Seigneurs de sa connoissance, fussent dévoüés à la mort; qu'ainsi il avoit pris une ferme résolution d'exterminer cette vermine d'Espagnols, & que s'il eût été bien secondé dans ce juste & généreux dessein, il n'y auroit plus de mémoire d'eux au Pays-Bas, que par leurs ossemens, & par leurs tombeaux.

Quant

Quant à la Requête dont on lui faisoit un Crime, qu'il tient à très-grand avantage, tant pour son honneur & sa réputation, que pour le service du Roi, & le bien du Pays, d'avoir conseillé qu'elle fût présentée, comme un moyen assuré pour détourner le déluge des maux infinis qui survinrent après. Quant aux Prêches, qu'il conseilla aussi à Madame de Parme de les permettre, les choses étant dans un état qu'on ne pouvoit plus les en empêcher, sans la juste crainte d'une manifeste subversion.

Quand le Roi dit que la prévoyance de la Duchesse de Parme fut si grande, qu'il fut contraint de sortir des Pays, il dit qu'on diroit vrai, si on disoit que sa tromperie & la déloyauté en furent la cause; Qu'un an auparavant il avoit voulu se retirer, & se démettre de ses Charges, mais que Messieurs de Bergues & de Montigni ayant péri en Espagne, les gibets étants plantés, & les feux allumés de toutes parts, qu'il avoit résolu de se mettre en sûreté, sans se fier sur les lettres du Roi, conçeuës en des termes honnêtes pour le mieux attraper.

Qu'on s'étoit attaqué à sa personne, & à ses biens; Que la considération des Privileges de l'Université de Louvain, ni du Pays de Brabant, n'avoit pas eu le pouvoir d'empêcher qu'on ne menât son Fils prisonnier en Espagne; Que par un traitement si injuste
&

& si rigoureux, il étoit délié de tout serment, & bien fondé pour faire la Guerre à son Ennemi, ce qu'on lui reprochoit comme un grand crime.

Qu'on ne lui reprochoit rien que Henri prédécesseur du Roi n'eût fait, car tout Bâtard qu'il étoit, il se rebella contre son Prince naturel Dom Pedro Roi de Castille & de Leon, qu'il tua de sa propre main. Si le Roi répond que Dom Pedro étoit cruel & tyran, & qu'il possède la Castille à ce seul titre, pourquoi ne le traittera-t'on pas de la même manière (dit ce Prince) n'y ayant jamais eu de Tyran qui ait violé les Pays avec plus d'arrogance, ni qui ait rompu la Loi jurée avec moins de pudeur que Philippes, & qu'au moins Dom Pedro n'étoit ni parricide, ni incestueux, ni homicide de sa femme; mais quand il prendroit les armes contre le Roi, & qu'il feroit né son Sujet, il ne feroit rien que ce qu'Albert premier Duc d'Aûtriche, auparavant Comte de Hasbourg, Prédecesseur du Roi, avoit fait contre l'Empereur Adolphe de Nassau son Seigneur, l'un de ses Devanciers.

Le Prince soutient qu'il y a obligation mutuelle entre les Ducs de Brabant, & leurs Vassaux; Qu'ils doivent obeïssance au Prince, qui de son côté doit conserver leurs Privileges, dont les principaux sont; Que les Ducs ne peuvent changer l'état du Pais par

aucune Ordonnance. Ils doivent se contenter de leur revenu ordinaire. Ils ne peuvent lever de nouvelles Impositions sans le consentement du Pays. Il ne peuvent faire entrer des gens de guerre dans la Province, sans l'agrément des Etats. Ils ne peuvent changer le prix des monnoyes ; Et enfin, ils ne peuvent prendre aucun Prisonnier, sans Information du Magistrat du lieu, ni l'envoyer hors du Pais. Aussi les Grands de Brabant, qui par prérogative ont la Charge des armes du Pays, sont obligés de conserver & maintenir les Privileges, & ne le faisant pas, ils doivent être tenus pour parjures, & pour Ennemis de leur Patrie. Que le Roin'a pas violé un des Privileges, mais tous, & une infinité de fois : Lui ayant ôté ses biens, ses dignités, & son Fils, contre les immunités, qu'ainsi il étoit absous du serment de fidélité qu'il lui devoit, & par consequent en droit de se deffendre de cette violence par la guerre ; principalement n'ayant jamais voulu réparer ses fautes, ayant méprisé & rejeté les intercessions de l'Empereur Maximilien, & les supplications de ses Sujets, par la députation des Principaux Seigneurs qu'il a fait mourir contre le droit des gens, par la main du Bourreau, & tous les autres qu'il a pû saisir par artifice, s'étant fiés à ses paroles trompeuses. Cela le justifie suffisamment d'avoir pris les armes pour sa conservation,

vation, de même que pour celle de sa Patrie. Et bien que la première fois il n'ait pû prendre pied au Pays-Bas, comme on lui reproche, il n'y a rien en cela qui ne soit arrivé aux plus grands Capitaines, & au Roi même, qui souvent est entré en Hollande & en Zélande avec de puissantes Armées, dont il a été chassé honteusement, sans qu'il y possède un seul poulce de terre. Et comme par son serment il veut, qu'en cas de contravention aux Loix, on ne lui obeïsse plus, pourquoi est il si téméraire de dire que le Prince a pris injustement les armes?

Sur ce que le Roi dit qu'il a pratiqué & monopolé de revenir en Hollande & en Zélande, il répond n'y être venu qu'à l'instance priere des principaux de ces Provinces, ce qu'il peut iustifier par leurs Lettres.

Quand le Roi l'accuse d'avoir persecuté les Ecclesiastiques, chassé les Catholiques, & banni la Religion, le Prince répond que cela s'est fait par un commun consentement, pour conserver leurs privilèges & leur vie contre des gens qui ont fait Serment au Pape, & qui machinent incessamment contre la liberté du Pays, & la Religion nouvellement établie. Que cela fut représenté au Traitté de Paix projeté à Breda, où ce Point touchant la Religion, fut justifié par l'Arrêt & le Sceau de toutes les Villes, & qu'il étoit injuste qu'on lui imputât ce qui étoit fait

fait par Ordonnance un anisme de tout le Païs.

Quand on lui reproche d'avoir permis la liberté de conscience, il répons Que la lueur des feux qui ont réduit en cendres tant de gens, n'a jamais été agréable à ses yeux, comme elle a réjoüi ceux du Duc d'Albe & des Espagnols, & qu'il a été d'avis que ces persécutions cessassent.

Il avoüe ingénûment que le Roi avant la tenuë des Etats de Gand, & son départ pour l'Espagne, lui ordonna de faire mourir plusieurs gens de bien, & suspects de la Religion; Commandement cruel qu'il ne voulut pas exécuter, ne le pouvant faire en bonne conscience, au contraire il les en avertit, voulant plutôt obeïr à Dieu qu'aux hommes.

Il dit qu'on a tort de l'accuser du massacre de quelques Ecclesiastiques, veu que lui même a fait mourir par la justice plusieurs coupables de ces crimes, & que ceux qui étoient de Maison Illustre, comme le Comte Guillaume de la Mark, convaincus de semblables violences, ont été punis seulement par la prison, & par la privation de leurs Charges, en considération de leurs Aliances.

Sur ce que le Roi dit n'avoir point commandé au Duc d'Albe l'imposition du dixième & du vingtième denier, le Prince d'Orange répond que son impunité prouve assez

qu'il en avoit ordre ; Qu'il ne peut éviter le nom de tyran , ayant commandé ce Tribut , ou n'ayant pas puni une si grande audace commise contre son gré. Il ajoûte que le Duc n'étoit pas si impertinent d'oser établir une si cruelle imposition sans un commandement exprés & souvent réitéré ; Qu'autrement il n'auroit pas condamné le Bourguemaître d'Amsterdam à vingt-cinq mille florins d'amende , pour s'être opposé à la levée de ce dixième denier.

Que le Roiût bien mieux fait de conserver la Goulette & le Royaume de Tunis que l'Empereur avoit conquis sur le Turc , & qu'il préféreroit à ses autres Victoires , que de faire une guerre injuste à ses Sujets ; mais que cette rage & cette fureur qui le transportent , lui aveugloient les yeux pour ne pas voir ce mal , & l'entendement pour ne le pas comprendre ; ayant mieux aimé faire voir son impuissance contre ses propres Sujets , que d'employer ses forces contre l'ennemi du nom Chrétien. Il ajoûte que comme Annibal avoit juré la ruïne des Romains sur l'Autel de ses Dieux , que le Duc d'Albe avoit aussi juré la destruction des Pays-bas , ce qui se prouve assez par les cruautés qu'il y a exercées. Qui si on connoît le Maître par ses Serviteurs , on doit bien connoître le naturel du Roi , & son inclination pour le Pays , par la tyrannie de ce Ministre impitoyable. Quand

Quand le Roi dit qu'il a dispense du Pape pour ne pas garder son Serment, le Prince répond que le Roi ne considère pas qu'en même temps ses Sujets, en ne le gardant pas, étoient déliés du Serment d'obéissance qu'ils lui avoient juré. Il ajoûte que le Duc d'Albe étoit prêt de faire pendre les principaux de Bruxelles, qui s'opposoient à la levée du dixième denier; Qu'il avoit ordonné au bourreau d'apprêter dix-sept cordes; Que le *dicton* de la Sentence étoit écrit, & les Soldats Espagnols prêts à prendre les armes pour soutenir cette exécution, lors que les heureuses nouvelles de la prise de la Brille arriverent, qui les sauverent du gibet.

Parlant de l'Edit perpetuel il dit; Qu'il se fit avec Dom Juan contre son avis & contre celui des Etats de Hollande & de Zélande, par l'artifice des Espagnols. Qu'il n'y avoit de difference entre le Duc d'Albe, le Commandeur de Requesens, & Dom Juan, sinon qu'il étoit moins dissimulé qu'eux, & qu'il ne pouvoit pas cacher son venin si long-temps que les autres, ayant les mêmes ordres que les précédens Gouverneurs, d'opprimer le Pays, ce qui a été rendu public par les Lettres interceptées qui n'ont pas été contestées.

Quand on lui dit qu'il a rompu la pacification de Gand & l'Edit perpetuel, il ré-

pond que ce sont les Espagnols qui ne remettoient personne en possession de leurs biens & de leurs Charges, & qui retenoient les prisonniers. Que le Roi avoit commandé à Dom Juan de n'observer point cette Paix, comme on le voit par les Lettres interceptées; Et que quand Dom Juan la jura, ce fut à condition qu'il l'observeroit jusqu'à ce qu'ils s'en repentit, comme il s'expliqua à quelques-uns des Etats. Ainsi la Paix de Gand & l'Edit perpetuel étant violés, qu'il étoit au pouvoir des Etats de se précautionner, en expliquant, augmentant, & changeant le Traitté pour leur sûreté, & pour leur bien.

Que s'il y a eu quelques insolences de la Soldatesque dans ses Gouvernements, qu'elles lui ont fort déplû, & que ce ne sont que des roses, au prix des excès intolérables commis par les Espagnols.

Le Prince se plaint de la trahison de plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes du Pays, qui ont préféré leurs interêts particuliers & la tyrannie Espagnole au bien de leur Patrie qu'ils ont déchirée par leur division, & qu'ils pouvoient rendre fleurissante par leur concorde. S'emportant en suite contre l'infidélité de ces faux Freres qui se nommerent Malcontens, il dit qu'on ne sçauroit assez s'étonner de l'inconstance & de la vanité de leurs diverses resolutions:

Ils

Ils servent, dit-il, le Duc d'Albe & le Commandeur, comme Valets, & me font la Guerre à outrance. Peu après ils traittent avec moi, ils se réconcilient, & se déclarent Ennemis des Espagnols. Dom Juan vient, ils le suivent, ils machinent ma ruine. Quand Dom Juan manque son entreprise sur Anvers, ils le quittent, ils me rappellent. Je ne suis pas plutôt venu, que contre leur serment, sans me rien communiquer, ils appellent l'Archiduc Mathias. Est il venu? ils le laissent, & sans l'avertir ils vont quérir le Duc d'Anjou, auquel ils promettent merveilles, aussi-tôt ils l'abandonnent, & se joignent au Duc de Parme. Sur quoi il s'écrie, Y a-t-il des flots de la Mer plus inconstans, ni d'Euripe plus incertain, que la légèreté de ces gens-là, qui ont consenti à cette Proscription, moi qui suis cause, par ma fermeté & par mon courage, qu'ils ont été remis dans leurs biens & dans leurs Charges?

Quand on lui dit qu'il a brigué les Gouvernemens de Brabant & de Flandres il répond en un mot qu'il n'a û ces Emplois qu'a la prière des Etats, & par une approbation générale.

Quand on veut le rendre odieux, en disant qu'il charge le peuple d'impositions il répond qu'elles sont mises par les Etats, du consentement des peuples, & que si le Roi

en met bien de si excessives sur les Sujets , pour opprimer la Hollande & la Zélande , & les autres Provinces-Unies , pourquoi ne leur feroit-il pas permis d'en mettre sur eux , pour se garantir de la tyrannie Espagnole ?

Quand on blâme le Prince d'avoir ôté dans les Villes des Officiers bien affectionnés au Roi , il dit qu'ils étoient un peu trop bons Ennemis du País & qu'ainsi il a bien fait de les chasser.

Quand le Roi lui objecte comme un grand crime le credit qu'il a parmi le peuple , il dit que cela lui est honorable , qu'il l'ait pris pour son deffenseur contre sa cruelle tyrannie la quelle a allumé une haine très-juste dans tous les cœurs.

Quand on lui reproche qu'il hait la Noblesse ; Oui répond il , celle qui ayant dégénéré de ses Ancêtres , & qui ne suivant pas leurs traces généreuses , trahit sa Patrie , & se joint à ceux qui la persécutent.

Quand le Roi dit que la Paix traitée à Cologne par l'entremise de l'Empereur Rodolphe , a été jugée raisonnable de toutes personnes de bon sens , le Prince dit qu'il s'en suit par là que tous ceux qui l'ont jugée déraisonnable & captieuse , sont dépourvus de raison & de jugement ; Car quelle apparence , dit-il , qu'un peuple travaillé & appauvri d'une si longue Guerre , refusât une Paix équitable avec son Prince à moins qu'elle

qu'elle ne lui parût un appas pour le surprendre? Que cette Paix projetée à Cologne, leur étoit pire que la guerre, & que le miel d'une langue traîtresse est toujours plus dangereux que la pointe des épées. Que si l'Empereur a cru cette Paix raisonnable, il en a été persuadé par les traitres de la Patrie.

Quand on lui objecte l'union d'Utrecht comme le plus grand des crimes, & qu'on la trouve mauvaise, il dit que tout ce qui est bon aux Etats, paroît très-mauvais aux Espagnols & que ce qui est salutaire aux opprésés, est mortel aux auteurs de la tyrannie. Que leurs Ennemis avoient fondé toute leur espérance sur la division, contre laquelle il n'y a point de remède si spécifique qu'une bonne union, ni d'antidote plus certain contre la discorde, que la concorde qui a fait évanouir toutes leurs intrigues & toutes leurs intelligences. Il avouë avoir été l'Auteur de cette union, & le dit si haut qu'il souhaite que non seulement l'Espagne, mais toute l'Europe l'entende; Surquoi il exhorte les Etats de la bien conserver, & d'exécuter ce que signifie le trousseau des flèches liées d'un seul lien qu'ils portent dans leurs Armes; Qu'il ne rougira jamais d'une action si utile à la conservation de leur liberté, & que tout au contraire il s'en glorifie.

Quand on lui reproche d'avoir chassé les Ecclesiastiques, il dit qu'il n'en a chassé au-

cun, qu'après que le Comte de Renneberg George de Lalain Gouverneur de Frise, se fut emparé de Groningue par trahison, & par le massacre des principaux Bourgeois, entre autres du Bourguemaître Hillebrand, qui avoit tout crédit dans la Ville, le caressant pour l'attraper, & ayant même soupé avec lui la veille de cette infame surprise. Qu'on ne peut lui reprocher que dans les troubles suscités par les Espagnols, on ait jamais trempé les mains dans le sang des Confédérés, qui se reposoient sur la foi promise.

Quand on accuse le Prince d'avoir chassé du Pais quelques Nobles, il nie d'en avoir chassé un seul, mais dit qu'ils se sont retirés volontairement par la terreur de leurs conscience, ayant ouvertement machiné la ruine de leur Patrie, & plût à Dieu, ajoutet'il, que leurs semblables les suivissent, pour délivrer la Republique de toute crainte!

Le Prince d'Orange dit que c'est une chose ridicule de l'appeller Hypocrite, lui qui n'a jamais usé de dissimulation avec les Espagnols; Que leur étant encore ami, il leur a toujours parlé franchement, & qu'il leur a prédit, tant de bouche que par écrit, qu'ils filioient la corde de leur ruine par ces cruelles persecutions. Qu'ayant été forcé de devenir leur Ennemi, pour soutenir la liberté du Pays, quelle Hypocrisie peuvent-ils avoir remarquée en lui? si ce n'est, qu'ils
-appel

appellent Hypocrisie de leur faire la Guerre ouverte, leur prendre de Villes, les chasser hors du Pays, & leur faire sans trahison, tout ce que permet le droit d'une juste Guerre. Que si on veut lire la deffense qu'il publia il y a treize ans pour justifier sa prise d'armes, on y trouvera des lettres d'un Roi trompeur & hypocrite, qui pensoit le surprendre par ses paroles captieuses, comme il pense à present l'étonner par ses menaces.

Quand le Roi Philippes appelle le Prince d'Orange desespéré comme un Cain & comme un Judas; il dit Que c'est autre chose de se deffier de la grace de Dieu, qui ne peut mentir, & de ne pas croire aux paroles d'un homme trompeur & infidele; témoins les pauvres Mores de Grenade, ainsi que les Comtes d'Egmont & de Horn, & plusieurs autres; Que la cheute de Cain & de Judas, fut le desespoir causé par des crimes énormes, où il n'est pas réduit; sa conscience ne lui reprochant rien; Mais qu'on remarque le stile des desespérés dans cette proscription Turque & barbare.

Quand il l'accuse d'être deffiant, & qu'il dit que la deffiance est une chose ordinaire aux méchans, il fait une Apostrophe au Cardinal de Granvelle (qu'il tenoit l'Auteur de cette proscription) & lui parle de cette sorte. Et toi Cardinal, qui a tant perdu de temps au College, si tu n'appelles de-

venir ſçavant, que d'être dès ſa jeuneſſe inſtruit à mentir & à tromper, que répondras tu à cet Orateur ſententieux & amateur de ſon Pays, quand il dit que la meilleure & la plus grande fortereſſe que peut avoir un peuple libre contre un tyran, c'eſt la defiance: ce qui étoit allégué contre un autre Philippes petit Ecolier en tyrannie, au prix de ton Dom Philippes, qui ſurpaſſe les plus grands tyrans; ſa tyrannie ne pouvant être représentée par aucune Philippique, non pas même par celle qu'on appelle divine? Tu y aviſeras, & cependant dit le Prince, je dirai, j'écrirai, & je ferai graver par tout cette belle & utile Sentence; & pleût à Dieu, dit-il, que je ſois mieux crû, que Demosthene ne le fût de ſon Peuple, lequel ſe laiſſant amuſer par des broüillons & par des trompeurs ſemblables à toi, fut enfin ruiné de fonds en comble.

Quand de Roi lui reproche d'avoir refusé de grands avantages, pour ſe retirer en Allemagne, & pour abandonner les Etats, il répond Qu'on ne peut aſſez admirer la ſottife & l'impertinence Eſpagnole qui l'exalte, en voulant le rabbaïſſer & le noircir, diſant qu'il a préféré le ſalut des Etats & leur liberté, à ſon repos & au Pays de ſa naiſſance. Qu'il ſouhaitteroit bien d'être délivré de tant de peines & de traverses, jouir paiſiblement de ſes biens, & de la preſence de ſon fils, mais
que

que cela ne se pouvant sans se parjurer, sans trahir les Etats, sans violer la foi donnée, & sans les abandonner à la cruauté de leurs ennemis mortels; Qu'il ne pouvoit, ni pour les biens ni pour la vie ni pour femme ni pour enfans, consentir à les laisser en proye, & à les voir déchirer, par les dents sanglantes des Espagnols. Et conclut que c'étoit un grand crime que de lui reprocher qu'il est homme de bien, loyal, constant, & inébranlable contre les vents des promesses, aussi bien que contre les flots de menaces. Le Prince dit que sur ces fausses accusations, le Roi & les Espagnols ont fondé cette cruelle proscription pleine de calomnies, d'injures, & d'imprécations inconcevables, qui ne l'étonne non plus que les fulminations que le Pape Clement VII. lança contre Philibert Prince d'Orange, qui pour tout cela ne laissa pas de le faire son prisonnier.

Enfin il dit aux Etats & à tout l'Europe, que tout Espagnol, ou espagnolisé, qui dit ou dira comme fait cette proscription, qu'il est méchant & traître, en a menti, a parlé fausement, & contre la vérité. Que pendant que les Espagnols lui interdisent l'eau & le feu, il ne laissera pas en dépit de leur rage, avec l'aide de ses Amis, de vivre tant qu'il plaira à Dieu, qui a seul en sa puissance sa vie & sa mort, & qui a conté tous les cheveux de sa tête. Quant aux biens qu'il possède, qu'il

qu'il espere, Dieu aidant, qu'ils leur coûteront si cher à les avoir, qu'ils en chercheront ailleurs à meilleur marché; & que quant à ceux qu'ils lui retiennent injustement, qu'il espere les en déposséder; & que jamais ils n'ont ravi de bien à un pauvre Prince, qui leur pèse davantage.

Sur ce que le Roi promet vingt-cinq mille écus à celui qui amènera le Prince mort ou vif, & de l'ennoblir pour une action si genereuse, s'il n'est pas Gentil-homme, avec remission des crimes les plus énormes qu'il pourroit avoir commis; Il répond que si un Gentil-homme avoit fait une si méchante action, aucun honnête-homme ne voudroit jamais boire ni manger avec ce Scélérat, ni même le souffrir en sa presence. Que si les Espagnols tiennent ces gens-là pour Nobles, & que ce soit-là le chemin de l'honneur en Castille, il ne s'étonne plus si tout le monde croit la plus part des Nobles d'Espagne issus du sang des Maranes & des Juifs, & qu'ils auroient hérité cette vertu de leurs Ancêtres, qui vendirent la vie de nôtre Sauveur à beaux deniers comptans. Sur cela le Prince écrit que Dieu qui est juste, a ôté l'entendement au Roi, qui par l'ennoblissement des méchans, & par la remission des plus grands crimes, veut opprimer le deffenseur de la liberté d'un Peuple tyrannisé, & qu'il n'a point de honte de mêler, parmi tant de pro-

pro-

promesses abominables, le nom de Dieu, dont il se dit le Ministre, s'attribuant non seulement le pouvoir de permettre ce que Dieu deffend, mais même de le recompenser à prix d'argent, de Noblesse, & de la remission de tous crimes.

Le Prince conclut en exhortant les Etats de se tenir bien unis, & de ne point se laisser ébloüir aux fausses louanges que le Roi donne à ceux qui les ont abandonnés contre leur ferment, pour semer la division entr'eux; Que son ennemi publioit qu'il n'en vouloit qu'à lui seul, comme à l'Autheur des troubles & de la guerre, qui fera éternelle tant qu'il vivra; Qu'il faisoit comme les Loups dans la Fable, qui témoignent n'en vouloir qu'aux chiens qui gardoient des troupeaux, pour dévorer ensuite les brebis plus à leur aise; mais que pour marquer la dissimulation du Roi & sa cruauté, Que lors qu'il fut absent en Allemagne, le Pais ne fut pas moins persécuté; Qu'on ne volloit pas moins; Qu'on ne pendoit pas moins; Qu'on ne brûloit pas moins; & que la liberté du Pais étoit sans doute bien maintenüe pas ce doux personnage le Duc d'Albe. Que le but principal du Roi étoit d'exterminer la Religion, qui seule maintient cet Etat, sans laquelle il ne dureroit pas trois jours: puis que ceux de leur croyance ne pouvoient avoir aucune confiance aux Espagnols, ni aux Papistes.

Il répète encor que l'Union & la Religion seules peuvent le garentir & le deffendre de tous leurs Ennemis, & finit en disant, qu'il voudroit leur pouvoir aquérir le repos par son exil & par sa mort même; Que cet exil lui seroit fort doux, & sa mort fort agréable, mais que s'ils croyoient que sa vie pût servir à deffendre leur liberté, il leur offroit ses moyens, son industrie & son sang même, qu'il répandroit volontiers jusqu'à la dernière goutte, pour leur conservation.

Les Etats
Généraux
déclarent
le Prince
d'Orange
accusé à
tort.

Le Prince d'Orange eût bien souhaité que les Etats Généraux eussent fait imprimer son Apologie en leur nom; mais quelques Provinces ne le jugerent pas à propos, la trouvant un peu trop piquante, & n'ayant pas connoissance des crimes imputés au Roi. Ainsi ils se contenterent de déclarer par une Ordonnance, Que le Prince étoit accusé à tort, Qu'il avoit accepté le Gouvernement à leur instante priere; & lui offroient une Compagnie de Cavalerie entretenüe pour plus grande seureté de sa personne, le priant de continuer à maintenir leur liberté, & lui promettant toute obéissance & déférence à ses ordres & à ses conseils, qu'ils reconnoissoient n'avoir eu d'autre fin que leur salut.

Première
surprise de
Bréda sur
les Etats.

Un peu après l'an 1581. la Ville & le Château de Bréda furent surpris sur les Etats par Claude de Barlaymont Comte de Haute-Penne, par le moyen du Baron de Fresin, qui étoit

étoit prisonnier dans la Place par ordre des Etats, soupçonné d'avoir intelligence avec les Espagnols; & cela se trouva si véritable, que tout prisonnier qu'il étoit, il fit surprendre la Place par un seul Soldat de la Garnison qu'il avoit gagné. Cela causa une grande perte au parti des Etats, & un grand déplaisir au Prince d'Orange, puisque sur tout cette grosse Ville & son Territoire étoient de son Patrimoine.

Cela fait voir qu'on ne doit jamais mettre aucun prisonnier dans les Places frontieres, mais au cœur du Pays: car comme ils ne songent à autre chose qu'à se mettre en liberté, & que toutes leurs pensées n'ont pour but que cette fin, il n'y a invention qu'ils ne cherchent pour y parvenir. C'est véritablement nourrir le Serpent dans son sein, & il ne faut que corrompre une Sentinelle pour faire prendre une Forteresse imprenable; l'Ennemi étant dans le voisinage, on peut le faire venir à point nommé pour la pétarder, ou pour l'escalader.

En nôtre temps, on auroit veu un bel exemple d'une surprise de cette nature, au grand avantage des Armes de France, si la haine & la vengeance n'eussent û plus de pouvoir sur l'esprit d'un Ministre, que la gloire de son Maître, & le bien de son Royaume; Mais ce mystere est demeuré caché jusques ici par la terreur qu'on avoit de son ressentiment, Il ne faut jamais mettre de prisonniers dans les Villes frontieres.

Gand eut été surpris par Mr. de Rantzau prisonnier dans le Château; si Mr. des Noyers ne l'eût empêché.

ment, gouvernant toutes choses avec une autorité absolue dans les dernières années de la vie de Monsieur le Cardinal de Richelieu.

Voici ce que c'est ; Après la défaite de Honnecourt, arrivée au mois de Mai 1642. Dom Francisque de Mello Gouverneur des Pays-Bas, mit plusieurs prisonniers de qualité dans le Château de Gand, au nombre de soixante-dix, dont les principaux étoient Monsieur le Comte de Rantzau depuis Maréchal de France, Monsieur le Marquis de Roquelaure presentement Duc & Gouverneur de Guyenne, Monsieur le Marquis de S. Maigrin mort à la journée de St. Antoine, & le Sieur de Laleu Capitaine dans le Regiment de Piedmont, qui mourut depuis à Cremone commandant l'Infanterie Francoise de l'Armée d'Italie. Ce Monsieur de Laleu étoit originaire de Lyon, d'une naissance mediocre, mais d'une valeur extraordinaire, qui lui pouvoient faire espérer les emplois les plus relevés de la guerre. Monsieur de Rantzau impatient dans sa prison, avoit obtenu permission des Espagnols d'envoyer en France Monsieur de Laleu, pour proposer quelque échange des prisonniers faits de part & d'autre ; Mais pendant son séjour à la Cour, où la multiplicité des affaires empêchent d'être promptement expédié, & où Monsieur des Noyers qui le haïssoit, ne se tourmentoit gueres de sa délivrance, Monsieur

seigneur de Rantzau s'ennuyoit mortellement de ce que Monsieur de Laleu tardoit tant à revenir. Comme en ce temps-là il avoit un continuel commerce de lettres avec moi, & que je lui rendois à la Cour tous les bons offices dont j'étois capable, pour l'amitié que je lui portois, & pour l'estime que je faisois alors de lui, il se plaignoit extraordinairement en toutes ses lettres, de ce qu'on retenoit Monsieur de Laleu si long-temps, sa présence lui étant très-nécessaire pour un grand dessein qu'il disoit avoir en tête. A la fin vaincu par son impatience, il m'écrivit une longue lettre en chiffre, partie en Latin, partie en François; Il me mandoit qu'il n'y avoit rien de si aisé à surprendre que la Citadelle de Gand, par le moyen des Hollandois qui en étoient voisins, & que le Prince d'Orange pouvoit s'en approcher avec un Corps d'Infanterie, sans donner le moindre ombrage, & enfin me prioit d'aller faire cette proposition à la Cour.

Mais afin qu'on puisse voir comme l'entreprise étoit aisée à exécuter, il est à propos de mettre ici les propres termes de ce qui étoit en chiffre dans sa Lettre, dont je gardai une copie devant que donner l'Original à Monsieur des Noyers. *Maximopere doleo conatus nostros tam irritos habere successus, & Dominum de Laleu, tam levissimis de causis detineri.* S'il ût pû passer promptement, la sur-
Lettre en chiffre que m'écrivoit Monsieur de Rantzau sur la
H prise

prétenduë
surprise du
Château
de Gand.

La Catalo-
gne & le
Portugal
s'étoient
révoltés
de puis
peu.

Lors le
Comte de
Salazar.

prise de cette Place eût été facile. Il n'y a
presentement que trois cens hommes de gar-
nison, dont il y en a beaucoup de vieux,
qui vix incedere possunt, & autant d'estropiés
sans aucune deffense, outre vingt-huict ou
trente Portugais & Catalans, *Qui nobis opem
ad omnia promiserunt, numerus captivorum ex-
cedit septuaginta* tous Officiers; Philippine,
*ubi est Præsidium Batavorum quatuor horarum
solummodo itinere hinc abest.* Tout le pays en-
tre-ci & là, est un pays de contribution.
Leurs Partis viennent jusqu'aux Portes de
cette Ville, & plusieurs d'entre eux y en-
trent sous divers pretextes, *adduxerunt enim
hisce diebus solertissimo stratagemate equum ex
foro omnibus astantibus & videntibus, avari-
tia Castellani omnibus liberum dat introitum in
Castellum, ut vinum suum, qui certo privilegio
nullum Regi suo tributum pendit, maximo lu-
cro vendere possit.* Et comme la mesure qui
coûte quinze sols à la Ville, ne vaut que six
sols dans le Château, il y a toujours cinq ou
six cens personnes, Bourgeois & Etrangers,
hommes & femmes qui boivent, & qui ne
sont ni questionnés ni visités. Si vous con-
siderés toutes ces circonstances, & ce qui
arriva à la surprise de Breda & d'Amiens,
vous trouverez ici l'occasion plus belle, &
la possibilité bien plus vraisemblable & plus
aisée.

Je porte

Pour hâter une affaire si importante, je fus
trouver

trouver Mr. des Noyers, qui étoit alors à Chaume en Brie avec le Roi, pour veiller à la conservation de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui étoit demeuré derrière aux eaux de Bourbon plein de défiance de son Maître, & de plusieurs qui l'approchoient. Mais ce Ministre m'ayant dit, qu'il donneroit ordre à cela, & commandé de n'en parler à personne, je me retirai ayant assez remarqué à sa mine & à son discours, que cette proposition quoi qu'avantageuse, ne lui étoit pas agréable, venant d'une personne odieuse.

cette Lettre à Mr. des Noyers.

Aussi il n'en parla jamais au Roi, de crainte que Mr. de Rantzau, qu'il haïssoit, ne fût récompensé & considéré pour un service si important, & la Campagne s'étant passée, les Espagnols selon leur coutume, ayant renforcé les Garnisons, entre autres celle du Château de Gand, des Troupes qui avoient été à l'Armée, & les choses ayant changé de face, l'exécution de cette entreprise se rendit impossible.

Mais il n'en parla jamais au Roi, par l'aversion qu'il avoit pour Mr. de Rantzau.

La même année que Bréda fut surpris par les Espagnols, le Duc d'Anjou selon son engagement avec les Etats du Bays-Bas, vint de Château Thierry avec dix mille hommes de pied & quatre mille chevaux, pour sauver Cambrai assiégé par le Duc de Parme, qui en leva le Siège. Un peu auparavant le Vicomte de Turenne, qui fut depuis le célèbre Duc de Bouillon Henri de la Tour, les Comtes

Le Duc d'Anjou va de Château-Thierry, au secours de Cambrai.

de Ventadour & de la Feuillade, & quatre autres Seigneurs, s'étant hazardés de passer par l'Armée du Duc, pour se jeter dans la Place, furent pris & contraints de payer une grosse rançon.

Les Etats
Généraux
déclarent
le Roi d'E-
spagne dé-
chû de la
Souverai-
neté des
Provinces.

Alors les Etats Généraux assemblés à la Haye, déclarèrent le Roi d'Espagne déchû de la Souveraineté des Pays-Bas, rompirent son Sceau & ses Armes, & ordonnerent qu'on nût plus à le reconnoître pour Prince & qu'on leur fit serment de fidélité.

Cette Ordonnance portoit au commencement; Qu'un Prince est établi de Dieu, Chef de ses Sujets, pour les deffendre de l'oppression, comme un Pasteur est mis pour garder son Troupeau; Et que quand un Prince les opprime, ils peuvent prendre un autre Seigneur pour les gouverner selon la justice & selon leurs Privileges. Le reste n'est qu'une longue narration des cruautés & des infractions de leurs Privileges par le Roi & par ses Ministres, qui les a forcés de recourir à un autre Prince.

Prise de
Tournai
par le Duc
de Parme,
où la Prin-
cesse d'E-
pinoi re-
çoit une
Mousque-
tade.

En ce même temps le Duc de Parme prit Tournai sur les Etats, nonobstant la vigoureuse deffense de Marie de Lalain Princesse d'Epinoi, sœur d'Emanuel de Lalain Seigneur de Montigni, l'un des principaux malcontens. Elle se montra fort courageuse pendant ce Siège exhortant les Soldats & les Bourgeois à une vigoureuse deffense, & s'ex-

s'exposant si fort aux lieux les plus perilleux, qu'elle reçût un grand coup d'arquebuse au bras. Cette Dame qui merite d'avoir place parmi les Heroïnes, mourut l'année d'après à Anvers, fort regrettée des Etats Généraux, pour son courage & pour sa constance à soutenir leur parti.

Un peu après le Duc d'Anjou passa en Angleterre, pour avoir le Conseil de la Reine Elizabeth & même pour tâcher d'effectuer son Mariage avec cette Princesse y ayant eu un Contract pour cela, & s'étant donné des bagues l'un à l'autre. Mais cette Reine ayant trouvé diverses excuses pour ne le pas accomplir, elle se contenta de l'aider d'argent pour son voyage des Pays-Bas, & de l'y faire accompagner par le Comte de Leycestre, & par l'Admiral Houart, tous deux Chevaliers de la Jarretiere, & par cent autres Seigneurs & Gentils-hommes qualifiés, qui avoient une suite de cinq cens personnes.

Il passa au cœur de l'hiver de l'an 1582. d'Angleterre en Zélande, sur les Vaisseaux de cette Princesse, arriva à Fleffingue, & à cause du grand froid qu'il faisoit, fut à pied à Middelbourg Capitale de Zélande, qui n'en est qu'à une lieuë, où il fut receu & traité magnifiquement. Le Prince d'Orange & le Prince d'Espinoi étoient allés au devant de lui. Aussi-tôt se servant de cinquante Navires qu'on lui avoit préparés, il se transporta à

Le Duc
d'Anjou
passe en
Angleterre
& de là en
Zélande.

Le Duc
d'Anjou va

à Anvers
où il est
déclaré
Duc de
Brabant, &
reçu mag-
nifique-
ment.

Anvers, où cette puissante Ville le reçût avec un éclat & une pompe suprenante. Tous les Quais étoient parés de la Bourgeoisie en armes. La plupart étoient superbement vêtus, & avoient des armes dorées. Il y avoit des Arcs de Triomphe de tous côtés, très richement ornés, avec de belles Inscriptions. Ce Prince marcha sous un Daiz de Drap dor, depuis le Port jusques à la Place. On y avoit élevé un Théâtre, où il y avoit un Thrône. Là le Prince d'Orange l'ayant revêtu du Bonnet & du Manteau Ducal de Velours rouge cramoisi doublé d'Hermine, il jura publiquement en présence des Etats & des Officiers de la Ville, & d'un peuple infini accouru de toutes parts pour voir un spectacle si extraordinaire; Qu'il observeroit régulièrement le Traitté fait avec lui, & les Priviléges du pays, & qu'il ne les gouverneroit pas selon sa volonté, mais en équité & en justice. Après quoi les Etats & les Magistrats d'Anvers lui jurèrent fidélité & obéissance, comme à leur Prince Souverain. Mais cette réjouissance publique fut bien-tôt troublée par une entreprise, qui éclata sur la personne du Prince d'Orange. Un certain Javregni Espagnol de la Province de Biscaye, Facteur d'un Marchand nommé Anastre, poussé par la récompense que promettoit la prescription, lui tira un coup de pistolet chargé d'une seule balle qui lui donnoit sous l'oreille droite, &

Le Prince
d'Orange
est blessé
d'un coup
de pistolet
par un
Espagnol.

fortoit

sortoit par la jouë gauche, lui cassant quelques dents dans la bouche. D'abord on crût que c'étoit les François qui étoient Autheurs de cet Attentat, mais le meurtrier ayant été tué par les Hallebardiers du Prince, & s'étant trouvé des papiers dans ses poches, qui faisoient voir qu'il étoit Espagnol, le monde fut détrompé de son erreur, & le peuple qui avoit couru tout armé pour se vanger des François au Cloître S. Michel où logeoit le Duc d'Anjou, se retira chez soi. Le Prince d'Orange pour appaiser cette émeute, écrivit au Magistrat d'Anvers un billet de sa main avec toutes les peines du monde, pour montrer que cet assassinat venoit des Espagnols.

On ne peut bien exprimer la douleur que cette grande Ville ressentit de la blessure du Prince. Aussi-tôt on ordonna des Prières publiques. Tant qu'il fut en peril, tout le monde ne partit point des Eglises, pour demander ardemment sa guerison, par des vœux qu'on faisoit continuellement à Dieu. Et lorsqu'il fut hors de danger, on célébra un jûne général & toute la journée fut employée à remercier Dieu de leur avoir redonné le Pere de la Patrie.

Quand le Prince d'Orange fut en état de marcher, le Duc d'Anjou le mena à Gand & à Brugges, où il se découvrit une autre grande conjuration contre ces Princes. Le Chef étoit Nicolas Salcede Espagnol, qui confessa

Douleur
que témoi-
gne An-
vers de la
blessure du
Prince
d'Orange.

Conjura-
tion de Sal-
cede Espa-
gnol con-
tre le Duc
d'Anjou &
le Prince

d'Orange. avoir reçu quatre mil écus du Duc de Parme, Il est me- pour faire mourir par poison ou autrement le né à Pa- Duc d'Anjou & le Prince d'Orange, & qu'il ris, où par les suivoit pour tâcher d'exécuter son mau- Arrêt il fut vais dessein. François Baza Italien natif de tiré à qua- Bresse, l'un de ses complices qui fut aussi ar- tre che- rêté, confessa la même chose, mais avant que vaux. d'être exécuté il se tua d'un couteau, pour éviter la rigueur d'un supplice qu'on lui pre- paroît. Salcede fut mené à Paris où par Ar- rêt de la Cour de Parlement, il fut tiré à quatre chevaux en la Place de Grève.

**Salcede ac-
cuse Mr. de
Villeroi in-
utilement.**

Ce malheureux Salcede se voyant prison- nier dans la Conciergerie, chargea Mr. de Villeroi, il esperoit que l'accusation de ce grand Homme, qu'il vouloit rendre compli- ce de son crime, le sauveroit ou que cela éloigneroit du moins le supplice qu'il méri- toit; mais on n'ajouta aucune foi à une accu- sation si diabolique, contre le Ministre le plus intelligent & le plus zélé au bien de l'E- tat, qui ait jamais conduit cette Monarchie. Aussi on doit dire à son honneur, qu'il l'a em- pêchée pendant les fureurs de la Ligue, de tomber entre les mains des Etrangers, & que l'ayant gouvernée cinquante ans durant, il est mort moins riche à la fin, qu'il n'étoit au commencement de son Ministère. Son Pere avoit été aussi Secrétaire d'Etat & son Ayeul de même nom de Neuville le fut aussi sous François premier, & Sur-Intendant des Finances.

Le

Le Duc d'Anjou imitant Roboam, qui se perdit en suivant l'avis des jeunes gens, conseillé par Messieurs de Fervaques, de saint Agnan, de la Rochepot, & autres jeunes têtes qui le gouvernoient, sans en rien communiquer au Prince d'Orange, au Duc de Montpensier, au Comte de Laval, ni à d'autres Seigneurs capables de lui donner de bons avis, résolut contre son serment & contre toute justice, de se saisir en même jour des principales Places des Pays-Bas, comme de Donkerque, de Dendermonde, de Brugges, & d'Anvers même, ne pouvant souffrir la grande autorité du Prince d'Orange, ni d'avoir un Gouvernement si limité, se plaignant de n'être Souverain que de nom. Il alleguoit même pour marque de son juste mécontentement, & pour sa justification ; Que le peuple d'Anvers étoit couru en armes, pour l'opprimer en son Hôtel, & que s'étant revolté contre lui par une action si téméraire, il étoit déchargé de son serment. Il se saisit donc de Donkerque, de Dendermonde, & d'autres Places ; mais il manqua Brugges & Anvers même, lors qu'il croyoit l'avoir en sa puissance ; car bien qu'il eut fait entrer dans la Ville dix-sept Compagnies de gens de pied, suivies de toute son Armée, qu'il avoit fait approcher des murailles, sous pretexte d'en faire la reveüe, les Bourgeois qui coururent promptement aux armes, fi-

Entreprise
d'Anvers
par le Duc
d'Anjou.
Il la man-
que avec
perte des
siens.

rent une si généreuse résistance, que les François s'étant retirés en desordre, vers la Porte par laquelle ils étoient entrés, il s'en fit là un si grand carnage, qu'il fut impossible à ceux de dehors de secourir ceux de dedans, il y avoit une Montagne de corps entassés les uns sur les autres, qui bouchoient l'entrée & la sortie aux François, dont il y en eut plus d'étouffés que de tués. En cette sanglante occasion nommée l'entreprise d'Anvers, il n'y eût que quatre-vingt-trois Bourgeois de tués, & quinze-cens François, entre lesquels il y avoit plus de trois-cens Gentils-hommes, qui tous furent enterrés péle-mêle dans une grande fosse; Et comme ceux de ce Pays-là, qui sont du naturel des Allemans, font toujours des supputation sur les nombres, dans les événemens extraordinaires, ils remarquerent que cette délivrance arriva l'an 1583. dans lequel nombre se trouvoit au juste, celui de quatre-vingt-trois Bourgeois, & de quinze-cens François qui furent tués ce jour-là.

Le Duc
d'Anjou
rend aux
Etats les
Places
qu'il leur
avoit pri-
ses, & se
retire en
France, où
il mourut
l'an 1584.

Le Duc d'Anjou ayant manqué son entreprise, rendit par Traité fait avec les Etats, les Places dont il s'étoit emparé, & s'en étant aussi-tôt retourné en France, mourut de chagrin en son Appanage de Château-Thierry, au commencement de l'année suivante, en réputation d'un Prince de naturel inquiet & variable.

Le Prince

Les Flamans crurent que le Prince d'O-
range

ranges s'étoit entendu avec les François, pour surprendre Anvers; Et ses Ennemis & ses Envieux (dont les Grands hommes ne manquent jamais) se servirent de ce faux pretexte pour diminuer son grand credit, de même que de son quatrième Mariage avec Louïse de Colligni fille de l'Amiral de Châtillon, qu'il épousa après qu'il eut perdu sa troisième Femme Charlotte de Bourbon, qui mourut à Anvers un peu après qu'il fût guéri de sa blessure. Cela faisoit voir selon eux, son penchant pour la nation François, qui étoit pour lors en exécration au Pays-Bas. Se voyant ainsi soupçonné, & que le parti des Etats diminuoit dans les Provinces Vallonnes, il se retira en Hollande, où il croyoit sa vie plus en seureté, & moins exposée à tant d'attentats, que la superstition d'un côté, & de l'autre la récompense promise dans la Proscription, faisoient entreprendre à toute heure contre sa personne. Il choisit la Ville de Delft pour sa résidence ordinaire, où au commencement de l'an 1584. lui nâquit un Fils qui fut nommé Henri Frederic, Ayeul de Monsieur le Prince d'Orange d'aujourd'hui qui a fait déjà beaucoup parler de lui, & qui ne dégénère pas de la vertu de ses Peres.

d'Orange
soupçonné
de s'être
entendu
avec les
François.

Et d'autant
plus qu'il
épousa en
quatrième
Noces
Louïse de
Colligni
fille de
l'Admiral
de Châtillon.

Se retire à
Delft, où il
lui nait un
Fils, au
commen-
cement de
l'an 1584.

Le Prince Guillaume se servit dans ses plus difficiles affaires, du ministère de Philippes de Marnix Seigneur de sainte Aldegonde, qu'il fit Bourguemaître d'Anvers, quand il

Le Prince
d'Orange
avoit pour
principal
Ministre le
en

Seigneur
de sainte
Aldegon-
de, & sur
la fin Jean
de Barne-
veld.

Belle De-
vise du
Prince
d'Orange.

Grande ci-
vilité du
Prince
d'Orange.

en partit. C'étoit un Homme de qualité, de probité & de sçavoir. Sur la fin de sa vie, il employa Jean de Barneveld, qu'il estimoit fort pour sa probité & pour la grandeur de son entendement.

S'étant veu presque abîmé des tempestes qu'on avoit excitées contre lui, & ayant le cœur plus haut que les orages, il prit pour sa Devise un Plongeon de Mer, que les Latins appellent *Mergus*, qui paroît toujours sur le haut des vages, avec ces mots *Sævis tranquillus in undis*, tranquille au milieu des flots irrités.

Au reste il vivoit avec tant de douceur & de civilité avec le commun peuple, qu'il ne mettoit jamais de chapeau par les ruës, où tout le monde de tout age & de tout sexe, accouroit pour le voir. Ses plus familiers ont dit à mon Pere, qu'allant par les Villes, s'il entendoit du bruit dans une maison, & qu'il vit qu'un Mari & une Femme se disputassent, il y entroit, écoutoit patiemment le différend, & les exhortoit à la concorde, avec une douceur incroyable. L'accord fait le Maître du logis lui demandoit s'il ne vouloit point goûter de leur bière, le Prince disoit qu'oüi; La bière venüe, le Bourgeois selon la mode du Pais, bûvoit le premier à sa santé, dans un vaisseau qu'ils appellent une *kanne*, & qui d'ordinaire est de terre bleuë, puis es-
fuiant l'écume de la bière avec la paume de la main, presentoit la *kanne* au Prince, qui lui
fai-

faisoit raison; Et comme ses Confidens lui disoient qu'il se familiarisoit trop avec des gens de peu, & qu'il les traittoit trop civilement, il leur répondoit, qu'un homme s'acqueroit à bon marché qui ne coûtoit qu'un coup de chapeau, ou qu'une petite complaisance.

Après cela il ne faut pas s'étonner, si ayant été mal-heureusement assassiné à cinquante-un an, les Peuples le regretterent universellement. Ce fut un nommé Baltazar de Guerard Gentil-homme Francomtois, natif de Villenfans, au Comté de Bourgogne qui fit le coup. Cet homme dans l'esperance d'une récompense, ou prétendant gagner le Ciel, en ôtant du monde un Ennemi de son Roi & de la Religion Catholique, le tua à Delft au sortir de table, d'un coup de pistolet chargé de trois balles, dont il mourut sans pouvoir dire autre chose, si non, *Seigneur ayez pitié de mon Ame, & de ce pauvre Peuple.* Cet accident funeste arriva en presence de Louïse de Coligni sa quatrième Femme, & de la Comtesse de Schoüarzebourg sa Sœur qu'il aimoit uniquement, & qui ne l'abandonnant guerres s'étoit aussi trouvée à Anvers, lors que Javrigny le blessa.

Le Prince
d'Orange
assassiné
à Delft.

Ce Meurtrier s'étoit insinué dans la connoissance du Prince, sous le nom de François Guyon, fils de Pierre Guyon de Bezancçon, exécuté pour la Religion. Il avoit toujours

Constan-
ce de ce
meurtrier
au Sup-
plice.

jours des Pseaumes Huguenots dans les mains, & étoit assidu aux Prêches, pour mieux tromper & cacher son dessein; de sorte que le Prince se fioit en lui, & lui faisoit faire divers voyages, & dans le moment qu'il l'assassina, il lui demandoit un Passeport pour aller en quelque lieu où il l'envoyoit. Il n'étoit âgé que de vingt-deux ans, & fit voir autant de constance à souffrir la punition de son crime, qu'il avoit eu de hardiesse à l'entreprendre: car il répéta cent fois Que s'il n'avoit pas fait le coup, il le feroit encor; & lors qu'on lui arrachoit la chair de dessus ses membres avec des tenailles ardentes, il ne fit jamais aucun cri, & ne poussa pas même le moindre soupir, ce qui fit croire aux Hollandois, qu'il étoit possédé du Diable, & aux Espagnols, qu'il étoit assisté de Dieu, tant les opinions & les passions des hommes sont différentes.

On montre encor aux Etrangers dans la Ville de Delft en Hollande, les marques des balles qui entrèrent dans la pierre de taille d'une porte, après avoir percé le corps du Prince, & on me les a fait voir en ma jeunesse.

Voilà comme finit Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & voilà ses principales actions, qui sont autant de Colonnes solides sur lesquelles il a élevé ce grand Edifice de la Republique des Pays-Bas unis. Il a fallu un entendement aussi grand que le sien, pour
en-

entreprendre un si grand ouvrage, & si difficile: un courage sans égal pour le conduire jusques à la fin, & une constance inouïe pour y arriver, malgré la puissance formidable d'Espagne, & les trahisons intestines qui s'opposoient en foule à son généreux dessein. Après cela je ne pense pas qu'on me puisse accuser d'Hyperbole, ayant mis d'abord ce grand homme au rang des plus grands Personnages de l'Antiquité, & d'avoir dit ensuite, que la vertu & la vie de l'Admiral de Coligni avoit beaucoup de rapport à celle du Prince d'Orange.

Ils avoient tous deux beaucoup de conduite, de sagesse, & de modération. Ils déme-
loient tous deux les affaires les plus difficiles
& les plus embrouillées. Ils écouïoient l'un
& l'autre, plus qu'ils ne parloient. Ils étoient
persuasifs, & remplis de bons conseils. Ils a-
voient tous deux le cœur, l'estime, & la vé-
nération même, de ceux de leur Parti. Leur
courage étoit plus haut que leurs adversités.
Leur constance étoit admirable à les suppor-
ter. Ils ont été souvent battus, & toujours
ils ont trouvé des ressources glorieuses dans
leurs malheurs. Ils ont tous deux û en tête
les deux plus puissants Rois de la Chrétienté.
Ils se sont servis tous deux, pour se mainte-
nir, des secours d'Allemagne & d'Angleter-
re. Ils ont été de même temps, & ont passé
tous deux cinquante ans. Ils ont soutenu tous
deux

Comparai-
son de
l'Admiral
de Colli-
gni, & du
Prince
d'Orange.

deux la même Religion, & l'ont établie, l'un en France & l'autre aux Pays-Bas. Ils ont été tous deux proscrits, & leurs têtes mises à prix. Le Prince fut appuyé dans ses guerres, de la valeur des Comtes Ludovic, Adolphe & Henri de Nassau ses freres, & l'Admiral fut soutenu dans les siennes, du conseil d'Odet de Colligni Cardinal de Châtillon, & du courage de François de Colligni Seigneur d'Andelot, Colonel général de l'Infanterie, ses freres aussi. Enfin ils sont morts tous deux de mort violente & par trahison, & tous deux également redoutés. Les Princes qu'ils avoient heurtés, quoi que tres-puissans, ne se pouvant croire en sûreté, qu'en abbattant ces deux têtes, & n'ayant pû en venir à bout par la force & par la guerre, il employerent la fraude & les embûches pour les faire tomber.

Le Prince n'ût jamais péri comme l'Admiral, car il ne se fût jamais mis au pouvoir de ses Ennemis, étant du sentiment de celui qui a dit, Que quand une fois on a tiré l'épée contre son Maître, il en faut jetter le fourreau. Le Prince d'Orange finit pour avoir donné trop libre accès à sa personne à toutes sortes de gens, dans une saison où la superstition faisoit entreprendre de terribles attentats, & parce qu'il étoit de l'avis de Cesar, qui répondit à ses amis qui l'exhortoient à se bien garder, & à se faire craindre, *Qu'il aimoit mieux mourir, que d'avoir peur continuellement de la mort.*

Aussi-

Aussi-tôt que la nouvelle de l'assassinat du Grand re-
 Prince d'Orange fut répandue, on ne vit gret de la
 que des pleurs de toutes parts dans les Villes, mort du
 & l'on n'entendit que des lamentations dans Prince
 les Bourgs de la Campagne, comme si cha- d'Orange.
 cunût perdu ce qu'il avoit de plus cher. Les
 peuples confédérés témoignèrent dans la cé-
 lébration de ses funeraïlles, le plus grand
 deuil dont on ait jamais entendu parler, &
 leur affliction alla même jusqu'au desespoir.
 La Pompe funébre fut tres-magnifique. Convoy
 Toute la Noblesse s'y trouva & les princi- magnifi-
 paux des Provinces en grand deuil, suivis que du
 d'une troupe incompréhensible & incroyable Prince
 de personnes de toute condition. Le Prince d'Orange.
 Maurice son fils suivoit le Corps, ayant à sa Guerard
 droite Trucfés Archevêque & Ele- Archévê-
 cteur de Cologne, & à sa gauche le Comte que de Co-
 de Hohenlo, ou de Holac. C'est cet Ele- logne pre-
 cteur, qui étant devenu passionnément amou- fere Agnez
 reux d'Agnés de Mansfeld Religieuse, aima de Mans-
 mieux perdre sa Souveraineté & son Electo- feld Reli-
 rat que sa Maîtresse. Il étoit de l'avis de ce gieuse, à
 Poëte Grec, qui a écrit qu'une Nymph son Electo-
 bien-aimée tient lieu de toute chose, & rat.
 qu'on ne manque de rien avec elle : mais
 que ne la possédant pas on est pauvre, dans
 l'abondance de tous les autres biens.

Ce fut ce Trucfés qui mit entre les mains Ce Trucfés
 des Etats Confédérés la Ville de Rhinber- donne
 gue dans le Diocéze de Cologne. Elle a été si Rhinber-
 sou-

Etats : ce
qui a été le
prétexte de
la dernière
guerre.

souvent prise par les Espagnols & par les Hollandois que le Marquis Ambroise Spino-la l'appelloit pour cela la Putain de la guerre, & étoit encor il y a sept ans en la possession des Etats ; Ce qui donna sujet à l'Electeur de Cologne d'aujourd'hui de s'allier avec le Roi, pour r'avoir cette Place de son Electorat, que Trucses avoit aliennée, & cette Alliance nous donna moyen de prendre la Hollande par derriere, qui s'est veuë par là ces dernières années à la veille de sa ruïne.

Convoi
du funébre
Prince
d'Orange.

Les Graveurs de Hollande ont représenté ce superbe Convoi du Prince d'Orange Guillaume sur plusieurs feuilles qu'on colle ensemble, & qui tiennent tout le côté d'une grande Salle, afin que la mémoire d'un deüil si mémorable se perpetuât.

Le Comte
Maurice
lui élève un
Mausolée.

Le Comte Maurice son fils lui a fait construire un superbe Mausolée de marbre, où l'on le voit au naturel. Le bas de ce beau Monument est orné de diverses belles Statuës qui representent toutes les Vertus, & le haut est entouré d'Amours pleurans. Il est dans une des principales Eglises de la Ville de Delft, & il ne cède pas aux plus magnifiques & somptueux Tombeaux d'Italie.

Pensant à cette mort tragique du Prince d'Orange, je me suis souvent étonné qu'un homme si sage, qui avoit de si puissans Ennemis, ne se soit pas mieux gardé, car quand il alloit par les Villes, il n'étoit ordinairement

suivi

suivi que de trois ou quatre Domestiques, & je m'en suis encor plus étonné, puis qu'un peu auparavant dans la Ville d'Anvers, Javrigni pensa le tuer d'un autre coup pistolet, dont il ne réchappa que par miracle, & qu'il y avoit plusieurs Salcedes en campagne qui ne cherchoient qu'à trouver les moyens de lui ôter la vie. Les Espagnols ont publié après sa mort, que lors qu'il fut assassiné par ce Francomtois, il y avoit en même temps à Delft un Lorrain, un Anglois & deux autres de diverses Nations, qui avoient le même dessein que lui, & qui ne l'eussent pas manqué.

Il me semble donc que ses propres périls le devoient faire précautionner d'avantage; Mais c'est qu'il ne craignoit que deux Nations de l'Europe, les Italiens & les Espagnols. Il se servoit de toutes les autres, excepté de ces deux là, & par ce que dans la Ville de Delft qu'il avoit choisie pour demeure, il n'y avoit aucun Espagnol ni Italien. D'autre part il avoit vû que bien qu'en France onût mis à prix la tête de l'Admiral de Colligni, neantmoins personne ne s'étoit hazardé de l'assassiner, par l'espérance d'une récompense qui ne peut être qu'inutile quand on perd la vie, n'y ayant point d'apparence de la sauver, tuant un Prince dans son Pays, & au milieu des siens. Mais si ce Prince eût vécu jusqu'en 1589. & qu'ilût vû qu'un petit Moine, poussé par un faux zèle de Religion,

ligion, avoit bien ozé assassiner Henri III. à St. Cloud au milieu de son Armée, il se seroit assurément mieux gardé.

Ces funestes accidens & la déplorable mort de Henri IV. massacré aussi dans le milieu de la Ville de Paris, ont servi de leçon à Mr. le Cardinal de Richelieu, qui avoit incessamment dans l'esprit le Proverbe qui dit, que la *deffiance est la mere de sûreté*, car ayant veu que toute l'Europe avoit conjuré sa ruine, il s'est tellement tenu sur ses gardes, qu'il est mort doucement dans son lit, nonobstant les dégouts de son Maître, & les diverses machinations de ses Ennemis.

Les Espagnols font un Martyr de l'assassin du Prince d'Orange. Famiano Strada, blâmé.

Les Espagnols & les Catholiques superstitieux, louèrent fort ce Balthazar de Gue-rard, & l'ont mis au nombre de leur Martyrs. Sur quoi on peut s'étonner avec raison que Famiano Strada dans son excellente histoire des Pays-Bas, ait glissé que ce Javrigni qui pensa tuer le Prince d'Orange à Anvers, avoit un bon dessein puisqu'il s'étoit fortifié pour l'exécuter des Sacramens de Penitence & de Communion, comme si Dieu qui a défendu l'homicide dans le Décalogue, & si nôtre Seigneur Jesus-Christ qui a dit & enseigné que qui frapperoit de l'épée, périroit par l'épée, pouvoient guider & fortifier un meurtrier dans un assassinat! Quelques exemples du vieux Testament ne peuvent servir pour la justification. Dieu pour la con-fer-

servation & l'établissement du peuple d'Israël, & pour d'autres raisons qui nous sont inconnues, avoit droit de permettre de semblables actions, sans quoi il n'y auroit aucun Prince en sûreté. Les Huguenots d'un autre côté firent aussi un Martyr de cet exécration Poltrot assassin du grand François de Lorraine Duc de Guise, qui lui avoit donné retraite en sa maison, & qui le faisoit manger à sa table, jusques-là qu'Adrianus Turnebus, l'un des plus doctes hommes de ce temps-là, fit un Poème Latin à l'honneur de ce Poltrot, qui s'appelloit Jean de Meré où il dit.

Les Huguenots fort blâmés d'avoir fait un Martyr de Poltrot assassin de Monsieur de Guise.

Conspicuus fulvo stabit Mereus in auro.

Et vers la fin,

Plurimus maneat Mereus in ore nepotum.

Un autre Hérétique sçavant, mit dans ses Vers, *Premia multa meret*, disant que Meré méritoit plusieurs récompenses. Un autre Huguenot va jusques à cet excès que de dire entre autres choses en Vers François,

Ce Valeureux Poltrot qui tant s'évertua,

Que le Tyran, tueur des Chrétiens, il tua.

J'ai connu en ma jeunesse la Femme du Sieur Alard Capitaine dans les Troupes Françaises de Hollande, tellement aveuglée du faux zèle de la Religion de Calvin, qu'elle montrait à tous le monde le portrait de Poltrot, peint comme une Judit, ayant tué Holoferne, elle l'avoit dans la ruëlle de son lit, comme un grand Martyr, & elle le regardoit

comme le Libérateur du petit troupeau.

Les Docteurs de Paris louèrent aussi fort Jaques Clement assassin de Henri troisième.

Les Docteurs de la ligue honorèrent aussi de plusieurs éloges Jaques Clement Jacobin, meurtrier de Henri troisième, le comparant à Ehud, qui délivra le Peuple de Dieu de la servitude d'Eglon Roi des Moabites, par la mort de ce Prince qu'il tua dans sa chambre. Car les passions des hommes sont si grandes, & les animosités les aveuglent de telle sorte, qu'ils donnent des louanges à des actions, qui ne méritent pas seulement le blâme de tous les gens bien, mais encore une punition exemplaire.

Le Prince d'Orange Guillaume a fait pendant sa vie plus de bruit dans l'Europe, que tous les Rois de son temps ensemble, & il a eu aussi le bonheur de laisser une heureuse postérité, qui marchant sur ses pas glorieux, a étonné tout le Monde Chrétien, par des actions que l'Histoire a immortalisées. Il se peut vanter d'avoir été le Pere de deux très-grands Capitaines, d'avoir donné des Rois, des Electeurs, des Landgraves & des Comtes Souverains à l'Allemagne, & d'avoir peuplé la France de Princes, de Princesses, de Ducs, de Cardinaux, de Maréchaux, & de plusieurs grands Seigneurs. Mais afin d'en donner une plus particuliere intelligence, il faut dire que Guillaume Prince d'Orange fut marié quatre fois.

Premier

Sa premiere femme fut Anne d'Egmont
fille

fille de Maximilien d'Egmont Comte de Buren & de Leerdam , puissante héritière qu'il épousa par la faveur de Charle-quint. Il eut d'elle un fils & une fille. Le fils fut **Philippes Guillaume Prince d'Orange**, dont nous parlerons dans la suite, & la fille nommée Marie de Nassau, fut mariée à **Philippes Comte de Hohenlo**, vulgairement de **Holac** grand Capitaine, le quel après la mort inopinée du Prince d'Orange Guillaume, qui mit les Provinces confédérées dans une étrange consternation, soutint généreusement l'effort des Espagnols, & donna les premiers préceptes de la guerre au Prince Maurice son demi-frere qui étoit encor au Collège quand ce malheur arriva.

La seconde femme de Guillaume Prince d'Orange, fut Anne de Saxe fille de ce grand Maurice Electeur de Saxe, qui avoit fait tête à l'Empereur Charle-quint. Il en eut le fameux Comte Maurice, duquel nous parlerons bien amplement, & une fille nommée Emilie de Nassau, qui épousa Emanuel de Portugal, fils du Roi Antoine de Portugal depossédé par le Roi Philippes second. Ce Prince Emanuel, qui étoit Catholique, gagna l'esprit de cette Princesse par ses cajoleries & par sa gentillesse, à quoi elle se laissa éblouir, & voulut l'avoir pour mari, tout pauvre qu'il étoit, & de Religion contraire;

Mariage de
Guillaume
Prince
d'Orange
avec Anne
d'Egmont,

Le second
Mariage
du Prince
d'Orange
avec Anne
de Saxe.

Emilie de
Nassau
sœur du
Prince
Maurice,
épouse
malgré lui
le Prince
de Portu-
gal.

tement à ce Mariage , qu'il ne croyoit pas avantageux ni à l'un ni à l'autre. Ils ûrent deux fils, que j'ay connus en ma jeunesse, dont l'un entre autres enfans , a laissé un fils qui est allé depuis peu en Hollande demander à Monsieur le Princc d'Orange un reste de partage de sa grande mere ; & plusieurs filles dont il y en a û qui se sont mariées à des personnes de condition inégale. C'étoit une très-bonne Princesse , mais à la fin de sa vie, s'étant boüillée encore avec Monsieur le Prince d'Orange Maurice son frere , elle se retira à Genève l'an 1623. avec six filles qu'elle avoit , où jela vis l'an 1624. & elle mourut de mélancolie bien-tôt après. A son sujet , je ne puis m'empêcher de dire qu'elle presenta au Bâtesme une de mes sœurs , & lui donna son nom d'Emilie. Elle vit encore, & a épousé le Seigneur de Montreüil, près de Sainte Menehou en Champagne. Son Parrain fut Monsieur le Comte de Culembourg fils de Florent de Pallant Comte de Culembourg, dont l'Hôtel qui étoit à Bruxelles, fut rasé par ordre du Duc d'Albe , & qui sans avoir jamais rien fait depuis la Requête de la Noblesse , s'étoit retiré en Hollande où il mena une vie si cachée , qu'il mourût inconnû , même à ceux de son Parti.

Le Prince
d'Orange
épouse en
troisième :

La troisième femme de Guillaume Prince d'Orange s'appelloit Charlotte de Bourbon, de la maison de Montpensier, que nous avons dit

dit ci-dessus avoir été Religieuse & Abbessé Nôces de Jouarre: mais le desir de la liberté, qui est un bien inestimable, l'emporta sur les Vœux qu'elle avoit faits en sa jeunesse, aux quels elle disoit avoir été forcée, & en avoir fait diverses protestations. Elle mourut d'une plûrésie à Anvers l'an 1582. laissant six filles de ce Prince.

L'ainée Louise Julienne de Nassau épousa Frederic IV. Electeur Palatin, pere de Frederic V. élu Roi de Bohême, le quel de la Princesse Elizabeth d'Angleterre sœur de Charles I. Roi de la Grande Bretagne, a laissé plusieurs Princes & Princesses.

L'ainé Henri Frederic, designé Roi de Bohême avec son Pere l'An 1620. étoit un Prince tres-bien fait & de tres-grande espérance. Il étudioit à Leiden, & réglément nôtre Précepteur nomme Benjamin Prioleau, Auteur de l'Histoire Latine de la Regence derniere, nous menoit tous les Dimanches après diner, jouer avec ce jeune Prince, qui nous aimoit extremement, ce qui nous fit regretter davantage sa fin, quand nous l'apprîmes depuis. Il périt mal-heureusement dans la Mer de Harlem allant voir en compagnie du Roi son Pere, les Gallions d'Espagne chargés d'un butin inestimable, qui avoient été pris par Pierre Hein Admiral Hollandois, pres de l'île de Cube. Un Vaisseau qui la nuit alloit à toutes voiles ayant ren-

Charlotte de Bourbon, dont il a six filles.

L'ainée mariée à Frederic IV. Electeur Palatin, d'où est venue la Maison Palatine & celle de Brandebourg.

Mort funeste du fils aîné du Roi de Bohême dans la Mer de Harlem.

contré le sien, le fendit en deux; Ainsi le Prince & tout ce qui étoit dedans perit, à l'exception du Roi son Pere, qui ayant attrappé heureusement une corde qui lui fut jettée par ceux de ce Navire, l'attirerent miraculeusement à leur Bord.

Le second est Mr. l'Electeur Palatin d'aujourd'hui, qui a plusieurs enfans de la Princesse de Hesse entr'autres Madame la Duchesse d'Orleans, Princesse d'un très-bon esprit, & d'un jugement exquis, Elle a déjà des enfans, qui sont les premiers Princes du Sang de France.

Le troisiéme est ce fameux Prince Robert, qui s'est rendu célèbre sur la Mer & sur la Terre, n'ayant point trompé les espérances qu'il avoit fait concevoir de lui dès son enfance, qu'on lui avoit remarqué une mine assurée & martiale.

Le quatriéme s'appelloit Edoüard, qui a vécu long-temps en France où s'étant fait Catholique, il épousa la Princesse Anne de Gonzague fille du feu Duc de Mantouë, de Montferrat, & de Nevers, sœur de la Reine de Pologne Marie Louïse, femme des deux freres Uladislas & Casimir Rois de Pologne, laquelle étoit si connue par sa beauté sous le nom de la Princesse Marie. A leur sujet je dirai en passant, qu'ayant été désignée Reine de Pologne, & ayant appris que je sçavois fort bien l'état de ce Royaume-là, où j'avois

Madame
la Princesse
Marie
me fit
prier par

j'avois été deux fois, elle me fit prier par Mr. le Duc de Noüailles de l'en instruire, ce que je fis en plusieurs après-dinés, & pour m'en témoigner sa reconnoissance elle voulut tenir au Baptême ma fille aînée avec Monsieur le Coadjuteur de Paris, alors Archevêque de Corinthe; qui fut après les fameux Cardinal de Retz, le plus sçavant Prélat du Royaume.

Mr. le Duc de Noüailles de l'instruire de la Pologne.

Mais pour revenir au Prince Palatin Edoüard, il a laissé trois filles de la Princesse Anne de Mantouë, dont l'aînée est Madame la Duchesse d'Enguien, déjà Mere de quelques Princes & Princesses du Sang; l'Autre a épousé Monsieur le Duc de Brunswic Hanover, qui n'en a que des filles; & la troisième, Monsieur le Prince de Salm, qui fut fait prisonnier au Combat de Senef.

Il y avoit encor, si je m'en souviens bien (car j'écris tout ceci de memoire que j'ay assez bonne, sans l'aide d'aucun livre) un autre fils du Roi & de la Reine de Bohême, nommé Maurice, tres-bien fait de sa personne, fillcul de Monsieur le Prince d'Orange Maurice.

J'en ay vû aussi un qui se nommoit Philippes, qui se retira à Venise pour une action qu'il vaut mieux taire que dire.

Enfin il y en eut un apellé Loüis qui mourut jeune, mon Pere le nomma ainsi pour le feu Roi qui en fut le Parrain: par ordre de Sa Majesté,

Fils du Roi de Bohême tenu au Baptême par mon Pere, au

Monsieur du Maurier; Ayant sçu le desir qu'a

nom du
Roi.

qu'a mon Cousin le Comte Palatin du Rhin, de m'inviter à tenir sur les fonds du Baptême le dernier Fils que Dieu lui a donné, j'aurai bien agréable de lui rendre ce témoignage de mon amitié & bien-veillance; & que partant vous accomplissiez en mon nom cet office, lors qu'il en sera temps: lui faisant entendre la Charge que je vous ay donnée; & de lui renouveler les assurances de ma bonne volonté; De quoi me remettant sur vous, je prie Dieu, Monsieur du Maurier, qu'il vous ait en sa sainte & digne garde. Ecrit à Paris le 15. jour de Novembre 1623. Signé LOUIS. Et plus bas, BRULART.

En consequence de cet ordre, le Baptême se fit. Monsieur le Prince Maurice representoit en cette Action la personne du Roi de Suede qui étoit aussi Parain, & Madame la Comtesse de Nassau celle de la Reine de Suede. L'on vit marcher mon Pere, comme Ambassadeur de France, ayant le Roi de Bohême à sa droite, & le Prince d'Orange à sa gauche. Cette cérémonie se fit avec grande Pompe dans l'Eglise de la Haye, nommée le Cloître, à laquelle je fus present avec mes trois freres. Le Roi & la Reine de Bohême envoyerent remercier le Roi de cet honneur par Mr. d'Auffon de Villarnoul de la maison de Jaucourt, Beau-frere de mon Pere, qui s'étoit attaché à leur service, & qui depuis périt malheureusement avec le Prince Henri Frederic leur fils aîné, au débris de ce Vaisseau

seau dont j'ai parlé ci-dessus. Le Nonce du Pape residant à Paris, ayant été informé de ce Baptême, en fit de grandes plaintes à la Cour, & dit que cela étoit honteux que le Roi tres-Chrétien, Fils aîné de l'Eglise, fit représenter sa Personne par un Huguenot, & dans une Cérémonie Ecclesiastique.

Le Roi & la Reine de Bohême ont aussi laissé plusieurs Princesses, considérables par leur beauté & par leur mérite, dont l'une, qui s'est fait Catholique, est presentement Abbessé de Maubuisson. Madame l'Abbessé de Maubuisson Palatine.

La Princesse Louïse Julienne de Nassau fille aînée de Charlotte de Bourbon, & de Guillaume Prince d'Orange, eut aussi une fille de Frederic IV. Electeur Palatin, qui fut mariée à feu Monsieur l'Electeur de Brandebourg Pere de Monsieur l'Electeur d'aujourd'hui. J'ai veu l'an 1638. cette vieille Electrice Palatine à Koningsberg Capitale de la Prusse Ducale, où elle s'étoit retirée chez Madame l'Electrice de Brandebourg sa fille, depuis les desordres du Palatinat, & ces deux Princesses me firent beaucoup de civilités. La Princesse d'Orange Charlotte de Bourbon, eut une petite fille de laquelle vient la maison de Brandebourg.

La seconde fille de Charlotte de Bourbon, & de Guillaume Prince d'Orange, fut Elizabeth de Nassau, femme de Henri de la Tour Duc de Bouillon, si renommé Capitaine dans les guerres de Henri IV. Elle vivoit encor l'an 1641. & je la vis dans le Château de Se-

Sedan, après la Bataille où Mr. le Comte de Soissons fut tué. Elle a laissé deux fils & quatre filles qui ont eu des enfans.

L'Aîné fut Frederic Maurice de la Tour Duc de Bouillon, tres-grand Capitaine comme son Pere. De la Comtesse de Bergue il a û Monsieur le Duc de Bouillon d'aujourd'hui, grand Chambellan de France: Mr. le Cardinal de Bouillon, Prince d'un grand sçavoir, & d'un tres-rare mérite: Mr. le Comte d'Auvergne, qui s'est fort signalé dans nos Armées, & d'autres enfans, entr'autres Madame la Duchesse d'Elbeuf.

D'une fille
de Char-
lotte de
Bourbon
vient la
maison de
Bouillon.

Le second fils d'Elizabeth de Nassau & de Henri de la Tour Duc de Bouillon, étoit le célèbre Henri de la Tour Vicomte de Turenne, aussi sage que vaillant Capitaine, qui a été tenu pendant sa vie, pour l'une des plus fermes Colomnes de cet Etat, & qui à cause de sa valeur extraordinaire, & de ses services tres-importans, a été enterré à S. Denys avec nos Rois, par un ordre tres-juste de Sa Majesté. Il avoit épousé l'héritière de la Maison de la Force, dont la vertu égalloit l'extraction. Elle étoit fille du deffunt Duc de la Force, & petite fille du Maréchal du même nom, deux fameux Capitaines, & est morte sans enfans; mais si elle en ût laissé, ils ne pouvoient pas manquer d'être de tres-grands hommes parce qu'ils seroient venus, du côté paternel & maternel, d'une foule illustre de Peres généreux. Ou-

Outre ces deux fils si renommés, Elizabeth de Nassau a laissé plusieurs filles de Henri de la Tour Duc de Bouillon.

L'Aînée Marie de la Tour épousa Henri Duc de la Trimouille & de Thoüars, son cousin germain.

Julienne de la Tour fut mariée à François de Roye de la Roche-Foucault Comte de Rouffi, Pere de Mr. le Comte de Roye, fort renommé dans nos Armées. La Maison de Rouffi.

Elizabeth femme de Gui Alphonse de Duras, Pere de Monsieur de Duras Capitaine des gardes du Corps du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Franche-Comté, & de Monsieur le Comte de Lorge, aussi Maréchal de France. Celle de Duras pareillement.

Je croi que la dernière fille s'appelloit Henriette de la Tour, femme de feu Monsieur le Marquis de la Moussaie, de la Maison de Matignon. Elle est Mere de Madame la Marquise du Bordage, & de Monsieur le Comte de Quintin, qui a épousé une Dame du Nom Illustre de Montgomeri, aussi considérable par sa beauté & par son mérite, que par la grandeur de sa Naissance. Et celle de la Moussaye.

La troisième fille de Charlotte de Bourbon & de Guillaume Prince d'Orange, s'appelloit Catherine Belgique, qui épousa Philippes Louis Comte Souverain de Hanau, dans le voisinage de Frankfort sur le Main, dont outre les Comtes de Hanau, est venuee Amelie La Maison de Hanau vient de Charlotte de Bourbon Princesse d'Orange, &c

celle des
Landgra-
ves de Hes-
se-Cassel.

Amelie Elizabeth femme du généreux Guil-
laume Landgrave de Hesse, mort l'an 1637.
après la mort duquel cette Princesse d'un
courage viril, continua la guerre contre les
Imperiaux, & marcha sur les traces de son
Mari qui après la Paix de Prague (où la plû-
part des Princes Protestans abandonnerent
leurs Alliés, & se réunirent à la Maison
d'Aûtriche) eut la résolution & le cœur
de resister presque seul à une Puissance si
redoutable. Entre autres enfans elle a laissé
Monsieur le Landgrave d'aujourd'hui nom-
mé Guillaume comme son Pere, Madame Ele-
ctrice Palatine Mere de Madame la Du-
chesse d'Orleans & Madame la Princesse de
Tarente, Mere de Monsieur le Duc de la
Trimouille d'aujourd'hui marié à l'Héri-
tiere de la Maison de Crequi.

La Maison
de la Tri-
mouille
vient de
Charlotte
Princesse
d'Orange.

La quatrième fille de Charlotte de Bour-
bon & de Guillaume de Nassau, fut Char-
lotte Brabantine femme de Claude, Duc de
la Trimouille & de Thoüars, Comte de La-
val, qui en eut Henri Duc de la Trimouil-
le mort depuis peu, & Frederic de la Tri-
mouille Comte de Laval tué en Italie en
duél, par feu Mr. du Coudrai Montpensier.
Je l'ai vû & connu en ma jeunesse, & parce
qu'il avoit la lèvre supérieure fendue, on
l'appelloit bec de lièvre. Henri Duc de la
Trimouille, a laissé de Marie de la Tour sa
Cousine Germaine, nommée ci dessus, Mr.
le

le Prince de Tarente & de Talmont deffunt qui de la Princesse de Hesse a û le Duc de la Trimouille dont j'ay parlé.

La cinquième Fille de Charlotte de Bourbon & de Guillaume Prince d'Orange, fut Charlotte Flandrine de Nassau qui étant retournée à la Religion de ses Peres, est morte Abbessé de sainte Croix de Poitiers. C'étoit une très-bonne Princesse que j'ai connuë; Elle étoit petite & si sourde qu'elle n'entendoit point qu'avec un cornet d'argent.

La sixième Fille de Charlotte de Bourbon Princesse d'Orange, fut Emilie de Nassau, femme de Frederic Casimir Comte Palatin, de la Branche de Deux ponts, appelé le Duc de Lansberg.

Voila l'Illustre & grande Postérité de cette féconde Abbessé.

La quatrième & dernière Femme de Guillaume de Nassau Prince d'Orange fut Louise de Colligni veuve de Mr. de Teligni, & Fille du grand Admiral de Châtillon; elle ût du Prince un Fils unique, qui fut le fameux Henri Frederic Prince d'Orange, dont nous parlerons ci-après.

Outre cette célèbre postérité d'Enfans légitimes, le Prince d'Orange Guillaume laissa un Fils naturel nommé Justin de Nassau, qui mena un corps considérable de Troupes au Roi Henri quatre, avant la Paix de Ver-

Justin de Nassau
Fils naturel
du Prince
d'Orange
Guillaume.

Gouverneur de Breda. A son sujet j'ai ouï dire à mon Pere que l'an 1616. il avoit dépêché à la Cour pour une affaire importante, un Capitaine Gascon nommé Mr. le Lanchere renommé au Pays-Bas où il servoit ; Et que ce Courrier en revenant passa par Bréda, où Mr. Justin de Nassau lui demanda ce qu'il y avoit de nouveau en France ; A quoi Lanchere répondit qu'il n'y avoit rien de considérable que l'emprisonnement de Mr. le Comte d'Auvergne, depuis Duc d'Angoulême. Mr. Justin lui en demanda la cause ; Lanchere qui ne sçavoit point sa véritable origine, lui repartit brusquement en lui frappant sur l'épaule, ne sçavez vous pas bien, Monsieur, que jamais Fils de Putain ne valût rien ? Faute que le pauvre Lanchere avoua ingenuement à mon Pere, ayant sçu depuis qu'il parloit à un Bâtard. Cela prouve qu'il fait bon sçavoir les Généalogies & les Alliances, autrement on peut souvent se méprendre, & offenser innocemment des personnes de Qualité.

L O U I S E
 D E C O L L I G N I
 D E R N I E R E
 E T Q U A T R I M E F E M M E
 D E G U I L L A U M E
 D E N A S S A U
 P R I N C E
 D ' O R A N G E .



ETTE DAME avoit de très-ra-
 res vertus, sans qu'on ait remar-
 qué dans tout le cours de sa vie
 qui fut longue, aucun mélange
 de la foiblesse de son Sexe. Elle avoit épou-
 sé Mr. de Teligni devant la St. Barthelmi,
 qui fut l'an 1672. & mourut en 1620. Mr.
 l'Admiral son Pere l'estimoit fort à cause de
 sa prudence & de sa modestie. Elle gaignoit
 d'abord l'amour & le cœur d'un chacun,
 par une parole douce & charmante, & l'esti-
 me générale par un raisonnement fort, &
 par une bonté Angelique. Elle étoit bien fai-
 te de sa personne, quoi que sa taille fut pe-
 tite. Ses yeux étoient beaux & son teint ex-
 traordinairement vif.

Portrait de
 Louise de
 Colligni
 Pricesse
 d'Orange.

Monfieur
l'Admiral
lui fit
époufer
Mr. de
Teligni.

Monfieur l'Admiral qui l'aimoit tendrement, & qui fouhaittoit poffionnement de la bien placer, après avoir jetté les yeux fur tous les Seigneurs de fon Parti & de fa Religion, il n'en trouva aucun fi digne d'être fon Gendre & d'époufer cette excellent Fille, que Monfieur de Teligni, fils de Monfieur de Teligni très-renommé Capitaine dans nos guerres d'Italie, parce qu'il avoit remarqué en lui plus de prudence & de valeur que dans aucun autre Cavalier de fon temps. Il eft vrai que fes vertus étoient fi grandes & fi rares, que tous ceux qui ont écrit en faveur de la Reine Catherine de Medicis la quelle haïffoit furieufement Monfieur l'Admiral, ont avoué qu'elle & le Roi fon Fils ûrent grande peine à consentir à la mort de Mr. de Teligni, tant il s'étoit rendu agréable à l'un & à l'autre par fa prefence charmante, & par une maniere d'agir très-noble & très-fincère; Ce qui fait voir que la vertu eft toujours belle, de quelque part qu'elle vienne, & qu'elle a de fi grands appas, qu'elle fe fait admirer & même chérir dans la perfonne des Ennemis.

Monfieur l'Admiral confeilla donc à cette aimable fille, de prendre M. de Teligni, & de préférer un homme doué de tant de belles qualités, avec des biens médiocres, à d'autres plus qualifiés & plus riches, mais moins dignes de la pofféder. Elle perdit bientôt

tôt son Illustre Epoux , & le fameux Admiral son Pere , au cruel jour de la St. Barthelemi. Ayant appris ce désastre en Bourgogne , sa belle mere & elle , avec le jeune Seigneur de Châtillon son frere , ûrent fort grande peine à gagner la Suisse , pour trouver quelque sûreté à leur vie , le massacre des Huguenots étant général par toute la France.

Ce grand Admiral étoit fils d'un autre Gaspard de Colligni Seigneur de Châtillon sur Loin , Maréchal de France sous le Roi Louis XII. grand & fameux Capitaine , qui mourut à d'Acqs , commandant l'Armée de France contre l'Espagne , & de Louise de Montmorenci , sœur d'Anne de Montmorenci Connétable de France. Il laissa les trois freres Illustres , Odet Cardinal de Châtillon , qui étoit l'ainé & le Mécène de tous les Doctes , & des beaux esprits de son temps , Gaspard Admiral de France , auparavant Gouverneur de Paris & de Picardie , & François de Colligni Seigneur d'Andelot , Colonel général de l'Infanterie Françoise.

Les Fils de Mr. l'Admiral , nommé François , fut aussi Colonel de l'Infanterie de France. Il se signala tant sur le Pont de Tours , sauvant le Roi Henri III. & le Roi de Navarre des Armes de la Ligue , & ensuite à la Bataille d'Arques ; qu'il s'acquitt par sa valeur le surnom de Passe-Admiral. Il

laissa deux fils d'une fille de la Maison de Chaune de Pequigni.

L'ainé qui promettoit extrêmement, fut emporté au Siège d'Ostende d'une vollée de canon, l'autre fut le Maréchal de Châtillon dernier, Pere du Comte de Colligni mort jeune & Duc de Châtillon, tué à Charanton. Le Maréchal de Châtillon ût aussi deux filles, l'une mariée à un Prince de Monbeliard; & l'autre nommée Henriette de Colligni Comtesse d'Adinton & de la Suze, a augmenté en ce temps le nombre des Muses, ayant û un si puissant génie pour la Poësie, qu'elle a effacé la réputation de Sapho, par des Ouvrages admirés des esprits les plus polis, & qui sont les délices de ceux qui aiment la galanterie.

Loïse de
Colligni
épouse le
Prince
d'Orange.

Madame de Teligni ayant vécu pendant son veuvage avec une conduite admirée de tout le monde, Mr. le Prince d'Orange Guillaume, après la mort de Charlotte de Bourbon sa troisième femme, la rechercha, & l'épousa l'an 1583. sur la réputation de sa vertu. Mais peu après, par sa fatalité ordinaire de perdre de mort violente ce qui lui étoit le plus cher, il fut assassiné à ses yeux, comme nous l'avons dit ci-dessus. Elle n'û qu'un Fils, le quel nâquit un peu avant la mort de son Pere, & qui est le célèbre Henri Frederic Prince d'Orange.

Elle perdit

Elle a û l'avantage d'être venue du plus
Grand

Grand Homme de l'Europe, & d'avoir eu dit son Pere & ses
deux Maris d'une vertu éminente, le dernier re & ses
desquels a laissé une réputation immortelle; maris de
mais aussi elle a eû le déplaisir d'avoir perdu mort vio-
ce glorieux Pere & ses illustres Epoux, par lente.
des morts avancées & violentes. Sa vie n'a été
qu'un tissu d'afflictions continuelles, capables
de faire succomber toute autre ame moins
résignée aux volontés du Ciel que la sienne.

Elle a conté naïvement à mon Pere, qu'elle fut fort surprise, arrivant en Hollande, de la rude maniere de vivre de ce Pays-là, & de la difference qu'il y avoit de celle là à celle de France. Qu'au lieu qu'elle avoit accoutumé d'aller dans un Carrosse suspendu à la Françoise, on la mit dans un de ces Chariots découverts de Hollande, conduit par un *Voerman*, où on la fit asseoir sur une belle Planche; & qu'allant de Rotterdam à Delft, qui n'en est qu'à deux lieues, elle se trouva toute froissée & toute rompuë.

Il n'y eût jamais une ame plus belle, & qui aimât tant la justice, que celle de cette Princesse, car pendant les grands démêlés de Mr. le Prince d'Orange Maurice son beau-fils avec Mr. de Barneveld, Elle prit toujours le parti de ce dernier, parce qu'elle le trouvoit le plus juste. Elle fit tous ses efforts pour sauver la vie à ce vénérable vieillard, qui fut un des principaux confidens du Prince son mari, qu'elle voyoit opprimé par la faction

puissante du Prince Maurice, composée de tous les esprits inquiets, & de tous les ambitieux de l'Etat, qui vouloient se revêtir de la dépouille de ce grand homme, & de ceux de sa dépendance.

Grand secret que Madame la Princesse d'Orange Louise de Colligni confia à mon Pere.

Le Prince Maurice prie sa belle Mere de porter Mr. de Barneveld à consentir qu'il fût Souverain du Pays, & l'interesse.

Cette Princesse a dit en grand secret à mon Pere, dans la naissance de ces divisions, Que Mr. le Prince Maurice la pria de porter Mr. de Barneveld à consentir qu'il fût Souverain du Pays, & de prendre la peine de le sonder là dessus, par ce qu'il lui diroit ses sentimens plus librement qu'à personne, à cause du respect qu'il lui portoit, & que pourvû qu'il eût son consentement & son assistance, il étoit assuré de parvenir à sa fin. Le Prince, pour l'engager davantage à favoriser son dessein, lui remontra qu'elle avoit le principal intérêt en cette affaire, qu'il n'avoit point d'enfans, & qu'il n'en auroit jamais, ne voulant point se marier; Qu'ainsi son fils Henri Frederic son jeune frere, qu'il avoit toujours élevé comme son propre fils, profiteroit seul de tous ses travaux, & hériteroit seul de ses biens & de ses dignités. Cette bonne Princesse qui avoit une passion démesurée pour l'avancement de son fils unique, se laissa éblouir au faux éclat de cette grandeur apparente, & resolut d'employer tout ce qu'elle avoit de crédit sur l'esprit de Mr. de Barneveld, afin qu'il lui accordât son suffrage & son secours, pour l'exécution d'un dessein qu'elle

qu'elle croyoit si avantageux à ce fils, qui lui étoit si cher. Pour cet effet, quoi qu'elle ne le visitât jamais, elle voulut l'entretenir à loisir dans son cabinet, sur une matiere si importante; & après lui avoir confié un si grand secret, elle le conjura de leur être favorable, pour cela. l'assûrant de leur éternelle reconnoissance.

La Prin-
cesse va
trouver
Mr. de
Barneveld
pour cela.

Mais Mr. de Barneveld, homme d'une prudence consommée (& que Mr. le President Jeannin, ce grand Ministre de Henri IV. a plus estimé que tous les politiques de son temps) lui découvrant le fonds de son cœur, lui protesta qu'il ne souhaittoit rien au monde avec tant de passion & d'ardeur, que la gloire & l'agrandissement de la Maison d'Orange, & qu'il donneroit de son sang pour lui pouvoir procurer, non seulement la Souveraineté de ces Provinces, mais l'Empire de tout le monde, y étant obligé par la mémoire des vertus & des bien-faits tant publics que particuliers de feu Monseigneur le Prince son mari. Ensuite il lui representa que la plûpart des hommes se ruinoient par des desirs contraires à leur propre bien, & par l'ignorance de leurs vrais intérêts, & lui prouva par des raisons sans réplique, que Mr. le Prince Maurice souhaitant cette Souveraineté, souhaittoit sa ruine manifeste.

Mr. de
Barneveld
lui prouve
que Mr. le
Prince
cherchoit
sa ruine.

Les principales étoient, Que les Hollandois & les autres peuples confédérés sont d'une telle humeur, qu'ils veulent être menés,

Raisons de
Mr. de
Barneveld,
qui prou-

voient ce
qu'il avan-
çoit & qui
convain-
quirent la
Princesse.

& non pas trainés, persuadés & non pas forcés, à ce qu'on desiroit d'eux. Que s'étant soustraits de l'obéissance d'un si puissant Roi, & jouissant d'une glorieuse liberté, acquise par les Armes, ils se résoudroient difficilement à souffrir le joug d'un Prince particulier. Que la crainte des griffes des Espagnols leur avoit fait autres-fois rechercher des Maîtres étrangers, pour les garantir de leurs cruautés. Que le Roi de France Henri III. & la Reine Elizabeth d'Angleterre les avoient refusés. Qu'il est vrai que le Duc d'Anjou & d'Alençon avoit enfin accepté la Souveraineté du Pays qu'on lui avoit offerte; mais qu'il en avoit si mal usé, voulant gouverner tyranniquement, en violant son Serment fait en public, que cet exemple affreux leur étoit un avertissement pour ne jamais retomber en pareil inconvénient. Que les peuples n'oublieroient jamais la mort des Comtes d'Egmont & de Horn, ni l'entreprise d'Anvers. Que la barbarie du Duc d'Albe & de ses successeurs au gouvernement des Provinces, ramenoit incessamment à leurs yeux le triste souvenir des persecutions passées; Que pendant ce temps rigoureux, la nécessité qui n'a point de Loi, les avoit fait recourir à de nouveaux Seigneurs; mais qu'ils avoient éprouvé que les remèdes avoient été pires, & plus dangereux que les maux qui les pressoient. Que presentement qu'ils

qu'ils vivoient en paix, & qu'ils étoient heureusement délivrés de la servitude des Espagnols & de l'infidélité Françoise, il n'y avoit pas le moindre prétexte ni la moindre couleur pour appuyer une proposition si dangereuse, qui ne manqueroit pas d'effaroucher tous les esprits, & que ceux qui la mettroient en avant, feroient au hazard d'être massacrés & mis en pièces. Que Mr. le Prince Maurice étoit cent fois plus heureux, en l'état où il étoit presentement, que s'il parvenoit à ses desirs contraires à son véritable bien. Que cette splendeur de Souveraineté qui l'éblouissoit, étoit une fausse lueur qui le conduiroit dans des précipices. Qu'il avoit la force du Gouvernement sans en avoir l'envie; & qu'ayant l'effet & la puissance des Souverains, il devoit à l'exemple de son Pere, mépriser un vain nom, qui ne lui serviroit qu'à le faire haïr. Qu'il étoit Capitaine général des Provinces, & Admiral général, commandant à sa volonté sur la Mer & sur la Terre. Qu'il disposoit de tous les Gouvernemens, & de toutes les Charges militaires. Que quand on faisoit des Magistrats dans les Villes, on lui en presentoit trois, dont il en choisissoit un. Et qu'enfin il avoit les mêmes avantages & la même autorité qu'avoient les anciens Comtes de Hollande, les Ducs de Bourgogne, & l'Empereur Charle-quin même; donnant des

remis-

remissions & des graces pour les crimes ; n'ayant point ainsi la haine de la mort des Particuliers ; & que ceux qu'il fauvoit lui avoient obligation de la vie.

Que tout le monde disoit à toute heure, qu'il falloit augmenter les pensions & les appointemens du Prince, qui exposoit continuellement sa personne pour le salut public. Que si une fois il avoit cet odieux nom de Maître qu'on lui envieroit jusqu'aux rubans des foulliers de ses Pages & de ses Valets de pied, & qu'on lui reprocheroit continuellement les impositions qu'il mettroit sur eux, dont il n'avoit point à se plaindre, étant mises par leur propre consentement. Pour conclusion il lui déploya les Annales de Hollande, & lui fit voir à l'œil, qu'il n'y avoit presque point û de Comte, contre lequel ses Sujets ne se fussent revoltés : Que souvent ils étoient allés en armes jusques dans le Château de la Haye, pour s'en deffaire.

La Princesse veut détourner le Prince Maurice de son dessein, mais inutilement.

Ces puissantes raisons convinquirent tellement la Princesse, qu'elle changeât d'avis absolument, & étant allée rendre réponse au Prince Maurice, elle le conjura, par l'amour qu'il devoit avoir pour lui-même, pour son propre bien, & pour son repos, de ne point penser à une chose qui lui seroit préjudiciable, quand le succès en seroit heureux. En même temps elle dit à mon Pere, qu'elle s'apperçût bien, par la froide réponse du Prin-

Prince, qu'elle ne l'avoit aucunement persuadé, & que l'ambition qui aveugloit son esprit, l'avoit empêché de goûter la solidité des raisons qu'elle lui avoit alléguées.

Ainsi Monsieur le Prince Maurice prit d'autres mesures pour lever les obstacles qui l'empêchoient de parvenir à la fin; mais Madame la Princesse d'Orange soutint toujours de tout son crédit & de toute sa puissance la cause du Grand Homme qu'on opprimoit si injustement.

Ce qui fait voir la beauté de l'ame, & la vertu de cette excellente Princesse, qui aimoit mieux choquer son beau-fils, dont la bienveillance étoit si nécessaire à son fils unique principal héritier de Maurice qui l'avoit élevé comme son enfant propre, que de consentir à la perte d'un innocent; bien éloignée en vérité de la pratique ordinaire de la plupart du monde, qui sacrifie les justes pour le moindre intérêt de fortune & d'ambition, & qui protègent les plus méchantes causes, à la ruine des gens de bien, dont le bon droit n'est appuyé que sur les seuls nerfs de la Justice.

Beauté de
l'ame de
Madame la
Princesse,

Ce secret considérable, qui est demeuré enseveli dans le silence plus de soixante ans, est la véritable cause de la ruine de Mr. de Barneveld, & de ceux de son parti, qui soutenoient la liberté du Pays.

Véritable
cause de la
ruine de
Mr. de
Barneveld.

Cette bonne Princesse se plaignoit souvent à mon Pere, de ce qu'elle n'avoit qu'un
seul

seul fils ; lui disant que qui n'en avoit qu'un , n'en avoit point étant en continuelle crainte de le perdre ; Sur quoi il la consola par le récit d'une Fable , où un Renard qui avoit beaucoup de Renardeaux , se vantoit de sa fécondité , & reprochoit la stérilité à une Lionne , parce qu'elle n'avoit qu'un Faon ; A quoi la Lionne repartit, Il est vrai , mais c'est un Lion qui mangera toi & tes petits.

La Prin-
cesse d'O-
range sou-
tient mon
Pere en
Hollande
contre ses
calomnia-
teurs.

Cette Princesse a été la principale consolation de mon Pere dans cette longue Ambassade , & son principal support auprès de la maison d'Orange , de l'agrément de laquelle il avoit besoin , la Cour voulant qu'il y eût une personne en ce Pays-là qui lui fût agréable. Sa protection lui fut d'autant plus nécessaire & avantageuse , qu'il y avoit des Grands en France , Beaufreres & Alliés du Prince Maurice , qui faisoient tous leurs efforts pour le rendre suspect , & pour le faire rappeler du plus bel Emploi qu'aucun François pût esperer en ce temps-là.

Beauté de
cet Emploi
en ce
temps-là.

L'Europe jouissoit alors d'une profonde Paix ; Ainsi toutes les Ambassades étoient mortes dans les autres Cours , d'où il n'y avoit rien à mander de considérable. Mais la seule Ambassade de Hollande étoit importante , par la guerre qui s'y faisoit du côté des Hollandois , sous le fameux Capitaine le Comte Maurice , & du côté de Flandres ,
par

par cét autre Général si renommé Ambroise Spinola Génois. Les Anglois, les Ecoſſois, les Danois, les Suedois, les Allemans Proteſtans & les François alloient faire leur apprentiſſage des Armes ſous le Comte, & les Allemans Catholiques, les Italiens, les Siciliens, les Comtois, les Polonois & les Eſpagnols ſous le Marquis. Ainſi il ſembloit que tout le monde Chrézien ſe fût donné rendez vous en ce petit coin de Terre, pour s'entrebattre, & pour ſe faire la guerre.

Et comme la France entretenoit divers Corps d'Infanterie, & quelques Compagnies de Cavalerie en ce Pays-là, s'intéreſſant fort en tout ce qui touchoit le bien des Provinces-unies, qui occupoient les Armes des Eſpagnols ſes anciens Ennemis, & qu'Elle avoit fort ſouvent beſoin de l'ſſiſtance des vaiſſeaux de Guerre des Etats Généraux, l'Ambaſſadeur avoit à toute heure quelque matiere importante à écrire à la Cour, & occaſion d'y dépêcher des Courriers.

D'avantage le Roi donnoit tous les ans de grandes ſommes aux Hollandois, pour le paiement des Troupes Françoises; Et l'Ambaſſadeur outre les gages de ſa Charge, & les penſions qu'il avoit de la Cour, avoit de plus vingt-quatre mille livres d'appointement par an, comme Intendant des Finances en Hollande, le tout payé par ſes mains.

L'Ambaſſadeur de France, outre les gages de ſa Charge avoit 24 mil livres par an, comme

Outre

Intendant
des Finan-
ces en Hol-
lande.

Outre le grand profit qu'on avoit en cét Emploi, il y avoit beaucoup d'honneur & de plaisir de servir en ce Pays-là; Toute la Noblesse de France au sortir de l'Academie, alloit apprendre la guerre sous le Prince Maurice, comme autrefois elle alloit en Piémont sous le grand Maréchal de Brissac. Les Hyvers la Haye étoit toute pleine de Seigneurs & de Gentils-hommes François, qui ne manquoient pas pour honorer le Roi en la personne de son Ministre, de l'accompagner à l'Audience de Messieurs des Etats Généraux quand il y alloit; Et comme on n'ût pû fournir assez de Carosses pour deux ou trois cens Gentils-hommes & Officiers qui s'y trouvoient quelquesfois, l'Ambassadeur alloit à pied à la tête de cette belle Troupe, & son Carosse suivoit tout vuide. Si cette Ambassade étoit honorable, aussi obligeoit elle à de grandes dépenses, car il falloit souvent régaler cette nombreuse Noblesse, mais on étoit bien payé pour cela.

Par l'importance & par l'utilité de ce bel Emploi, on peut juger si mon Pere étoit tenu à Madame la Princesse Doüairiere d'Orange, de l'y avoir affermi, en détruisant dans l'esprit de Monsieur le Prince Maurice, & des principaux du Pays, mille colomnies que les Ennemis & envieux de mon Pere inventoient pour le rendre odieux. Aussi pour faire voir sa reconnoissance, je veux inserer ici
l'Ex-

l'Extrait d'un Ecrit que mon Pere a laissé à ses Enfans , pour leur instruction particulière.

EXTRAIT

Des Préceptes de Monsieur du Maurier Benjamin Aubéri , à ses Enfans.

Quelque temps après la proposition de Monsieur de Villeroi , & dès qu'on scût que Monsieur de Reffuge qui étoit Ambassadeur en Hollande, s'en revenoit en France , plusieurs personnes très-qualifiées se jetterent à la poursuite de cet Emploi avec tant d'ardeur , que pour les en écarter & m'y introduire, Monsieur de Villeroi disposa les affaires de sorte sur la fin de Mai de l'an 1613. que la Reine me commanda de partir au plus vîte de Fontainebleau, pour m'aller rendre près dudit Sieur de Reffuge , auquel on disoit qu'on n'accordoit congé que pour quatre mois , pour venir donner ordre à ses affaires en France: Que cependant je demeurerois en sa place audit Pays. J'obéis selon mon devoir , & m'étant acheminé en poste par Bruxelles, j'arrivai à la Haye en Hollande le second jour de Juin

L

de

de ladite année. On m'avoit avant mon départ donné assurance que cét expédient tenoit à m'affermir plus solidement dans cette Charge, de laquelle avant que de partir dudit Pays, le Sieur de Reffuge me mit effectivement en possession.

Grande reconnaissance de mon Pere des faveurs reçues de Madame la Princesse d'Orange.

En cét endroit je suis obligé d'exalter l'extrême & grande obligation que moi & les miens aurons pour jamais à Madame la Princesse Douairiere d'Orange, digne fille du grand Admiral de Châtillon, si pieux, si homme de bien, & si fameux Capitaine.

On ne pourroit céler sans trahir la vérité qu'entre les excellentes & rares vertus dont elle est ornée, & qui la rendront célèbre & immortelle à la postérité, elle en a une singuliere, d'être la plus officieuse & bienfaisante qui soit sous le Soleil, prévenant même par une magnanimité qui lui est naturelle, les supplications de ceux à qui son secours est utile. Je le puis témoigner après une infinité d'autres, par ma propre expérience en cette occasion; Car lui ayant dit l'ouverture que de Mr. de Villeroi m'avoit faite, non seulement elle m'en témoigna de la joye, mais me fit cette grace de me promettre sa faveur, qui seule me pouvoit combler de contentement. Inconnû que j'étois en ce Pays-là, & dépourvû de plusieurs choses qui m'eussent été nécessaires pour m'y faire agréer, j'avois besoin comme

me

me de la vie, qu'elle me prît en sa protection, & qu'elle me daignât recommander. Elle le fit avec un tel excès de bons témoignages où il étoit besoin, qu'elle a voulu par cette libéralité, suppléer à la multitude de mes deffauts, & de plus anéantir & détruire une infinité de calomnies, que la haine en quelques-uns, & l'envie & la douleur en quelques autres, exciterent contre moi de toutes parts, quand on vit qu'on me destinoit cét Emploi.

Et par ce que de tous les vices, l'ingratitude est le plus détestable, particulièrement à moi, qui l'ai toujours eüe en grande horreur, je me sens obligé de vouër à cette bonne & sage Princesse, mon très-humble service non seulement pour le reste de mes jours, mais aussi de transmettre cette obligation à ma posterité; C'est pourquoi j'adjure mes enfans, par le soin qu'ils doivent avoir de me plaire, & par la bénédiction qu'ils esperent de moi, de faire tous étroite profession d'être ses serviteurs affectionnés, & de Monseigneur le Prince son fils, & de ceux que Dieu donnera par lui pour Successeurs à l'Illustre Maison de Nassau, afin que l'obligation que cette Dame a voulu si généreusement & si libéralement colloquer en moi, ait pareille & même plus longue durée que ma propre vie.

Mon Pere pour marquer sa reconnois-

fance autrement que par des paroles, envoya en Hollande à Mr. le Prince d'Orange Henri, mon frere ainé dès qu'il fut en âge de porter les armes. Il y fut plusieurs années, de sa Cour & de sa Maison; & après l'avoir suivi dans tous ses Siéges, entre autres au dernier Siège de Bréda, où il fut blessé, après la mort de mon Pere, il s'en revint en France, où il épousa une sœur de Messieurs de Beauveau d'Esplanche, qui tous se sont signalés dans nos Armées, où ils ont û des Commendemens considérables.

Mon Pere continuant sa reconnoissance envers la Maison d'Orange, quand le plus jeune de ses fils fut en état d'aller à la Guerre, il l'envoya encor à Mr. le Prince Henri Frederic & il a servi sous lui plusieurs années jusques à sa mort, & dans la suite sous le Prince Guillaume son fils, tant qu'il vécut. Depuis il s'étoit si particulièrement attaché au service de Mr. le Prince d'Orange d'aujourd'hui, qu'il ne l'abandonnoit point & il fut tué à la Bataille de Senef, comme nous le dirons plus amplement, en parlant du Prince Maurice son Patrain.

Voila tout ce que je puis dire de Madame la Princesse Doüariere d'Orange Louise de Colligni, & de ses faveurs envers nous si ce n'est que j'ajoute, qu'étant né à feu mon Pere une Fille l'an 1614. Elle en voulut être la Maraine, & que le jour du Baptême,

tême, pour marquer sa magnificence, elle envoya à sa filleule un collier du Diamans, deux grands Bassins & deux Vases de vermeil doré, dont la façon étoit encor plus riche que la matiere. Messieurs les Etats Généraux en furent les Parains, & elle fut présentée au Baptême en leur nom par Mr. de Barneveld. Et les Etats pour montrer l'estime qu'ils faisoient de mon Pere, donnerent cinq cens livres de pension à l'enfant sa vie durant, dont elle a jouï près de soixante ans, étant morte depuis peu.

Je ne dois pas oublier de dire ici, à l'honneur de Messieurs les Etats, qu'ils sont si ponctuels observateurs de leur parole, & si religieux à s'aquiter de leurs promesses, qu'ils ont payé regulierement cette pension jusques à l'an 1672. que leur Etat étoit à la veille de périr.

Grande
ponctuali-
té de Mrs.
les Etats
à s'aquiter
de leur
promesse.

Cette fille épousa en premieres Nôces le Seigneur d'Ardenai au Maine, dont elle a eu une fille mariée à Mr. de Madaillan, de la Maison de Montatere. En secondes Nôces, elle a épousé Benjamin de Pierre-Buffiere Marquis de Chambret, dont elle a eu quatre fils, morts la plûpart à la guerre en Hongrie & en Flandre pour le service du Roi, & deux filles. Il est d'une des plus Illustres Maisons du Limousin & de par sa Mere la Maréchalle de Themines, qui étoit de la Maison de la Nouë, il est petit-fils du

grand François de la Nouë, surnommé Bras de fer. Pour sa femme, je dois dire à son avantage, quoi que ma sœur, qu'elle a été un prodige de mémoire & de jugement, qualités qui se rencontrent rarement ensemble. Elle eût rétabli le vieux & le nouveau Testament, s'ils eussent été perdus, les sçachans par cœur. Elle avoit lû toutes les Histoires & tous les Romans, tant François qu'Italiens & Espagnols, & en sçavoit les moindres aventures, de même que les noms des Confidens & des Suivantes; Au reste, d'une conversation aussi agréable qu'inépuisable. Enfin si elle n'eût point passé sa vie dans un Château à la Campagne, & qu'elle eût vécu dans la lumière de la Cour, elle y auroit été admirée, & auroit sans doute égalé la réputation de ce petit nombre de femmes extraordinaires qui ont été l'ornement de ce dernier Siècle.

J'ai dit ceci au sujet de Madame le Princesse d'Orange, dont elle étoit filleule, mais il faut revenir à nôtre principale matiere, & dire ce que je sçai de Philippes Prince d'Orange, fils aîné de Guillaume de Nassau, & de sa premiere femme Anne d'Egmont.

PHILIPPES GUILLAUME
 DE NASSAU
 PRINCE
 D'ORANGE,
 ET ELEONOR
 DE BOURBON
 SA FEMME.



LE PRINCE étoit filleul du Roi Le Prince
 Philippes Second, Quand le Philippe
 Prince Guillaume son Pere fut pris au
 forcé de prendre les armes pour College de
 sa deffense, il étudioit au Collège de Lou- & mené
 vain, où entr'autres Privilèges, il n'est pas prisonnier
 permis d'arrêter personne pour quelque cau- en Espa-
 se que ce soit. Malgré cela Jean Vargas gne.
 Espagnol, accompagné de plusieurs Sol-
 dats de la même Nation, l'en tira de force
 par ordre du Duc d'Albe, malgré les cla-
 meurs du Recteur de l'Université, qui se
 plaignant en beau & bon Latin, qu'on vio-
 loit manifestement les Privilèges, Vargas
 nullement habile lui répondit en Latin bar-
 bare, *non curamus Privilegios vestros.*

Le Prince d'Orange son Pere s'en plaignit par des Ecrits publics , qui manifestoit la cruauté des Espagnols , & qui prouvoient qu'il n'y avoit ni Loix , ni Privileges , ni Innocence d'âge qui pûssent exempter personne de leur tyrannie.

Le Prince apprend le jeu des Echets en prison.

Ce pauvre enfant fut mené prisonnier en Espagne à l'âge de treize ans , & enfermé dans un Château à la campagne, où il ne pût recevoir aucune éducation , & où il passa la plus grande partie de sa vie à jouer aux Echets , que le Châtelain lui apprit. Sur la fin de sa prison, qui fut de près de trente ans, on lui donna un peu plus de liberté.

C'étoit un Prince d'un naturel débonnaire, réplet de sa personne, & qui nourrissoit une assez grosse barbe. Ayant été mené jeune en Espagne, il étoit demeuré Catholique, aussi les Espagnols pour se justifier de cette détention injuste, disent ne l'y avoir fait aller que pour le préserver du venin de l'hérésie & pour le tenir en ôtage.

Pendant son séjour en Espagne, le Capitaine qui le gardoit ayant parlé fort disadvantageusement du Prince Guillaume son Pere, ce fils généreux poussé de l'affection paternelle, qui l'animoit au ressentiment, le prit par le milieu du corps , le jeta par la fenêtre & lui rompit le cou. Il pensa être en peine d'une action si hardie, & sur cela il

il y eut diversité d'avis dans le Conseil du Roi Philippes; mais enfin on résolut d'user de douceur & d'indulgence en cette occasion; Gabriel Olorio jeune Gentil-homme qui se trouva present à l'action, l'ayant rapportée en faveur du Prince, & dit que le Gouverneur lui avoit manqué de respect. Ainsi cette mort fut donnée à son juste ressentiment. Le Prince se sentit si obligé à cet Olorio du témoignage favorable qu'il avoit rendu, que depuis il l'eût toujours près de sa personne, & lui fit beaucoup de bien.

Enfin le Roi Philippes II. ou touché d'une si longue captivité, ou las de punir l'iniquité prétendue du Pere sur son fils innocent, ou bien esperant que sa sortie feroit naître de la jalousie & de la division entre les freres d'Orange (comme l'évasion de Mr. de Guyse du Château de Tours en causa parmi les Chefs de la Ligue) se résolut de le relâcher après une si longue détention.

Le Prince Philippes sort enfin de prison.

Mr. le Comte Maurice fit paroître en cette occasion, que son ame étoit desintéressée, & lui laissa la jouissance de ses biens, dont il étoit en possession, comme de Bréda, & autres Places; Et Madame la Comtesse de Holac sa sœur de Pere & de Mere, en usa fort généreusement, lui ayant fait mille offres, & de fort beaux presens à son arrivée aux Pays-Bas, où ils s'entrevirent à Cleves. Mais le Comte Maurice de peur de

se rendre suspect au Pays, se contenta de le visiter par des Envoyés.

Le Prince
Philippes
mene l'In-
fante Isa-
belle aux
Pays-Bas,
dont tout
le monde
s'étonne.

Le Prince Philippes vint en Flandres avec l'Archiduc Albert, qui peu après le renvoya en Espagne pour conduire aux Pays-Bas l'Infante Isabelle sa future Epouse, à qui le Roi Philippes donnoit en Mariage la Souveraineté des dix-sept Provinces. Toute l'Europe s'étonna beaucoup que le fils d'un homme si odieux à l'Espagne,ût été choisi pour une si belle Commission, qu'on ne lui pouvoit donner sans un grand témoignage d'estime & de confiance. Il vécut depuis à la Cour de Bruxelles auprès des Archiducs de Flandres. Les Etats des Provinces-unies concurent une telle deffiance de lui à cause de cet Emploi, & parce que le Roi Philippes l'avoit rétabli en ses biens scitués au Pays-Bas Espagnol & dans la Franche-Comté, lesquels avoient été confisqués, qu'ils ne lui voulurent jamais permettre de venir faire un tour, & encor moins de séjourner en leurs Provinces, comme il avoit témoigné le souhaiter beaucoup.

Il n'y parut la premiere fois que l'an 1608. que la Trêve étoit presque arrêtée avec les Espagnols, & dans ce voyage il ne fit autre chose que de réconcilier la Princesse Emilie sa sœur avec Mr. le Comte Maurice son frere, qui ne l'avoit point voulu voir depuis son Mariage avec le Prince Emanuel
de

de Portugal , parce qu'il s'étoit fait malgré lui.

Il épousa Eleonor de Bourbon , Princesse tres-vertueuse & sœur de Mr. le Prince de Condé deffunt il n'en ût point d'enfans. Ce Mariage avec la premiere Princesse du Sang de France, le remit en possession de sa Principauté & de son Château d'Orange , où le Sieur de Blacons qui en étoit Gouverneur , porté comme parent de Mr. le Maréchal de Lesdiguieres , qui dominoit absolument en Dauphiné , ne le vouloit pas laisser entrer ; Mais le Sr. de Blacons ût tant d'ordres exprés du Roi de sortir de la Place , & Mr. de Lesdiguieres en ût un si précis de le faire obéir , qu'enfin le Prince se vit en possession de sa Place & de sa Souveraineté ; car auparavant il étoit regardé comme Ennemi , ayant suivi l'Archiduc Albert quand il fut à Calais , & quand il voulut faire lever le siège d'Amiens au Roi Henri IV.

Le Prince Philippes épousa la sœur de Mr. le Prince de Condé.

Au reste le Prince Philippes a confessé à ses plus intimes amis , que de sa vie il ne fut en si grande peine & en si étrange inquiétude , qu'au temps que se donna la Bataille de Nieuport ; car l'Archiduc qui presumoit beaucoup de ses Troupes , les croyant superieures en valeur comme elles l'étoient en nombre , à celles des Hollan-

Grande peine où fut le Prince Philippes lors de la Bataille de Nieuport.

landois , s'étoit vanté s'il gagnoit la Bataille , qu'il envoyeroit les deux freres Maurice & Henri Frederic prisonniers en Espagne , pieds & poings liez. Ainsi il mit des gens aux écoutes de toutes parts , fit tenir tous les chevaux de son Ecurie sellés & bridés , & tout son monde en état de se retirer en lieu de sûreté , croyant que ses freres étant perdus , les Espagnols le feroient aussi périr , & tant que dura le Combat , il fut toujours en priere , & fit des vœux tres-ardens & continuels , afin que ses freres obtinssent la Victoire.

Pendant la Trêve qui fut faite pour douze ans , il fit un voyage en Hollande l'an 1615. avec Madame la Princesse sa femme , & ils séjournèrent ordinairement à Bréda. Mon Pere eut l'honneur de les voir & de les traiter souvent. Il aquit tellement les bonnes graces de l'un & de l'autre , qu'ils aiderent à détruire quantité de calomnies qu'on avoit inventées pour lui attirer l'indignation de Mr. le Prince de Condé , & de plusieurs autres Seigneurs & Grands du Royaume , qui durant la minorité du feu Roi , s'étoient armés plusieurs fois sous divers prétextes , leur ayant été rapporté par les Ennemis de mon Pere , que pendant ces mouvemens , il s'étoit porté avec trop d'ardeur & de violence contr'eux , ayant fait saisir des Vaisseaux pleins d'armes ,
&

& fait arrêter plusieurs Officiers des Troupes de Hollande qui devoient passer à leur service. On ajoûtoit à toutes ces actions offensantes, plusieurs discours au mépris de ces Grands, que ces mêmes Ennemis lui imputoient.

Ces Princes avoient d'abord si bien crû ces impostures, que ne pouvant s'en prendre à la personne de mon Pere, ils manifestèrent assez leur mécontentement, par le sac de son Château de la Fontaine Dangé près de Châtelleraut, qu'ils firent piller par leurs Troupes; Mais la Reine Mere Marie de Medicis, qui scût ce desordre, s'étant lors trouvée à Poitiers, le dédommagea libéralement, & il n'y eût que la perte de plusieurs papiers Originaux, & Tîtres anciens, que Sa Majesté ne pût reparer.

Calonies contre mon Pere, cause du sac de sa Maison de la Fontaine.

Le Roi & la Reine le dédommagent.

Le Roi écrivit même à mon Pere sur ce sujet ce qui suit.

Le Roi lui écrit sur cela.

MONSIEUR DU MAURIER,

Après sont deux pages d'écriture en chiffre.

Au demeurant, je suis bien mârî que vôtre maison ait souffert, en considération du service que vous me rendez. Je veux avoir soin de mes Serviteurs, & les encourager à bien faire, par la protection que je prens de leurs personnes & de leurs biens. Le Sieur de Puyzieux

vous

vous doit faire sçavoir ce que j'ay ordonné sur cela. Continuez seulement à me servir fidèlement & soigneusement comme vous faites; & vous y aurez honneur & profit. Je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur du Maurier, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Poitiers, le 20. Janvier 1616. Signé LOUIS. Et plus bas, BRULARD.

La Reine lui écrivit aussi la Lettre suivante.

MONSIEUR DU MAURIER,

Le Roi Monsieur mon fils fait réponse à votre Dépêche par ce Porteur; Les intentions duquel je m'assure que vous sçaurez bien faire valoir & conduire, pour en avoir l'effet que nous desirons, suivant votre bon avis. Nous confiant donc en votre affection & soin pour ce regard, je n'y ajouterai autre Commandement. Vous sçaurez aussi comme il a fait considération sur la perte que vous avez faite en votre maison pour son service; auquel continuant avec la même fidélité & vigilance, vous en recevrez tout contentement & avantage. Je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur du Maurier, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Poitiers le 20. Janvier 1616. Signé MARIE. Et plus bas, BRULARD.

Monsieur de Puyfieux lui écrivit aussi à la fin d'une longue Dépêche.

Pour

Pour ce qui est de vôtre intérêt , & de ce Monsieur
 que vous avez souffert de dommage & de per- de Puisieux
 te en vôtre maison dela Fontaine , je n'ai en écrit
 pas manqué de le représenter à Leurs Majestés , aussi,
 & avec les Particularités requises , dequoi el-
 les sont très-déplaisantes , & n'entendent pas
 que leurs Serviteurs patissent à l'occasion du
 bon service qu'ils leur rendent. Elles vous ont
 ordonné deux mille écus pour la récompense de
 ladite perte , & veulent que l'on sçache qu'
 Elles le font pour cette considération , & ont
 trouvé bon de vous augmenter vos Appoin-
 temens de mille écus par an. Je voudrois vous
 pouvoir témoigner encor plus à vôtre conten-
 tement , le desir extrême que j'ai de vous ser-
 vir , vous connoîtriez que je suis vraiment
 vôtre très-humble & très-affectionné serviteur.
 PUISIEUX. De Poitiers le 20. Janvier
 1616.

Monsieur le Prince d'Orange Philip- Guerre des
 pes, & Madame la Princesse sa femme eu- Henris,
 rent la bonté de desabuser ces Princes &
 ces Grands , qui avoient fait une guerre
 qu'on appella la guerre des Henris , parce
 que la plûpart des Chefs de ce Parti s'appel-
 loit ainsi , Monsieur le Prince s'appel-
 loit Henri de Bourbon ; Mr. du Maine,
 Henri de Lorraine ; Monsieur de Longue-
 ville, Henri d'Orleans, Mr. le Duc de Bouil- Mr. le
 lon, Henri de la Tour. Ils leur dirent à Prince Phi-
 tous, que ces paroles injurieuses étoient de lippes &
 pures Madame la

Princesse
prennent
la deffense
de mon
Pere.

pures suppositions inventées, pour les animer contre mon Pere, qu'ils cautionnoient qu'en s'aquittant de son devoir, il avoit toujours gardé le respect qui leur étoit dû. Qu'au reste c'étoit lui objecter un beau crime, que de lui reprocher qu'il avoit servi fidèlement son Maître, & qu'il n'avoit pû sans prévariquer dans sa Charge, & sans péril de se perdre, n'exécuter pas les ordres de la Cour.

Il me souvient de les avoir vûs au Logis en mon enfance, sur tout la Princesse qui avoit la bonté de nous faire mille caresses, & qui fit la grace à mon Pere de trouver bon qu'une de mes sœurs qui nâquit en ce temps-là,ût l'honneur de porter son nom d'Eleonor. Elle fut présentée au Bâteme par Monsieur le Prince d'Orange Henri Frederic qui en fut le Parrain.

Cette fille fut mariée au Baron de Maufé proche de la Rochelle, frere du Marquis de la Ville Dieu, & mourut sans enfans l'an 1660. C'étoit la femme de France qui peignoit le mieux, qui écrivoit le plus correctement, & qui faisoit de fort bonnes lettres d'un stile mâle & vigoureux, & où il n'y avoit pas un seul mot d'inutile.

Le Prince d'Orange Philippes Guillaume mourut à Bruxelles au commencement de l'an 1618. Il avoit des hémorrhoides fort en-

enflammées , & Gregoire son Chirurgien Allemand l'ayant blessé du canon de la siringue en lui donnant un Lavement, la gangrenne s'y mit, & il fut impossible de le sauver. La Princesse sa femme mourut aussi la même année.

Après sa mort Monsieur le Comte Maurice son frere , prit la qualité de Prince d'Orange, & hérita de tous ses bien. Auparavant il se contentoit de la qualité de Comte.



M A U R I C E
D E N A S S A U
P R I N C E
D' O R A N G E.

Maurice
excellent
fils d'un
excellent
Pere.



LE GRAND CAPITAINE à démentit le Proverbe qui dit, que *les enfans des Héros sont ordinairement des gens de rien.* Quoi qu'il fût fils d'un très-excellent Pere, qui a laissé après lui une gloire immortelle, il ne l'a pas seulement égalé en prudence & en grandeur d'ame, mais il l'a surpassé en science militaire, & par ses grands Exploits. Si le Pere à été vingt ans entier le principal entretien de l'Europe, le Fils a plus fait de bruit quarante ans durant, que toutes les têtes couronnées ensemble, car depuis l'an 1584. qu'il commença d'agir jusqu'en 1625. qu'il mourut, on a parlé avec étonnement & admiration du Prince Maurice, qui a passé pour l'un des plus grand Capitaines qui ait jamais été.

La vertu
des Peres
porte leurs
enfans à
les imiter.

En verité quoi que la nature ne fasse pas toujours des efforts extraordinaires en formant de grands hommes, & de puissants génies tout d'une suite, les belles actions des Peres

Peres sont de puissants éguillons pour exciter leurs enfans à les imiter, la gloire des Ancêtres étant une lumiere qui éclaire leur Postérité pour marcher sur leurs traces généreuses. Que si souvent les vertus étrangères portent les ames courageuses à bien faire, comme ce Grec que les Trophées de Miltiades empêchoient de reposer, les exemples domestiques doivent toucher davantage, pour n'avoir pas la honte de dégénérer.

Sur ce sujet je mettrai ici ce que j'ai souvent ouï dire à mon Pere en sa vieillesse, qu'il auroit assurément passé sa vie dans le Pays, comme quelques-uns de ses Prédecesseurs, sans l'exemple de son grand Oncle Paternel Jaques Auberi, qui par sa vertu, par son sçavoir, & par son éloquence, fit la Charge d'Avocat général au Parlement de Paris, fut Lieutenant Civil, du Conseil d'Enhaut de Henri II. & son Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, où il fit un Traité de Paix entre les Rois Henri II. & Edoüard VI. & qui a laissé la réputation d'un Ciceron & d'un Demosthene François, par ce fameux Plaidoyer qu'il fit par ordre du Roi pour ceux de Cabrieres & de Merindol, que le Chancelier de l'Hôpital admira tant qu'il le traduisît en partie en Vers Latins.

L'avancement de Mr. Auberi oncle Paternel de mon Pere, est cause qu'il a travaillé.

Mon Pere crût donc qu'en travaillant, il pourroit parvenir à des Charges honorables, & employa si bien les grands talens que Dieu

lui avoit donnés, qu'il s'est auffi veu dans les Confeils des Rois, & dans les Ambaffades.

Devise du
Prince
Maurice.

Le Prince Maurice d'Orange dès fa plus tendre jeunesse, pour faire connoître le désir passionné qu'il avoit de suivre les traces glorieuses de son Pere, prit pour le corps de fa Devise le tronc d'un Arbre coupé à deux pieds de terre, duquel sortoit un Rejetton vigoureux qui apparemment feroit renaître ce bel Arbre qui l'avoit produit avec ces mots, *tandem fit surculus arbor*; Enfin le Rejetton devient Arbre, pour montrer qu'il ressusciteroit la gloire de son Pere.

Je ne prétens pas représenter par le menu toutes les belles actions de ce Prince, je ne dirois rien qu'on ne pût apprendre dans les Annales, & je ne veux pas augmenter le nombre importun des compilateurs. Mon dessein est seulement de faire le portrait de fa personne & de ses mœurs, d'informer le monde de quelques particularités de fa vie qui ne sont pas connues, & d'exposer les causes des grands differends qui survinrent entre lui & Mr. de Barneveld, lesquels ont pensé faire bouleverser cette République par une division intestine qui dure jusqu'a ce jour, & qui la menace de ruïne.

Grand
courage du
Prince
Maurice.

Mais auparavant que d'en venir là, il faut représenter sommairement ses principales actions, & dire que le Prince Maurice avoit un grand fond de courage & de constance

stance dès l'âge de dix-sept ans, qu'il fut appelé au Gouvernement des Affaires après la mort de son Pere. Il ne se laissa point abbaire au torrent des prosperités d'Alexandre Farnese Duc de Parme Gouverneur & Capitaine général de Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, qui d'abord emporta Brugges, Grand, Dendermonde, Deventer, Nimègue, Grave, & quantité d'autres Places; Enfin Anvers même, qu'on tenoit imprenable, par un Siège qui passa pour la merveille du siècle, ayant bouché l'Escaut & bridé la Mer par une Digue que les hommes tenoient impossible, ce qui depuis servit d'exemple pour entreprendre la même chose à la Rochelle. Le Prince Maurice ne se laissa pas non plus étonner de la confusion & du désordre qui régnerent longs-temps dans la Republique, par la conduite superbe de Robert Dudley Comte de Leicester, Capitaine Général pour la Reine d'Angleterre dans les Provinces confédérées, dont l'orgueil insupportable & l'ambition déréglée leur fit plus de préjudice, que les sommes qu'il porta, & les Troupes qu'il mena à leur secours ne leur servirent. Quatre ans entiers se passerent que cet Etat fut réduit à d'étranges extrémités, & qu'il ne croyoit pas que ce jeune Prince pût démêler une fusée si embrouillée, ni guerir tant de maux causés par les pratiques d'Espagne, & par les

trahisons des dépendants du Comte de Leicester, qui après son retour en Angleterre, vendirent des Places importantes aux Espagnols. Enfin comme les choses du monde ne demeurent pas toujours en une même situation, & qu'elle sont sujettes à une vicissitude perpétuelle, la bonne fortune qui avoit favorisé le Duc de Parme dans toutes ses entreprises, se tourna tout d'un coup du côté du Prince Maurice. La Flotte d'Espagne nommée l'Invincible, destinée pour dévorer l'Angleterre & les Pays-Bas unis, fût détruite l'an 1588. par les forces & le bonheur de la Reine Elisabeth. La troisième partie de cette grande Puissance s'étant sauvée à peine dans les Ports d'Espagne, après avoir fait avec des périls & des peines incroyables, le tour d'Angleterre d'Ecosse & d'Irlande; Cette perte inestimable fut suivie de la honte que le Duc de Parme reçut devant Berg-opsum, qu'il avoit assiégé le Prince Maurice l'ayant forcé de quitter cette entreprise, avec la perte entière de sa réputation.

Le Flotte
invincible
détruite
l'an 1588.

Le Duc de
Parme lève le siège
de Berg-
opsum.

Depuis ce bonheur le Prince dans le cours de vingt années, jusqu'à la Trêve eût toujours la fortune si favorable, qu'il conquît trente-huit ou quarante Villes, & davantage de Forts, & deffit les Espagnols en rase Campagne, en trois Combats signalés, outre qu'il obtint de grandes Victoires sur la Mer tant sur les Côtes de Flandres, que sur celles

celles d'Espagne & aux Indes par la valeur de ses Lieutenants & Vice-Admiraux.

Mais rien ne lui aquit tant de réputation que l'heureuse surprise de la Ville & du Château de Bréda, qui lui appartenoient en propre. Ils s'en rendit Maître l'an 1509. par le stratagème d'un batteau de tourbes, sans aucune effusion de sang, ne s'étant perdu qu'un seul Soldat dans une occasion si importante; Et comme cette action remarquable fit un grand bruit dans le monde, il est à propos d'en dire succinctement quelque chose.

La prise miraculeuse de Bréda avec un bateau de tourbes.

Un Battelier nommé Adrien de Bergues, qui fournissoit des tourbes à la Garnison de Bréda, mécontent des Espagnols, proposa au Prince Maurice de faire surprendre la Place, en mettant des gens de Guerre dans le fond de son batteau; A quoi le Prince ayant trouvé de la possibilité, il donna la conduite de ce grand dessein à Charles de Heraugiere Gentil-homme Valon, natif de Cambrai, Capitaine d'Infanterie dans ses Troupes, tenu pour homme de tête & de main. Quand il eut cet ordre, il fit choix de soixante-dix Soldats de diverses Compagnies, de quelques Chefs d'une valeur éprouvée, qu'il mit au fond du batteau, où ils étoient tres-incommodément placés, ne pouvant y être que couchés ou courbés, le reste du batteau étoit rempli d'une grande hauteur de tourbes. Il faisoit un froid extrême, de plus ils

Heraugiere
Chef de
l'entre-
prise.

avoient l'eau jusqu'aux genoux, qui entra par une fente qu'on boucha heureusement. Ce froid excessif les faisoit tousser beaucoup, mais sur tout Mathieu Helt Lieutenant (dont le nom mérite d'être mis ici, pour le courage qu'il témoigna en cette occasion) car ne pouvant s'empêcher de tousser, comme on approchoit du Château, il tira son poignard, & conjura ses Camarades de le tuer, afin que l'entreprise ne manquât point, & pour n'être pas la cause de leur perte; Mais le Battelier empêcha qu'on ne l'entendit, tirant souvent la Pompe, comme si le bateau eût pris l'eau.

**La Garni-
son du
Château ti-
re le bat-
teau de-
dans, com-
me les
Troyens
tirèrent le
Cheval
dans
Troye.**

La Garnison composée d'Italiens, manquant de chauffage, les Soldats à cause des glaces, aiderent à tirer ce bateau par une Ecluse dans l'enceinte du Château, comme les Troyens introduisirent le Cheval de bois dans leur Villes. Cela donna lieu aux Poëtes du temps, de comparer la prise de Bréda à celle de Troye, y faisant cette difference, que le Cheval rendit les Ennemis maîtres de la Ville de Troye qui fut ruinée, & que le bateau remit en possession de Bréda le légitime Seigneur qui la fit refleurir.

**Le Prince
Maurice
fit sem-
blant d'en
vouloir à
Gertru-
demberg.**

Le Prince Maurice ayant fait courir le bruit qu'il avoit dessein sur Gertrudenberg, facilita la surprise de Bréda; Car Edoüart Lanzavechia qui étoit Gouverneur des deux Places, accourut à celle qu'il croyoit menacée.

lée. Ainsi le Château se trouvant sans Chef, fut plus facilement emporté. Après que Herauguiere s'en fût rendu maître par la mort de quarante des Ennemis, le Prince Maurice accompagné des Comtes de Hohenlo & de Solme, de François Vere Général des Anglois, de l'Admiral Justin de Nassau, du Sieur de Famars Général de l'Artillerie, entra dans le Château avec force Troupes, il fut ensuite reçu dans la Ville, d'où la Garnison Italienne la plupart composée de Cavalerie, s'enfuit à toute bride du côté d'Anvers.

Herauguiere fut avec bien de la justice établi Gouverneur de Bréda, & Lambert Charles François brave Soldat de fortune, fut fait Sergent major; Je l'ai vu depuis Gouverneur de Nimegue. Sur cette surprise si considérable, on fit des Medailles, d'un côté étoient ces mots, *Breda à servitute Hispanicâ vindicata ductu Principis Mauricii à Nassau 4. Martii 1590.* & de l'autre côté étoit représenté le Batteau avec ces paroles: *parati vincere aut mori.* On donna une de ces Medailles à chacun des Soldats de ce Batteau, & une somme d'argent, avec promesse d'être avancés. Le Battelier Adrien de Bergues eut aussi une Médaille, & fut récompensé d'une bonne pension.

Herauguiere, fait Gouverneur de Breda.

Le Battelier cause de la surprise, & tous les Soldats bien récompensés.

Au sujet de cette surprise, on doit faire ici cette reflexion nécessaire, qu'il ne faut jamais confier la garde de deux Places Fron-

tières tout à la fois à un seul Gouverneur, qui n'a que trop de peine à garantir son Gouvernement des Ennemis voisins, qui ont toujours l'esprit bandé, & les yeux ouverts pour le surprendre.

**Hulst pris,
& Gertrudenberg,
par le Prince Maurice.**

La prise de Hulst en Flandres fut fort considérable l'an 1591. & bien davantage encore celle de Gertrudenberg, par un siège long & difficile à la vuë de l'Armée d'Espagne de trente mille hommes, commandée par le vieux Comte Pierre Ernest de Mansfeld, en l'absence du Duc de Parme, qui étoit en France au secours de la Ligue. Jamais ce vieux Général ne put forcer ce jeune Prince dans ses Lignes, ni l'obliger d'en sortir, quoi qu'il lui présentât tous les jours le combat. Aussi comme le Comte de Mansfeld dit un jour à un Trompette que Maurice lui avoit envoyé, qu'il s'étonnoit comme son Maître qui étoit un jeune Prince plein de feu & de courage, se tenoit toujours à couvert dans ses Retranchemens, le Trompette lui répondit que son Excellence de Nassau étoit un jeune Prince qui voudroit bien devenir un jour un vieux & expérimenté Capitaine, comme son Excellence de Mansfeld.

**Groningue pris, Rimbergue,
Graves, & Meurs.**

L'année suivante il prit la grande & célèbre Ville de Groningue Capitale de la Province. Il prit aussi & reprit Rimbergues, & s'empara de Meurs & de Grave, Villes de son Patrimoine. Il vangea par la mort de plu-

plusieurs Espagnols , les injures publiques & les fiennes particulieres.

La Réputation du Prince Maurice s'étendit fort loin , par la longue & célèbre deffen-
 se d'Ostende , où les Espagnols après avoir perdu plus de soixante-mille hommes pendant un Siège de plus de trois ans , & avoir épuisé leurs Tresors par une dépense de plus de cent millions , ne se virent maîtres enfin que d'un morceau de terre qui passoit plutôt pour un cimetière que pour une Ville.

Deffen-
 se mémora-
 ble d'O-
 stende.

Dans le temps de cette perte , le Prince Maurice fut si heureux & si vigilant tout ensemble , que pour la recompenser avec usure , il s'empara en peu de jours de la Ville de l'Ecluse , dans le même Pays de Flandres , de bien plus grande conséquence qu'Ostende , qui avoit coûté tant de temps , tant d'hommes , & tant d'argent. Sur cela Theophile a dit assez bien dans l'Ode qu'il fit pour le Prince d'Orange.

Le Prince
 prend
 l'Ecluse
 en peu de
 jours.

*Les ans qu'on mit à ses ruines ,
 Furent les jours dont tes machines
 S'emparerent d'un plus beau lieu :
 Et c'est ainsi que tes journées ,
 Comme on les compte pour un Dieu ,
 Valent autant que des années.*

Cette Ode ne déplût pas au Prince Maurice , & quoi qu'il fut naturellement ennemi de la flatterie & de la vaine gloire , il récompensa ce Poëte d'une chaîne d'or

d'or de grand prix , où étoit sa Médaille.

Le Prince
Maurice
deffait
l'Archiduc
Albert à
Nieuport.

Mais ce Prince fit voir à la Bataille de Nieuport , où il battit l'Archiduc Albert , beaucoup plus fort que lui , qu'il sçavoit aussi bien deffaire des Armées nombreuses & aguerries en raze-Campagne , que deffendre , forcer , & surprendre des Places. L'Archiduc & le Duc d'Aumale furent blessés dans le Combat. François Mandozze Admiral d'Arragon , Mestre de Camp general fut fait prisonnier avec quantité d'autres Chefs , & jusqu'au Pages de l'Archiduc , que le Prince Maurice lui renvoya civilement sans rançon ; Tout le Canon , tout le Bagage , & plus de cent Cornettes & Drapeaux demeurèrent au pouvoir du Vainqueur , qui vit plus de six mille ennemis étendus sur la place , & qui eut toutes les autres marques d'une pleine & entière Victoire ; Ce qui fit dire à plusieurs , parce que ce grand succès étoit arrivé le second jour de Juillet que la fortune de la Maison de Nassau étoit changée , puis qu'un même jour de Juillet trois cens ans auparavant , l'Empereur Adolphe de Nassau avoit perdu l'Empire & la vie près de Spire , combattant contre Albert d'Aûtriche , & qu'un même jour Maurice avoit vangé la disgrâce de son Ayeul , par la deffaite de l'Archiduc Albert , décendu de ce premier Albert d'Aûtriche.

Le Prince

Un peu avant la Bataille il y ût une dispute
te

te d'honneur entre le Prince Maurice & le Prince Henri Frederic son jeune frere, qui alors n'avoit que dix-sept ans ; car comme l'ainé exhortoit son cadet de se retirer en lieu de sûreté, afin qu'en cas de malheur il pût soutenir le Pays & la fortune de leur Maison, le Prince Henri s'en offensant dit qu'il vouloit vivre & mourir avec lui, & courir même fortune.

Henri veut
demeurer
auprès de
son frere
Maurice.

Le Prince Maurice montra bien qu'aucun malheur n'ébranloit son courage, car il ne laissa pas de se resoudre à la Bataille, quoi que la veille, l'Archiduc eût deffait le Comte Ernest, qui commandoit deux Regimens d'Infanterie, & quatre Compagnies de Cavalerie qui furent taillées en pièces, & deux pièces de Canon prises, avec quantité de Drapeaux. Le Prince l'avoit envoyé pour se saisir d'un Passage.

Il faut remarquer que le Prince, pour ôter à son Armée toute espérance de retraite, & pour faire comprendre à ses gens qu'ils n'avoient à espérer aucun salut que dans leurs bras, il avoit fait retirer tous les Vaisseaux qui les avoient transportés en Flandres, de quoi il fut fort loué par l'Admiral d'Aragon son prisonnier, comme un moyen qui lui avoit causé la Victoire, par la nécessité que ses Troupes avoient eüe de combattre opiniâtrément, n'y ayant de vie pour eux, que par la deffaite des Espagnols. Aussi il dit à ses gens

Maurice
s'assura sa
Victoire en
ôtant à ses
Troupes
tout espoir
de retraite.

gens avant le Combat, qu'il falloit passer sur le ventre aux Ennemis, ou boire toute l'eau de la Mer. Il parut en ce temps-là une Inscription magnifique sur cette Bataille de Flandres, à l'honneur du Prince Maurice. La voici.

Inscription
sur la Ba-
taille de
Nieuport.

Anno 1600. secunda die Julii, Mauricius Arausionensium Princeps in Flandriam terram hostilem traducto exercitu cum Alberto Archiduce Austriae conflixit, copias ejus cecidit, Duces multos primumque Mendosam cepit, reversus ad suos victor signa hostium centum quinque in Hagiensis Capitolio suspendit Deo Beliatori.

Maurice
avoit forcé
le Duc de
Parme à
lever le
Siège de
Knotsembourg.

Ce n'étoit pas son coup d'essai en Campagne, autrement il n'auroit passé que pour un Preneur de Villes, car long-temps auparavant, il avoit forcé le Duc de Parme à lever le Siège de Knotsembourg, vis à vis de Nimegue, lui ayant deffait sept Cornettes de sa meilleure Cavallerie, honte que ce Duc couvrit de la nécessité qui lui étoit imposée par les ordres d'Espagne, d'aller secourir Roüen.

Deffaite
proche de
Turnhout,
du Comte
Varax tué
sur la place.

L'an 1597. il avoit aussi deffait & tué au Combat de Turnhout, le Seigneur de Balançon, Comte de Varax, Général de l'Artillerie d'Espagne, commandant un Cors de six-mille hommes de pied & six-cens chevaux, dont outre le Général il en demeura sur la place plus de deux-mille, avec quantité de pri-

prisonniers de marque, entre lesquels étoit un Comte de Mansfeld. Il y eut trente-huit Enseignes prises, avec la Cornette Dalonso de Mondragon, qui en memoire perpétuelle, furent placées au haut de la grande Salle du Château de la Haye.

Et sur ce sujet je dirai ici qu'un Ambassadeur de Pologne étant venu de la part du Roi Sigismond exhorter les Etats généraux de se réconcilier avec le Roi d'Espagne, dont il exaltoit la Puissance, qui tôt on tard les subjugueroit; & les voulant étonner par des paroles empoullées & pleines de vanité, à la manière de ceux de sa Nation, le Comte Maurice & qui avoit été présent à sa Harangue au sortir de l'Assemblée, mena l'Ambassadeur dans cette Salle, où il lui montra tous les Drapeaux & les Cornettes pris sur les Espagnols à Knotsembourg & à Turnhout, & sans employer tant de paroles, lui fit voir en effet que le Roi d'Espagne n'étoit pas invincible.

Mais si le Prince Maurice fut victorieux sur la Terre, il ne fut pas moins heureux sur la Mer, ayant toujours eû de grands avantages sur les Espagnols, sous la conduite de ses Vice-Admiraux.

Ils aiderent fort à ruiner la Flotte d'Espagne nommée l'invincible, & en emmenèrent des Gaillons en Zélande.

L'an 1596. Jean de Duvendorde Seigneur de

Les Hollandois aidèrent à prendre Cadix, & brûler la Flotte d'Espagne.

de Varmont, aida au Comte d'Essex à prendre la Ville de Cadix, & à brûler la Flotte d'Espagne, dont la Reine Elisabeth remercia ledit Sieur de Varmont, par une Lettre fort honnête & qui exalte la bravoure.

L'an 1599. la Vice-Admiral Pierre Vander-Does s'empara d'Allagona Capitale des Isles Canaries, d'où il contraignit les Espagnols de s'enfuir dans les Montagnes, & où il les fut chercher; puis ayant saccagé & brûlé la Place, retourna victorieux au Pays.

Philippe
Spinola,
défait &
tué près de
l'Ecluse.

Enfin l'an 1603. Dom Frederic Spinola ne pouvant souffrir qu'il y eût toujours des Navires de Zélande devant le Port de l'Ecluse, & étant sorti avec huit Galleres & quelques Vaisseaux de guerre pour les chasser de leur Poste, il fut tué dans ce Combat; Sa Flotte mal-traitée fut contrainte de se retirer dans l'Ecluse, avec une perte notable. Je ne ferai pas mention de quantité d'autres avantages considérables obtenus aux Indes & en d'autres divers endroits du Monde, sur les Vaisseaux Castillans & Portugais.

Le Prince
Maurice
fait lever
le Siège de
Bergop-
som au
Marquis
Spinola.

Voilà ce que je dirai en général de ce grand Prince Maurice, sinon que j'ajouterai que l'an 1621. la Trêve de douze ans étant expirée, & le Marquis Ambroise Spinola ayant assiégé Bergopsom avec toutes les forces d'Espagne, le Prince d'Orange lui en fit lever le Siège, ayant été assisté du Comte Ernest de Mansfeld, & de Christian
Duc

Duc de Brunswik, qu'il avoit fait venir tout exprés d'Allemagne. Ces Chefs avoient armé en faveur du Roi de Bohême, & en passant par le Brabant avoient deffait à Fleurû, si ma memoire ne me trompe, Dom Gonsalve de Cordoüe, qu'on avoit envoyé pour s'opposer à leur passage. Dans le Combat le Duc de Brunswik ût un bras coupé en voulant forcer une Barricade, ce qui l'obligea d'en porter un d'argent, que je lui ai vû.

Il se fit de grandes réjouissances dans toutes les Provinces-Unies pour cet heureux succès. Des Prières publiques furent ordonnées par toutes les Villes, où l'on vid de si merveilleux feux de joye, qu'il sembloit qu'elles fussent toutes en feu, dont nous avons déjà parlé ci-dessus. Ce furent donc ce Comte de Mansfeld & ce Duc de Brunswik qui contribuèrent à la gloire du Prince d'Orange Maurice; laquelle s'étant envieillie, & presque effacée des esprits par une si longue Trêve, fut renouvelée & ressuscitée dans le monde par une action si éclatante.

On fait de
grands
feux de
joye en
Hollande
de la levre
de Siège de
Bergop-
som.

Et parce que voici une occasion de parler de ces deux hommes, qui en leur temps ont été des fleaux du genre humain, il est à propos que je laisse un peu à quartier le Prince d'Orange, pour dire ce que je sçai de leur façon de faire, & de leurs principales actions.

Ce Comte Ernest étoit Bâtard de la Maison célèbre de Mansfeld, qui a produit de
N grands

Descripti-
on des
principales
actions du
Comte
Ernest de
Mansfeld.

Capitaines. C'étoit un homme si fin & si rusé, que quelques-uns l'ont fort bien nommé *Ulysses Germanicus*, l'Ulyssé Allemand. Il osa soutenir contre la Maison d'Aûtriche, le Parti de l'Electeur Palatin élu Roi de Bohême avec beaucoup de résolution & de constance. Il ût divers succès heureux & malheureux; Enfin ayant été appelé en Hollande pour le secours de Berg-op-zom, il me souvient de l'y avoir veu, il étoit alors âgé de cinquante ans; c'étoit un homme blond, fort ridé, & de belle traille, mais un peu courbé. Il portoit toujours un chapeau gris sans cordon, & disoit qu'il n'en mettroit jamais qu'il n'eût fait fortune, ce que je lui ai oui dire. La France qui rentroit trop tard dans ses vrais interêts (car elle avoit sacrifié mal à propos l'Electeur Palatin à la colère de la Maison d'Aûtriche, comme nous le dirons plus amplement ci-après) l'affista d'une somme d'argent que mon Pere lui fit compter, & d'un secours de quatre mille hommes de pied, sous la conduite de Mr. de Montereau, qui eut son Quartier d'Hiver en Ostfrise, au delà de la Riviere d'Ems, avec les Troupes du Comte de Mansfeld.

Ce nouvel Attila alla en suite ravager la Basse-Saxe, d'où ayant été chassé par le Comte de Tilli Général de l'Empire, il marcha par le Pays de Brandebourg en Silesie, où il eut quelques heureux succès, & d'où enfin il se retira vers Bethlem Gabor Prince de Trans-

Transsilvanie. Peu après comme cet esprit inquiet & fertile en expédiens, alloit à Venise pour y proposer quelque Ligue, passant par la Bosnie l'an 1626. au mois de Novembre, il fut surpris d'un violent mal d'entrailles dont il mourut, non sans soupçon de poison, & fut enterré à Spalatro. C'étoit un homme d'un grand courage, qui courut & désola la plûpart de l'Allemagne, ayant porté la terreur dedans & dehors l'Empire, & tellement épouvanté la Champagne, & Paris même au temps du Siège de Montpellier, où le feu Roi étoit en personne, que la plûpart des Habitans de cette grande Ville voyant le Roi, & ses principales armes à l'extrémité du Royaume, se transporterent à Orleans avec ce qu'ils avoient de plus précieux, pour éviter un feu qui consommoit tout ce qu'il trouvoit en son chemin. Les Badauts de Paris, étonnés de son approche l'appelloient communement Mache-fer, & les gouvernantes des petits enfans, quand ils crioient, ou qu'ils étoient opiniâtres, les menassoient s'ils n'étoient sages, de les faire dévorer à Mache-fer.

La Comte
de Mans-
feld meurt
en Bosnie.

Quant au Duc Christian de Brunswik, il étoit de l'Illustre & ancienne Maison de Brunswik, l'une des plus riches & des plus puissantes d'Allemagne, qu'on voit présentement entretenir des Armées dedans & dehors l'Empire, & qui après avoir conquis le

Descripti-
on du Duc
Christian
de Bruns-
wik.

Duché de Bremen, affista de ses forces les Rois d'Espagne & de Danemark, les Hollandois, & l'Electeur de Brandebourg. On nommoit ce Duc Christian, communement l'Halberstat, parce qu'il en étoit Evêque ou le *Dol Hartzoch*, c'est-à-dire qu'il faisoit des actions d'un furieux. C'étoit un Prince de fort belle taille, & puissant de sa personne. Il étoit très-brave, mais son courage tenoit plutôt de la brutalité, que de la vraie valeur; car quand il voyoit un couvreur au haut d'un clocher, il n'avoit point de plus grand plaisir que de le faire tomber à terre d'un coup de fusil, ce qu'il pratiqua de mon temps en Hollande. Il faisoit alors le passionné pour la Reine de Bohême, à qui il avoit pris un Gand d'Angleterre que je lui ai veu porter, attaché au cordon de son chapeau, & pendant sur le bord comme un Plumet.

Il paye son
Armée
d'un saint
Liboire de
Paterborn
& des dou-
ze Apôtres
de Mun-
ster, d'ar-
gent
massif.

Ayant levé une Armée en la Basse-Saxe, & n'ayant pas dequoi la payer, il fit monoyer un saint Liboire, bien plus grand que le naturel qui étoit dans l'Eglise Cathédrale de Paterborn. Ce saint Laboire avoit été Evêque du Mans. Affriandé par là, & sçachant qu'à Munster il y avoit douze Apôtres d'argent d'une prodigieuse grandeur, il s'y achemina, & s'en étant emparé, il marcha droit à la grande Eglise appelée le Dome, accompagné de tous ses Colonels & Capitaines, où il harangua ces Apôtres, leur ré-
pro-

prochant leur paresse & leur desobéissance, n'observant pas l'ordre de leur Maître, d'aller incessamment par tout le Monde, en ces mots, *ite per orbem Universum*, jurant qu'il les feroit bien obeir & courir par tout. Aussi-tôt il commanda qu'on en fit des Risda-lers, dont il paya son Armée, & qui s'épan-dirent par toute l'Allemagne.

Il avoit pris pour sa Devise *Gottes freindt, und der Psaffen feint*, c'est-à-dire, Ami de Dieu, Ennemi des Prêtres qu'il tuoit, ou du moins qu'il châtioit sans remission; Enfin cet esprit fougueux mourut l'an 1662. à Wol-fembutel d'une fièvre chaude dans le fort de sa jeunesse.

Devise du
Duc de
Brunswik.

Il n'aura pas été inutile ni defagréable d'a-voir fait cette digression de ces deux Capi-taines, qui aiderent au Prince d'Orange Maurice à faire lever le Siège de Berg-op-zoom.

De puis ce temps-là, le Prince ne fit rien de considerable, sinon qu'il projetta de sur-prendre Anvers; mais les Vents & le Ciel s'opposerent à son dessein. Il avoit donné si bon ordre à toutes choses, l'entreprise étoit si bien conduite, & il s'en promettoit une si heureuse issue, qu'il disoit qu'il n'y avoit que Dieu seul qui pût l'empêcher de réussir.

Le Prince Maurice honoroit mon Pere de son estime & de sa confiance même, avant qu'il eût resolu de perdre Monsieur de Bar-neveld,

Le Prince
Maurice
deffenseur

de mon
Pere.

neveld, jusques-là qu'il entreprenoit sa defense contre les Calomniateurs, cemme l'avoit deja fait son frere aîné le Priuce Philippes, & la Princesse sa femme, comme je l'ai dit ci-dessus. Cela a été bien connu de tous ceux qui étoient alors en Hollande, c'est ce qui se voit clairement par une Lettre que le Prince Maurice écrivit à Monsieur de Villeroi après la Paix de Loudun, où il ne justifie pas seulement la conduite de mon Pere, mais de plus il lui dit que la Cour ne pouvoit avoir personne qui servit la France si utilement que lui, & qui lui fut si agréable, & à Mrs. les Etats. Voici cette Lettre.

MONSIEUR,

Lettre du
Prince
Maurice à
Mr. de Vil-
leroi à l'a-
vantage
de mon
Pere.

A mon retour de Zélande, sur l'instance faite par Mr. de Maurier Ambassadeur du Roi pour le rétablissement des Officiers des Troupes Françoises en leurs Charges, j'ai tenu la main à ce qu'il y ait été pourvû au contentement de Leurs Majestés, Messieurs les Etats en ayant pris la resolution, dont l'Acte sera exécuté. Au reste, je me suis grandement réjoui que les troubles du Royaume ayent été si heureusement appaisés, & particulièrement que vos efforts y ayent si bien reüssi, desirant que ce repos s'étende en longue durée, pour la prospérité que je souhaite à Leurs Majestés. Au surplus quoi que le bon soin & le devoir que ledit Sieur Ambassa-

bassadeur a rendu pour s'aquiter dignement des Commandemens de la Reine, parlent assez d'eux mêmes; je dois pourtant rendre ce témoignage à ses comportemens, qu'ils ons été tels, que Leurs Majestés en ont été loyalement & utilement servies, sans qu'il ait donné aucun juste sujet de plainte à qui que ce soit, ayant conduit avec honneur, modestie & respect, toutes ses actions qui nous sont bien connûes, ce que je vous dis pour certaine assurance; Que s'il avoit été fait d'autres rapports pour lui nuire, on auroit fait grand tort à son intégrité & à sa discretion. Messieurs les Etats & nous tous sommes pleinement satisfaits de son procédé envers tous, & nous croyons que Leurs Majestés ne pourroient user par deça du Ministère d'aucun autre qui leur fût plus utile & plus fidele, ni plus agreable à cette Republique; A quoy pour la raison, j'ajoute ma voix, qui est l'endroit où je finirai, en vous assurant de mon affection à vous servir, & priant Dieu de vous donner, Monsieur, en santé très-longue vie.

Votre très-affectionné serviteur.

MAURICE DE NASSAU.

Cette Lettre & d'autres de même sens, qu'écrivirent à la Cour Madame la Princesse Doüariere d'Orange, & les principaux du Pays, démentirent des Calomniateurs de grande qualité, qui avoient assuré la Reine Mere & Messieurs les Ministres, que

mon Pere étoit desagréable au Prince, & à Messieurs les Etats.

Mr. le
Prince
Maurice,
Parrain de
mon frere
de la Vil-
laumiere.

Enfin Monsieur le Prince Maurice donnoit à mon Pere en toute occasion, des marques de son estime & de son amitié jusques là que l'an 1615. lui étant né un fils, il en voulut être le Parrain, & lui donna son nom de Maurice, avec son Portrait, enrichi de Diamans de grande valeur.

C'est lui qui a été connu sous le nom de la Villaumiere, & qui ayant passé toute sa vie en Hollande où il étoit né, étoit parvenu après quarante ans de service dans les Armées, par son seul mérite & sans aucune faveur, à la Charge de Colonel. Il avoit un chagrin mortel de cette dernière guerre, car il tiroit son extraction de France, où il avoit sa Parenté. D'autre côté, il se voyoit forcé de deffendre le Pays de sa naissance, où il avoit toutes ses habitudes, & où il étoit parvenu par une patience extraordinaire à un degré honorable. Jamais homme n'eut plus de véritables amis que lui, & de toutes Nations, il s'étoit même aquis l'estime de tous les François Illustres qui l'avoient connu en Hollande, entre autres de Mr. de Beringen premier Ecuyer du Roi, de Mr. de S. Romain qui a été Ambassadeur en Portugal & en Suisse, & sur la fin de sa vie, de Madame la Princesse de Tarente. Il a vécu en grande estime pour sa valeur & fidé-

fidélité, & il est mort à la tête de son Regiment au Combat de Senef, fort regretté de tous ceux qui l'ont connu, & de Mr. le Prince d'Orange même, qui avoit beaucoup de confiance en lui. On pardonnera à la tendresse que j'avois pour ce seul frere qui me résloit, d'avoir fait cette digression pour l'amour de lui.

Mais venons à la description de la personne du Prince Maurice & de ses mœurs, & aux actions secretes de sa vie qui n'ont point été divulguées, que j'ai apprises de mon Pere, & de plusieurs personnes Illustres de ce Pays-là.

Ce Prince étoit très-robuste & infatigable dans le travail. Il paroissoit plus petit qu'il n'étoit, à cause qu'il étoit fort gros & fort réplet. Son visage étoit plein & vermeil, & sa barbe fort blonde, qu'il portoit assez grande, & quarrée. Il se servoit toujours de petites fraises godronnées. Il ne s'habilla jamais que d'une même sorte, d'une même étoffe, & d'une même couleur qui étoit brune & de couleur de musc. Ses pourpoints étoient de soie à filets d'or, & le reste de ses habits étoit de laine, mais ses manteaux & ses Casques étoient doublés de velours. Je parle de ses habits ordinaires, & non de ceux qui étoient destinés pour quelques grandes Fêtes, & pour les Assemblées. Il portoit souvent à son Chapeau un cordon de Diamans.

Descripti-
on de la
personne
du Prince
d'Orange
Maurice,
de ses ha-
bits, & de
ses diver-
tissemens.

Mr. de la
Caze Ca-
pitaine
aimé du
Prince
Maurice,
à cause des
Echets qui
faisoient
son princi-
pal diver-
tisement.

mans. Il n'étoit point sans ceinture, à laquelle étoit attaché un pendant pour porter son épée qui étoit dorée. Je ne lai jamais veu habillé que de cette sorte, & si je l'ai considéré mille fois dans l'Eglise Françoise du Château de la Haye, qui servoit autresfois de Chapelle aux Comtes de Hollande, & souvent chés mon Pere, soit en y mangeant, ou en y venant jouer aut Echets: jeu qui faisoit son principal divertissement, car pendant la Trêve, la guerre ne l'occupant pas, il y jouoit souvent, & recherchoit ceux qui le sçavoient. Il aimoit fort, à cause de cela, Mr. de la Caze brave Capitaine Béarnois, qui servoit dans les Troupes de Hollande, & qui jouoit fort bien. Ce Mr. de la Caze n'avoit point de revenu plus assuré que ce qu'il gagnoit au Prince à ce jeu, ne partant point d'ordinaire de chés lui, qu'il n'eût neuf ou dix écus d'or, ce qui lui valoit mieux que sa Compagnie; Ils n'en jouoient qu'un à chaque partie, sans jamais doubler; mais pour ne pas rebuter le Prince, la Caze, de trois à quatre fois qu'ils jouoient, s'en laissoit gagner une.

Le Prince
triste
quand il
perdoit, &
gai quand
il gagnoit
aux Echets.

Ce Mr. de la Caze a conté à mon Pere, que le Prince étoit furieusement piqué quand il perdoit, ce qui arrive aux plus Grands Hommes; & la raison en est claire, parce qu'on ne perd que par sa faute, le hazard n'ayant aucune part en ce jeu, qui consiste en la bon-
ne

ne conduite ; & il est tres-sensible de se voir surpasser par les autres en science & en jugement. Mr. de la Caze disoit que quand le Prince avoit perdu, & qu'on quittoit le jeu bien tard, les bougies étant à leur fin, qu'il tenoit son chapeau enfoncé dans la tête, & baissé sur les yeux, sans se lever de sa place, ni lui donner le bon soir ; Mais les jours que la Caze se laissoit gagner, le Prince tout gai, le conduisoit bien loin, commandoit à ses Pages de l'éclairer, & de l'escorter jusqu'à son logis. Ces particularités font connoître le naturel des gens, & que les plus Grands Hommes ne sont pas sans foiblesse.

Sur le sujet des Echets, Monsieur le Prince d'Orange Philippes a dit à mon Pere qu'il avoit ouï assûrer en Espagne, quand il y étoit prisonnier, qu'un vieux Seigneur Espagnol ayant gagné à ce jeu tout un soir, & une bonne partie de la nuit, le Roi Philippes II. sans avoir la complaisance de lui laisser gagner une seule partie, & ayant remarqué beaucoup de chagrin sur le visage du Roi, après avoir fait reflexion sur sa faute, il dit à ses enfans étant retourné au logis, qu'il falloit partir le lendemain, & ne songer point à revenir à la Cour, où il n'y auroit jamais rien à faire ni à espérer pour lui, ni pour eux, parce que ce soir là il avoit gagné continuellement le Roi aux Echets, & qu'il ne lui pardonneroit de sa vie.

Mon-

Monfieur le Prince Maurice fe railloit fort de nos François, qui afin d'être vêtus à la mode de ce temps-là, portoient des pourpoints tailladés avec une feule chemife, ce qui faisoit géler ceux qui les regardoient ainfi nuds & tremblans au cœur de l'hyver, qui eft long & rigoureux en Hollande ; & comme il fe moquoit un jour d'eux en grande compagnie, un de ces Messieurs lui dit qu'il trompoit les gens, qu'il avoit deux chemises l'une fur l'autre, & qu'il n'y avoit rien de fi chaud que deux chemises ; Le Prince qui étoit railleur, lui dit, je gage que non ; A quoi l'autre lui ayant répondu qu'il ne connoiffoit rien de plus chaud que deux chemises, le Prince lui répliqua que trois chemises étoient affûrément plus chaudes que deux, & qu'il feroit fort bien de les prendre pendant ce grand froid.

Monfieur le Prince Maurice a conté à mon Pere, qu'un Hyver à la Haye y ayant attiré quantité de Princes & de grands Seigneurs d'Allemagne de fa Parenté, un jour ils s'affemblerent en la principale Auberge de la Haye pour s'y divertir ; Qu'après avoir fait la débauche jufqu'à ne voir plus goutte, un de la compagnie propofa d'éteindre les lumieres, & de s'entrebattre toute la nuit à coups d'Escabelle ; ce qu'ayant exécuté, l'un de ces Souverains fe trouva un bras rompu, l'autre une jambe caffée, un autre le crane enfon-

foncé, & que les moins offensés en furent quittes pour avoir d'horribles contusions, & les yeux pochés au beurre noir. Après cela il fallut se mettre tous au lit, & se faire panser, ce que le Prince scût de Mr. Luc son Chirurgien qui étoit François, & tres-expert dans sa Profession, il fut appelé pour traiter ces Seigneurs & pour leur remettre leurs membres disloqués. Sur cela, Monsieur le Prince Maurice disoit à mon Pere, en s'éclattant de rire après ce bel & agréable divertissement, Messieurs mes Parens pouvoient se vanter d'avoir merveilleusement bien passé leur temps.

Il avoit accoutumé de comparer les quatre principales Nations de l'Europe, à quatre sortes d'insectes. Il disoit que les François étoient des puces qui ne pouvoient non plus qu'elles, demeurer en aucune place. Qu'un François en un tourne main alloit du Couchant en Orient, & du Nord au Midi, faisant continuellement d'un lieu en un autre. Que les Espagnols étoient des morpions, qui ne quittoient jamais prise. Que les Italiens étoient des punaises, ne séjournant jamais en un lieu sans y laisser quelque mauvaise odeur de sodomie, d'assassinat, ou de trahison; Et que les Allemands étoient des poux qui se faisoient créver sur la table.

Le Prince Maurice comparoit les quatre principales Nations de l'Europe à quatre sortes d'insectes.

Le Prince Maurice aimoit fort les Mathématiciens & les Ingénieurs, & entre tous ceux

ceux du temps, il estima le plus Mr. Alcaume excellent en cette Profession, & lui donnoit une grosse pension, quoi qu'il en eût une fort bonne du Roi; Mais il n'y avoit personne qui pût rien apprendre au Prince en cette science-là, ayant inventé de belles machines pour passer les Rivieres, & pour servir aux Sièges des Villes. Enfin de son temps il a servi de modele aux Ingenieurs & aux Capitaines.

Il ne vouloit point que les Cavaliers se servissent de Bottes étroites, disant qu'il en pouvoit arriver de grands inconveniens, étant souvent pressés de monter à cheval, se moquant de nos François, qui pour affecter d'avoir de belles jambes, étoient des heures entieres à suer sang & eau à se botter, & à se débotter; Et pour en donner l'exemple, il avoit lui-même des Bottes si larges, qu'il les eût presque mises en sautant dedans.

Il n'approuvoit pas ces Ecuyers d'Italie, qui dressoient des chevaux à faire des voltes & des courbettes, qu'il disoit être pernicieuses, & avoir causé la mort à plusieurs. Il n'avoit que de simples piqueurs qui faisoient faire des passades aux chevaux de son Ecurie, se contentant pourvu qu'ils pussent seulement bien tourner à droit & à gauche.

Pendant la Trêve, le Roi lui envoya un présent magnifique de chevaux d'Espagne, conduit par Mr. de Pluvinel Ecuyer de sa Majesté, qui avoit eu l'honneur de mettre le
Roi

Roi à cheval. C'étoit un homme de grande réputation, & le plus célèbre du temps en ce métier-là. Il avoit mené avec lui Mr. le Comte de Maure Louis de Roche-Choüart, frere de feu Mr. le Duc de Mortemar, & ils logerent chès mon Pere à la Haye.

Quelques jours avant leur arrivée, mon Pere entretenait Mr. le Prince Maurice de la merveilleuse industrie de Mr. de Pluvinel à dresser les chevaux les plus furieux & à les réduire à l'obéissance, louant son adresse & mettant son Ami au dessus de ceux de sa profession. Le Prince lui répartit, je gage que le piqueur du Roi de France ne fera pas lever le devant à un des chevaux de mon Ecurie, car tous mes Piqueurs y ont perdu leur Latin ; Ce que mon Pere ayant rapporté à Mr. de Pluvinel quand il fut venu, il l'assûra qu'il y auroit bien du malheur s'il n'en venoit à bout. Pour en voir faire l'expérience, mon Pere prit jour avec le Prince dans le Bois de la Haye, où le cheval étant venu avec tous les Piqueurs du Prince, Mr. de Pluvinel, en presence de plusieurs personnes de qualité, & d'un grand nombre de personnes de toutes conditions, fit monter sur ce cheval un grand Page de l'Ecurie du Roi qu'il avoit mené avec lui, fort bon homme de cheval, & dont Mr. le Comte de Maure me dit le nom peu avant sa mort ; Je l'ai oublié. Il me souvient seulement qu'il me dit qu'il vivoit encor, & qu'il étoit

étoit Gentil-homme du Bourbonnois. Mr. de Pluvinel qui avoit scû avant que de venir sur le Lieu, qu'il y avoit de gros arbres abatus en ce Bois, ordonna au Page de donner vigoureusement des deux éperons, & de courir à toute bride à la rencontre du plus gros de ces arbres. Le cheval de crainte de se blesser, ce qui est naturel, fut contraint de lever le devant, de sauter, & de passer par dessus cet arbre, étant pressé par son Cavalier. Alors Mr. de Pluvinel dit tout haut qu'il feroit faire à ce cheval tout ce qu'il voudroit, car après l'avoir fait passer & repasser à plusieurs fois par dessus cet arbre, courant de toute sa force, le cheval après passoit par dessus l'arbre, quand il en approchoit au trot, & puis au petit pas, & enfin étant aidé de la main & des éperons, il levoit le devant sans arbre; ce que le Prince fut contraint d'admirer, & d'avoüer l'ignorance de ses brutaux de Piqueurs, qui en demeurèrent tous confus.

Mais à propos de ce terme rude dont usoit le Prince d'Orange, appellant Mr. de Pluvinel le Piqueur du Roi de France; il est tres-certain qu'en ce Pays-là, où l'on vit en liberté, on n'y traite pas les Rois avec tant de respect, que les autres Nations qui vivent sous la domination d'un seul. Pour preuve de cela, je dirai que mon Pere nous ayant loué une petite Maison de Noblesse près de la Haye,

Haye, nommée Ingelbourg, nous y avoit placé mes freres & moi, avec le Sr. Prio-leau nôtre Précepteur, & deux valets pour nous servir, afin d'étudier plus en repos que chez lui, & sans être détournés. Le Roi de Bohême qui avoit perdu le Palatinat s'étoit réfugié depuis peu en Hollande, pour se mettre à couvert des armes de l'Empereur Ferdinand second.

Il étoit à la Chasse, & par hazard il entra, en suivant un lièvre avec des chiens & des chevaux, dans un petit Champ joignant cette maison. On avoit nouvellement semé ce champ de *knolles*, qui sont ces gros navets dont on fait les *hochepots* si renommés. Le Fermier du Lieu nommé Florus, en son habit de Fête de Drap d'Espagne noir, avec une Camisole de Ratine de Florence à gros boutons d'argent massif, courant avec un grand Valet qu'il avoit, à la rencontre du Prince, aiant chacun une grande fourche ferrée à la main & sans le saluer lui dit en grondant *Koning van Bohemen, Koning van Bohemen*, c'est à dire Roi de Bohême, Roi de Bohême, pourquoi viens-tu perdre mon champ de *knolles*, que j'ai eû tant de peine à semer. Cela fit retirer le Roi tout court, lui faisant des excuses, & lui disant que ses chiens poursuivant un lièvre, l'avoient mené là malgré lui.

Au reste qu'on ne s'étonne pas de ce que

je dis que ce Payfan étoit si bien habillé. Les Payfans de Hollande sont mieux couverts que les Conseillers des Présidiaux, & les plus riches Elûs du Royaume. Il y en a tels qui donnent en mariage à leurs filles une tonne d'or, c'est à dire, parlant en terme de ce Pays-là, cent mil livres.

Le Prince Maurice, qui étoit si vigilant & si laborieux, avoit une si grande quietude d'esprit, que d'abord qu'il se mettoit au lit, & qu'il avoit la tête sur le chévet, il dormoit si fort, qu'on avoit grand-peine à l'éveiller; Mais comme il connoissoit son infirmité, en temps de guerre, pour n'être pas surpris, comme son Pere qui étoit de même complexion avoit pensé l'être dans sa Tente en Brabant près de Malines, après avoir donné ordre à tout, il se faisoit veiller par deux hommes relevés par d'autres d'heure en heure, avec commandement de l'éveiller en cas de besoin. Le Marquis Spinola étoit tout au contraire du Prince, ne pouvant dormir quand il avoit la moindre affaire dans l'esprit; aussi le Marquis étoit fort maigre, & le Prince fort gras, ainsi leurs temperamens étoient differens, le Marquis étoit fort sec & bilieux, & le Prince réplet & sanguin.

Le Prince Maurice étant un jour en bonne humeur, dit à mon Pere que la Reine Elisabeth d'Angleterre, par une foiblesse ordinaire de son sexe, desiroit si fort d'être te-
nuë

nuë pour belle, que Messieurs les Etats ayant envoyé une célèbre Ambassade des principaux du Pays, suivis de beaucoup de jeunesse des Provinces-unies, un Hollandois de la suite des Ambassadeurs à la premiere Audiance qu'ils eurent, après avoir considéré attentivement la Reine, dit à un Gentil-homme Anglois qu'il avoit connu en Hollande, qu'il ne sçavoit pas pourquoi on parloit si peu avantageusement de la beauté de la Reine, qu'on lui faisoit grand tort, qu'il la trouvoit fort à son gré, & que s'il en étoit le maître, il lui feroit bien voir qu'elle étoit capable d'enflammer un honnête-homme. Il ajouta d'autres discours de jeunesse qu'on peut mieux penser que rapporter. Il le disoit en regardant souvent la Reine, & en se retournant vers l'Anglois. La Reine qui avoit la veuë attachée sur ces Particuliers, plus que sur les Ambassadeurs, d'abord que l'Audiance fut finie, envoya querir l'Anglois, & lui ordonna, sur peine de son indignation, de lui dire de quoi l'avoit entretenu le Hollandois, étant assurée qu'ils avoient parlé d'elle, ce qu'elle avoit reconnu à leur mine & à leurs gestes. L'Anglois s'étant fort long-temps excusé, sur ce que ce n'étoient que des bagatelles indignes d'être dites à Sa Majesté; Enfin la Reine l'ayant pressé extraordinairement, il fut contraint de lui dire naïvement la chose, & de lui avouer la passion extrême que cet Hol-

landois témoignoit d'avoir pour sa personne Royale. L'issue de l'affaire fut que les Ambassadeurs furent régalez chacun d'une chaîne d'or de huit-cens écus, & ceux de leur suite d'une de cent chacun, mais le Hollandois qui avoit trouvé la Reine si belle, eût une chaîne de seize cens écus, c'est-à-dire le double des Ambassadeurs, & il l'a portée à son cou toute sa vie; Ce qui prouve que les Dames, de quelque qualité qu'elles soient, ne peuvent s'empêcher d'aimer ce qui flatte leur beauté.

Cette Reine brillante de cent qualitez héroïques, avoit cette foiblesse de souhaiter d'être crüe belle de tout le monde, & sur ce sujet, j'ai ouï dire à mon Pere, qu'ayant été dépêché vers elle, dans chaque Audiance qu'il eut, elle se déganta plus de cent fois pour lui faire voir ses mains qui étoient très-belles & tres-blanches. Je lui ai aussi ouï dire qu'elle étoit implacable contre ceux qui témoignoient le moindre mépris de sa personne; Sur quoi il contoit qu'un certain François nommé des Combes ayant rapporté à cette Reine qu'étant à la table de Mr. du Pleffis - Mornai pendant le Siège de Paris, Mr. de Buzanval qui avoit résidé à Londres de la part du Roi, en la contre-faisant, avoit dit que la Reine parloit fort desagréablement François, disant souvent, mais avec un accent long & ridicule, *paar Dieu paar*
maa

maafoy. Elle en garda le souvenir, pour se vanger du railleur & de celui qui avoit souffert qu'on pût railler publiquement d'elle; Car peu après Mr. du Pleffis aiant été envoyé Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre pour demander secours contre la Ligue, il fut tres-mal reçu, & ne pût rien obtenir; surquoi mon Pere ayant été dépêché vers Mr. le Comte d'Essex à Douvre, pour voir s'il n'y avoit rien à espérer, il lui répondit qu'il y avoit un mal-heur inconnû en cette affaire, & qu'il n'avoit jamais vû l'esprit de la Reine si aliené des affaires de France; Ainsi pour appaiser cette Princesse, le Roi Henry IV. envoya extraordinairement en Angleterre Mr. le Vicomte de Turenne depuis Duc de Bouillon, suivi de Mr. de Buzanval, qu'il devoit laisser Ambassadeur ordinaire près de la Reine. Pour le Vicomte il fut tres-bien reçu, mais Elle ne voulut pas voir Mr. de Buzanval; Et comme Mr. de Turenne lui eût dit qu'il avoit ordre du Roi de le laisser là, Elle lui dit précisément & absolument qu'Elle ne vouloit point de lui, & le Vicomte scût de quelques Anglois, que cette averfion venoit des contes qu'il avoit faits de la Reine au Siège de Paris.

Ce Mr. de Buzanval s'appelloit Paul Choüart fort scavant homme, & grand politique. Il est fort célèbre dans les Ecrits

des Doctes de Hollande , où il est mort Ambassadeur Extraordinaire , après y avoir été long-temps ordinaire ; Mais tout habile qu'il étoit , il fit une grande faute , de se moquer en public d'une si puissante Princesse , de l'assistance de laquelle le Roi avoit tant de besoin à son avènement à la Couronne. Il se fit un grand préjudice & à son Maître , ce qui prouve qu'il faut toujours parler des Grands avec respect.

Le même Prince Maurice a aussi dit à mon Pere , qu'au temps de la Reine Elisabeth , la Tour de Londres étant pleine de prisonniers d'Etat pour les fréquentes conspirations qui se faisoient contre sa personne , comme on étoit en peine de les loger tous , on s'avisa d'ouvrir la porte d'une chambre qui étoit murée il y avoit fort long-temps , & qu'on trouva dans cette chambre sur un lit , deux petites carcasses avec deux licous au cou. C'étoient les Squelettes du Roi Edoüard V. & du Duc d'York son frere , que leur oncle Richard le cruel fit étrangler , pour s'assurer la Couronne que Henri V I I. Ayeul d'Elisabeth , lui ôta avec la vie. Mais cette prudente Princesse ne voulant pas renouveler la memoire d'une action si exécrationnable , fit remurer cette porte comme auparavant. Cependant j'apprens que cette même porte ayant été ouverte depuis peu , & ces squelettes s'étant trouvés dans la même place ,

ce, le Roi d'Angleterre, ou par compassion que ces Princes fussent privés de la sépulture, ou par d'autres raisons que j'ignore, a résolu de leur faire dresser un Mausolée, & de les transporter en l'Eglise de Westmunster, où sont les Tombeaux des Rois.

Il ne sera pas inutile ni désagréable d'ajouter ici ce que le même Prince Maurice tenoit de Mr. Carleton Ambassadeur d'Angleterre en Hollande, qui est mort Secrétaire d'Etat, si fort connu sous le nom de Milord Dochester, homme d'un très-grand mérite; Que la Reine Elisabeth donna une bague au Comte d'Essex dans la plus grande ardeur de sa passion, lui disant qu'il la gardât bien; Et que quoi qu'il pût faire, en lui rendant ce dépôt, elle lui pardonneroit. Depuis les Ennemis du Comte l'ayant emporté sur l'esprit de la Reine, & d'ailleurs se trouvant irritée du mépris que le Comte faisoit de sa beauté, que l'âge ruinoit, Elle lui fit faire son procès: & dans le temps de sa condamnation, attendoit toujours qu'il lui rendît cette bague pour lui donner grace selon sa parole. Le Comte dans la dernière extrémité, eût recours à la femme de l'Admiral Hoilard sa parente, & la fit supplier par une personne confidente, de bailler cette bague à la Reine en main propre. Son Mari l'un des ennemis capitaux du Comte, à qui elle le dit imprudemment, l'ayant

empêchée de s'aquitter de sa Commission, la Reine consentit à sa mort, indignée contre un esprit si rogue & si altier, qui aimoit mieux mourir que de recourir à sa clémence. Quelque temps après cette Admirale étant tombée malade, & abandonnée des Medecins envoya dire à la Reine qu'elle avoit une chose de grande importance à lui dire devant que de mourir. La Reine étant au chevet de son lit, ayant fait retirer tout le monde, l'Admirale lui rendit hors de temps cette bague du Comte d'Essex, s'excusant de ne lui avoir pû donner plutôt, sur ce que son Mari l'en avoit empêchée. La Reine se retira aussi-tôt, frappée d'une douleur mortelle, fut quinze jours à soupirer, sans rien prendre du tout, se couchant toute habillée, & se relevant cent fois la nuit. Enfin Elle mourut de faim & de douleur d'avoir consenti à la perte de son Amant, qui avoit recouru à sa misericorde. Cette triste aventure fait voir que souvent on va d'une passion à une autre, & que comme l'amour se change souvent en haine, la haine se convertit quelquesfois en pitié, & qu'on retourne à son premier penchant.

J'espere que les Lecteurs curieux seront bien aise de sçavoir ces particularités & ces secrets de cette grande Princesse, que mon Pere avoit appris de Mr. le Prince
Mau-

Maurice , auquel il faut retourner , & dire qu'il étoit naturellement bon & juste , & qu'il fut mort dans une réputation d'une droiture exemplaire , si à la fin de sa vie l'ambition de regner ne l'eût détourné du chemin de la vertu.

Pour montrer que son esprit étoit naturellement porté à l'équité , & à detester le crime : deux Domestiques François qu'il avoit , dont l'un le servoit à la Chambre , nommé Jean de Paris , & l'autre étoit l'un de ses halbardiers nommé Jean de la Vigne : ayant assassiné un Marchand Jouaillier d'Amsterdam , pour avoir des pierreries d'un grand prix , qu'il avoit voulu vendre au Prince : tant s'en faut qu'il les protegeât (comme il y a bien des gens qui croient qu'il y va de leur honneur de sortir des plus méchantes affaires leurs proches , & leurs Domestiques) qu'au contraire , il sollicita lui-même la punition d'une action si inhumaine , & furent tous deux rompus vifs a la Haye ; Mais le desir de commander absolument & indépendamment , lui fit pratiquer la maxime de Cesar , qui disoit *si violandum est jus regni gratia violandum est , in ceteris rebus fidei , pietatem colas* ; c'est-à-dire : que s'il faut violer l'équité & le droit naturel , on est excusable de le faire pour commander souverainement , & qu'en toutes

autres choses il falloit se gouverner par les regles de la foi, de la justice, & de la pieté.

Ce fut donc cette mal-heureuse ambition qui le fit résoudre à perdre Mr. de Barneveld, qui avoit été l'un des principaux Confidens & Ministres du Prince Guillaume son Pere, & qui après sa mort, lui fit donner le Commandement souverain sur la Mer & sur la terre; Car comme on étoit dans un terrible abbatement après ce désastre: que plusieurs se voyant privés de leur principal appui, parloient de recourir à l'Amnistie que le Roi Philippes leur offroit. Il dit publiquement que les affaires n'étoient pas si desesperées, qu'il fallut perdre courage; qu'il étoit bien vrai qu'ils avoient perdu leur veritable soutien par la perte du Prince: mais qu'il avoit laissé un Fils qui étudioit à Leiden, capable de remplir la place de son Pere, par les excellentes inclinations qu'il témoignoit pour la vertu. Ainsi, par la persuasion & par l'autorité de ce grand homme, le Prince Maurice, en sortant du Collège, se vid à la tête des Armées. Pour cela, le Prince le regarda long-temps comme son second Pere & son bien-facteur, jusques à ce que l'ambition lui eût fait fouler aux pieds les droits de l'humanité, de la justice, & de la reconnoissance.

Quand

Quand Mr. de Barneveld étoit d'avis de continuer la Guerre que le Prince desiroit pour l'intérêt de sa Grandeur, ils étoient fort bien ensemble : comme l'an 1598. qu'il fut trouver le Roi Henri quatrième en Bretagne, pour le dissuader de faire la Paix de Vervins ; Mais quand le même Barneveld témoigna d'être enclin à faire la Trêve, après une Guerre de quarante ans, qui avoit épuisé l'Etat de telle sorte qu'il étoit impossible, à cause de la prodigieuse quantité de debtes, de continuer la Guerre. Ce fut pour lors que ce Prince, qui regardoit la Trêve comme un coup mortel à sa gloire & à ses intérêts, ne pût s'empêcher de faire éclater son ressentiment, choquant ouvertement Monsieur de Barneveld dans les Conférences publiques, jusqu'à le démentir, & même à lever une fois la main sur lui. Ce Prince Maurice fit tous les efforts imaginables pour persuader le Roi Henri quatrième, de rompre les desseins de la Trêve, comme contraire au bien de la France, puisque les Espagnols n'étant plus occupés contre les Provinces-Unies, tourneroient sans manquer toutes leurs forces contre son Royaume, & fit semer force libelles, qui accusoient de trahison & d'intelligence avec l'Espagne, ceux qui conseilloient la Trêve ; Mais Mr. de Barneveld fit re-

pre-

presenter au Roi par des Ambassadeurs de sa dépendance, ce qu'il avoit dit déjà plusieurs fois à Mr. de Buzanval son Ambassadeur, & à Mr. le President Jannin qui avoit été dépêché extraordinairement en Hollande, qu'il falloit que les Provinces confederées, fissent au Roi ce que les blessés & les malades avoient de coutume de faire aux Chirurgiens & aux Medecins, c'est-à-dire qu'ils doivent decouvrir leurs blessures, & lui dire leurs maux, afin que Sa Majesté vît s'il étoit en son pouvoir, de leur donner des remedes capables de les guerir; Que leur Etat étoit chargé de dettes excessives, dont il falloit paier l'interest aux particuliers qui avoient prêté leur bien à la Republique, & que la plûpart n'avoient d'autre subsistance, & que sans le payement exact de ces rentes, le monde seroit reduit à mourir de faim; Que les divers impôts établis pour subvenir aux frais de la guerre, ne suffisoient pas pour la continuer, & qu'il leur falloit par an treize à quatorze cens mille écus de plus pour le payement de l'interest de leurs dettes, & pour l'entretien des Troupes qu'ils avoient sur pied; Mais que si sa Majesté leur vouloit donner ce qui leur étoit necessaire pour continuer la guerre contre l'Espagne, qu'ils la feroient plus courageusement que jamais.

Le Roi, dont les Finances étoient épuisées, voyant qu'il eût été obligé de leur fournir par an quatre millions de livres pour le moins, consentit à la proposition de la Trêve, qui fut conclue par son Autorité, malgré l'opposition continuelle qu'y fit le Prince Maurice par ses Créatures. Ainsi la Trêve aiant été faite l'an 1609. par la persuasion de Mr. de Barneveld, il ne faut pas s'étonner si Mr. le Prince d'Orange lui vouloit mal, voyant que la France avoit suivi le sentiment de ce grand homme, & si peu considéré ses conseils & ses intérêts.

Depuis ce temps-là, ce Prince chercha des occasions pour se venger de Mr. de Barneveld, & des prétextes pour le perdre : neantmoins, devant que d'en venir à des résolutions extrêmes, il tenta de le gagner, par le moyen de Madame la Princesse Doüairiere d'Orange sa Belle-mere, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus : ce qui n'aiant point réussi, la Princesse aiant été convaincue par les raisons de Mr. de Barneveld, que Mr. le Prince Maurice tâchant de parvenir à la Souveraineté du Pais, souhaitoit manifestement sa ruine : il résolut de s'appuyer de tous les ennemis & des envieux de la vertu, & de l'autorité de Mr. de Barneveld ; sans leur découvrir son dessein, remettant de le faire en temps & lieu :
leur

leur promettant seulement de les revêtir de ses dépouilles , afin que par le support de ces esprits inquiets , interessés & desireux de nouveautés , & par la force des armes qu'il commandoit souverainement , il pût parvenir à sa fin.

Mais afin que ceux qu'il vouloit perdre ne se defiaissent point de lui , & ne songeassent point à se deffendre , il leur accordoit toutes les graces imaginables. Ainsi il donna à Mr. de Groeneveld fils aîné de Mr. de Barneveld , la Charge de Grand Maître des Eaux & Forets de Hollande , & à son cadet Stoutembourg , le Gouvernement de Berg-op-Zoom , qui est une des principales Clefs du Païs.

Il gagna entr'autres François Aersens fils de Corneille Aersens Greffier des Etats , Brabançon d'origine , qui avoit été longtemps Résident , puis Ambassadeur en France , qui fut l'auteur de tous les Conseils violens , & le principal exécuteur des passions du Prince. C'etoit un esprit capable & hardy , qui n'aspiroit qu'à des nouveautez pour s'agrandir , eloquent pour le dommage du public , & desireux d'amasser du bien par quelque voye que ce fût. Le Prince s'acquit aussi plusieurs autres personnes d'un naturel inquiet & ambitieux ; qui souhaittoient de pescher en eau trouble ; & de profiter de la disgrâce de ceux à qui ils portoient envie.

Mais

Mais il falloit une occasion pour rendre Mr. de Barneveld & ses dépendans, suspects & odieux au peuple, afin de les pouvoir opprimer avec quelque ombre de justice. Le differend qui survint en ce temps-là au sujet de la Religion entre les Sectateurs de Gomarus & d'Arminius, servit de prétexte spécieux au Prince, car cette diversité d'opinions aiant partagé l'Etat, il arrivoit de grands troubles dans les Ecoles, & des batteries & des meurtres à la sortie des Eglises, ce qu'un Ministre avoit prêché le matin dans une Chaire, étant réfuté l'après-dinée dans la même Chaire par un autre Ministre de sentiment contraire. Ainsi tous les Docteurs & tous les Ministres aiant mis sous les pieds la charité, principal fondement du Christianisme, au lieu d'instruire le peuple à la vraye pieté, & d'expliquer la parole de Dieu, qui ne respire & ne dicte que la Paix, & qui est assés intelligible aux esprits doux & bien intentionnés, ne s'amusoient qu'à traiter des questions subtiles, où le vulgaire ne peut rien comprendre, & tous pleins d'animosité & de vengeance de part & d'autre, ils emploioient tout leur esprit & toute leur science, à faire paroître leurs adversaires ridicules, déployant contre eux plus d'injures que de raisons.

Ces prêches differens où ces Ministres
s'ac-

s'accusoient les uns les autres d'ignorance & d'hérésie, divisoient le peuple, chacun suivant l'opinion du Ministre de sa connoissance, étant incapable de juger par lui-même, d'une question si difficile que celle du franc arbitre, de la prédestination, & de la grace, comme il est arrivé en ce temps, où les Dames les plus qualifiées ont suivi l'opinion de Peres Jesuites, & des Docteurs du Port-Royal. De plus, cette division s'augmentoît de jour en jour, & prenoit de plus fortes racines dans toutes les parties de l'Etat, par une infinité d'imprimés, qui fourmillant de toutes parts, entretenoient les esprits dans l'aigreur & dans le schisme.

Les Gomaristes attachés à l'opinion de Calvin, soutenoient que Dieu avoit arrêté par un décret éternel, quels hommes devoient être sauvés, & quels devoient se perdre. Que cet arrest attiroit les uns dans le chemin de la pieté & du salut, tandis qu'il laissoit les autres ensevelis dans le vice commun à toute la nature humaine.

Les Arminiens disoient au contraire, que Dieu qui étoit un Juge très-juste & un très-bon Pere, faisoit cette distinction entre les pecheurs: que ceux qui se repentoient de leurs fautes, obtenoient la grace & la vie, au lieu que les desobéissans & les obstinés dans le crime, étoient chatiés; que Dieu sou-

souhaittoit que tous se remissent dans le bon chemin, & leur avoit donné de bons préceptes pour les suivre; mais qu'il n'y avoit point de nécessité qui forgât ni les uns ni les autres, dépendant de la volonté d'un chacun de se sauver ou de se perdre.

Dans la chaleur des Disputes, & dans divers Ecrits, les Arminiens qui avoient quitté l'opinion de Calvin touchant la Prédestination, accusoient les Gomaristes d'attribuer à Dieu la cause du péché des hommes, & soutenoient que par une espece de destinée, on rendoit les âmes immobiles, étant soumises à cette fatalité irrevocable de salut & de damnation.

Les Gomaristes, d'un autre côté, blâmoient les Arminiens d'inspirer dans l'esprit humain une grande arrogance, ne voulant pas que ceux qui possédoient la plus grande des richesses: c'est-à-dire une âme bien née, en demeurassent redevables à Dieu seul, mais au mérite de leurs bonnes œuvres.

Ces Opinions étoient soutenues avec tant d'opiniâtreté & de chaleur de part & d'autre, que j'ai ouï dire à Daniel Tilenus Arminien célèbre, natif de Goltsberg en Silesie, qui avoit été chassé de Sedan par les Ministres de l'opinion contraire, & qui est mort à Paris dans une extrême vieillesse: que s'il étoit forcé de se faire Turc ou Hu-

guenot, qu'il aimeroit mieux embrasser l'opinion de Mahomet, que celle de Calvin, disant que les Turcs croïoient en Dieu, & que les Calvinistes n'y croïoient point, d'autant que le principal attribut de Dieu étoit d'être infiniment bon & misericordieux. Que les Turcs reconnoissoient un Dieu de cette nature: mais que les Huguenots faisoient un Dieu cruel, impitoiable, damnant ses Creatures de propos délibéré.

Au sujet de ce Tilenus, je diray ici qu'il avoit osé disputer contre le Cardinal du Perron, la conference qu'ils eurent ensemble étant imprimée, & qu'étant Allemand, & de la Frontiere de Pologne, il n'y avoit personne en France qui écrivit en nôtre Langue avec plus de netteté ni d'élégance: ce que je tiens de mon Pere qui avoit reçu mille lettres de lui, & qui étoit Judge competant en cette matière, aiant passé pour l'une des meilleures plumes de son temps. Ce Pais de Silesie a aussi porté Mr. de Borstel, qui avoit le même talent de bien écrire, si estimé de Madame des Loges, & immortalisé dans les Lettres de Mr. de Balsac.

Les Etats Generaux s'étant assemblés diverses fois pour remedier aux desordres qui arrivoient de jour en jour dans toutes les Villes, à cause de ces differens sur la Religion: Mr. de Barneveld fut d'avis qu'on
fit

fit deffense à tous Professeurs en Theologie , & Ministres , de parler dans les Academies & dans les Chaires de cette matiere de la Grace & de la Predestination , & qu'on deffendit aussi à tous Imprimeurs , d'imprimer aucuns Livres sur cette matiere ; Qu'il falloit se souffrir fraternellement les uns les autres , sans separer ni diviser scandaleusement l'Eglise ; Que cette Doctrine étoit si subtile & si incompréhensible pour le peuple , que le Pais deviendrait calme & tranquille si-tôt qu'on n'en parleroit plus ; Qu'il réstoit un champ assez ample aux Ministres pour consoler & pour instruire les Ames , en les exhortant de pratiquer les Commandemens de Dieu & les vertus Chrétiennes , & en leur expliquant sa parole contenuë dans le vieux & dans le nouveau Testament , qui ne portent les esprits qu'à la paix & à la charité ; Enfin il ajoûta que le Livre de la Prédestination étoit un Livre si difficile & si obscur , que les plus grands Docteurs n'y voyoient goutte , & que les Anges mêmes avoient peine à le comprendre.

Avis si prudent & si sage , qu'en ce temps il a été imité par le Roi , qui aiant veu son Roïaume tourmenté des mêmes questions & menacé de tomber dans un schisme dangereux , par les Disputes & les fréquens Ecrits des Peres Jesuites , & de

ceux qu'ils appellent Jansenistes, à imposé silence perpétuel à tous ces Ecrivains : ce qui a fait diminuer les animosités qui étoient entretenues & augmentées par une infinité de Libelles qu'on voïoit éclore de part & d'autre de jour en jour, dont la plûpart ten-
doient plutôt à diffamer qu'à instruire le prochain.

Mais Mr. le Prince Maurice & ceux de sa faction, qui ne cherchoient qu'un pre-
texte, quel qu'il fût, pour perdre Mr. de Barneveld & ses adhérens, s'opposèrent à ce bon sentiment, le faisant soupçonner d'intelligence avec les Catholiques & les Espagnols, & de vouloir introduire la Religion Romaine dans les Pais-bas-unis, qui étoit seule capable de ruiner la Republique; Et comme François Aersens étoit entreprenant, éloquent à parler & à écrire, & d'une nature ingenieusement maligne, propre à changer le blanc en noir, on se servit de sa plume pour rendre cette opinion salutaire, non seulement odieuse, mais exécrationnable.

Ce fut lors qu'on vid paroître plusieurs Libelles l'un après l'autre, dont l'un étoit intitulé *Prævia detectio*, intelligence découverte par avance: un autre *Dissertatio necessaria*, discours nécessaire, & le troisième *Hispanici Consilii artes*, Artifices des Conseils d'Espagne; Par lesquels cet esprit per-
nicieux,

nicieux, bien loin de louer la sagesse de Mr. de Barneveld, qui avoit travaillé si utilement & si heureusement pour le bien de son País, & qui le conseilloit si avantageusement en cette occasion, l'accusoit ouvertement de s'être ligué avec les Papistes, & d'avoir été gagné par l'argent d'Espagne, pour ruiner la véritable Religion, & pour remettre le País dans l'esclavage.

Mr. de Barneveld répondit à ses calomnies par une grande Apologie, où ses longs services pour le bien de l'Etat étoient amplement représentés; Mais comme le Parti contraire étoit le plus nombreux, & qu'il étoit soutenu de Mr. le Prince Maurice qui avoit la force à la main, tous les gens de guerre dépendans absolument de lui: la populace ignorante prit facilement ces mauvaises impressions, & suivit les opinions du Prince, ne pouvant pas s'imaginer qu'il eut aucun mauvais dessein, après s'être exposé un si long-temps à tant de périls pour maintenir leur liberté.

Sur ce sujet, j'ai ouï assurer à mon Pere que Mr. le Prince Maurice & tous ceux de sa dépendance étoient si peu entêtés de ces opinions nouvelles de la Religion, & qu'elles leur étoient si indifférentes, que si Mr. de Barneveld eut été d'avis de proscrire les Arminiens, & de suivre le sentiment violent des Gomaristes, le Prin-

ce eut sans doute embrassé l'opinion que Mr. de Barneveld condamnoit , ne cherchant qu'à le contredire , qu'à diviser le peuple , & d'en avoir une partie de son côté. En ce cas , Aersens & les autres plumes venales n'auroient pas manqué de raisons pour appuyer leur avis, ni de prétextes spécieux pour rendre leurs adversaires odieux ; Ils auroient représenté sans doute , que cette violence étoit pernicieuse à l'Etat , opposée directement aux préceptes doux de l'Evangile , & qu'elle étoit suggerée de Rome & d'Espagne par les Autheurs de la cruelle Inquisition , pour le ruïner de fonds en comble ; Que la force n'avoit aucun pouvoir sur les consciences , comme on le voïoit par les condamnations rigoureuses & aux Pais Bas, où les cendres d'un seul Huguenot brûlé , en avoient quelques-fois fait renaître plus de cent.

Mr. de Barneveld se voïant attaqué , se plaignit aux Etats de Hollande ses Juges & Seigneurs naturels qui le prirent en leur protection par un Acte authentique ; Mais comme il eût conseillé à ceux d'Utrecht de conserver leur nouvelle Garnison qu'ils avoient levée à leurs frais pour leur seureté particuliere, le pouvant faire par les Privileges de leur Province , les Etats de chaque Pais s'étant réservés leurs droits par l'union d'Utrecht ;

Mr.

Mr. le Prince Maurice & ceux de son Parti lui imputant cette action à crime, & la faisant passer pour un attentat contre le bien de la Republique confederée, se transporta aussi-tôt dans la ville d'Utrecht, assisté de quelques députés des Etats Generaux de sa dépendance, desarma les nouvelles levées, & y changea les Magistrats, ainsi qu'à Leiden, à Harlem, à Amsterdam, & autres Places; ensuite il interdit plusieurs des Etats de Hollande qui lui étoient contraires, & en substitua d'autres à sa dévotion en leur place.

Tout cela se fit sous le nom des Etats Généraux, & en effet par le seul pouvoir du Prince armé & suivi de la plupart du commun peuple. Ce changement fut notable dans cette Republique; il étonna tout les gens de bien amateurs de la liberté & des loix du Païs; mais il se fit par la terreur & par la puissance des armes ainsi qu'il en est arrivé de semblables dans des Republiques, & notamment à Rome, où Cesar, soutenu de la force des Legions, changea le Gouvernement Aristocratique en Empire Monarchique & absolu.

Un peu après, par une Ordonnance extraordinaire de huit personnes sous le nom des Etats Généraux, le Prince Maurice fit arrêter Mr. de Barneveld, qui fut mis

au Château de la Haye , dans la même chambre où avoit autres-fois été mis prisonnier l'Admiral d'Arragon Mendozze. En même temps furent aussi arrêtés Mr. Hoguerbeets Pensionnaire de Leiden , personne de probité & de capacité reconnue : Mr. Hugues Grotius Pensionnaire de Rotterdam , homme de grande Doctrine : & le Sieur de Leedenberg Secretaire des Etats d'Utrecht.

Ils étoient accusés de crimes énormes contre l'Etat : entr'autres , d'avoir voulu mettre le Pais tout en sang , & le livrer aux Espagnols : ce qu'on lisoit aux coins des rues dans des Placards qu'on y avoit affichés pour animer le public contre les Prisonniers , & pour les rendre odieux.

Mr. le Prince, pour se garantir en partie de la haine que lui attiroit un si grand changement , fit toutes ces choses sous le nom des Etats Généraux, comme conservateurs de la Republique, lesquels n'avoient aucune Jurisdiction sur les Sujets particuliers des Provinces , & bien moins sur ces Grands Hommes qui avoient été arrêtés, & sur ceux qui avoient été destitués de leurs Charges sans aucune forme de Procès contre toute Justice, & malgré les Etats de Hollande leurs seuls Seigneurs & Superieurs.

Leur

Leur veritable crime étoit de s'être opposés au desir ambitieux de Mr. le Prince Maurice , dont on n'avoit garde de leur parler dans leur Procés; mais ceux qu'on leur a objectés font d'avoir obéi aux ordres des Etats de Hollande leurs Maîtres. d'avoir conseillé à quelques Villes de se servir de leurs Privileges: comme d'armer pour leur bien & pour leur conservation particuliere, & n'avoir pas donné leur consentement à la convocation d'un Synode général , qu'ils croïoient devoir causer plus de mal que de bien à leur Païs.

Ainsi ils furent opprimés par leurs Ennemis , sous le nom des Etats Généraux qui sont des Deputés des Provinces, pour traiter seulement des affaires de la Paix & de la Guerre contre leurs Ennemis, & pour entendre les propositions des Ambassadeurs étrangers, & en faire rapport aux Etats Particuliers de chaque Province : les Etats Généraux n'aïant aucun droit legitime de se mêler des affaires des Provinces , qui toutes ont des Etats particuliers souverains dans leur Ressort , & qui auparavant , & de temps immemorial , ont été Maîtres des biens & de la vie de leurs Sujets ; Mais ce fut un pretexte spécieux & apparent pour n'émouvoir pas les Princes alliés & voisins qui ignoroient la veritable constitution

tution de ces Provinces , & pour couvrir en quelque façon une si grande injustice.

Les Prisonniers s'écrièrent inutilement qu'on violoit les Loix du País en leurs personnes , & appellerent vainement à leur secours les anciennes Coûtumes jurées par tous les Comtes de Hollande , ainsi que par les Ducs de Bourgogne & par l'Empereur Charle-Quint même , & qui avoient été observées saintement & inviolablement , par une longue suite de siècles ; pour le maintien desquelles Loix , leurs Ancêtres avoient pris les armes pour les conserver contre la tyrannie. Enfin ils eurent beau appeller de ces Juges incompetans , & visiblement suspects d'inimitié à leurs Juges naturels , rien ne fut écouté , & tout fut mis sous les pieds par des méchans artifices , par une injustice manifeste , & par la violence des armes.

Les Partisans de la Maison d'Orange , ont voulu couvrir & deffendre ce changement étrange d'Etat , par une fort mauvaise raison : soutenant qu'il est plus expedient pour le bien des Provinces-Unies , que les choses soient gouvernées par les Etats Généraux , que par les Etats particuliers de chaque País. Mais outre que tous changemens sont dangereux dans le gouvernement des Etats , les Loix ne doivent

vent point être sujettes au caprice ni aux passions de quelques particuliers, qui les changeroient à toute heure pour divers intérêts, au grand préjudice du public, les Coûtumes anciennes devant toujours être inviolables.

En ce temps-là Mr. le Prince Maurice & ceux de son parti, sous le nom des Etats Généraux, convoquerent un Synode dans la Ville de Dordrecht, qu'ils appellerent National, comme si ses sept Provinces n'eussent été qu'une seule Nation contre les Privilèges des Provinces particulieres, qui avoient toujours pourveu aux choses de la Religion dans leur Ressort. Ce qui est si veritable, que les Etats Généraux des dix-sept Provinces assemblés autrefois à Bruxelles, aiant demandé avec instance au Prince d'Orange Guillaume l'exercice de la Religion Catholique dans ses Gouvernemens, il leur répondit que cela dépendoit des Etats de Hollande, & de Zélande.

A ce Synode National, furent appelés les Ministres & Docteurs Gomaristes qui l'emportoient sur les Arminiens qui étoient à bas, & condamnés par avance. Il y avoit aussi plusieurs Ministres de même opinion, & animés de même esprit, appelés de divers Païs étrangers, plutôt pour condamner les Remontrans ou
Armi-

Arminiens , que pour pacifier doucement leurs Controverses de Religion.

Cette Assemblée , pour arracher , à ce qu'elle disoit , l'ivroie , qui pulluloit dans le champ du Seigneur , déclara l'opinion d'Arminius Héretique , scandaleuse , & tendante à rétablir le Papisme dans les Provinces-Unies. En consequence , Utembogart , & tous les Ministres & Docteurs suspects de cette croiance , furent démis de leurs Charges & exilés du Pais , avec defenses de n'y plus retourner sous des peines très-rigoureuses.

J'ai déjà dit ci-dessus , que par les Loix de Hollande Mr. de Barneveld & les autres prisonniers ne pouvoient être jugés que par les Etats de la Province de Hollande : mais comme ils avoient pris Mr. de Barneveld en leur protection par un Acte public , Mr. le Prince Maurice appuyé d'un puissant parti , & de la force des armes qui se moquent des Loix , renversant & foulant aux pieds les Coutumes ordinaires , changea la plupart des Membres des Etats de Hollande , & leur en substitua d'autres de sa faction , afin que ce corps ne dit mot , & ne s'écriât point de la violation de son autorité souveraine ; Puis il donna à Mr. de Barneveld & aux autres accusés , des Juges à sa poste nommés par les Etats Généraux.

Ces

Ces Juges suspects pour divers égards, & incompetens manque de Jurisdiction: condamnerent à mort Mr. de Barneveld, le 12 Mai 1619. non obstant l'intercession que mon Pere fit pour lui plusieurs fois au nom du Roi, & que fit aussi Mr. de Boissise, envoyé deux fois extraordinairement en Hollande pour exhorter les Etats de sa part, & pour leur propre bien, de traiter avec modération l'affaire de leurs Prisonniers.

En consequence de ce Jugement, il fut exécuté dans la Cour du Château de la Haye, où l'on avoit dressé un échafaut contre la fenêtre de sa chambre, qui étoit exposé à la veüe de l'appartement du Prince, & l'on dit même qu'il regarda cette exécution de ses fenêtres, avec des lunettes de Hollande, dont il fut blâmé de plusieurs, comme se voulant souler du sang d'un Vieillard de soixante-seize ans, qui avoit si long-temps & si dignement servi l'Etat, & qui avoit été le principal auteur de le mettre, au sortir du Collège, à l'administration des affaires.

Mais de tout temps les Grands-hommes n'ont pû souffrir ceux qui se sont opposés à leur ambition, & Auguste, Clément de son naturel, ne pût s'empêcher de

de commettre quelques cruautés en son jeune âge , dont il avoit horreur en sa vieillesse.

Ces violences de Mr. le Prince Maurice , furent comparées par les amateurs de la liberté , à celles que fit Pompée pour faire condamner Milon , sur quoi ils alleguoient ces Vers du Lucain.

*Quis castra timentii
Nescit mista foro , gladii cum triste minantes,
Judicium insolitâ trepidum cinxere coronâ,
Atque auso sanctas perrumpere milite Leges,
Pompeiana reum cinxerunt signa Milonem.*

Vers que Mr. de Brebeuf a ainsi traduits.

*Qui ne sçait qu'or à veu la Justice étonnée,
Le Camp dans le Barreau , la robe profanée,
Un accusé tremblant au milieu des Soldats,
Et dans les Jugemens l'image des Combats.*

Le Prince Maurice se roidit contre l'intercession de la France , parce qu'il avoit attiré l'Angleterre de son côté , aiant si bien

bien travaillé par ses Emissaires près du Roi Jaques, qu'il consentit à l'oppression de cet Innocent, qu'on lui avoit faussement persuadé ne lui vouloir point de bien; Ce qu'il crût d'autant plus facilement, que Mr. de Barneveld lui fit un sensible déplaisir lui aiant fait retirer les Garnisons Angloises des Villes de Flessingue, de la Brille, & du Château de Zeebourg ou de Ramkens, que l'Angleterre tenoit en dépôt pour l'assûrance des sommes que la Reine Elizabeth avoit prêtées aux Etats. Mr. de Barneveld, Chef d'une célèbre Ambassade aiant fait instance au Roi en une grande Assemblée, de retirer ses Troupes de leurs Villes, le Roi Jaques promit publiquement & solennellement de les ôter, pourveu qu'on lui rendit l'argent qui lui étoit deû, croiant que c'étoit leur imposer une condition impossible dans l'épuisement des Finances où ces Provinces se trouvoient; Mais Mr. de Barneveld, après une parole donnée si authentiquement, s'appliqua avec tant de soin au recouvrement de ces sommes de deniers, & par son autorité, les peuples se saignerent si fort, qu'en fort peu de temps ces sommes immenses se trouverent portées en Angleterre, que le Roi Jaques, bien étonné, fut contraint de recevoir, & de retirer

tirer ensuite ses Garnisons , dont il lui étoit resté toujours un mal de cœur , & une grande animosité contre Mr. de Barneveld.

Outre donc que Mr. le Prince Maurice avoit l'approbation de l'Angleterre , il se consoloit de n'avoir eu aucun égard à l'intercession de la France , dont il n'appréhendoit aucun ressentiment. Le feu Roi sortoit de minorité , & il avoit pour lors un nouveau favori Maître absolu dans l'Etat , qui songeoit bien plus à l'élevation de sa personne & de ses deux freres , qu'à vanger les injures de son Maître , & à soutenir les vrais intérêts du Roïaume ; Ce qu'il fit bien paroître dans l'affaire de l'Electeur Palatin defunct , appelé à la Couronne de Bohême : car bien qu'il pût être maintenu par maxime d'Etat pour affoiblir la Maison d'Autriche , redoutable en ce temps-là , & parce que cet Electeur étoit un de nos principaux Alliés , afin de tenir toujours l'Allemagne partagée , pour nous pouvoir aider au besoin de l'un des Partis : Mr. de Luine promit au Marquis de Mirabel Ambassadeur d'Espagne à Paris , de ruïner les affaires du Palatin , à condition que Mr. de Cadenet son frere , épousât Mademoiselle de Fecquigni & de Chaulne , l'une des plus nobles , des plus belles , & des plus riches heritières du temps , qui étoit nourrie à Bruxelles-

xelles près de l'Infante Isabelle. Sous cette
esperance qui ne fut pas vaine, (car les E-
spagnols lui tinrent parole) Mr. de Kuyne
envoya cette célèbre Ambassade en Alle-
magne, de Mrs. d'Angoulême, de Bethu-
ne, & de Château-neuf, tous trois Cordons
bleus, qui tromperent les Princes Prote-
stans, armés pour le soutien du Palatin; car
il fut dit par le Traitté d'Ulm, où tous les
Princes des deux Partis s'assemblerent pour
entendre les propositions de la France: que
les Princes Catholiques & Protestans desar-
meroient, & laisseroient démêler la querel-
le de Bohême au Palatin, & à l'Empereur
Ferdinand. Les Princes Protestans s'étant
laissés abuser, desarmerent de bonne foi le
Marquis d'Ansbaët Général de leurs Trou-
pes, ayant eu ordre de les licentier; Mais
le Duc de Baviere, & les autres Princes
Catholiques de même Parti, envoyerent
leurs Troupes par le Danube à l'Empereur
Ferdinand, qui en accabla le Palatin à la
Bataille de Prague. Depuis Mr. de Luyne
ayant aggrandi suffisamment sa Maison, ren-
tra dans les vrais interêts du Royaume, ayant
cét honneur d'avoir le premier conseillé au
feu Roi, d'abatre le Parti des Huguenots,
qui avoient l'insolence de faire un Etat dans
l'Etat même, & qu'on tenoit invincibles au-
paravant; car depuis Saumur jusques aux
Pyrenées, il se saisit de toutes leurs Places,

à l'exception de Montauban, & l'an 1622. après sa mort en suivant ses maximes, on s'empara de Montpellier, & enfin quelque temps après, le Cardinal de Richelieu conseilla au Roi d'attaquer la Rochelle, qu'il prit & qu'il rasa, & après avoir détruit ce rempart de la Rebellion, la ruine entière du Parti Huguenot s'ensuivit, & la retraite à Venise de Henri Duc de Rohan, qui l'avoit long-temps soutenu par son industrie & par sa valeur.

**Le Prince
Maurice,
fort d'a-
mis en Al-
lemagne.**

Mr. le Prince Maurice n'avoit donc rien à craindre du côté de la France, étant bien informé de la constitution de l'Etat par Mrs. les Ducs de Bouillon & de la Trimouille ses Beau-freres; D'autre côté, outre l'approbation de l'Angleterre, il s'étoit fortifié d'amis en Allemagne, où il avoit pour parens les principaux Souverains, tant de son chef que de celui de sa Mere, fille de Maurice Electeur & Duc de Saxe, desquels il esperoit être soutenu dans sa prétendue Souveraineté; Mais sa principale esperance consistoit dans le secours qu'il croïoit tirer de son Neveu l'Electeur Palatin, appelé à la Couronne de Bohême, que le Prince Maurice lui conseilla d'accepter, contre l'avis de Jacques Roi d'Angleterre son Beau-pere, qui jugeant prudemment que ce jeune Prince sans experience n'étoit pas capable de soutenir une affaire de telle importance, ni de resister

ster à la puissance de la Maison d'Aûtriche, lui avoit protesté qu'il ne le secoureroit ni d'hommes, ni d'argent, s'il ne quittoit ce dessein de Roïauté qui attireroit infailliblement sa ruine; Mais le conseil & l'autorité de Mr. le Prince Maurice l'emporta, & les persuasions de la Princesse sa femme, jeune Princesse pleine d'ambition, qui étant fille de Roi, étoit bien aise de porter aussi une Couronne, & d'être traitée de Majesté. Mr. le Duc de Bouillon qui avoit tout pouvoir sur ce jeune Prince son Nèveu, qui avoit été élevé près de lui à Sedan, fut de l'avis de Mr. le Prince Maurice, pour se pouvoir vanter d'avoir un Nèveu qui fut Roi; Aussi en ce temps-là, il écrivit à ses Amis à la Cour, que pendant que le Roi faisoit des Chevaliers à Fontainebleau, il faisoit des Rois en Allemagne.

Mais cette Roïauté ne fut pas de longue durée, car elle ne dura que six mois, & pour cela les Ennemis de cét Electeur l'appellerent le Roi d'un Hiver, *Winter Koning*, ou le Roi de Neige; parce que la seule Bataille de Prague lui fit perdre au commencement de l'an 1621. toute la Bohême avec la Silesie, la Lusace, & la Moravie, Provinces annexes: & l'année d'après, les forces d'Espagne venuës des Pais-Bas, le dépouillerent du Palatinat même, où il ne fut rétabli que par la venuë du Roi Gustave de

**Le Duc
Charles de
Lorraine
& le Com-
te de Har-
court, se
trouvent à
la Bataille
de Prague.**

Suède en Allemagne. Mr. le Duc de Lor-
raine Charles, mort depuis peu, l'un des
plus vieux Capitaines de son temps, se signa-
la fort à cette Bataille de Prague, où Mr.
le Comte de Harcourt se trouva aussi, fort
jeune.

On pourroit douter avec quelque vrai-
semblance, de ce dessein de Souveraineté
qu'avoit Mr. le Prince Maurice, puis-qu'a-
près avoir abbattu Mr de Barneveld & ceux
de son Parti, il ne l'exécuta pas : ce qu'il
auroit fait après avoir surmonté les obsta-
cles qui s'opposoient à son ambition.

Les Partisans de la Maison d'Orange qui
la veulent décharger de la haine que lui atti-
roit un dessein si odieux & si préjudiciable
au bien des Provinces-Unies, se servent de
cette couleur apparente & vrai-semblable,
pour tâcher d'obscurcir la verité, & s'effor-
cent de faire passer ce dessein formé & trop
visible de domination, pour un artifice de
ses ennemis, afin de la rendre odieuse aux
peuples des Pais-Bas. Mais ceux qui étoient
de ce temps-là, & qui étant presens, com-
me mon Pere, ont approfondi cette affaire,
ont reconnu qu'il se rencontra des difficul-
tés insurmontables qui empêcherent Mr. le
Prince Maurice d'exécuter son dessein, &
voici les principales que j'ai ouï dire à mon
Pere. Premièrement tous ceux qui du
commencement s'étoient montrés les plus
échauffés

**Obstacles
qui empê-
cherent
Mr. le
Prince
Maurice
d'exécuter
son dessein
de Souve-
raineté**

d**°**b

C-3

q.p

d**°**b

C-3

q.p

d**°**b

échauffés contre Monsieur de Barneveld, & après la mort de Mr. de Barneveld, pour les intérêts du Prince, quand il les fonda sur le fait de la Souveraineté, non-obstant qu'il les eût tous accablés de bienfaits, se montrèrent plus contraires que le deffunt à la perte de la liberté.

D'autre côté par la mort, par la prison, & par l'exil de tant de personnes qui avoient si bien servi l'Etat, & qui avoient un grand nombre d'Alliés & de dépendants: Mr. le Prince Maurice reconnût trop visiblement qu'il s'étoit attiré l'averfion générale; car auparavant, quand il marchoit par les Villes de Hollande, tout le monde sortoit des maisons, le benissant avec des acclamations extraordinaires, mais depuis il connut que les volontés des peuples étoient bien changées; entre autres, traversant un jour à Gorcum la Place publique qui se trouva pleine de monde, il n'y eut pas un seul homme qui lui tirât le chapeau: ce qui le mortifia extrêmement, & qui lui fit bien connoître que ces cœurs rogues & altiers n'étoient pas disposés à devenir ses esclaves.

De plus l'indignation que tant de Placards, & de Libelles séditieux avoient d'abord fait concevoir contre Mr. de Barneveld pour le rendre odieux, s'étoit bien-tôt changée en pitié & en compassion: car la vérité, fille du temps s'étant enfin manifestée, & ayant détruit les artifices dont on avoit usé pour

perdre des innocens, avoit fuscité un véritable ressentiment contre M. le Prince Maurice, qu'on tenoit publiquement l'auteur de ces injustices.

Mais ce qui l'empêcha de penser davantage à ce dessein de regner, & qui lui en fit entièrement perdre l'esperance, fut qu'après la Bataille de Prague, Mr. l'Electeur Palatin, dont il avoit esperé son plus véritable support, lui tomba sur les bras, & qu'il fallut qu'il aidât a lui bailler la subsistance, bien loin d'en esperer aucun secours.

De plus, l'Empereur Ferdinand Second, par l'heureuse conduite de ses Généraux, les Comtes de Tilly & de Valestein, s'étant rendu Maître absolu de toute l'Allemagne jusqu'à la Mer Baltique, où il établit une Admirauté à Vismar, & tenant sous le joug tous les Princes de l'Empire, & toutes les Villes Imperiales, Monsieur le Prince vit toutes ses esperances du secours d'Allemagne, évanouies pour jamais.

Tant d'obstacles & de fâcheux evenemens le chagrinerent si fort, qu'il devint très-maigre, & ne survécut pas long-temps à une grande Conspiration que le Sieur de Stautembourg fils puîné de Mr. de Barneveld, fit contre sa vie, & qui ayant été heureusement découverte quelques heures avant son exécution, l'obligea de faire punir un grand nombre de conjurés des principales

Conjuration de Stautembourg, cadet de Mr. de Barneveld, contre le Prince Maurice.

cipales Villes des Provinces-Unies : ce qui lui fit voir que l'averfion qu'on avoit déjà pour lui, au lieu de diminuer, s'augmenteroit encore par le nouveau reffentiment des Amis & des Parens de ces fuppliciés.

Le Prince Maurice qui ne fut jamais marié, eût plusieurs Enfans naturels, dont le principal & le plus honnête homme de tous, a été feu Mr. de Beververt, très-bien fait de fa perfonne, & très brave ; Il étoit Gouverneur de Bolduc. Après fa mort Mr. le Prince de Tarente eut ce Gouvernement, à qui le Colonel Kilpatric Ecoffois a fuccédé.

Mr. le Beververt.
Fils naturel du Prince Maurice.

Au Printemps des l'an 1625. Mr. le Prince Maurice mourut, lors que le Marquis Spinola affiégeoit la Ville de Breda. L'opinion commune eft, qu'il mourut de chagrin de ne pouvoir fauver cette Place qui lui appartenoit en propre, & qu'il avoit furprife il y avoit trente-quatre ans : mais la plus veritable, fut le déplair de voir fon deffein de Souveraineté entierement avorté par tant d'obftacles qui en empêcherent l'exécution.

Veritable cause de la mort du Prince Maurice.

HENRI FREDERIC
DE NASSAU
PRINCE
D'ORANGE,
ET SA POSTERITÉ.

Portrait du
Prince
d'Orange
Henri.



CE PRINCE NAQUIT le 28. Fevrier 1584. Il étoit de fort-belle taille, & très-robuste de corps, & son Entendement étoit aussi bon, que sa Personne étoit agréable. C'a été un très-grand Capitaine, qui a égalé la gloire de son Frere Maurice. Il lui avoit appris le metier de la Guerre, & le mena dans les occasions les plus perilleuses: entre autres à la Bataille de Nieuport, où tout jeune qu'il étoit, il contribua par sa valeur à remporter cette grande Victoire, dans une conjoncture où l'armée des Etats ayant en tête une puissante Armée ennemie, commandée par l'Archiduc Albert en personne, & l'Océan à dos, il étoit d'une nécessité absolue de vaincre ou de mourir.

Il se trouve
à la Batail-
le de Nieu-
port fort
jeune.

Son Frere
le Prince
Maurice

Quand Mr. le Prince Maurice mourut l'an 1625. il conseilla à son Frere Henri Frederic

deric son principal heritier, d'épouser Mademoiselle de Solms (qui étoit venue en Hollande avec la Reine de Bohême) dont la beauté & la bonne grace étoient accompagnées de modestie & de sagesse; Elle est morte depuis peu, fort âgée, & s'appelloit Amelie fille de Jean Albert, Comte de Solms.

lui conseil-
le d'épou-
ser Made-
moiselle de
Solms.

Le Prince en a eu un Fils & quatre Filles; L'aînée de ces Princesses, nommée Louïse, a épousé Mr. l'Electeur de Brandebourg Frederic Guillaume, de qui elle a eu Plusieurs Enfans. C'est le plus grand terrien de toute l'Allemagne, marchant sur ses terres depuis les Pais-Bas jusques en Pologne & en Courlande.

Henri Fre-
deric a eu
un fils &
4. filles.

Le seconde fille Henriette Emilie, est mariée au Comte de Nassau.

La troisiéme Henriette Catherine, a épousé Jean George Prince de Anhalt.

Et la quatriéme a été mariée au Duc de Simmeren, puîné de la maison Palatine, mort depuis peu.

Le fils du Prince d'Orange Henri Frederic, & de la Comtesse de Solms, s'appelloit Guillaume, qui nâquit l'an 1626. & mourut le 6. November 1650. après l'affaire d'Amsterdam. C'étoit un Prince naturellement ambitieux & de grand courage, qui dans sa jeunesse voulut exécuter ce que le Prince Maurice avoit voulu tenter

Portrait du
Prince
d'Orange
Guillaume,
né l'an
1626.

en sa vieillesse. On ne sçait s'il eût réussi dans une entreprise aussi violente que difficile ; mais la mort inopinée qui le surprit, enterra tous ses desseins avec lui, & changea les affaires de face en ce Pais-là. Il avoit le cœur enflé de l'Alliance Roïale d'Angleterre, ayant épousé la Princesse Marie fille de Charles I. Roi de la Grande Brétagne, de laquelle il a laissé le Prince Guillaume Henri d'àpresent, né le 14. Novembre 1650. quelques jours après la mort de son Pere.

Portrait du Prince d'Orange d'aujourd'hui.

Grande prudence de ce jeune Prince à souffrir les injures.

Ce jeune Prince a fait remarquer en lui dès son enfance beaucoup de retenuë & de modération. Sa prudence s'est augmentée en croissant, & tous les bons connoisseurs en mérite qui l'ont bien observé, ont dit que jamais Prince n'a fait plus esperer que lui dès son plus jeune âge. Il a souffert avec une profonde dissimulation les injures du Parti de Barneveld, ressuscité dans les personnes de Mrs. de Wit, attendant avec une patience & une taciturnité plus grande encore que celle de son Bis-ayeul le grand Prince Guillaume d'Orange, le benefice du temps, & les occasions favorables de son rétablissement ; car ayant été privé par un Arrêt solennel de toutes les Charges de sa Maison, après la mort précipitée du Prince son Pere, il y fut rétabli au commencement de cette dernière Guerre, par une Ordonnance contraire.

Il a obligation de son rétablissement & La France, de son élévation à la France, qui a fait de cause de grandes Conquêtes il y a près de huit ans, son rétablissement, la plus part des Villes Frontières des Provinces-Unies, & plusieurs Capitales de Provinces: Utrecht entre autres, & Zutphen s'étant renduës à la seule veuë de nos armes. Quoi que ces Places fussent pourveuës de grosses Garnisons, pour être composées de Chefs & de Milices sans aucune expérience, le Roi se vit Maître de plus de quarante Places en moins de deux mois, & se trouva tellement accablé d'heureux succès, non seulement au delà de ses esperances, mais même au delà de ses souhaits, qu'il pouvoit dire aussi bien que Cesar, *Je suis venu, J'ai veu, J'ai vaincu*. Ces malheurs qui en présageoient d'autres, & qui avoient mis les Provinces-Unies dans la dernière consternation, donnerent lieu au peuple de se plaindre de la malheureuse conduite de Messieurs de Wit qui gouvernoient, & fournirent un prétexte spécieux aux Partisans de la Maison de Nassau, de dire avec apparence qu'il n'y avoit que les Princes d'Orange capables de soutenir leur Etat chancelant, & de les deffendre contre les plus puissans Ennemis; Et que, comme autresfois ils les avoient maintenus contre la tyrannie d'Espagne, il n'y avoit qu'eux seuls qui pûssent les garantir de la fougue & de l'impetuosité François.

La

La grand' Mere de ce jeune Prince, femme d'un courage mâle, qui souffroit fort impatiemment le rabbaiffement de la Maison d'Orange, qu'elle avoit veuë dans sa plus grande splendeur, ne servit pas peu à réveiller tous les dépendans & toutes les Créatures du nom de Nassau qui étoient en tres-grand nombre. Tous ces gens-là, indignez de se voir déchûs de crédit, tous les principaux emplois se donnant pour lors aux Enfans des Bourguemaîtres, & secondées de la fureur du peuple épouvanté de tant de disgraces, & de voir une Armée victorieuse dans les entrailles du Païs, massacrerent les ennemis du jeune Prince son petit-fils, lequel fut remis ensuite dans la possession de toutes les dignités que ses Peres avoient possédées: c'est-à-dire, dans celles de Capitaine, d'Amiral General, & de Gouverneur, ou de *Stadhouder*, qui de plus furent renduës héréditaires à sa posterité par un Decret solennel.

Sur ce sujet, il faut dire ici qu'on pourroit s'étonner beaucoup comment un Etat si puissant, qui avoit fait tête quatre-vingts ans à la Couronne d'Espagne, qui lui avoit pris de si grosses Villes, & gagné des Batailles, & qui s'étoit rendu redoutable sur la Mer à toutes les Puissances du monde, ayant porté ses armes & ses Victoires aux dernières parties de la Terre; Que cet Etat, dis-je,

je, qui s'étoit rendu si fameux par la longue deffense d'Ostende, qui a égalé la reputation des célèbres Siéges d'Alexie, de Tyr, & de l'ancienne Troye, ait été réduit en moins de deux mois à la veille de sa ruine, & qui eût assûrement trouvé sa fin l'an 1672. si par une résolution desesperée, il ne se fut resolu de se sauver en submergeant une partie de son Païs, comme un Pilote qui jette toute sa charge dans la Mer pendant une furieuse tourmente, pour tâcher de sauver les hommes & le corps de son Vaisseau.

Mais ceux qui sçavoient la constitution de ces Provinces, & qui n'ignorent pas que la discorde ne soit la peste & la mort certaine des plus fleurissans Etats, ne s'en étonnent pas tant, sçachant qu'il y a plus de soixante ans que ce Païs-là est déchiré de deux Factions contraires qui le menacent de subversion sans aucune force étrangère. Aussi cette gangrene avoit tellement gagné les plus nobles parties de ces Provinces-Unies, que l'an 1672. par une fatalité malheureuse, & par une passion déreglée, la plûpart des principaux du Païs souhaitoient la perte de leur Armée de Terre, & la deffaite du Prince d'Orange, dont la puissance & l'élevation leur étoit suspecte. Pour cela, ils n'avoient pas assés pourvû son Armée des choses necessaires, tandis qu'ils mettoient tous leurs soins & leur principale application, à
grossir

grossir leurs forces de Mer pour resister aux Rois de France & d'Angleterre, qui les attaquoient conjointement avec une Flotte de plus de quatre-vingts Navires de guerre. Mais on s'étonnera encore moins de la rapidité de nos Conquêtes dans cette Campagne-là, quand on considerera que ces peuples, de crainte de devenir Sujets de la Maison d'Orange, alliée de ces deux grands Monarques, avoient fait une faute notable contre la politique : car après la Paix de Munster, se croyant en parfaite seureté, & n'avoir plus rien à craindre, & qu'étant reconnus Souverains par l'Espagne, ils pouvoient plutôt donner la Loi, que la recevoir de personne : ils casserent la plupart des vieilles Troupes étrangères, & des Officiers experimentés qui avoient causé tant de gloire à leur Pays : s'imaginant que le plus seur moyen de se delivrer à jamais de la servitude dont ils étoient menacés, étoit d'ôter au Prince d'Orange le soutien de sa prétendue domination, en réformant ces Troupes qui le regardoient comme leur Maître, qui lui avoient prêté serment, & qui lui étoient si devoüées, que par leur moyen son grand Oncle Maurice avoit ci-devant donné une si grande atteinte à leur liberté, qu'elle eût été perduë sans la ruïne des Princes Protestans d'Allemagne, qui arriva lors heureusement pour leur salut, comme je l'ai dit ci-dessus

dessus en parlant de ce Prince.

De plus, les principaux du País trouvoient, ce leur sembloit, leur intérêt en ce changement : car ils donnerent toutes les Charges de l'Armée, & les gouvernemens des Places à leurs enfans : croyant ainsi se fortifier de l'appui des gens de guerre, en dégradant & affoiblissant en même temps la Maison d'Orange. Mais ils ont connu par une expérience funeste, que voulant éviter un inconvenient, ils sont tombés dans un autre bien plus grand, parce qu'ayant donné les grands Emplois de l'Armée, & tous les Gouvernemens aux fils des Bourguemaîtres & des Deputés des Villes, gens sans aucune expérience, & qui eussent dû avoir des conducteurs pour les commander : publiant qu'il étoit plus juste que les naturels du País eussent cet honneur & ce profit que les Etrangers ; Lors qu'un Ennemi puissant & vigoureux leur a fait la guerre, ces Bourgeois nouveaux en ce métier, ont perdu la tramontane dans le péril & dans l'orage : car on a vu des Places où il y avoit cinq mille hommes de pied de Garnison, & huit cens chevaux, se rendre tous prisonniers de guerre à la seule veüe de nos armes, sans avoir fait la moindre résistance.

Mon Frere de la Villaumaire, qui étoit venu faire un tour en France un peu devant cette derniere guerre, en me contant l'état
de

de l'Armée de Hollande, m'avoit bien dit que le service y étoit si malheureux, que si un puissant Ennemi les attaquoit, il falloit que les Officiers se résolussent à périr & à payer de leurs personnes, n'ayant aucune confiance aux Soldats qu'ils commandoient, qui ne sçavoient pas s'aider de leurs armes : Prophétie qu'il a depuis accomplie aux dépens de sa vie. Un peu auparavant il m'avoit dit aussi que la Cavalerie Hollandoise étoit si peu aguerrie, que cinquante Reitres du Munster mettoient en fuite deux ou trois cent Cavaliers de Hollande, qui fuïoient devant ces Allemans, comme un Troupeau de Brebis devant le Loup.

Il est arrivé un semblable inconvenient aux Suedois, pour avoir fait la même faute que les Hollandois; car après cette Paix de Munster, ayant aussi cassé leurs vieux Corps, qui avoient fait de si grandes choses, & ressuscité dans le monde l'ancienne gloire des Goths qui avoient conquis une grande partie de l'Europe, ayant eu la temerité d'attaquer avec de nouvelles levées Mr. l'Electeur de Brandeboug qui avoit des Troupes aguerries, il n'ont osé tenir devant lui, & ont été toujours battus quand il les a pû joindre : Que si par un bonheur sans pareil ils n'eussent eu un si puissant & si fidele garand que le Roi, ils auroient perdu pour jamais la Pomeranie, & se fussent

fent veus relegués pour toujourns dans leurs glaces au delà de la Mer Baltique.

Tout cela fait voir qu'un Prince doit toujours conserver un grand Corps de vieilles Troupes pour deffendre son Etat, qui sans ce soutien court risque d'être la proye du premier Ennemi hardi & puissant qui l'attaquera.

A ces deux causes de l'extremité où se trouva la Hollande l'an 1672. c'est-à-dire à la division intestine, & à la cassation des vieux Corps étrangers, on en peut ajouter une troisiéme, qui est l'extrême & inouïe secheresse qu'il fit cette année-là : car elle fut si grande, que le Rhin, l'un des plus grands Fleuves de l'Europe, qui porte des Navires de guerre, se trouva si bas, que nos Troupes le passerent à gué ; Ainsi ce País déjà fort épouvanté de se voir attaqué par mer & par Terre par les deux Puissances de France & d'Angleterre, conjurées pour sa ruine, fut réduit au dernier desespoir, voyant que le Ciel conspiroit à sa perte, en lui ôtant les Remparts qui le mettoient à couvert de toute insulte.

Quand donc pour les raisons susdites nos Armées eurent penetré dans le cœur du País, & qu'on vit quarante Places conquises en un moment, que les Etats croïoient devoir occuper nos Armes plus de vingt ans : ces peuples un peu trop orgueilleux

dans la prospérité, se trouverent en une terrible consternation, & dans le même état que les Venitiens le furent autrefois quand le Roi LOUIS XII. se rendit Maître de la plûpart de ce qu'ils possédoient en terre-ferme. Etant ainsi desespérés, ils furent contraints de recourir au dernier remede, c'est-à-dire, à inonder leur Païs, & en rompant leurs Dignes, nous opposer sur la Terre une Mer, qui nous empêchant de passer outre, empêcha la perte de cette Republique, qui sans cela eût asseurement pour lors trouvé sa fin.

Autresfois, s'étant veus reduits en une pareille extrémité, ils se servirent du même remede contre l'Armée d'Espagne au Siège de Leiden, ayant secouru la Place qui étoit aux derniers abois, avec un nombre innombrable de Bateaux qui flottoient sur les terres submergées, & alors les peuples confederés furent reduits à une si étrange extremité, & se trouverent en un tel desespoir, que les principaux d'entre eux proposerent, à l'imitation des anciens Suisses, de brûler toutes leurs Villes & tous les Villages & les Châteaux de la Campagne, & de gâter ce qu'ils pourroient de leur Païs, pour monter en Mer sur tous leurs Vaisseaux, & s'aller établir dans les Indes, afin de se delivrer de la tyrannie Espagnole: mais ils n'eurent pas assez de Navires pour transporter

porter le quart du peuple, & ne voulurent pas laisser la plus grande partie à la miséricorde d'un Ennemi si impitoyable; Et pour marque que ce Pais-là étoit réduit dans un état bien lamentable, il firent graver sur de la monnoye qu'ils batirent pour lors, un Vaisseau sans Mast & sans Voiles, agité des flots & de la tourmente, avec ces mots, *Incertum quo fata ferant*: paroles qui représentoient l'extrémité de leur condition d'alors.

Mais revenons au Prince d'Orange, d'aujourd'hui, & disons qu'il s'est veu à vingt-deux ans à la tête des Armées, comme son Bis-ayeul le Prince Guillaume, qui fut Generalissime de l'Empereur Charle-quin à même âge que lui, & dans le cours de cette grande guerre, il a fait paroître tant de conduite & tant de courage dans les Siéges & dans les Combats, qu'il auroit assurément surpassé les Actions de ses Illustres Ancêtres, qui depuis deux cent ans ont servi de modèle aux plus grands Capitaines, s'il n'avoit eu le malheur de naître au Siécle du Roi, dont le cœur, le genie, & la puissance ne trouvent point d'obstacles. Ce jeune Héros, avec des Troupes ramassées & peu disciplinées, a osé faire tête à ce grand Monarque, & sa valeur dans les Batailles a fait balancer quelques heures la Victoire de son côté; Mais enfin il a cette consolation de n'avoir cédé qu'au plus grand

Roi du monde, & on doit dire de lui, qu'il n'y avoit que le Soleil qui pût faire disparaître la lumière de cét Astre naissant.

Je n'ai pas résolu de faire un Journal exact des Actions du Prince Henri Frederic son Pere, qu'on peut apprendre de l'Histoire : mais d'en parler en général, & dire seulement certaines choses qui sont peu connues.

L'an 1626. il prit Oldenseel Capitale du País de Tuenté dans le voisinage de Frise & de Groningue ; & la même année, Pierre Hein, l'un de ses Vice-Admiraux, prit en la Baye de Todos los Santos en la Rade de Saint Salvador, une Flotte d'Espagne chargée de sucre.

Henri
Prince
d'Orange
prend Grol
en 1627.

L'an 1627. il prit Grol à la barbe du Comte Henri de Bergues Général d'une puissante Armée d'Espagne, qui ne pût y jetter aucun secours, ni en faire lever le Siège au Prince, tant il s'étoit bien retranché contre les Ennemis du dehors.

Pierre
Hein
prend la
Flotte d'ar-
gent d'E-
spagne,
estimée
plus de
vingt mil-
lions.

A la fin de l'an 1627. le même Pierre Hein, ci-devant nommé, prit la Flotte d'argent d'Espagne près de l'Isle de Cube. Cette prise, sans compter les Vaisseaux & les Gallions, fut estimée plus de vingt millions. Il y avoit entre autres richesses trois cent cinquante-six mille marcs d'argent, trois cent marcs d'or, quantité de perles, de cochenilles, force bijoux précieux, beaucoup de Bezoar, de Musc, d'Ambre gris, deux cent

cent cinquante caiffes de Sucre , & une infinité d'Etoffes & de Marchandises de grande valeur. Ce Vice-Admiral Pierre Hein arriva glorieux en Hollande au commencement de l'an 1629. laquelle fut remarquable par la Conquête de la puiffante Ville de Bolduc, où par un Siège très-long & très-difficile , le Prince Henri Frederic montra par fa conduite & par fa valeur, qu'il pouvoit vaincre tout ce qui avoit refifté à son frere Maurice, qui avoit attaqué autresfois inutilement cette importante Place; Mais ce qui fut de plus merveilleux , c'est que pendant que le Prince Henri Frederic étoit attaché à ce grand Siège , le Comte Henri de Bergues ayant paffé la Riviere d'Iffel avec une groffe Armée, ravagea tout le Pais d'Utrecht, où il s'empara d'Amersfort, & épouvanta tellement la Hollande, que plusieurs confeillerent au Prince de quitter son entreprise de Bolduc, pour fecourir le cœur du Pais defolé par les Ennemis: mais il eût la conftance de demeurer jufqu'à ce qu'il fe fut rendu Maître de cette Ville fi confiderable, fans s'émouvoir ni des confeils de la plûpart de fes Chefs & de fes Superieurs, ni des lamentations des peuples faccagés.

Siège &
prife de
Bolduc
l'an 1627.

Dans le même temps, le Prince, par la Surprife de vigilance & par la refolution d'Otho de Wefel, où Guent Seigneur de Dieden, Gouverneur étoit le Magafin d'Emeric, ayant heureufement surpris la Vil-

d'Elpague.

le de Wesel, où étoit le Magasin & la grosse Artillerie de l'Armée d'Espagne (ce qui obligea le Comte Henri de Bergues a repasser l'Issel plus vite que le Pas) il s'acquitt par cette double Conquête, la reputation non seulement de très-brave, mais de très-heureux Capitaine, qualité si souhaitable à un Général, que le Dictateur Silla préféra le surnom d'Heureux à celui de Grand.

Jean de
Nassau
pris &
mené à
Wesel.

L'an 1630. il s'empara au Brésil de la Ville d'Olinde, sous la conduite de ses Vice-Admiraux, & la même année, le Comte Jean de Nassau son Cousin, qui pour quelques mécontentemens avoit passé du service de Hollande en celui d'Espagne, fut deffait en campagne auprès du Rhin, & pris par le Colonel Iselstein, de moitié plus foible que lui. Il fut mené prisonnier à Wesel, d'où il sortit pour dix-huit mille Risdallers de rançon.

L'année d'après, le même Comte Jean de Nassau, qui avoit fait un puissant Armement sur Mer, esperant de surprendre Willemstat dans le Prins-land, fut totalement deffait en cette occasion par les Hollandois: plus de quatre mille des siens demurerent prisonniers, le reste fut tué ou noyé misérablement, & le Comte Jean eût bien de la peine à se sauver sur une Chaloupe avec le Prince de Brabançon.

Les Etats

La même année 1631. les Etats Généraux,

raux, pour gratifier le Prince d'Orange, & pour lui témoigner leur réconnoissance des services qu'il rendoit continuellement au Pais, donnerent la survivance de toutes ses Charges, au Prince Guillaume son fils, & les expéditions en furent présentées à ce jeune Prince de la part des Etats dans un petit coffre d'or.

donnent le
survivance
des Char-
ges du
Prince
Henri au
Prince son
fils.

L'an 1632. le Prince Henri, après avoir pris Ruremonde, Venlo, & Strale, entreprit la Conquête de Mastricht. Place éloignée de la Hollande, & située sur la Rivière de Meuse, à l'extrémité du Brabant, où il mesura si bien les vivres & les munitions qu'il porta à ce Siège, qu'il en eût assez pour se rendre maître de la Place. Il l'avoit entourée d'une grande circonvallation que l'armée d'Espagne ne pût jamais forcer, non plus qu'une autre d'Allemagne sous Henri Godefroi Comte de Pappenheim Capitaine renommé, qui furent contraintes de se retirer avec honte, après beaucoup d'efforts inutiles, & de pertes considérables.

Le Prince
assiège &
prend Ma-
stricht mal-
gré les ef-
forts des
Espagnols
& de Pap-
penheim.

L'an 1633. le Prince assiegea & prit Rhinbergue. L'année suivante, les Espagnols ayant assiégué le Fort de Philippine en Flandres, qui étoit une grande épine au pied de la Ville de Gand, le Prince d'Orange leur en fit lever le Siège.

Le Prince
prend
Rhinber-
gue, &
sauve Phi-
lippine.

Un peu auparavant, le Comte Henri de Bergue se plaignant d'être maltraité des

Espagnols, quitta leur service, & se retira en Hollande : surquoi il publia un Manifeste, & deux ans après, l'an 1634. il fut condamné par contumace d'avoir la tête tranchée, par Arrêt du Parlement de Malines.

Passion de
Mr. le Car-
dinal de
Richelieu,
d'être ca-
nonisé.

Il faut dire en ce lieu, que l'an 1628. après la prise de la Rochelle, Mr. le Cardinal de Richelieu, qui gouvernoit absolument la France, s'étoit mis en tête de s'acquérir la reputation de détruire toutes les retraits de l'hérésie, ayant une passion démesurée de se faire un jour canoniser, & pour parvenir plus facilement à cette fin, il faisoit dire à ses Confesseurs, qu'il n'avoit jamais commis de peché veniel, comme je l'ai ouï dire bien des fois à Mr. Lescot de S. Quentin son Confesseur, qu'il fit Evêque de Chartres, Picard aussi mûdré qu'il en fût jamais, & qui sous une franchise & une simplicité apparente, cachoit beaucoup de ruses & d'artifices. Cette Eminence donc, pour s'acquérir de la réputation parmi les zelateurs de la foi Catholique, avoit traité sourdement avec Jean d'Osmael Sieur de Walkembourg Gouverneur d'Orange, qui paroissoit mécontent de son Maître, pour lui rendre la Place. Cét homme, nourri dans la maison d'Orange, à qui le Prince Henri avoit confié sa Souveraineté, fut gagné par la promesse

Mr. le Car-
dinal cor-
rompt le
Sieur de
Walken-
bourg Gouverneur
d'Orange.

se qu'on lui fit de quatre cent mille livres d'argent comptant, & d'une Terre de vingt mille livres de rente en Provence, où il faisoit état de se retirer, & de rénoncer au Calvinisme, n'ayant point d'autre Religion que son intérêt; Mais cette affaire ayant traîné assez long-temps: Walkembourg ne voulant pas rendre la Place, qu'on ne lui eût mis tout l'argent entre les mains, & le Prince ayant été assez heureux pour être averti de cette trahison, dépêcha le Sieur Knuth Zélandois, homme résolu, en qui il avoit toute confiance, avec un ordre exprés de le deffaire de ce traître; Mais afin qu'il ne pût prendre le moindre ombrage, il l'envoya seul à Orange sous d'autres prétextes. Ce Knuth, que j'ai connu, & qui étoit aussi adroit que hardi: après s'être assuré des principaux Habitans de la Ville, & de plusieurs Gentils-hommes de la Principauté d'Orange, épioit l'occasion de surprendre ce Gouverneur, qui étant un jour descendu du Château dans la Ville, peu accompagné contre sa coutume, le fit attaquer & tuer dans la maison de la Pise Grefrier, où il s'étoit retiré: puis Knuth alla droit au Château, où le Lieutenant, après avoir tiré d'abord le Canon contre la Ville, & un peu balancé, le reçût enfin après avoir veu l'ordre du Prince, & fit avec toute la Garnison de nouveaux sermens de fi-

delité au Prince Henri Frederic de Nassau, qui envoya ensuite le Baron de Dona son Beau-frere, commander dans la Place.

Ce Walkembourg avoit épousé la fille du Sieur de Bie Trésorier des Etats, Dame de probité & de merite, qui avoit fait son possible pour lui ôter de l'esprit ces desseins pernicioeux. Elle eût le déplaisir, aussi bien que ses filles, de le voir expirer: car il fut contraint de se rendre à Knuth, après avoir été blessé au travers de la porte d'une chambre, où il se deffendit long-temps. J'ai autres-fois ouï conter cette perfidie à mon Pere, avec grande indignation contre ce Walkembourg, & comme il étoit ennemi juré de l'ingratitude & de l'infidelité: pour nous faire avoir ces crimes en horreur à mes Freres & à moi, il nous disoit sur ce sujet la grande trahison de Bernardin de Corte, qui livra au Roi LOUIS XII. pour cent mil écus, le Château de Milan, qui lui avoit été confié par le Duc Ludovic Sforce son Maître, dont il avoit été nourri Page par préférence à ses autres Sujets, & où il avoit mis tout ce qu'il avoit de plus précieux, allant chercher du secours en Allemagne. Il nous alleguoit encore une semblable trahison de Donat Rafagnin, qui vendit Valence au même Roi pour cinquante-mille écus, & nous faisoit remarquer dans Guichardin, que ces Traîtres étoient tellement regardés de

tra-

Mon Pere
comparoit
cette tra-
hison à
celle de
Bernardin
de Corte &
de Donnat
Raffagnin
qui vendi-
rent Milan
& Valence
au Roi
Louis XII.

travers dans l'Armée Françoise, & y étoient détestés de telle sorte, que le mépris qu'on en faisoit les fit mourir de regret: tant il est veritable qu'on souffre bien la trahison, mais qu'on déteste toujours les Traîtres.

Ce Mr. Knuth rendit un service important à son Maître, qui le récompensa d'un present, & d'une pension de deux mille livres sa vie durant.

Il n'y a personne qui ne s'imagine bien que Mr. le Prince d'Orange ne voulût grand mal à Mr. le Cardinal de Richelieu, de lui avoir voulu ravir sa Souveraineté, qui lui étoit aussi chere que la prunelle de ses yeux; Mais il cacha son ressentiment dans son cœur; & attendit une occasion favorable de s'en ressentir, qui ne tarda gueres à se presenter: car quelque temps après, Mr. le Cardinal s'étant broüillé avec la Reine Mere Marie de Medicis, qui étant de la Maison d'Aûtriche du côté Maternel, étoit soutenüe de toute la Puissance d'Espagne & d'Allemagne. Il fut contraint de recourir à des Alliances Etrangères, & de caresser & d'apaiser ceux qu'il avoit méprisés & offensés.

La tempête qui se forma contre ce Cardinal, pour le perdre, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, l'obligea de rechercher l'amitié de Mr. le Prince d'Orange, qui hors le titre de Souverain, disposoit de tout dans les Provinces-Unies. Il se fit un

Trait-

Traitté entre la France & les Etats: par lequel on devoit attaquer puissamment les Espagnols, & diviser la Conquête des Pays-Bas Catholiques, qu'on avoit déjà dévorés en imagination. Le Prince d'Orange devoit entrer en Brabant avec l'Armée de Hollande: la France le devoit joindre avec une Armée de trente mille hommes: nos Généraux, en cas de jonction, avoient ordre du Roi d'obéir au Prince d'Orange, tant le besoin qu'on avoit de lui étoit grand. En effet, le Printemps suivant, l'an 1635. l'Armée de France sous le commandement des Maréchaux de Châtillon & de Brézé, étant entrée dans le Pais-Bas, deffit à plattecouture les forces d'Espagne à Avein, commandées par le Prince Thomas de Savoye, qui depuis prit le nom de Prince de Carignan. Tout le Bagage & tout le Canon demeura au pouvoir des François, avec quantité de prisonniers, dont plusieurs tres-qualifiez furent menés à Mastricht. Ces Généraux, ensuite de cette Victoire, se joignirent au Prince d'Orange, après avoir saccagé une partie du Brabant; Mais le Prince qui avoit toujours sur le cœur l'affaire d'Orange, & qui n'aimoit pas mieux le voisinage des François, que celui des Espagnols: manque de vivres & de subsistance, fit ruiner nôtre Armée victorieuse, qui s'étant retirée en Hollande après la levée du Siège de Louvain, sous

sous prétexte de l'approche de Piccolomini avec une Armée d'Allemagne, y périt la plûpart de faim, de misère & de maladie; n'en étant pas retourné la sixième partie dans le Roïaume.

Le Prince d'Orange regardoit le Cardinal de Richelieu comme un Ennemi réconcilié, qui ne le recherchoit que parce qu'il avoit nécessairement affaire de lui; Et pour cela, sous main, il lui faisoit tous les déplaisirs & toutes les mortifications dont il étoit capable, donnant retraite favorable à tous ceux qui étoient disgraciez en France, & les honorant des plus beaux Emplois, & de sa confiance même, comme il le fit bien paroître entr'autres à Mrs. de Hauterive & de Beringhen, qu'il confideroit autant pour faire dépit au Cardinal, que parce qu'ils le méritoient, & le Cardinal de Richelieu, tout puissant qu'il étoit, se voyoit forcé d'avaler ces Pillules, ayant nécessairement besoin de la diversion de Hollande, pour le bien de ses affaires.

Le Prince
d'Orange
favorise
les Enne-
mis du
Cardinal.

Tout cela fit connoître à Mr. le Cardinal, qu'il ne faisoit pas bon d'offenser les personnes de courage: mais lui, comme tres-sage politique, scût tres-bien dissimuler, ne s'irritant point de ces mauvais traitemens, qui passèrent plûtôt dans son esprit pour des ressentimens justes & naturels, que pour des offenses de gayeté de cœur. Ainsi il continua de

de rechercher l'amitié de Mr. le Prince d'Orange: & il fut arrêté que d'oresnavant chacun attaqueroit l'Ennemi commun de son côté. Du depuis il entretint une fidelle & parfaite correspondance avec le Prince, & le Prince qui s'étoit assés vengé, & tiroit un grand avantage del' Alliance avec la France, exécuta depuis les Traittés de bonne foi.

Les Espagnols surprénent le Fort de Skink.

La même année de la Bataille d'Avein, & du Siege de Louvain, les Espagnols surprirent le Fort de Skink par le moyen du Lieutenant Colonel d'Enhold, qui s'en rendit maître, avec une partie de la Garnison de Gueldres, dont il se servit pour exécuter cette hardie entreprise. Le Sr. Velder Gouverneur, s'étant éveillé au bruit de l'attaque, & levé en chemise, eut d'abord le bras cassé, & desespéré de se voir surpris, ne voulut point se rendre, quelque offre de quartier qu'on lui fist, se deffendant toujours jusques à ce qu'il fut accablé de coups. Le Pere de ce d'Enhold avoit été décapité à la Haye pour quelque crime, & le Fils, pour venger la mort de son Pere, quitta le service de Hollande, & se mit en celui d'Espagne: ce qui lui réüssit fort bien, surprenant cette importante Place; car outre la satisfaction interieure qu'il eût, d'avoir par un juste ressentiment causé une si grande perte aux Etats: le Cardinal Infant Ferdinand d'Aûtriche, nouvellement arrivé aux Pais-Bas,

Bas, où il commandoit souverainement, le regala d'abord, pour cette heureuse, & hardie action, d'une chaine d'or de grand prix, & de plus lui fit compter la somme de cinquante mille livres. Mais le Prince Henri s'opiniâtra tellement à reprendre cette Place, qui donnoit libre entrée aux Espagnols dans le Païs de Gueldres & d'Utrecht: que l'ayant assiegée au mois d'Aoust 1635. il la reprit en Avril 1636. par un Siège de huit mois.

Le Prince assiege & reprend le Fort de Skink.

L'an 1637. Mr. le Cardinal de Richelieu, pour bien gagner le Prince d'Orange, lui fit donner le Titre d'Altesse, dans un discours que fit pour cela Mr. de Charnassé Ambassadeur de France en Hollande, au nom de Sa Majesté, dans l'Assemblée des Etats Généraux, qui fut aussi-tôt imprimé: en quoi il fut suivi de tous les Ambassadeurs des Princes Chrétiens, qui auparavant ne traittoient le Prince que d'Excellence.

Le Roi fait donner le Titre d'Altesse au Prince d'Orange par son Ambassadeur.

La même année 1637. le Prince Henri reprit par un Siège de quatre mois, la Ville & le Château de Bréda, que le Marquis Ambroise Spinola avoit conquise l'an 1625. par un long Blocus d'un an tout entier, avec des dépenses incroyables, quoi que lors cette Place fut soutenuë de la France, de l'Angleterre, & du Dannemarc. Aussi le Marquis avoit fait mettre sur une des Portes de la Vil-

Mr. de
Charnassé
tué au Sié-
ge de Bré-
da.

Ville, qu'il l'avoit emportée, *tribus Regibus frustra renitentibus*, malgré la résistance de trois Rois.

Ce fut à ce dernier Siège de Bréda que Mr. de Charnassé fut tué : car quoi qu'Am-
bassadeur de France, il voulut servir à la
tête du Regiment qu'il avoit en ce Pais-là,
esperant qu'il deviendrait Maréchal de
France par la faveur de Mr. le Maréchal de
Brézé, dont il avoit épousé une tante, &
qui lui avoit moyenné ses Emplois.

Antonio
Doquendo
deffait aux
Dunes
d'Angle-
terre par
l'Admiral
Tromp.

L'an 1639. les Hollandois remporterent
une Victoire considerable en Mer sur les
Espagnols : La Flotte de Dom Antonio Do-
quendo, de soixante-sept Navires de guer-
re, qu'on avoit été si long-temps à équiper
en Espagne, fortifiée de Vaisseaux Dun-
kerquois, redoutables en ce temps-là, qui
venoit pour quelque grand dessein qu'on n'a
jamais scû penetrer, fut arrêtée dans la
Manche d'Angleterre par ce renommé Ad-
miral Martin Erpez Tromp, avec douze
Navires seulement ; Mais quelques jours
après, ayant été renforcé de plus de quatre-
vingt-dix Vaisseaux de guerre ; & de plu-
sieurs Brûlots accourus de divers endroits de
Hollande, de Zélande & de Frise, il entou-
ra la Flotte d'Espagne qui s'étoit mise à l'abri
des Dunes d'Angleterre proche de la Flotte
du Roi de la Grande Bretagne, où elle se
croyoit en toute seureté, & puis l'attaqua
avec

avec une si grande résolution : qu'après un long Combat, où une infinité de personnes de France, d'Angleterre, & des Pais-Bas, accoururent de toutes parts pour voir des Côtes un spectacle si extraordinaire ; cette grande Puissance fut la plûpart brûlée, détruite, & dissipée : la moindre partie qui échapa s'étant mise à souvert des Ramberges d'Angleterre, d'ou elle se sauva dans la Riviere de Londres, & dans les Ports de Flandres. Les Espagnols perdirent plus de sept mille hommes brûlez, ou noïez, outre deux mille qui furent prisonniers des Hollandois. Cet avantage fut grand & mémorable : car il y eut quarante grands Vaisseaux pris, coulez à fonds, ou brûlez, & entr'autres ce grand Gallion de Portugal nommé Mater Theresa brula. Il étoit de soixante-deux pieds de large, & il y avoit huit cens hommes dessus qui périrent tous, sans qu'il en restât un seul. Quand le feu prit à cette grande machine, on eût dit que ç'eût été un grand Château en feu au milieu de la Mer. Ce Trompe est le Pere du Comte Tromp, qui s'est engagé au service du Roi de Dannemarc, où il a déjà remporté des avantages sur les Sueois. S'il vit encore quelques années, il égalera la réputation de son Pere, & celle de l'Admiral Ruyter.

L'an 1641. le Prince Henri Frederic Le Prince
S d'Oran-

d'Orange
Marie son
Fils unique
à la Prin-
cesse d'An-
gleterre.

Il prend
Hulst on
1645.

d'Orange maria son fils unique le Prince Guillaume, avec la Princesse Marie d'Angleterre, fille aînée de Charles I. Roi de la Grand' Brétagne, & de Madame Henriette de France, & ce Mariage se fit avec grande pompe & magnificence.

L'année 1645. fut remarquable par la prise de l'importante Place de Hulst en Flandres, qui fut emportée sans que les Espagnols y pûssent jetter du secours, ni en faire lever le Siège au Prince Henri Frederic.

Ce Prince a fait remarquer une conduite fort sage & fort modérée en vingt-deux ans de Gouvernement, sans avoir fait paroître, comme son frere Maurice, l'ambition d'être Souverain. Parce que la Princesse sa Mere Louïse de Coligni, auoit maintenu le Parti de Barneveld, il y en avoit qui croïoient que le Prince suivant l'inclination de sa Mere, rétabliroit le Parti abbatu, & rappelleroit les exilés, entre autres Mr. Grotius : mais ce Prince, comme bon politique, trouva qu'il étoit plus à propos de laisser les choses en l'état qu'elles étoient, que de faire une nouvelle broüillerie, en s'attirant à dos le Parti dominant, dont j'ai vu Grotius indigné, parler très-mal du Prince, qu'il accusoit d'ingratitude, & de peu de reconnoissance pour ses amis maternels.

Le

Le Prince Henri étoit fort pécunieux, mais au lieu de trouver du support du côté d'Angleterre, il fut contraint d'affister le Roi Charles dans ses besoins, de tout son argent comptant, dont le Roi d'Angleterre, a remboursé la plus grande partie, depuis son rétablissement, à son Neveu le Prince d'Orange.

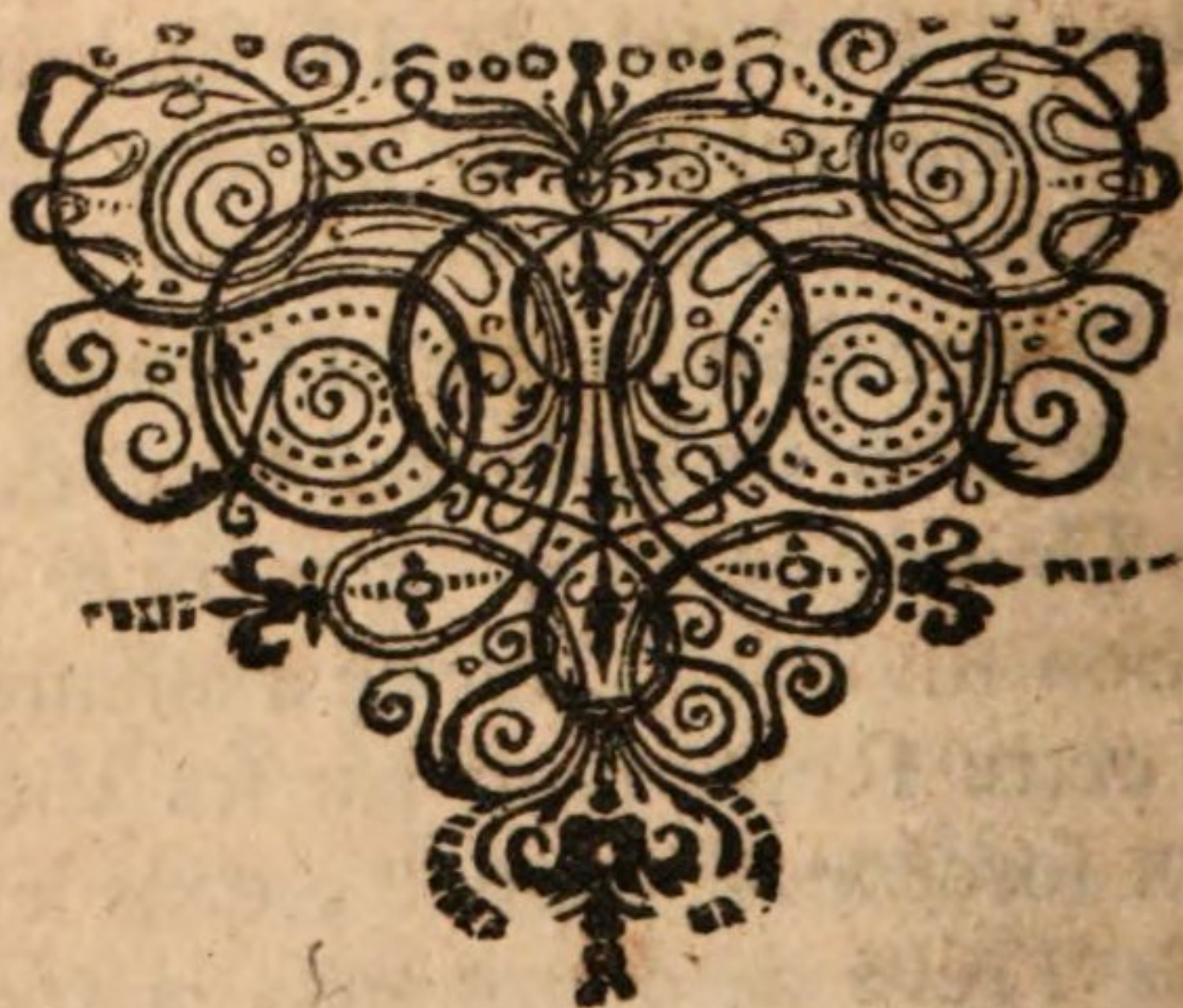
Henri Frederic mourut le 14. Mars 1647. Le Prince & fut enterré avec grande pompe. Outre d'Orange les enfans legitimes dont nous avons par- meurt l'an 1647. lé ci-dessus, il a laissé un fils naturel, considerable par sa valeur, nommé Mr. de Zulestein, Colonel de l'Infanterie Hollandoise, qui mourut à l'attaque de Voerden.

Le Prince Guillaume d'Orange a jetté les fondemens de la Republique des Provinces-Unies, & en est le premier Fondateur. Son fils aîné Maurice a assuré & affermi cette Republique par ses Victoires, qui ont forcé les Espagnols, dans le Traité de la Trêve de douze ans, à reconnoître les Provinces confederées pour des Païs libres; Et Henri Frederic frere de Maurice, & Ayeul de Mr. le Prince d'Orange d'aujourd'hui, par la continuation de ses Conquêtes, a enfin forcé les Espagnols de renoncer entierement au droit qu'ils prétendoient toujours sur ce Païs là. De sorte qu'on doit dire avec raison & justice, que

ce Pere Illustre, & ses deux Fils genereux, Imitateurs de sa vertu, sont les Fondateurs de cetre Republique, qui envoie des Ambassadeurs qui se couvrent devant les plus puissans Rois de la Chrétienne, même devant celui d'Espagne, dont ils étoient Vassaux il y a cent ans.

Dévisé du
Prince
Henri Fre-
deric,

Henri Frederic avoit pour sa Devise ce mot *Patriaque patrique*, voulant dire qu'il ne songeoit qu'à servir les Provinces, & à vanger la mort de son Pere.



J E A N D E
 BARNEVELD,
 AVOCAT GÉNÉRAL
 DE HOLLANDE,
 ET SA POSTERITÉ.



Amais Homme ne fut si sage ni si vertueux que Mr. de Barneveld. Il avoit une presence majestueuse, & disoit beaucoup en peu de paroles, avec une eloquence grave & succinte.

Descripti-
on de Mr.
de Barne-
veld.

Ses longs & importans services l'avoient rendu venerable, & très-cher à sa Nation; Mais avec tout cela, dans son extrême vieillesse, il fut la victime de l'ambition de Mr. le Prince Maurice, & de ceux de sa caballe, ayant moins merité qu'aucun homme du siecle, de tomber en cette infortune pour sa grande vertu & pieté. Nicias cet excellent Capitaine Athenien qui lui ressembloit en probité, eût aussi une fin très malheureuse, bien que differente.

Ce qui donnoit lieu à beaucoup de sages de ce temps-là, de douter de la Providen-

ce, puisque les gens de bien avoient une fin funeste , & que les méchans prosperoient ordinairement.

Dire notable de Mr. de Barneveld,

Quand Mr. de Barneveld se vit attaqué au temps de la Trêve, il voulut se retirer du Gouvernement, & se démettre de ses Charges; mais il s'y r'embarqua malheureusement, à la prière des principaux des l'Etat.

Quand ses Confidens lui parloient avec aigreur de la malice de ses Ennemis, il les consolait, en leur disant: il faut toujours bien faire, & prier Dieu, & bien esperer; Ce que mon Pere lui a entendu dire beaucoup de fois, quand ils parloient confidemment sur ces matieres-là.

Mr. de Barneveld confirme à mon Pere le grand secret que Madame la Princesse d'Orange lui avoit confié.

Lors qu'il vit l'orage formé pour le perdre, il dit à mon Pere la même chose que Madame la Princesse d'Orange lui avoit racontée touchant la proposition qu'elle lui fit de la part de Mr. le Prince Maurice, de la favoriser dans le dessein qu'il avoit d'être Souverain: ce que mon Pere tenoit pour très-certain, Mr. de Barneveld étant non seulement homme droit & veritable, mais son dire étant soutenu du témoignage de Madame la Princesse d'Orange Douairière, qui ne peut recevoir de reproche.

Mais parce que la France s'interessa fort pour son salut, & qu'elle fit plusieurs efforts pour sauver cet homme célèbre, qu'elle avoit toujours reconnu fort zélé pour le bien

bien des deux Nations , il fera très à propos d'en informer le Public : ce détail n'ayant jamais été connu que des Ministres d'Etat de ce temps-là , par les dépêches des Ambassadeurs de France.

Aussi-tôt qu'on sçeut à la Cour les broüilleries qui étoient en Hollande au sujet de la Religion , mon Pere qui y étoit Ambassadeur depuis quatre ans & plus , eût ordre de témoigner aux Etats Généraux , & à ceux de Hollande , le desir extrême qu'avoit Sa Majesté de les voir tous bien réunis. Il harangue donc ces Messieurs sur ce sujet à la fin de Novembre 1617. dont ayant rendu compte au Roi , Sa Majesté témoigna en être satisfaite , & lui ordonna de continuer en toutes occurrences , pour tâcher d'appaiser ces broüilleries.

Mon Pere exhorte les Etats Généraux au nom du Roi à une bonne union l'an 1617.

Après cet Office public il continua avec assiduité par plusieurs autres en particulier , jusqu'à la tenuë des Etats de la Province de Hollande , au commencement de Decembre de la même année 1617. laquelle ayant été commencée par des vehementes disputées entre les Deputés dont elle étoit composée , il les fut visiter de la part du Roi , pour les porter & exhorter à une bonne réunion : ce qui parût leur être agréable , par la réponse qu'ils lui firent sur le champ , & par le rapport qui lui en fut fait par ceux de l'une & de l'autre opinion , s'étant aussi étudié de

Il exhorte aussi les Etats de Hollande à même fin.

concevoir ce qu'il avoit à dire, de telle sorte que de part ni d'autre on ne pût justement l'accuser de partialité : ce qu'il avoit ordre d'éviter soigneusement, & à quoi il travailla avec d'autant plus de soin, que l'Ambassadeur d'Angleterre avoit échoüé contre le Banc qu'il lui falloit éviter? car ayant fait un discours aux Etats Généraux, il se déclara ouvertement pour l'un des Partis, dont il reçût ce déplaisir, que sa Harangue ayant été traduite en Flamand, & rendue publique par l'Impression qu'on en fit, ceux qui s'y croïoient interessés y firent aussi-tôt une réponse qui détruisoit toutes ses raisons, dont étant offensé, il en demanda réparation; Mais il le fut encore davantage de ne l'avoir pû obtenir, car en l'Assemblée des Etats de Hollande il fut jugé par la pluralité des voix, que par cette réponse l'honneur de son Maître ni le sien particulier n'y étoient point interessés.

Quelques uns asseuroient qu'en ce discours il avoit excédé son pouvoir, porté à cela par quelques uns du Pais engagés pour l'un des Partis, peu ou point de personnes pouvant s'imaginer que le Roi de la Grande Bretagne, le but duquel, comme d'un sage Prince, devoit être de pacifier ces dissensions, eût voulu s'y montrer partial.

Les broüilleries survenuës entre Mrs. les
Etats

Etats sur ces differends , tirant à la longue , sans qu'il parut quelque issue pour en sortir , nonobstant qu'en cette occasion la Province de Hollande fut assemblée il y avoit plusieurs mois. Sa Majesté reconnoissant que si cette Province pouvoit être réunie , ce seroit un grand acheminement à la réunion des autres , commanda à mon Pere de l'y exhorter en son nom : à quoi il satisfit le 13. Mars 1618. en leur Assemblée à la Haye : ce qu'ils témoignèrent leur être tres-agreable par le remerciement qu'ils en firent , & qu'ils lui délivrèrent par écrit.

Mon Pere
a un ordre
réitéré
d'exhorter
encore les
Etats de
Hollande,
à se bien
réunir.

Depuis cela , non obstant tous ces offices & ces devoirs , les dissensions s'augmentant & s'aigrissant en cette Republique , tous conseils de réunion rejettez , il sembloit qu'en ces maux il y eut une fatalité inévitable : car les uns & les autres , comme il arrive ordinairement en une grande tourmente , ne s'écoutant point parler , & ne donnant aucune audience à la raison , les affaires s'acheminèrent visiblement à une plus grande confusion & renversement des ordres précédens , tant les passions possédoient les esprits.

Dequoi mon Pere ayant donné avis au Roi : Sa Majesté , pour la singuliere affection qu'il portoit à la conservation de cet Etat , se resolut de porter sa main secourable au devant des funestes accidens desquels

il étoit menacé par ces divisions. A cet effet, elle fit choix de la personne de Mr. de Boissise, l'un de ses plus anciens & fideles Conseillers d'Etat, personne d'une prudence consommée, & d'une grande experience dans les affaires, ainsi qu'il l'avoit bien fait paroître dans ses Ambassades d'Angleterre; de Suisse & d'Allemagne, dont il s'étoit dignement acquitté.

Le Roi dépêche Mr. de Boissise extraordinairement en Hollande, pour porter les Etats à se bien réunir.

Il partit de Paris en Juillet 1618. & arriva à la Haye au commencement d'Aoust, où il resolut d'attendre le retour de Mr. le Prince d'Orange Maurice qui étoit à Utrecht, d'où étant revenu: aussitôt Mr. de Boissise, accompagné de mon Pere, harangua les Etats Généraux: les exhortant à la concorde, & leur offrant à cet effet l'entremise favorable du Roi, qu'elle leur offroit par ses Ambassadeurs.

Mais Mr. le Prince Maurice qui avoit pris l'affirmative pour l'un des partis, ayant fait ce qu'il avoit voulu à Utrecht, d'où il avoit chassé la nouvelle Garnison, que l'autre parti y avoit établi: il en prit un si grand avantage, que lui ni ceux de son opinion ne voulurent entendre à aucune voye d'accommodement, resolu seulement d'abattre ceux qui lui avoient résisté: au lieu de quoi, dans le peu d'affermissement de cette Republique, & au temps que la Trêve avec l'Espagnol étoit prête d'expirer, on avoit estimé

estimé qu'il eût été plus salutaire aux uns & aux autres, puisqu'on avoit licencié les nouvelles Garnisons qui donnoient ombrage, de publier une Amnistie generale de toutes choses passées: de convenir d'une Assemblée Ecclesiastique pour l'assoupissement de leurs differens sur la Religion: de remettre les choses en l'état précédent, & de faire une nouvelle union entre les Provinces, pour les étraindre d'autant plus fortement contre leur ennemi commun, éclaircissant ce qui pouvoit être douteux & obscur dans la precedente, faite autres fois à Utrecht, afin de remédier à pareils inconveniens à l'avenir. Mais comme il arrive le plus souvent en semblables rencontres: les meilleurs conseils ne prévalurent pas, & l'on en suivit d'autres entierement contraires, ayant été résolu d'en venir aux dernieres extrémitez.

Il arriva donc que le 22. Aoust 1618. furent arrêtez Mr. de Barneveld Avocat general & Garde des Sceaux de Hollande, Mr. de Hoguerbets Pensionnaire de Leiden, & Mr. Grotius Pensionnaire de Rotterdam: ensuite de quoi fut aussi arrêté le Sieur de Leedemberg Secretaire des Etats d'Utrecht, qui quelques jours après avoir été conduit à la Haye pour être confronté aux autres, fut trouvé mort dans son lit, blessé de plusieurs coups, comme s'étant tué soi-même. Tout cela se fit par l'ordre de huit

Mr. de Barneveld
arrêté prisonnier
avec Mr. Hoguerbets & Mr. Grotius.

huit personnes nommées par les Etats Généraux.

Le Prince Maurice change les Magistrats des Villes, sous le nom des Etats Généraux.

Après cela on changea sans aucune forme ni figure de procès les Magistrats des Villes de Delft, de Schiedam, de la Brille, de Schonhove, de Gorcum, de Medemblic, de Monikendam, de Horn, & d'autres : en la plûpart desquelles Mr. le Prince Maurice mit des Garnisons pour la seureté de ces nouveaux établissemens. Ces emprisonnemens & ces changemens furent faits par Mr. le Prince Maurice armé sous le nom de quelques-uns des Etats Généraux, contre les Privileges & les Loix des Provinces particulieres, & contre l'usage ordinaire, lesdits Etats Généraux n'ayant point de Jurisdiction sur les Sujets des Provinces.

Remontrances des Ambassadeurs de France sur tous ces changemens.

Sur lesquels changemens Mrs. les Ambassadeurs remontrèrent plusieurs fois, tant en public qu'en particulier, qu'il étoit malaisé, & presque impossible qu'une si grande emotion d'humeurs en ce nouveau corps, ne fut pour y engendrer de dangereuses maladies dans peu de temps pour diverses raisons, dont les plus apparentes étoient, que ces peuples ne sont pas d'un naturel à être forcés; Que ce qu'on tireroit d'eux par un consentement volontaire, seroit plus sûr, plus solide, & plus durable, que ce qu'on leur auroit extorqué par violence.

Qu'en-

Qu'encore que le plus grand nombre applaudit du commencement à ces changemens: néanmoins, ceux au préjudice desquels ils se faisoient, qui avoient été au gouvernement de l'Etat depuis trente ans & plus, en garderoient toujours le souvenir dans leurs cœurs, auquel prendroient part infailliblement tous ceux de leur dépendance, soit par proximité de Sang, d'Alliance, ou d'amitié; Qu'à la première occasion ils tâcheroient de rentrer en la possession d'honneur qu'on leur avoit ôté sans connoissance de cause; Mais tout cela fut représenté sans aucun fruit: la résolution d'agir contre les Loix, & d'user de la voie de fait, l'ayant emporté.

Les discours où toutes ces raisons étoient amplement représentées, furent données par écrit à Mrs. les Etats, par les Ambassadeurs de France, & ont passé dans l'esprit des Sages pour une Prophetie véritable de ce qui arriva après la mort du dernier Prince d'Orange Guillaume l'an 1650. en conséquence de l'affaire d'Amsterdam; Car la Faction de Barneveld ayant repris vigueur par cette mort inopinée, dépouilla la Maison d'Orange de tous ses avantages, Et sans cette dernière guerre que le Roi a déclarée aux Etats, la Maison d'Orange ne se seroit jamais rétablie de la manière qu'elle est.

Faction de
Barneveld
ressuscité
après la
mort de
Mr. le
Prince
d'Orange
Guillaume,
dépouille
la Maison
d'Orange
de tous ses
avantages.

Tant

Tant d'Offices faits en public & en particulier par mon Pere seul, & avec Mr. de Boissise, pour porter Mrs. les Etats à la réunion, & à ne point changer les anciens ordres de leur Etat, leur en rémontrant le péril & les consequences: font voir combien Mr. le Duc de Rohan Henri étoit mal instruit de ce qui se passoit pour lors en Hollande, & qu'il ne parloit que par la bouche des Partisans de Mr. le Prince d'Orange, ajoûtant foi entiere aux pasquils de la façon de Mr. Aersens, qui accusoient Mr. de Barneveld & ses dépendans, d'intelligence avec les Espagnols, & de vouloir r'introduire le Papisme dans l'état, dont on les taxoit ouvertement par des Placards imprimés attachés aux coins des ruës aux lieux publics, & par quantité de Libelles séditieux pleins de semblables impostures, bien qu'il n'en ait jamais été fait aucune mention dans leur procès; Car ce Duc, dans son beau Traitté de l'interêt des Princes, au sujet de l'affaire des Arminiens, écrit des chimeres inventées par ledit Aersens, pour rendre odieux les adversaires du Prince; & les donne pour des secrets de politique. Il dit *que la Reine Mere Marie de Medicis ayant obtenu la Régence pour affermir son Autorité contre les Princes du Sang & les Grands du Royaume, procura la division parmi eux, & se jetta entre les bras d'Espagne.*

Que

Que les Espagnols ne perdirent pas une si belle occasion, sur tout au Pais-Bas dans l'affaire des Arminiens, laquelle Barneveld se voyant soutenu de la France par les pratiques d'Espagne, entreprit de maintenir contre le Prince d'Orange. Que l'Espagnol déploya toutes ses ruses pour faire agir Marie en ce Pais-là, suivant ses intérêts, persuadée que la des union lui étoit avantageuse, afin que ce Pais-là ne pût secourir les Princes mecontents d'Elle: de sorte que les Ambassadeurs de France se trouverent sollicitateurs des affaires d'Espagne en Hollande, favorisant la cause de Barneveld, & fomentant la division de l'Etat, qui eût été perdu sans le courage de Maurice, assisté des gens de guerre.

Tout ce raisonnement est un pur Arsenisme, c'est-à-dire une invention de François Aersens, qui a publié cette fausseté par plusieurs Libelles imprimés.

Le Lecteur, clair-voiant & des-intéressé verra tout le contraire dans plusieurs Harangues que mon Pere fit l'an 1617. 1618. 1619. que le public verra un jour, pour porter Mrs. les Etats Généraux, & ceux de Hollande, à la concorde, leur Etat étant menacé de ruine par la division; Aussi Mr. Grotius, dans l'Épître Dedicatoire de son Apologie à Mrs. les Etats de Hollande, dit, *Rex Galliae intellectis amicorum dissidiis Bossisium ad ipsos allegat, qui consequenter his*
que

qua per Maurerium ejusdem Regis ordinarium legatum acta hactenus fuerant, Auctor esset omnium qua ad concordiam spectarent: c'est-à-dire: le Roi de France ayant appris les differens qui étoient entre ses Amis, dépêche vers eux Boissise: qui en consequence de ce qui avoit été souvent représenté par du Maurier Ambassadeur ordinaire du même Roi, leur conseilloit d'embrasser tout ce qui les pouvoit porter à la concorde & à la réunion; Mais pour faire voir que tout ce raisonnement de Mr. le Duc de Rohan est contraire à la verité des choses, & qu'il a été trompé; c'est que mon Pere voyant qu'on vouloit perdre injustement Mr. de Barneveld & ceux de son Parti, par un esprit de justice & de compassion contraire à ses interêts, qui eussent voulu qu'il n'eût point choqué Mr. le Prince Maurice qui lui temoignoit beaucoup d'amitié, qui étoit nécessaire à tant de Fils qu'il avoit, fut la principale cause de l'envoi de Mr. de Boissise en Hollande: ayant remontré qu'il étoit juste & nécessaire de maintenir l'innocence de ce pauvre persecuté, comme on le peut justifier par ses Dépêches à la Cour; Aussi, outre que la France trouvoit qu'il étoit juste de maintenir la Cause de Mr. de Barneveld, Elle étoit interessée à tenir cette Republique unie, afin qu'elle pût tirer assistance de cet Etat contre les Princes soulevés

levés contre Elle : laquelle Mrs. les Etats ont été toujours prompts de donner dans tous les mouvemens qui agiterent le Roïaume aux premieres années du Regne du feu Roi, comme je le puis justifier par l'Extrait d'un discours que mon Pere a laissé à ses enfans, qui fera voir que ce qu'écrit Mr. de Rohan sur les faits des Armeniens, est une pure erreur, ou plutôt une tâche qui défigure son bel ouvrage de l'interêt des Princes.

EXTRAIT DU

Traitté de Monsieur du Maurier Benjamin Aubéri, à ses Enfans.

Comme j'étois après cet exercice, occupé à soigner à ce qui étoit de ma charge, les mouvemens qui avoient été excités en France au mois de Fevrier 1614. tendant au retardement du Mariage du Roi, & d'autres pretextes, recommencerent au mois de Juillet de l'année suivante 1615. nonobstant quoi Sa Majesté ne laissa pas de s'acheminer de Paris pour aller en Guyenne, aux fins d'accomplir son dit Mariage, prenant sa route par Poitiers, où Elle me fit l'honneur de me faire expedier par Mr. de

T

Pui-

Puissieux Secrétaire de ses Commandemens, mes Provisions de Conseiller en son Conseil d'Etat, lesquelles me furent envoyées par le Sieur de la Beauffe Gentil-homme de Poitou. Les maux de l'Etat augmentant en ce deuxième mouvement, je n'omis aucune chose qui fût en mon pouvoir, ni du devoir de ma Charge, pour en faciliter les remèdes, sollicitant Mrs. les Etats d'y contribuer en tout ce qui dépendroit d'eux, aux principaux je representai le notable intérêt qu'ils avoient au retablissement du repos de la France, & à l'affermissement de l'Autorité de Sa Majesté, tant pour l'acquiescement de leur foi & promesse obligée au Roi par les Traittés faits par eux avec lui: ce qui regardoit leur propre honneur, que pour le particulier avantage de leurs affaires, étant indubitable que si la France avoit ce malheur de demeurer engagée dans un trouble de longue haleine; tant s'en faut qu'Elle pût continuer l'entretien des Troupes Françoises en leur Pais, comme Elle a fait depuis son avènement à la Couronne, qu'au contraire Elle auroit besoin de l'assistance & du secours de ses Amis & Alliés, & partant, que ce seroit faire du bien à eux-mêmes de cooperer aux bonnes intentions de Sa Majesté, & favoriser la justice de sa cause, afin de remettre son Etat en son précédent repos: ce qui ne se pouvoit mieux

mieux exécuter, qu'en faisant à sa dite Majesté une vigoureuse déclaration de leur constance à son service, & de l'envoi du secours qu'ils sont tenus de lui fournir en vertu desdits Traittés: ce qui serviroit à l'appui de son Authorité contre tout ce qui voudroit l'ébranler, & à détromper ceux qui à faute de ce, pourroient douter de la persévérance desdits Srs. Etats envers Sa Personne & sa Couronne, & qui décûs de quelque fausse opinion, feroient pour s'embarasser plus avant en ces malheurs publics; A quoi j'ajouâtois que c'étoit même le plus grand bien qui pût être fait à un Prince qu'on y avoit entraîné sous de faux présupposés & fondemens sur lesquels il cesseroit de se fier quand il verroit clair en la résolution de cet Etat, afin qu'au plutôt il en prit une conforme au bien du Roi, du Roïaume, & du sien propre; Et je n'oubliai par même moyen à leur représenter que le gré que le Roi leur en auroit feroit grand, si sans être sollicités en public de sa part, ils se portoient d'eux-mêmes à lui envoyer l'assurance de leur secours, dont l'obligation feroit d'autant plus sensible, que moins cette déclaration paroîtroit avoir été extorquée

Sur quoi Mrs. les Etats Généraux assem- blés, & Mr. le Prince Maurice prirent une solemnelle & uniforme résolution de faire

Quand
plusieurs
Grands
s'arma

rent pour empêcher le mariage, les Etats généraux envoyèrent assûrer le Roi de leur service, par le conseil de mon Pere.

cette declaration, & de dépêcher à leur Ambassadeur à Paris, avec ordre exprés d'en partir incontinent, & de s'acheminer vers le Roi, pour lui faire publiquement & authentiquement cette protestation de leur part; A quoi ledit Ambassadeur fut satisfait en la Ville de Tours, au grand contentement de Sa Majesté & de ses bons serviteurs, qui jugerent qu'Elle étoit arrivée très à propos pour faciliter le Traitté de la Paix commencé à Loudun. Cét Office fut si agréable à Leurs Majestés, qu'en reconnaissance d'icelui Elles accorderent ausdits Srs. l'entretienement des Troupes Françoises durant l'année 1616. & me donnerent charge, non seulement de les en asseurer, mais de leur faire bien esperer pour les années suivantes.

Depuis la conclusion du Traitté de Loudun, les choses demeurèrent assez paisibles, c'est-à-dire depuis le 13. de May 1616. jusqu'au mois d'Août suivant, neantmoins on étoit en crainte de rentrer dans les malheurs precedens: ce qui sembloit inévitable à tous ceux qui pensoient voir plus clair dans les affaires & dans la constitution de l'Etat, peu ou point de personnes se contentant de leur condition presente, & pretendait l'ameliorer dans les malheurs du temps: quand tout d'un coup on sceut que Leurs Majestés avoient fait mettre en arrêt la personne de

Mr. le Prince de Condé ar-

Mr.

Mr. le Prince de Condé le 1. Septembre rêté en 1616. sur les onze heures du matin au Château du Louvre, dequoi Elles me donnerent avis par leurs Lettres écrites du jour même, dont fut porteur le Capitaine Mancius, dépêché exprés.

Des que j'eûs reçu les Lettres portant la nouvelle de cette detention, j'en fus donner avis aux principaux de l'Etat, suivant le commandement qui m'en étoit fait : mais je m'abstins de le faire entendre à Mrs. les Etats Généraux en leur Assemblée, jusqu'à ce que par une dépêche subsequente j'eusse été plus particulièrement informé des motifs de cette action, même de ce que Leurs Majestés auroient publié pour la justifier, non pas qu'il m'appartint de douter qu'elles n'y eussent été portées par quelque puissante & extraordinaire nécessité : mais desirant être pourveu de ce qui étoit nécessaire pour asseurer les esprits d'un chacun, en faisant voir les causes de ce qui demeurant ignoré, eût été plus capable de les émouvoir.

Ce qui soit dit pour avertissement à mes Enfans, afin que s'ils sont appelés un jour à quelques Charge importante, ils pratiquent cette règle, de ne rien faire trop à la hâte : car comme en telles rencontres il ne faut rien laisser déperir dans les affaires de son Maître par retardement ou par paresse, aussi ne faut-il rien gâter par lege-

reté ni par précipitation.

Grande
prudence
de mon
Pere en
cette occa-
sion, ap-
prouvée
du Roi &
de ses Mini-
stres.

J'attendis donc la declaration de Sa Ma-
jesté, qui fut verifiée en son Parlement le
7. dudit mois de Septembre, & qui me fut
aussi-tôt envoyée, laquelle ayant pour fon-
dement d'en parler en public, je demandai
Audiance à Mrs. les Etats, ausquels je fis
entendre les raisons qui avoient forcé leurs
Majestés de s'asseurer de la personne de Mr.
le Prince, en quoi je mistel temperament,
qu'en ne taisant rien dont le silence pût nuire
aux affaires de Leurs Majestés, je ne m'é-
tendisse aussi en aucuns propos qui pussent
être blâmés de manque de respect à l'en-
droit des grands interessés dont j'avois à
parler.

Ce qui soit dit encore pour avertisse-
ment à mes enfans, afin qu'ils retiennent ce
précepte de moi, d'être aussi hardis à dire
les choses necessaires pour le service de leur
Maître, que retenus aux superflus, & qui
ne peuvent servir qu'à aigrir mal à propos
les Grands, desquels il faut toujours par-
ler avec sobriété; Procedure que Leurs Ma-
jestés mêmes, & Mrs. leurs principaux Mi-
nistres me témoignèrent approuver par les
Lettres qu'il leur plût m'écrire, lesquelles
me confirmerent dans le jugement que j'a-
vois fait de marcher bride en main en une
affaire de telle importance.

Ensuite de cela, Leurs Majestés me dé-
pêche-

pêcherent un Courier nommé le Sr. la Garde, avec dépêche portant commandement Le Roi de faire tenir prêtes à marcher les Compagnies de Cavalerie entretenues par Elles en ce Pais: ce qu'ayant fait entendre à Mrs. les Etats le 28. May 1616. je l'obtins aussitôt, & en envoyai l'assurance à Leurs Majestés par le même Courier: Mais un peu après Elles m'en dépêcherent un autre nommé le Sieur Laucour, pour contremander lesdites Compagnies, & m'assurer que tout étoit en voie de bon accommodement.

mande aux Etats les Compagnies de Cavallerie qu'il entretenoit en Hollande ce qui lui est accordé.

Peu de temps après, je reçûs par un Courier exprés, qui fut l'un des fils de Mr. de Refuge, commandement du Roi de faire plainte à Mrs. les Etats d'un de leurs Capitaines de Marine, qui s'étoit porté à quelque insolence au préjudice de son service dans la Riviere de Charante, & de les requérir d'envoyer fix de leurs meilleurs Vaisseaux de Guerre, és Rivières de Bordeaux, pour favoriser le dessein fait par Sa Majesté de ramener le Sr. de Lussan Gouverneur de Blaye à son devoir, & de se départir des exactions qu'il vouloit faire des marchandises montant & descendant par lesdites Rivières, contre l'autorité de Sa Majesté, ce que Mrs. les Etats m'accorderent au contentement entier de Leurs Majestés: auxquelles j'envoyai aussitôt cette résolution par Beaufort mon Secrétaire.

Le Roi envoie un fils de Mr. de Refuge demander six navires de guerre qu'il obtient.

Peu de jours après je reçûs une dépêche du Roi & de la Reine Mere , du 3. Novembre 1617. qui m'honoroient du témoignage de leur agrément sur ce que j'avois fait & obtenu de Mrs. les Etats, touchant les Navires de Guerre demandés, & m'ordonnoient qu'encore que la necessité de s'en servir à l'effet y mentionné cessât par l'obeissance que le Sr. de Luffan montroit vouloir rendre à leurs Majestés : neantmoins elles desiroient que leurs dits Vaisseaux parussent és dites Rivieres de Bordeaux, afin de montrer à ceux qui auroient mauvaise volonté, qu'Elles ont en leurs mains des verges prêtes pour les châtier.

Pour satisfaire à ce Commandement, je fus le 16. Novembre en l'Assemblée de Mrs. les Etats, où je leur representai ce que j'avois ordre de leur dire sur ce sujet : à laquelle proposition, dès le lendemain ils firent réponse par écrit, contenant l'octroi de ma demande, ensuite duquel furent incontinent expédiés par Mr. le Prince Maurice leur Admiral général, les pouvoirs & commandemens ausdits Navires, de s'aller rendre en la dite Riviere de Bordeaux, & d'y prendre l'ordre de ce qu'ils auroient à faire pour le service du Roi, de Mr. de Vic Conseiller en son Conseil d'Etat, ainsi que j'avois charge de le dire plus particulièrement audit Sr. Prince, dequoi je donnai

nai avis à Leurs Majestés par un homme exprès.

Lequel envoi de Navires fut retardé par l'obstination du Vent contraire, qui souffla trois mois entiers à l'opposite de la route qu'ils devoient tenir : ce qui ne prejudicia pas seulement au desir de Leurs Majestés, mais aussi à l'envoi de la levée que la République de Venise avoit fait faire en ces Provinces-Unies, pour s'en servir en sa guerre contre l'Archiduc Ferdinand : laquelle levée, au nombre de quatre mille hommes, demeura embarquée durant lesdits trois mois près du Texel & de Rotterdam, sans jamais pouvoir sortir desdits Havres; Au moien dequoi, & de la réduction de Blaye en l'obéissance de Sa Majesté, cessa la nécessité du secours desdits Vaisseaux.

Mais comme après la mort du feu Roi, même depuis la majorité de Sa Majesté régnante à présent, les mouvemens suscités dans le Royaume se sont entre suivis de fort près : la fin de l'un ayant été le commencement de l'autre, il arriva que le mécontentement de l'Arrest de Mr. le Prince, lequel sembloit assoupi par le Traitté de Soissons : duquel, les Grands qui s'étoient retirés de la Cour paroïssent demeurer satisfaits, recommença de paroître dès le mois de Janvier ensuivant de l'an 1617. s'étant joints

Ces Vaisseaux sont
arrêtés 4.
mois par le
vent con-
traire.

en Requêtes & en Armes pour demander la liberté de Mr. le Prince, prenant particulièrement à partie le Maréchal d'Ancre, comme Auteur de tout ce qui se faisoit à leur desavantage.

Mr. de la Nouë envoyé extraordinairement en Hollande, pour demander secours, que lui & mon Pere obtiennent.

Sur quoi seroient intervenuës plusieurs Declarations contr'eux, suivies d'armement de Sa Majesté : duquel voulant éclaircir Mr. les Etats, & de ses intentions contre les prétextes de ceux qui s'étoient armés contr'Elle. Il sembla bon à ceux qui avoient lors la direction de leurs affaires, de dépêcher en Hollande extraordinairement Mr. de la Nouë, & il y arriva au commencement du mois de Fevrier 1617. & nous eûmes Audiance lui & moi de Mrs. les Etats aussitôt.

Peu après il nous vint commandement de la Cour, de demander à ces Messieurs le secours dont ils sont obligez à Leurs Majestés : ce que nous fîmes le dernier jour de Mars 1617. Mr. de la Nouë en ayant fait l'ouverture par les termes de Traittés, & moi l'ayant suivi par un assés long discours où je m'étendois sur quelques raisons d'autant plus nécessaires d'être représentées, que l'on avoit répandu plusieurs mauvais bruits, & donné de sinistres interpretations à plusieurs en cet Etat, afin d'empêcher leur assistance, que le Roi nous ordonnoit de solliciter ; Surquoi Mrs. les
Etats

Etats Généraux ayant communiqué nos propositions à leurs Provinces, pour les hâter d'y prendre une bonne résolution, je pris occasion de récharger en l'Assemblée des Etats de la Province de Hollande le 15. jour d'Avril, & depuis encore en celle des Etats Généraux le 24. ensuivant; Ce qui fit, que deux jours après ils formerent leur résolution de secourir Sa Majesté, comme il appert par leur réponse, que j'envoyai promptement au Roi.

Mais comme les hommes étoient bien empêchés de chercher à tâtons la guérison de nos maladies, Dieu inspira au Roi d'y pourvoir efficacement par un seul coup autorisé de Sa Majesté; car ayant destiné le 24. Avril 1617. pour couper jusques dans le fonds de la racine les prétextes de troubles de son Roïaume, il commença de prendre possession de sa fonction & dignité, par un trait signalé de sa justice & de sa résolution, ayant commandé à Mr. de Vitri Capitaine de ses Gardes du corps, d'arrêter ledit Maréchal d'Ancre: ce qu'il fit si bien & à point-nommé, qu'écrasant le Scorpion sur la plaie de son Etat, chacun deslors reprit esperance de lui voir reprendre sa premiere vigueur & splendeur; Ce que par une sienne ample Dépêche du jour même il me fit sçavoir, pour en communiquer la nouvelle à Mrs. les Etats & à Mr. le Prince Maurice.

La mort
du Maré-
chal d'An-
cre fait
cesser le be-
soin de ce
secours.

J'ac-

J'accomplis promptement cet office & ce devoir même d'autant plus alaigrement, que je sçavois la joie qu'ils recevroient de voir le Roi n'avoir obligation de sa délivrance qu'à Dieu & à soi-même, & rapprocher de sa personne les anciens & fidelles Ministres du feu Roi son Pere; comme aussi de s'être déclarés de lui donner du secours avant l'avis de cette délivrance, réputant à bonheur que Sa Majesté ait sujet de croire qu'ils étoient résolus de la fortifier de tout leur pouvoir lors qu'elle en avoit le plus de besoin. La susdite Action de Sa Majesté ayant été cause qu'elle rétablit comme en un instant son Etat en tranquillité, & par conséquent fit cesser la nécessité qu'Elle avoit du secours de ces Messieurs, Elle me commanda par ses Lettres du 24. de Mai, de leur en faire son remerciement: à quoi je satisfis en leur Assemblée le premier jour de Juin ensuivant; Ensuite de quoi voyant, sans retardement du service de Sa Majesté, que je pouvois reprendre les motifs de l'instance de mon congé, pour faire un voyage en France, je m'adressai à Mr. de Villeroi, qui me le fit obtenir pour trois mois, par une Lettre qu'il plût à sa Majesté de m'écrire, en date du dit mois de Juin, en vertu de laquelle je fus en l'Assemblée de Mrs. les Etats le 14. de Juin, afin de prendre congé d'eux, &
par

par même moyen leur faire entendre la résolution de Sa Majesté, d'entreprendre férieusement la protection de Mr. de Savoye contre les Armes d'Espagne, employées par le Gouverneur de Milan contre ledit Duc; Nouvelle qui fut tres-agréable à ces Messieurs: ausquels {d'abondant je fis comprendre que Sadite Majesté auroit bien agreable qu'ils contribuassent de leur côté au secours dudit Duc, selon l'état & la commodité de leurs affaires: afin que les Espagnols voyant plusieurs Etats interessés à la conservation dudit Duc, il fût tant plus facile de les faire approcher de la raison, & consentir à des conditions équitables & seures pour lui.

Ce qui opera, que lesdits Srs. Etats hâterent leur résolution sur ce sujet, qui fut enfin d'accorder audit Duc un secours de cinquante mille livres par mois: ce qui pouvoit, sur le pied de leur solde ordinaire, servir à l'entretienement de quatre mille hommes de pied.

Tout cela fait voir que si le mensonge a des ailes vigoureuses, il est néanmoins enfin attrapé par la verité qui est la fille du temps; Car quel aveugle ne verra que les affaires des Pais-Bas ont été malicieusement déguisées à Mr. le Duc de Rohan, qui étant abusé, écrit que la France avoit intérêt de diviser cette Republique, afin qu'el-

Mon Pere sollicite les Etats Généraux de secourir Mr. de Savoye: ce qu'ils font.

qu'elle ne secourut pas les Princes armés contr'Elle , & que les Ambassadeurs de France furent les flambeaux de la discorde , & les agens d'Espagne en Hollande : pures chimères qui s'évanoüissent par le récit véritable de ce qui se passa aux Pais-Bas unis depuis l'an 1614. jusqu'en 1619. par où l'on void que Mrs. les Etats ont été très-prompts à accorder au Roi les secours qu'il leur demandoit par ses Ministres , qu'ils étoient obligés de lui donner en vertu des Traittés , & qu'ils ne secoureroient pas seulement son Etat en toutes occasions , mais aussi ses Alliés à sa priere ; Et que les Ambassadeurs de France , tant ordinaires qu'extraordinaires , ont toujours porté cette République à fuir la division , comme la seule peste , capable de la ruiner & de la livrer en proie à ses Ennemis.

Mr. de Boissise se plaint inutilement d'un libelle diffamatoire publié par Mr. Aersens.

L'an 1618. Mr. de Boissise eût commandement du Roi de faire plainte en son nom aux Etats généraux , d'un Libelle diffamatoire écrit , signé & publié par François Aersens , au grand scandale & des honneurs de Mrs. du Conseil de Sa Majesté : dont lors il ne pût tirer aucune raison ; Ce que voyant Mr. de Boissise , & que d'ailleurs il avoit accompli la Charge que le Roi lui avoit donnée , il se résolut de s'en retourner en France , & partit de la Haye , prenant son chemin par Anvers ; où étant ;
il

il reçut un ordre exprez de Sa Majesté de retourner en Hollande, pour assister derechef Mrs. les Etats de ses bons avis ; A quoi obéissant, & rébroussant chemin, il retourna à la Haye, où il vid Mrs. les Etats en leur Assemblée, pour leur faire entendre la cause de son retour, procédant de la singuliere affection de Sa Majesté, au bien & au repos de leur Republique : offre qui meritoit bien du respect, mais qui fut aussi peu agréablement reçue que la premiere ! tant on étoit éloigné du train du précédent Gouvernement, comme il parût par leur réponse : témoignant leur mal d'autant plus dangereux, qu'ils montreroient n'en avoir aucun ressentiment.

Depuis ce temps-là jusqu'à Pâques 1619. Mr. de Boissise & mon Pere continuèrent de faire dans les occasions, tant en public vers les Etats Generaux, qu'en particulier vers Mr. le Prince Maurice, tous les offices possibles au nom du Roi, pour les porter pour leur propre bien, à traiter avec douceur & moderation l'affaire de leurs prisonniers, leur en remontrant les raisons & les consequences : se fondant sur ce que ces prisonniers étant principalement en peine pour avoir exécuté les Commandemens & les Ordonnances de la Province de Hollande, venant à être deshonnorez, ou à souffrir quelque chose pour ce sujet, il étoit

Remon-
trances des
Ambassa-
deurs, rei-
terées aux
Etats.

toit fort à craindre que les Magistrats qui avoient été destituez pour cela même, & les peuples qui leur adhèrent, ne se trouvaissent au bout de leur patience voïant exercer une si extraordinaire rigueur contre ceux qui depuis plusieurs années avoient été leurs principaux Officiers, avec bon succez des affaires publiques dont ils avoient eu le maniement : étant à craindre que ce mécontentement ne fût préjudiciable à leur Etat.

Mr. de Boissise a ordre de retourner en France.

Mais toutes ces raisons n'ayant pû é-mouvoir ceux qui avoient jetté le fondement de leurs desseins sur d'autres maximes, & qui persistoient à ne déferer aucunement aux conseils salutaires de Sa Majesté, Elle se resolut de rappeler Mr. de Boissise : reconnoissant que ses avis ne pouvoient pas être si long-temps méprisez & réjettez, que sa dignité n'y fût interessée.

Action vertueuse de Mr. de Boissise à imiter.

Il faut dire ici, que Mr. de Boissise en partant, ne voulut pas accepter le present que les Etats Generaux lui voulurent faire, lequel il avoit refusé dès la premiere fois qu'il partit pour s'en retourner en France, en Septembre 1611. de quoi à cette derniere fois, lui ayant été fait très-grande instance par leurs Députez, il s'en excusa, leur disant que la même cause qui l'en avoit empêché la premiere fois, duroit encore : à sçavoir, pour n'avoir pas été satisfait.

tisfait par eux, comme il étoit juste, sur la plainte de Sa Majesté contre Aersens, pour le Libelle diffamatoire publié contre son Gouvernement, & de Mrs. de son Conseil: & pour ce sujet, qu'il n'étoit pas résolu de couvrir & de dissimuler une si grande offense, en prenant une gratification d'eux; Exemple d'une vertu desintéressée qui mérite d'être imitée.

Par la même voye que Mr. de Boissise eût la dépêche du Roi, qui lui ordonnoit de le venir retrouver: Mon Pere en reçut une de Sa Majesté, portant commandement exprès de continuer de sa part les mêmes offices qu'il avoit commencez, pour porter Mrs. les Etats à la moderation envers les prisonniers: remettant à sa prudence de prévenir le Jugement du Procez: ou après, de faire une remontrance aux Etats sur ce sujet.

C'est pourquoi, étant averti à la fin d'Avril 1619. que les Juges étoient prêts à prononcer pour obéir au Roi, il fut à l'Assemblée de Mrs. les Etats Generaux le premier jour de May suivant, & leur réitéra les derniers sentimens de Sa Majesté: nonobstant lesquels offices les Juges ayant condamné à mort Mr. de Barneveld: mon Pere, devant l'exécution, voulut encore parler aux Etats; Mais ne lui ayant pas voulu donner Audiance, à cause, disoient

Mon Pere eût ordre du Roi de continuer ses offices au nom de Sa Majesté.

Mon Pere vid Mrs. les Etats Generaux en leur Assemblée.

Il écrit à Mrs. les Etats devant

l'exécution
de Mr. de
Barneveld.

Mon Pere
rend com-
pte de cet-
te action
au Roi par
des Cou-
riers ex-
près.

Mr. Bar-
neveld
condamné
pour avoir
maintenu
les Loix
du Pais.

ils, de l'heure indue: pour ne point man-
quer du tout au commandement du Roi,
il jugea à propos de leur écrire une Let-
tre, par laquelle il les exhortoit entr'autres
choses à ne pas abréger les jours du plus
ancien Officier de leur Etat, qui s'écoule-
roient bien-tôt sans l'aide d'aucune violen-
ce; C'étoient ses propres termes. Cette
Lettre n'opéra non plus que les precedens
Offices: n'ayant eu égard ni aux raisons qui
leur en avoient été représentées par Sa
Majesté, tendant à les détourner de ce
Precipice, ni aux justes prieres qu'elle leur
en faisoit, ni à tant de bien faits reçûs d'El-
le, de laquelle action il lui rendit compte
dés le même jour par un Courier exprès.

Mr. de Barneveld fut condamné pour
avoir maintenu les droits de son Pais, &
soutenu que c'étoit aux Etats particuliers de
châque Province à connoître des affaires de
la Religion, & non aux Etats Généraux,
qui convoquerent un Synode general, qu'ils
appellerent National, comme si toutes les
Provinces n'ûssent été qu'un seul Corps &
qu'une seule Nation. Car un des principaux
chefs de sa condamnation, fut pour avoir
soutenu cette exorbitante maxime (ce sont
les termes de l'Arrest) qu'il appartenoit à
chaque Province de pouvoir disposer en
son Ressort du fait de la Religion, sans
que les autres en pussent connoître: c'est-à-
dire

dire qu'il fut condamné pour avoir maintenu les Privileges de la Hollande ; Car auparavant ce changement dans la Republique , qui se fit par brigue , & par le pouvoir de Mr. le Prince Maurice armé : cette maxime qu'on nomme exorbitante dans l'Arrest donné contre Mr. de Barneveld , étoit si generalement reçue , que comme je l'ai déjà dit ci-dessus , parlant du Prince Guillaume d'Orange , il repondit aux Etats Généraux assemblés à Bruxelles , lors qu'ils lui demanderent l'exercice de la Religion Catholique dans ses Gouvernemens , qu'il ne pouvoit rien en cela sans l'avis des Etats de Hollande & de Zelande , à qui il appartenoit d'en connoître ; & cela est si veritable : que quand les Etats Généraux des Provinces Unies ordonnerent la tenue d'un Synode National , de peur d'irriter les esprits , ils protesterent dans leur declaration , que par la convocation de ce Synode , ils ne prétendoient aucunement préjudicier aux Loix ni aux Privileges des Provinces ; Ainsi ils feignoient de les conserver par des paroles & des protestations , pendant qu'ils les renversoient en effet. On objecta aussi à Mr. de Barneveld comme un grand crime , qu'il avoit toujours conseillé la tolerance de l'Arminianisme , afin que cette Heresie , qui tendoit au Papisme , à leur dire , prît de fortes racines dans le País ,

qui enfin se trouveroit ruiné par la division. Et lui, tenoit tres-prudemment (comme il a été dit ci-dessus en la vie du Prince Maurice) que toutes ces disputes s'évanouïroient sitôt qu'on n'en parleroit plus dans les Ecôles ni dans les Temples. Que leur Eglise pouvoit conserver son union, notwithstanding la diversité de ces opinions: comme l'Eglise Catholique ne se separe pas pour diverses opinions, entr'autres pour les differens qu'ont les Docteurs Romains touchant la Conception de la Vierge Marie. Mais son seul crime, ou plutôt la veritable cause de sa mort, fut de n'avoir pas consenti au désir ambitieux de Mr. le Prince Maurice, qui tendoit à la Souveraineté des Provinces.

Dernieres
paroles de
Mr. de Bar-
neveld.

Quand ce venerable Vieillard fut sur l'échaffaut, en robe de Damas noir, jettant les yeux au Ciel, & les mains jointes, il dit, *ô Dieu, qu'est ce que l'homme*: & en les baissant sur l'Assemblée, il dit *qu'il mourroit en bon Compatriote, & pour avoir maintenu la liberté du Païs.*

Il fut exécuté dans la cour du Château de la Haye, pleine de gens de guerre, entre autres des Gardes du Prince Maurice: sur quoi les Scavans de ce Païs là firent ce Vers imité de Lucain, faisant parler la Hollande.

Mauriciana meum cinxerunt signa Catonem.

Il se fit en nos jours l'an 1631. une sem- Comparable violence en justice, de Mr. le Ma- son de l'af-
réchal de Marillac; que Mr. le Cardinal de faire de
Richelieu, sacrifia à sa vengeance, qui a Mr. de Bar-
bien du raport à celle que fit Mr. le Prince neveld à
d'Orange Maurice. celle de Mr.
de Marillac.

Mais Mr. le Prince Maurice étoit incom- Monsieur
parablement plus blâmable que Mr. le Car- le Prince
dinal de Richelieu, qui avoit sujet de haïr Maurice
ce Maréchal, lequel avoit offert son bras plus blâ-
pour l'assassiner; Car le Prince avoit de mable que
très grandes obligations à Mr. Barneveld, Monsieur
qui après la mort de son Frere, fut le prin- le Cardi-
cipal auteur de le tirer du College, pour nal.
lui donner le commandement sur la Mer &
sur la Terre. Il ne pouvoit pas même avoir
une ombre de plainte contre Mr. de Barne-
veld si non qu'il alleguât à sa honte, qu'il
n'avoit pas voulu consentir à son dessein de
Souveraineté, aussi contraire à ses vrais in-
terêts, que pernicieux à la Republique :
& qu'il crût que l'autorité de ce Grand
Homme étoit un obstacle invincible au
cours impetueux de son ambition de re-
gner.

Mr. de Barneveld laissa deux fils & une Mr. de Bar-
fille qui fut mariée à Mr. de Vandermile, neveld: eût
homme de qualité, de probité & de sçavoir, une fille
qui fut Ambassadeur extraordinaire en Fran- mariée à
ce, & Curateur de l'Université de Leiden. Mr. de
Gaspar Barleus, bon Poëte Hollandois, a mile.
Vander-

fait divers Poèmes à son honneur, dont j'ai retenu ce distique.

*Descendit Milio Mily quos ipse probabit
Livor, & in Batavum commoda nata fides.*

L'ainé
Groene-
veld.

L'ainé des fils de Mr. de Barneveld s'appelloit Mr. de Groeneveld; C'étoit un homme fort sage & fort modéré, que j'ai connu en ma jeunesse, à la considération de son Pere il avoit eu l'ordre de S. Michel, il étoit grand Maître des Eaux & Forêts de Hollande, & a laissé des enfans.

Le second
Stautem-
bourg Gouverneur de
Berg-op-
zoom.

Le second nommé Stautembourg étoit Gouverneur de Berg-op-zoom. C'étoit un esprit inquiet & violent qui avoit donné beaucoup de déplaisir à son Pere, par les débauches de sa jeunesse. Cét homme ne pouvant souffrir le tort qu'on avoit fait à Mr. de Barneveld, résolut de s'en vanger par la mort de M. le Prince Maurice. Dabord il communiqua son mauvais dessein à son frere aîné, l'exhortant au ressentiment des injures que le Prince leur avoit faites, & à delivrer le Pais de sa tyrannie; Mais Mr. de Groeneveld l'ayant fort blâmé, fit tout son possible pour le détourner de son mauvais dessein, lui disant enfin qu'il falloit laisser la vengeance à Dieu.

Stautem-
bourg con-
jure contre
le Prince
Maurice,
& commu-
nique son
dessein à
son aîné,
qui lui dé-
conseille.

Ces sages rémontrances n'arrêterent pas cet esprit impetueux, qui engagea dans sa Conjuratation plusieurs personnes animées de la même passion que lui, à la perte du Prin-
ce,

ce, & qui se picquoient, à l'exemple de Brutus & de Cassius, de remettre le Pais en sa première liberté. Ces Conjurés résolurent de tuer le Prince auprès d'une Ladrerie qui est entre la Haye & Ryswic, maison du Prince où il avoit son haras, & où il alloit souvent peu accompagné. La troupe de ces Conjurés se devoit trouver sur le chemin, au lieu marqué pour l'exécution de leur dessein; Et pour le mieux cacher, & ne donner aucun ombrage, ils devoient être à la promenade en manteaux, sans aucunes armes. Un Portefaix leur devoit apporter sur la place un coffre plein de poignards; Mais celui des Conjurés qui s'étoit chargé du coffre, ayant offert une piece d'or à un Crocheteur, ce port excessif lui fit soupçonner qu'il y avoit dedans quelque chose de consequence: comme Pandolpho Collenuccio rapporte, que le Roi Conradin ayant été deffait par Charles d'Anjou, & se sauvant, fut arrêté au passage d'une Riviere, pour avoir offert au Batelier une bague d'un grand prix. Ce doute qu'eût le Crocheteur sauva la vie du Prince: car en ayant averti une personne de sa dépendance, l'ouverture du coffre découvrit tout le mystere: outre qu'en même temps, quelques-uns qu'on avoit voulu engager dans la conjuration, en donnerent avis à Mr. le Prince Maurice. Aussi-tôt on arrêta quelques Con- La Conju-
jurés

tion se de-
couvre :
Stautem-
bourg se
sauve en
Brabant où
il est mort
chez les
Espagnols.

Son frere
aîné est
de capité
pour n'a-
voir pas
révélé la
Conjura-
tion, com-
me Mr. de
Thou.

jurés assemblés dans une Hôtellerie à la Haye : ce qui ayant été heureusement sçeu par Stautembourg, il se sauva en Brabant, où il est mort sans enfans. Sa femme demeura en Hollande, & si je m'en souviens bien, elle étoit fille de Philippes de Marnix Seigneur de sainte Aldegonde. Après sa fuite on arrêta ses principaux amis, soupçonnés d'être de la conjuration.

Mr. de Groeneveld voyant son frere en fuite, & ses amis arrêtés par un faux raisonnement, & par une crainte mal fondée, voulut se mettre en seureté. Pour cet effet, s'étant jetté dans une Barque de Pêcheur pour passer en Angleterre, & le vent l'ayant repoussé sur la Côte, il fut pris & mené prisonnier à la Haye, où il fut condamné d'avoir la tête tranchée pour avoir sçeu la conjuration, & ne l'avoir pas révélée : n'ayant été chargé d'aucun des Conjurés, qui furent exécutés en grand nombre dans toutes les Villes de Hollande.

Voila ce que j'ai ouï dire à mon Pere sur ces affaires-là, & à d'autres qui me l'ont conté en ma jeunesse en Hollande, quoiqu'on y ait publié fausement, en haine du nom de Barneveld, qu'il avoit aussi conjuré la mort du Prince Maurice. Il n'y eut personne qui ne déplorât son malheur, étant d'un naturel fort doux, & étant universellement aimé. Je croi qu'il étoit filleul du Prince Maurice.

Ce pauvre Mr. de Groeneveld eût la même destinée que Mr. François de Thou, qui mourut pour n'avoir pas révélé le dessein que Mr. de cinq Mars grand Ecuyer de France lui avoit communiqué. Sur cette matiere, Mrs. Depui ses Illustres Parens firent imprimer un discours, où pour prouver l'iniquité de ce jugement, ils se sont servis entre autres de ce passage de Gigas, Jurisconsulte Milanois. *Qui consilium adversus Majestatem Principis initum cognoverunt, nec probare possunt, non tenentur revelare, & qui tales condemnant, non sunt Judices, sed Carnifices.* Ceux qui ont connoissance d'une conjuration contre le Souverain, & ne la sçauroient prouver, ne sont pas tenus de la révéler, & ceux qui condamnent ces gens-là, ne sont pas des Juges, mais des bourreaux.

Devant l'exécution de Mr. de Groeneveld mon Pere lui envoya demander le Collier de l'Ordre de S. Michel, qu'il renvoïa au Roi: ce fut l'an 1622. & il conçût autant d'indignation contre Stautembourg pour cet attentat, qu'il eût de compassion pour Mr. de Groeneveld, qui fut généralement plaint & regretté.

Cette Conjuration est une des plus grandes qui se soit faite il y a longtemps, si on excepte la Conjuration de Jean Loüis de Fiesque Comte de Lavagne, la Fougade

d'Angleterre , & celle d'Alphonso de la Cueva Marquis de Bedamar, Ambassadeur d'Espagne à Venise, pour perdre cette puissante Ville , & renverser une Republique fondée sur le cours de douze siècles.

F R A N C O I S
A E R S E N S

*Seigneur de Sommerdic & de la
Plaate , & sa posterité.*

Descripti-
on de Mr.
François
Aersens.



Rançois Aersens étoit le plus dangereux esprit que les Provinces confederées ayent jamais porté, & d'autant plus à craindre, qu'il cachoit toute la malice & toute la fourbe des Cours Etrangères, sous la fausse & trompeuse apparence de la franchise & de la simplicité Hollandoise. Il étoit ardent & persuasif, & trouvoit des raisons pour appuyer les plus mauvaises Causes, Mr. le Prince Maurice se servit de sa plume pour parvenir à ses fins , & pour rendre odieux ceux qu'il vouloit perdre, les Libelles qui couroient de ce temps là étant de sa façon. Tous moïens d'acquérir du bien lui ont toujours semblé

semblé honêtes, & il s'en est servi toute sa vie. Il a laissé de grands biens, étant mort riche de cent mille livres de rente : ce qu'on n'avoit jamais veu dans ce Pais-là ; Aussi des richesses immenses passent pour des crimes dans une Republique réglée, étant acquises en peu de temps, parce qu'on tient qu'on ne peut devenir puissamment riche en un instant, & être homme de bien.

En sa jeunesse, son Pere, Corneille Aersens, qui avoit connu Mr. du Plessis Mornai près de Guillaume Prince d'Orange, le pria de prendre son fils à sa suite, où il fut quelques années : mais ce Grand Homme qui avoit une ame droite & sincere, ayant remarqué en plusieurs rencontres ses dissimulations & ses déguisemens ordinaires, pronostiqua deslors qu'un jour ce seroit un grand fourbe.

Il fut en sa jeunesse avec Mr. du Plessis Mornai.

Ayant donc acquis la connoissance de la Langue Françoise, & des affaires du Roïaume, Levin Calüard, qui résidoit auprès du Roi Henri IV. pour les Provinces-Unies, étant venu à mourir, le Sieur François Aersens fils de Corneille Aersens Greffier des Etats, lui succeda l'an 1598. & ne fut que résident des Etats à Paris jusqu'en l'an 1609. que la Trêve de douze ans étant conclüe, & le Roi d'Espagne aiant traité avec les Provinces-Unies, comme avec des peuples libres, il fut reconnu par le Roi Henri IV. pour Ambassadeur.

Puis il fut résident de Hollande à Paris.

Pen-

Il reçoit de
grands
bienfaits en
France.

Pendant son séjour en France, qui fut de quinze ans, il reçut de grands bienfaits du Roi, & même des honneurs: car il fut annobli & fait Chevalier & Baron: ce qui fut cause qu'en-suite il fut reçu en Hollande entre les Nobles de la Province.

Mais comme c'étoit un esprit intrigant & intéressé, qui avoit des liaisons & des intelligences avec des Grands de France, dont les Actions étoient non seulement suspectes, mais odieuses au Roi, il avoit donné de si grands mécontentemens de sa conduite à sa Majesté, & depuis à la Reine Regente, que successivement l'un & l'autre avoient eu un extrême désir d'être déchargés d'un esprit si artificieux & si méconnoissant, & que Mrs. les Etats pourvûssent quelqu'autre de la conduite de leurs affaires en France: ce que toutes fois Sa Majesté n'avoit voulu leur témoigner, attendant avec patience ce que le temps feroit en cela pour leur contentement.

Mais comme la Reine Mere & Mrs les Ministres cherchoient quelque expédient honnête pour se deffaire d'une personne qui leur étoit si desagréable, il en fournit lui-même un infailible par son extrême avidité d'amasser du bien, qui fit connoître publiquement le génie du personnage, & qui fit naître à mon Pere au commencement de son Emploi, l'occasion de faire son apprentissage

tissage à servir Leurs Majestés en Hollande, dans un sujet extrêmement scabreux, & peut-être sans exemple.

Le fait est, qu'au même temps que Mr. de Refuge fut de retour à Paris de son Ambassade de Hollande, Mr. Aersens eût envie de faire un voyage en son País: duquel ayant obtenu permission de ses Maîtres, il s'avisa d'un moyen pour atraper un grand présent de Leurs Majestés, leur faisant entendre, & à Mrs. les Ministres, qu'il étoit résolu de se retirer tout à fait, & de remettre sa Charge à ses Maîtres, tant pour sa santé que pour ses affaires particulieres, & de s'arrêter d'oresnavant en Hollande: sur quoi ayant été pris au mot avec grande joie, Leurs Majestés lui accordant sa licence avec les honneurs & les ceremonies accoûtumées: Elles lui firent, comme pour dernier adieu, un présent très-honorable de vaisselle d'argent de vermeil doré, de la valeur de quatorze à quinze mille livres; au moyen de quoi, lui qui avoit tendu son rêts à ce gibier, pensoit être parvenu à sa fin, se promettant par ses Amis, d'être maintenu en cette Charge dont il s'estimoit être seul capable dans les Provinces-Unies; D'ailleurs Leurs Majestés croïoient être parvenues à la fin de leurs desirs, qui étoient de lui voir un Successeur, dequoi mon Pere aiant été averti, & de veiller sur ses actions, il reconnût

Mon Pere
eut ordre
de le recu-
ser en plei-
ne assem-
blée des
Etats : ce
qu'il fit par
un discours
puissant.

connût auffi-tôt qu'il n'avoit rien moins dans l'ame que de renoncer à cette faction, pour laquelle reprendre il emploïoit tout ce qu'il avoit d'industrie & de crédit ; Sur quoi mon Pere eût commandement de Leurs Majestés, de faire entendre aux principaux d'entre Mrs. les Etats, qu'il avoit absolument pris congé d'Elles, & qu'elles auroient très-agreable qu'il lui donnaissent un Successeur : ce qu'ayant fait entendre le plus discretement qu'il lui fut possible, & Mr. Aersens en aiant eu le vent, il se laissa tellement transporter à la violence de sa passion, qu'il voulut Haranguer sur cela en pleine Assemblée de ses Maîtres, niant avoir pris congé de Leurs Majestés, prenant ouvertement à partie leurs principaux Ministres, & mon Pere particulierement, comme aiant parlé sans charge ni pouvoir : ce que Leurs Majestés aiant sçeu, Elles autôriserent mon Pere d'un commandement ezprés de le récuser en corps, ce qu'il fit le 13. Novembre 1613. par un discours si puissant & si fort en reprochant audit Aersens d'avoir osé parler irreverement de leurs Majestés, & de Messieurs de leur Conseil qui étoient les plus fermes soutiens de la liberté des Provinces confederées, l'accusant en presence de ses Maîtres, d'audace, de legereté en ses langages ordinaires, d'ingratitude, païant d'insolence tant
de

de bien-faits dont la France l'avoit comblé, & enfin d'avoir violé le droit des gens, aiant corrompu par argent ses Domestiques, pour avoir le secret de l'Ambassade, que quoi qu'il eût un front d'airain, il se trouva lors dans une extraordinaire confusion.

En vertu de ce discours, Messieurs les ^{Mrs. les} Etats élurent pour leur Ambassadeur en ^{Etats nom-} France Mr. de Languerac, de la Maison ^{merent en} des Barons d'Aspre, qui pendant son séjour ^{sa place} à Paris, qui fut fort long, épousa une des ^{Mr. de} Sœurs de feu Mr. de Clermont Marquis de ^{Languerac.} Gallerande, Deputé General de ceux de la Religion.

C'étoit un esprit fort doux, & fort simple, mais nullement capable de cet emploi: car on a remarqué que pendant plusieurs années qu'il a été en France, il n'a jamais donné un seul avis veritable à ses Maîtres: leur écrivant sans discernement tous les faux bruits qu'on prend plaisir de répandre, & leur donnant pour choses veritables & assurées. Ses dépêches suivantes n'étoient que des refutations des precedentes, ne pouvant distinguer le vrai d'avec le faux, ni le vraisemblable d'avec l'impossible. Il écrivoit d'ordinaire aux Etats: *Je vous avois mandé par mes precedentes, que telles & telles choses se passoient qui ne se sont pas trouvées vrayes; Mais il se passe telle & telle chose qui est tres certaine; Ce qu'il étoit contraint de*

de rétracter par une Dépêche subsequnte. Enfin Mr. de Languerac n'avoit qu'une probité toute nûë: sans aucune suffisance ni capacité: & Mr. Aersens une grande intelligence accompagnée d'artifice & d'interêt.

Mr. Aersens avoit corrompu un Secrétaire de mon Pere, pour avoir le secret de l'Ambassade.

Au reste, le reproche que mon Pere lui fit publiquement d'avoir violé le droit des gens en sa personne, étant Ambassadeur du premier Roi de la Chrétienté, principale Colonne de leur Etat, étoit fondé sur ce que Mr. Aersens avoit corrompu son Secrétaire nommé du Cerceau, de fort honnête famille de Paris, qui alloit toutes les nuits dans le Cabinet de mon Pere, assés éloigné de son Appartement, & dont en sortant il ne faisoit que tirer la Porte, au lieu de la réfermer à clef, qu'il redonnoit à mon Pere. Là il copioit les Dépêches de la Cour, pour les communiquer à Mr. Aersens, qui scavoit ainsi les plus particuliers sentimens & intentions de Mrs. les Ministres; Aussi il se vantoit continuellement de scavoir tout par ses Amis de France, & d'être aussi bien averti que le Ministre du Roi: dequoi mon Pere étant dans une peine extreme, & soupçonnant ce du Cerceau, qu'il reconnoissoit être fort apre à l'argent, & qui se tenoit plus leste que ses gages ne le portoient: il pria ses plus intimes Amis, auxquels il conféra ce secret, de le suivre quand ils le rencontreroient par la Ville, pour scavoir où il

fré-

fréquentoit, Peu de jours après, Mr. du Colombier Gentil-homme de Bourgogne, lors Capitaine en Hollande, & qui après avoir été Gouverneur de Mr. le Prince de Joinville François de Lorraine, frere aîné de feu Mr. le Duc de Guise, est mort Gouverneur de S. Quentin : ayant un jour aperçû par la ville, & suivi de loin ce du Cerceau, rapporta à mon Pere qu'il l'avoit veu entrer chès Mr. Aersens. Ceci, & ce present qu'il voulut extorquer de la Cour, prouve clairement que Mr. Aersens se servoit de tous moyens illegitimes & des-honnêtes pour s'enrichir, & pour parvenir à ses fins. Après ce rapport fait par Mr. du Colombier homme d'integrité reconnûë, & celui d'un Domestique, qui avertit mon Pere qu'il avoit veu la nuit du Cerceau avec une bougie entrer dans son Cabinet: on ne Mon Pere douta plus de sa corruption; & tout aussitôt, mon Pere feignant qu'il lui étoit survenu une affaire importante, fit partir du Cerceau en diligence, chargé d'un gros Paquet à son Correspondant à Paris: où étant arrivé, cet Ami lui ayant reproché son Action, & remontré de mieux faire à l'avenir, lui dit qu'il eût à se retirer doucement, & qu'il n'en feroit jamais parlé en consideration de tant d'honnêtes gens à qui il appartenoit: ce qui fait voir le naturel debonnaire de mon Pere, qui quoi que ju-

Mon Pere
ayant de-
couvert la
trahison du
Secretaire
le conge-
die douce-
ment sans
le faire
châtier.

stement irrité, aima mieux vaincre son ressentiment, que de le faire éclater en perdant ce jeune homme de bon lieu, qui se pouvoit changer avec le temps & avec l'âge.

Mr. du
Coulombier arrive
dans une
mauvaise
conjon-
cture.

Mais au sujet de Mr. du Coulombier, je ne puis oublier une chose fort plaisante que je lui ai ouï dire à mon Pere en ma jeunesse. Etant venu faire un voïage en France l'an 1621. lors du Siège de Montauban, il arriva malheureusement à Rouën, dans le moment que la nouvelle y vint de la mort de Mr. le Duc de Mayenne Henri de Lorraine, qui se fit tuer assés imprudemment d'une mousquetade, du côté de Villembourbon. Il ne se peut dire comme cette grosse Ville s'émût tout d'un coup de cette mort, & comme on y menaçoit ouvertement les Huguenots. Dans le plus fort de cette émeute, Mr. du Coulombier, en débarquant, fut entouré d'une troupe de Bateliers insolens, qui le prenant pour Hérétique parce qu'il venoit de Hollande, le menaçoient, les uns de l'assommer & de le mettre en pièces, & les autres de le jeter dans la Mer, l'appellant incessamment maudit Huguenot, bien qu'il fut tres-bon Catholique, & jusqu'à la superstition. Il avoit beau joindre les mains, & dire tout haut son *Pater* & son *Ave*: ces rustres lui disoient: *voyez ce vaurien de Huguenot qui contre-fait l'homme de bien*: Enfin il se dépêtra par miracle

racle des mains de cette troupe de furieux.

Pour revenir à Mr. Aersens: l'an 1624. Mr. Aersens est envoyé Ambassadeur Extraordinaire en France; Et comme Mr. le Cardinal de Richelieu gouvernoit nouvellement le Roïaume, & qu'il ignoroit les mécontentemens que les Ministres précédens avoient eus de lui, il en fit état, & le connoissant éclairé & interessé, il s'en aida pour parvenir à ses fins.

Monfieur Aersens est mort fort âgé, & a laissé un Fils qui s'appelloit Corneille Aersens comme son ayeul. Ce Corneille Aersens a passé pour le plus riche de la Hollande, & a été fort connu sous le nom de Monsieur de Sommerdic. Il étoit Gouverneur de Nimegue, & Colonel d'un Regiment de Cavalerie. Il a toujours paru plus modéré que son Pere, & en voici une marque indubitable.

Outre qu'il y avoit entre Monsieur François Aersens & mon Pere, une incompatibilité insurmontable, par leurs naturels directement opposés & differens; car l'un étoit ouvert, & l'autre dissimulé: l'un étoit ingénu, & l'autre plein d'artifice; enfin l'un étoit juste & droit, qui pour une montagne d'or n'eut pas voulu préjudicier à personne, & l'autre eut fait périr cent Innocens pour le moindre intérêt; Ces fâcheuses rencontres avoient entretenu entr'eux une grande averfion qui s'augmentoît de

Mr. de Sommerdic fils de Mr. Aersens, fort sage & fort modéré.

jour en jour au lieu de diminuer, & qu'ils ont eue toute leur vie l'un pour l'autre. Mr. Aersens, par la subtilité de son esprit, & pour le grand crédit qu'il s'étoit acquis auprès de Monsieur le Prince Maurice pendant les divisions de l'Etat, tâchoit continuellement de surprendre mon Pere, qui étant fort éclairé, renversoit toutes ses ruses & tous ses artifices. Ainsi ils furent toujours Ennemis. Monsieur Aersens se plaignoit que mon Pere s'étoit porté contre lui avec trop de chaleur, & qu'il l'avoit offensé publiquement de gaieté de cœur: mon Pere repondoit qu'il n'étoit point réformateur du genre humain, & qu'il n'auroit jamais dit un seul mot contre lui, s'il n'en avoit eu ordre tres-exprès de la Cour. Nonobstant donc cette mes-intelligence, qui devoit avoir nourri le fils dans l'aversion pour ceux de nôtre nom. Monsieur de Sommerdic pria mon frere de la Villaumaire d'oublier le passé: lui disant qu'il n'étoit pas juste ni chrétien que les haines se perpétuassent, le conjurant d'être de ses Amis, & qu'il vouloit être le sien; ce qui ne pouvoit partir que d'un tres-bon fonds, & qui prouve que son Ame étoit tres-belle, & semblable à celle de Philippes le bon, Duc de Bourgogne: qui payant la rançon de Charles Duc d'Orleans. & le sortant d'une prison d'Angleterre où il avoit vieilli, le força par ses bien-

bien-faits d'être son Ami, d'Ennemi mortel qu'il étoit auparavant ; Car mon frere étant étranger & sans crédit en Hollande, ne lui pouvoit être bon à rien, & lui comme un des principaux des Etats, pouvoit fort contribuer à son avancement ; Aussi mon Pere en faisoit un très grand état, & se tenoit fort obligé de l'honneur qu'il lui avoit fait de rechercher son amitié, & il ne se contentoit pas d'une réconciliation extérieure, il avoit admis mon frere dans sa confiance, & au nombre de ses intimes ; Car traittant un jour Monsieur de Thou Ambassadeur de France, & Monsieur Estevan de Gamarra Ambassadeur d'Espagne, avec Messieurs l'Admiral d'Obdam, de Beververt, & autres des premiers du Pais, il voulut que mon frere de la Villaumaire fût de cette Illustre Compagnie, & qu'il vit une Feste si extraordinaire, ne s'étant gueres veu deux Ambassadeurs de France & d'Espagne manger ensemble à une même table : mais aussi elle étoit ronde, & l'on s'y plaça sans ceremonie ; ce fut un peu après la paix des Pirenées. J'ai ouï dire à mon frere qu'il y avoit à ce régal trois buffets de differend vermeil doré.

Ce Monsieur Corneille Aersens Seigneur Ce Mr. de
de Sommerdic a laissé deux fils, dont l'aîné Sommer-
nommé François, Seigneur de la Plaate, dic perd
se noya passant d'Angleterre en Hollande son Fils
aîné mal.

heureuse-
ment.

l'an 1659. retournant chés lui, après huit ans de voyages en divers endroits de l'Europe. Il étoit de grande esperance, & ce fut une cruelle affliction au Pere, qui n'avoit rien épargné pour le parfaitement bien élever.

Son second
épouse la
fille de Mr.
de S. André
Montbrun.

Le second fils de Monsieur de Sommerdic nommé Corneille, devenu son principal héritier par la mort de son frere, & puissant en biens, a épousé la fille aînée de Monsieur le Marquis de saint André Montbrun, qui s'est rendu mémorable à la posterité, par la longue & célèbre deffense de Candie. Monsieur de Sommerdic a eu aussi sept filles, dont trois sont mariées à des personnes de qualité, & les quatre autres se sont jettées dans une devotion superstitieuse avec un tel emportement, qu'elles ont suivi le Sieur de Labbadie Ministre, comme si c'étoit un Apôtre.

H U G U E S G R O T I U S,

Pensionnaire de Rotterdam,
Ambassadeur de Suede en France, &
sa Posterité.



'Ay oüi dire à Mr. Hierôme Bignon Advocat général au Parlement de Paris, l'un des plus Doctes Sujets de ce Siecle, Pere de Mr. Bignon, qui a aussi été long-temps Advocat général, & de Mr. Bignon Mre. de Requêtes & Président au grand Conseil, que Mr. Grotius étoit le plus universellement scavant homme qui eût paru dans le monde depuis Aristote.

Jugement
de Mr. Bignon, par
Mr. Grotius.

Il étoit originaire de la Ville de Delft, grand & puissant de sa personne, & agréable de visage; mais si son extérieur étoit charmant, son intérieur l'étoit bien davantage. Il étoit franc, veritable & fidelle, & d'une vertu si solide, que toute la vie il a fui & detesté les méchans, & recherché l'amitié de gens-de-bien & des illustres, non seulement de son País, mais de toute l'Europe, avec lesquels il avoit commerce de Lettres.

Il étoit Humaniste consommé, bon Poëte Grec & Latin, parlant & sçachant bien toutes les Langues, tant mortes que vivantes, grand Theologien, grand Jurisconsultes & grand Historien.

Descripti-
on de Mr.
Grotius.

Il avoit leu tous les livres qui ont été publiés, & ce qui est admirable, sa mémoire étoit si prodigieuse que tout ce qu'il avoit lû lui étoit présent à l'esprit, sans qu'il en eut oublié la moindre circonstance. On remarque que ceux qui ont grande mémoire n'ont pas toujours bon jugement: mais il étoit très-judicieux en parlant & en écrivant, possédant au dernier degré deux qualités ordinairement incompatibles. J'ai souvent veu Mr. Grotius jeter la veüe un moment sur une grande page d'un volume in folio, & sçavoir parfaitement ce qu'elle contenoit.

Amis de
Mr. Gro-
tius.

En France il avoit cultivé amitié avec Mr. le Président Jannin, avec M. le Président de Thou, avec Mr. Bignon Advocat général & avec Mrs. du Pui freres, qui ont été l'ornement des Lettres en leur temps, & qui dans la Magistrature ont été honorés des plus Grands-Hommes de France & des Pais étrangers, qui cherchoient leur connoissance & leur approbation. Mr. Grotius avoit aussi pour ami particulier M. de Cordes Chanoine de Limoges, qui l'assistoit de sa Bibliothèque, très-ample & très-curieuse.

Com

Comme mon Pere l'avoit secouru dans ses adversités, il en avoit une grande reconnaissance, ainsi qu'on le peut voir en plus de quatre-vingt Lettres Latines imprimées depuis quelques années, où il le traite diversément de *Vir illustris, illustrissime, summe, eximie, maxime*. L'an 1616. il en finit une de Rotterdam, *Vale Vir nobilissime, Patria tua, & bonorum omnium grande praesidium*. Voici la fin d'un autre qu'il lui écrivit d'Anvers, après s'être échappé heureusement de sa prison de Louvestein. *Vale Vir maxime, & quem mihi prope extincto servasti, amorem serva renascenti*. Il en commence une autre, *affectum tuum in me Vir illustris quem haud digne exprimam nisi paternum dixero*.

L'an 1632. dans une Lettre qu'il lui écrit d'Amsterdam, parlant de moi, il lui dit, *amo illum, & ob probitatem animi & ingenii felicitatem*; Ce que j'allegue pour montrer que dès ma jeunesse j'ai toujours fait profession de droiture & de verité, & pour cela je n'ai rien fait dans le monde: car ces qualités sont incompatibles avec les deffauts nécessaires à la Cour, où pour réussir, il faut nécessairement applaudir au vice, & souvent opprimer l'innocence.

Il y a aussi six lettres imprimées de Mr. Grotius à moi, dans l'une desquelles, pour s'autoriser de ce qu'il m'exhortoit à ne point

Grande
amitié de
mon Pere
avec Mr.
Grotius
qui le traite
de son pe-
re dans
ses lettres
imprimées.

Six Lettres
à moi de
Monsieur
Grotius.

perdre le temps, il use de ces termes, *Amicus tibi à Patre datus*. Il en finit une autre, en signant, *amicus tibi cum patrimonio relictus*: & dans une autre il me remercie d'un bon office que je lui rendis en Suede. *Videò ex litteris tuis, Nobilissime Maurerii, eundem esse qui fuisti, & tu semper, & ante Patrem tuum, meaque bona id est honorem & estimationem, semper in summis posui tibi esse cordi, discemus abs te ubi redieris, qualis sit illa mundi pars quam sibi frigidus Septentrio seposuit.*

Mr. Grotius estimoit fort les Peres Sirmond & Petau Jesuites: mais grand ennemi de l'Ordre.

Bien que Mr. Grotius n'aimât point l'Ordre des Jesuites, qu'il a décrié toute sa vie, il faisoit grand état de quelques Particuliers qui en étoient, & entre autres des Peres Sirmond & Petau. Il m'a dit avoir ouï assurer au Pere Sirmond, qu'il étoit allé à Rome grand Ligueur: mais qu'ayant appris là les artifices de la Ligue, il en étoit revenu Roialiste. Travaillant sur le vieux & sur le nouveau Testament, il communiquoit ses observations au Pere Petau, les soumettant à sa censure, comme on le void dans une de ses Lettres *Ad Gallos* de la dernière Edition, adressée *Dionisio Petavio insigni Theologo*. En lui envoyant ses Manuscrits pour en avoir son sentiment, il lui dit, *liceat mihi lumen de lumine accendere*: permettez-moi d'allumer ma lumiere à la vôtre. Il faisoit aussi très-grand état des Poësies Liriques de Mathias

Mathias Casimir Sarbieski Jesuite Polonois, & disoit de lui, *non solum equavit, sed interdum superavit Flaccum*: qu'il n'avoit pas seulement égalé, mais quelques-fois surpassé Horace. Je parlerai plus amplement de cet illustre Pere, en traittant de la Pologne.

Le premier Ouvrage de Mr. Grotius fut le *Martianus Capella*, qu'il illustra d'observations, & qu'il dedia à feu Mr. le Prince de Condé. Il n'avoit alors que quinze ans, aussi il mit au devant du Livre sa taille-douce, avec ce distique.

Premier
Ouvrage
de Mr.
Grotius.

*Quem sibi quindenis Astrea sacravit ab annis,
Talis Hugueïanus Grotius ora fero.*

Il plaïda à cet âge, avec tant d'éloquence & d'applaudissement à la Cour de Hollande, que fort jeune, on le fit Advocat du fils de la Province.

Ses Poësies Latines furent imprimées en un corps par son Frere Guillaume Grotius: où l'on void des Epigrammes à l'honneur de Mr. de Buzanval, & de mon Pere: mais il en manque une, parce qu'il la fit depuis cette impression, c'étoit pour mettre au dessus du Tableau de mon Pere, qu'il lui avoit envoyé à Rotterdam, dont il étoit Pensionnaire.

Docta Tabella refert hominem qui rectius ipse.

Magnanimum Regem cujus imago loquens.

Il fit en sa premiere jeunesse onze vers latins sur Ostende, qui est une Prosopopée de

de cette Ville-là, qui avoit déjà souffert un Siège de trois ans; on les attribua à tous les Grands-hommes du Temps, & les plus doctes les crurent de la composition de Joseph Scaliger, qui en faisoit de merveilleusement beaux. A la fin voyant qu'ils étoient généralement approuvés & admirés, il s'endéclara l'Autheur. Ils ont tant de force & de beauté, qu'on sera bien aise de les voir ici, sans avoir la peine de les aller chercher dans ses Poësies.

Vers admirables
de Mr.
Grotius,
sur la longue
défense d'O-
stende.

*Area parva Ducum totus quàm respicit orbis
Celsior una malis, & quam damnare ruina,
Nunc quoque fata timent, alieno in littore
resto;*

*Tertius annus abit, toties mutavimus hostem,
Sævit hyems pelago, morbisque furentibus
æstas,*

*Et minimum est quod fecit iber, crudelior
armis*

*In nos orta lues, nullum est si funere funus,
Nec perimit mors una semel; fortuna quid
hæres?*

*Qua mercede tenes mixtos in sanguine manes?
Quis tumulos moriens hos occupet hoste pe-
rempto*

*Queritur? Et sterili tantum de pulvere præ-
gna est.*

Ils ont été fort estimés de toutes les nations, & marque de leur valeur & de leur poids, Mr. de Malherbe, qui admiroit peu
de

de choses, en a fait si grand état, qu'il les a traduits en Vers François.

*Trois ans déjà passez, théâtre de la Guerre
J'exerce de deux Chefs les funestes Combats,
Et fais émerveiller tous les yeux de la terre
De voir que le malheur ne m'ose mettre à bas.*

Ces Vers
de Mr.
Grotius
sont tra-
duits par
Malherbe.

*A la merci du Ciel en ces rives je reste,
Où je souffre l'Hiver froid à l'extrémité.
Lors que l'Eté revient il m'apporte la peste,
Et le Glaive est le moins de ma Calamité.*

*Tout ce dont la fortune afflige cette vie,
Pele mêle assemblé, me presse tellement,
Que c'est parmi les miens être digne d'envie,
Que de pouvoir mourir d'une mort seulement.
Que tardez-vous destins, ceci n'est pas matière,
Qu'avecque tant de doute il faille décider?
Toute la question n'est que d'un cimetière,
Prononcés librement qui le doit posséder?*

Comme Monsieur le Premier President de Lamoignon, est une bibliothèque vivante, & qu'il a l'esprit plein de tout ce qui s'est jamais fait de plus beau: il n'a pas manqué de graver ces beaux Vers Latins dans sa mémoire, & je les lui ai entendu réciter souvent avec plaisir; & à propos de Mr. de Lamoignon, je dirai ici que Mr. Grotius le voyant dès sa jeunesse courir avec tant d'ardeur à la vertu: m'a dit bien des fois, qu'assûrément un jour il seroit l'un des principaux ornemens du Royaume.

Ce

Eloge de
Mr. le pre-
mier Pre-
sident de la
Moignon.

Ce Grand Homme ne s'est point trompé dans son pronostic: car on doit dire de lui sans aucune flatterie qu'outre sa douceur & sa débonnairété, vertus rares en ces derniers Siecles, c'est un abîme de Doctriné, & que dans l'Assemblée des plus sçavans il paroît entr'eux dans l'examen de toutes les sciences, comme un Maître parmi les disciples, débrouillant les points les plus difficiles & les plus obscurs, avec une éloquence aisée, & une facilité admirable.

Mr. Gro-
tius fut un
des Adora-
teurs de
Mr. Bar-
neveld.

Mr. Grotius fut un des adorateurs de la prudence & de la vertu de Mr. de Barneveld, & demeura avec tant de fermeté attaché à son Parti & à ses intérêts, qu'il fut enveloppé dans sa ruine. Mr. le Prince Maurice se contenta d'abbatre le Chef du Parti contraire, & Mr. Grotius en fut quitte pour la confiscation de ses biens, & pour la perte de sa liberté, ayant été condamné à une prison perpetuelle, & pour cet effet, il fut renfermé dans le Château de Louvestein près de Gorcum.

Pendant cette prison, ma Mere Genoise d'extraction, de la Maison des Madelenes du côté paternel, & du côté maternel de celle des Franzones, de laquelle il y a presentement un Cardinal, mourut à la Haye l'an 1620. & fut enterrée dans la grande Eglise; Mr. le Prince Maurice, M. le Duc de Simmeren, Mr. le Prince, & Madame la

la Princesse de Portugal, Mr. le Comte de Culmbourg, Mrs. les Etats Généraux, Mrs. les Etats de Hollande, tous les Corps de Justice & de Ville assisterent au Convoi avec les Ambassadeurs & Ministres des Princes Etrangers, & tous les Officiers des Troupes Françoises: ce qui étant venu assez tard à la connoissance de Mr. Grotius, à cause de sa détention, il écrivit une grande Lettre de consolation à mon Pere, qui commence ainsi. *Debeo hoc meis malis, Illustrissime Maurerii, quod aliena mala serius ad me perveniunt.* J'ai cette obligation à mes malheurs, d'apprendre plus tard que les autres les malheurs qui arrivent à mes Amis. C'est une piece fort longue qui à été fort estimée, & qui doit plutôt passer pour un Traité parfait de consolation, que pour une Epître. Il lui envoya en même temps une Inscription pour mettre sur le Tombeau de ma Mere.

*Maria Magdalena corporis animique
laudibus eminentissima vixit annos
xxxv. in conjugio viginti.*

*Rara in Deum pietate, obsequio in maritum,
charitate in liberos, quæ utriusque sexus senes
peperit, Decem sibi reliquit superstites, ut semper
vitæ emendatissima, ita constantissimi transi-
tus exemplum præbuit. XII. Nov. 1620.*

*Benjaminus Auberius Maurerius, Assessor
Sanctioris Consilii Christianissimi ejusdem ad Or-
dines fœderatos Belgii Legatus conjugii optima,
dul-*

Epitaphe
de ma Me-
re, de la
façon de
Mr. Gro-
tius.

dulcissima, ac in perpetuum desideranda.

Mais comme mon Pere ne pouvoit esperer ce bon office d'une personne affligée, & qui étoit en prison, il s'adressa à Mr. Daniel Heinsius, qui fit cet Epitaphe qu'on a gravé sur un grand marbre noir.

Epitaphe
de ma Me-
re, que fit
Monsieur
Heinsius.

DEO OPTIMO MAXIMO

& aeternæ Memoriae.

Mariæ Magdalenaë conjugis carissima, matris dulcissima, piissima, undecim liberorum parentis. Quorum novem una cum Patre superstitis mærorem de se ac desiderium reliquit. Matrona ad exemplum nata, cum incomparabili conjugis luctu, qui ex ea nil nisi morte doluit, cum Maria & Benjamino, primogenitis hic condita, ac sita, in futura resurrectionis spem cum uberrimis lachrimis. P. C.

Benjaminus Auberius Maurerius Assessor sanctioris Consilii Regis Christianissimi, ejusdemque ad Ordines Fœderatos Belgii Legatus. Nata 7. Maji 1581. Extincta 12. Nov. 1620.

Mr. Grotius étoit étroitement gardé dans le Château de Louvestein, où il n'avoit d'autre consolation que la compagnie de sa femme, & quantité de Livres qu'on permettoit à ses Amis de lui prêter; on lui en envoïoit un grand coffre tout plein, qu'il renvoyoit après les avoir dévorés, & ce fut pendant cette Prison qu'il traduisit Stobée; Mais elle ne dura que deux ans ou environ: en ayant été heureusement delivré par le conseil

seil & par l'industrie de Marie de Regelsberg sa femme, qui ayant remarqué que ses Gardes, après s'être lassés d'avoir souvent visité & fouillé un grand coffre plein de livres & de linge qu'on envoioit blanchir à Gorcum, Ville voisine de là, le laissoient passer sans l'ouvrir, comme ils faisoient d'abord: elle conseilla à son mari de se mettre dans ce coffre, ayant fait des trous avec un virebrequin à l'endroit où il avoit le devant de la tête, afin qu'il put respirer, & qu'il n'étouffât point. Il la crût, & fut ainsi porté à Gorcum chez un de ses Amis, d'où il alla à Anvers par le chariot ordinaire, ayant passé par la place publique déguisé en Menuisier, avec une regle à la main.

Il en sort
dans un
coffre par
le conseil
de sa femme.

Cette femme adroite feignoit que son mari étoit fort malade, afin de lui donner le temps de se sauver, & pour ôter le moien de le recouvrer: mais quand elle le crût en pais de seureté, elle dit aux Gardes en se moquant d'eux, que les oiseaux s'en étoient envolés. D'abord on voulut proceder criminellement contr'elle, & il y eût des Juges qui conclurent à la retenir prisonniere au lieu de son mari: mais par la pluralité des voix elle fut élargie & louée de tout le monde, d'avoir par son esprit redonné la liberté à son Mari.

Madame Grotius étoit d'une grosseur prodigieuse: & à son sujet il ne faut pas oublier

Conte plaisant que

me fit la
Reine Me-
re au sujet
de Mr. le
Cardinal
de la Va-
lette & de
Madame
Grotius.

de mettre ici une chose fort plaisante que la
Reine Mere me dit un jour à S. Germain à
son dîner, où Madame la Comtesse de Bras-
fac sa Dame d'honneur, tante de Mr. le
Duc de Montauzier, du nom de Ste. Mau-
re, m'avoit mené; Qu'une fois Madame
Grotius étant assise au Cercle (car elle y al-
loit quelques-fois quand son Mari fut Am-
bassadeur de Suede) Mr. le Cardinal de la
Valette, fendant la presse pour s'approcher,
& envisageant de loin cette grosse femme
qu'il ne connoissoit point, demanda à une
Dame du Cercle à l'oreille, qui étoit cet
Ours assis auprès de la Reine, à quoi ayant
répondu, c'est ma Mere, Monsieur: car il
s'étoit justement adressé à Mademoiselle
Grotius nommée Cornelia. Confus de cette
horrible méprise, le visage plus rouge que
son habit, & tout grand qu'il étoit, il fit le
plongeon dans le Cercle, & se retira aussi-tôt
hors de là, attendant que le Cercle fût levé,
pour faire part de son aventure à la Reine.

Mr. Gro-
tius delivré
de Prison,
va à Paris,
fait son
Apologie
& de ceux
de son par-
ti, en La-
tin.

Mr. Grotius s'étant sauvé de prison, &
s'en allant d'Anvers à Paris, composa en
chemin cette belle Silve, qu'il adressa à feu
Mr. François de Thou, pleine de regrets
de la mort de Mr. le President son Pere,
où il dit entr'autres choses qu'il eût été con-
solé de sa disgrâce, s'il l'eût retrouvé en
vie, & que la fortune, *dextram dextra so-
ciare dedisse*. Dans cette Silve il parle de son
éva-

évasion, dont il donne tout l'honneur à sa Femme, en ces mots que j'ai retenus : *Nos multum debere fatemur conjugio* & finit par dire l'injustice qu'on lui a faite en violant les Loix du Pais en sa personne. Il fait en chemin sa Silve à Mr. François de Thou.

Et proculcatas in nostro corpore Leges.

Il y a plus de cinquante-cinq ans que je ne l'ai veüe: ainsi je n'en ay retenu que ces lambeaux: mais c'est une des plus belles pieces qui soit jamais sortie des mains de Mr. Grotius.

Mr. Grotius étant arrivé à Paris avec plusieurs lettres de recommandation que mon Pere lui envoïa pour Mrs. les Ministres, ils lui firent donner par le Roi, en consideration de son mérite & de son sçavoir, une pension de trois mille livres dont il a vécu quelques années à Paris, ne tirant pas un sou de son bien. Parce qu'encore que Mr. le Prince Maurice fût mort, & que le Prince Henri Frederic fût de ses amis, il n'osoit par politique le faire remettre en possession de ses biens confisqués, de crainte d'offenser le parti qui étoit demeuré le plus fort. Mr. Grotius à une pension du Roi de mille écus, dont il vit.

Monsieur Grotius, après avoir remercié ses bien-faiteurs, & veu ses amis, publia son Apologie en Flamand, & puis il la traduisit en Latin; Elle est non seulement pour lui, mais aussi pour Mr. de Barneveld & pour tous ceux de son Parti. Il la dédia aux Etats de Hollande & de Westfrise, autrement

Nort-hollande, avec ce Titre, *Apologeticus eorum qui Hollandia Westfrisia vicinisque Nationibus ex Legibus præfuerunt ante mutatam apud nos Rempublicam*, où l'on peut recourir pour voir le détail des injustices qu'il dit lui avoir été faites, & à ceux de son Parti.

Il dedia son
Livre de la
Religion
Chrétien-
ne à Mr.
Bignon.

Pendant son séjour à Paris il traduisit en Prose Latine son Livre de la verité de la Religion Chrétienne, qu'il avoit fait en Vers Flamans en faveur des Matelots qui font les voyages des Indes, pour les divertir à chanter une Poësie si pieuse, & le dedia à Mr. Hierôme Bignon Advocat general en Parlement, & le commença ainsi. *Idemdem à me quarere soles, vir & de patria, & de litteris, ac de me etiam optimè merite Hieronime Bignone.*

Il fait son
Livre De
jure pacis
& Belli,
qu'il dedia
au Roi.

Ce fut à Paris qu'il composa ce grand Ouvrage *De jure pacis & Belli*, qu'il dedia au feu Roi, qui ne lui en donna aucune récompense, pour n'avoir point de Patron auprès de Sa Majesté qui aimât les belles Lettres, & qui fit état d'un travail de telle importance.

Après avoir été dix ans ou environ à Paris, sa pension lui fut rayée par Mr. le Cardinal de Richelieu qui gouvernoit l'Etat, ce qui l'obligea d'aller chercher du pain autre part l'an 1631. Ce fameux Ministre fit une grande faute de laisser sortir de France un si sçavant homme, pour une pension si modique;

que ; Un autre qui eût aimé les belles Let-
 tres & les Sciences , eût pris plaisir de l'y
 attirer & de l'y rétenir par des bien-faits qui
 eussent été tres-bien placés. Cela prouve que
 Prioleau , quoi que fourbe notable , a bien
 connu l'un des foibles de ce Cardinal , &
 qu'il a dit vrai dans son Histoire , où il use
 de ces termes en parlant de lui , *Primum*
Abbas , deinde Episcopus , infelix Couciona-
tur , Sorbonicis chimeris mentem pastus , pe-
ritioris Litteraturæ rudis. Et ce qui étoit éton-
 nant : ce Cardinal laissoit sortir du Roïaume
 le plus sçavant homme de l'Europe , pour
 faire le ménager , epargnant une petite som-
 me , & cependant il donnoit plus de quatre-
 vingt mille livres de pension par an à divers
 Poètes , entre lesquels il y en avoit de très-
 mediocres , pour le louer sans cesse , & pour
 parler de lui comme d'une Divinité visible.
 Sur cela Mr de Bautru , après la mort de
 Mr. le Cardinal , disoit fort agréablement
 qu'il lui étoit aisé de prouver par plusieurs pas-
 sages authentiques , que Mr. le Cardinal de
 Richelieu étoit un Dieu : car comme pour
 appuier une opinion orthodoxe en Theolo-
 gie , on allegue des passages de la S. Ecritu-
 re , & des Peres de l'Eglise , il citoit plusieurs
 endroits de Chappellain , de l'Estoille , de
 Boisrobert , de Benferade , & d'autres où il
 étoit traité de Divinité ; comme dans ce
 Sonnet que Mr. de Benferade a mis au

Prioleau
 dit vrai de
 ce Cardi-
 nal dans
 son Histo-
 re Latine.

Le Cardé-
 nal don-
 noit quatre
 vingt mille
 livres de
 pension à
 des Poètes
 & l'ôte à
 un Sça-
 vant.

devant de sa Cleopâtre, qu'il fait parler.

*Je reviens des Enfers d'une démarche grave,
Non pour suivre les pas d'un Cesar, mais
d'un Dieu:*

*Ce que je refusai de faire pour Octave
Ma générosité le fait pour Richelieu.*

Puis Mr. de Bautru concluait comme dans l'Ecole: *Ergo*, le Cardinal est Dieu.

Pour retourner à Mr. Grotius, que la faim avoit fait quitter Paris, il se retira d'abord à Hambourg. Son Livre *De jure Pacis & Belli* étoit alors en grande estime par toute l'Allemagne, où le Roi Gustave de Suede l'ayant lû & admiré, il résolut de se servir de l'Auteur, qu'il croïoit un grand politique à cause de cet Ouvrage, & le Chancelier Oxenstern, premier Ministre de ce Conquerant, le fortifioit dans ce dessein, faisant un merveilleux état de son Ouvrage *De jure Pacis & Belli*, qu'il feüilletoit incessamment: Mais ce Prince ayant été emporté à la Bataille de Lutzen l'an 1632. Mr. Oxenstern suivant son inclination, & le dessein du feu Roi Gustave, le nomma pour être Ambassadeur en France,

Mr. Grotius destiné Ambassadeur en France: ce qui déplut fort à Mr.

Ce choix déplût fort à Mr. le Cardinal de Richelieu, qui vid un homme revenir triomphant dans le Roïaume où on lui avoit refusé la subsistance; car on ne peut s'imaginer quelle étoit la réputation du nom Suedois en ce temps-là, & quelle étoit la terreur

reur de Leurs Armes par toute l'Europe. le Cardinal, pour détourner ce coup, fit tous les efforts imaginables près du Chancelier Oxenstern pour lui faire changer de résolution, & qu'il lui plût envoyer tel autre qu'il lui plairoit en sa place.

Ainsi Mr. Grotius qui étoit arrivé aux Portes de Paris jusqu'à S. Denis, y demeura jusqu'au retour d'un Courier dépeché en Allemagne vers le Chancelier Oxenstern, pour sçavoir sa dernière résolution là-dessus; mais s'étant rendu inexorable, on fut contraint de le recevoir. Mr. le Maréchal d'Estrée eut ordre exprés de l'aller querir à S. Denis dans les Carrosses du Roi, & de le conduire dans Paris avec les honneurs & cérémonies accoutumées, & ensuite Mr. le Duc de Mercœur, depuis Duc & Cardinal de Vendôme, le mena à l'Audience du Roi.

Mr. le Chancelier Oxenstern est inexorable.

Cela fit un fort grand dépit à Mr. le Cardinal de Richelieu. mais il fallût qu'il avalât cette coupe, & qu'il honorât un homme qu'il avoit si fort méprisé. Il eût encore plus de déplaisir, quand il vid Mr. le Chancelier Oxenstern opiniâtre à le laisser Ambassadeur ordinaire à Paris, où il à été près de douze ans, sans avoir jamais eu aucun égard à toutes les prières que Mr. le Cardinal lui faisoit faire par tous les Envoyés, Residens & Ambassadeurs de France, qui avoient tous à la tête de leurs in-

Mr. Grotius demeure Ambassadeur à Paris où il a été 12. ans.

structions , de solliciter le rappel de Mr. Grotius. Ce Ministre enflé de la considération où étoient les Armes de Suede , se rendit inexorable & inflexible , comme *Ænée* dans Virgile , *Mens immota manet , lachrymae voluntur inanes* ; Mais Mr. le Cardinal de Richelieu digera doucement toutes ces pillules , aiant besoin , dans les guerres qu'il avoit entreprises , de l'assistance des Suedois en Allemagne , qui faisoient diversion des armes de l'Empire , qui autrement nous fussent tombées sur les bras.

Mr. Grotius pendant son séjour ne vid point Mr. le Cardinal de Richelieu , sous un pretexte frivole.

Mr. Grotius , pendant son séjour en France ne vid point Mr. le Cardinal de Richelieu , sous ce beau prétexte , qu'il ne donnoit point la main aux Ambassadeurs , disant que quoi les Princes Catholiques souffrissent cet orgueil par la deference qu'ils avoient pour la Cour de Rome : que la Couronne de Suede , qui en étoit indépendante , ne devoit pas souffrir ce mépris , si préjudiciable à sa dignité. Ainsi par un ahûtement inconcevable , & pour mieux m'expliquer , par une opiniâtreté Hollandoise , il ne voulut point se réconcilier avec ce puissant Ministre , quoi qu'il en eût un très-grand besoin pour le bien de ses affaires particulieres , & ne traittoit qu'avec les Ministres subalternes , c'est-à-dire avec Mr. Bouteiller , de Chavigni , de Bullion , & autres.

Les Mini-

Il faut dire en ce lieu , que Monsieur Grot-

Grotius étant arrivé à Paris après son évafion du Château de Louveftein: les Mini-
ftres de Charenton, fuivant la coûtume or-
dinaire des hommes de ne point faire état
des malheureux, & de les abandonner dans
leurs infortunes, & par ce qu'ils le croïoient
de l'opinion d'Arminius, condamnée par le
Synode de Dordrecht, ne le voulurent pas
recevoir à leur communion, ainfi il s'ab-
ftint d'aller entendre leurs Prêches, fe con-
tentant de faire tous les Dimanches des Prie-
res avec fa famille. Mais ces Ministres,
quand il fut Ambaffadeur de Suede, aiant
confideré que ce leur feroit un grand hon-
neur, qu'un Ambaffadeur d'une Couronne
fi confiderable affiftât à leurs Affemblées,
lui députerent un Miniftre de leur Corps,
avec des Anciens du Confiftoire, pour le
prier d'honorer leurs Sermons de fa presen-
ce, lui difant que les Lutheriens même
étoient admis depuis peu à leur communion,
par acte du dernier Synode de Charenton;
Mais il leur répondit fièrement que l'aïant
négligé étant particulier & fugitif, il les né-
gligeroit à fon tour, étant Ambaffadeur.
Effectivement il ne voulut jamais aller à
leurs Prêches: mais il en faisoit dire à fa
maison. Les Dimanches au matin, un Mi-
niftre Suedois prêchoit, nommé le Docteur
Ambreus Lutherien très-opiniâtre, & les
après dinées il en faisoit prêcher un autre
nom-

ftres de
Charenton
qui avoient
refusé leur
communi-
on à Mr.
Grotius,
le voiant
Ambaffa-
deur, la lui
offrent;
mais il la
refufe fié-
rement.

Le Docteur
Ambreus
& Mon-
fieur d'Or,
qui pré-

chent au
Logis de
Mr. Gro-
tius, se dé-
chirent sur
les opini-
ons de Lu-
ther & de
Calvin.

nommé Mr. d'Or, attaché aux opinions de Calvin. Ces Ministres, & sur tout Ambreus, au lieu d'expliquer purement & simplement la parole de Dieu, se jettoit à corps perdu dans la controverse avec tant de passion & de violence, que leurs Sermons n'étoient pleins que d'invectives, dont Mr. Grotius s'étant enfin lassé, les exhorta d'expliquer l'Evangile, sans blesser la charité chrétienne; Sûr quoi le Docteur Ambreus lui dit qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire ce que Dieu lui inspiroit, & Mr. Grotius lui aiant enfin ordonné, où de s'abstenir de dire des injures, ou de ne plus prêcher; cet Ambreus le quittant en colére, & descendant le degré, disoit en grondant que c'étoit une chose étrange que l'Ambassadeur de la Couronne de Suede voulut fermer la bouche au saint Esprit; ce que Mr. Grotius me conta, crévant de rire, & me disant que cét Ambreus se plaignoit par tout qu'il fermoit la bouche au saint Esprit, parce qu'il voulut l'empêcher de dire des injures à son prochain.

L'animosi-
té des Lu-
theriens
contre les
Calvinistes
est cause de
la longue
deffense de
Stetin.

Sur l'animosité de ces deux Ministres, on doit dire ici que les Lutheriens détestent cent fois plus les Calvinistes que les Catholiques, parce que les Calvinistes se sont séparés d'eux: comme la plûpart des Catholiques & des Religieux même haïssent plus les Heretiques qui ont divisé l'Eglise, que les Juifs, les Turcs, & les autres Infidelles.

Cette-

Cette grande averfion fe remarque dans les Villes où les trois Religions chrétiennes fe prêchent publiquement, comme à Danzic, où les Catholiques vivent en paix, les Lutheriens & les Calviniftes qui fe déchirent les uns les autres, les fouffrant fraternellement; Et cette averfion mutuelle qui eft entre les Lutheriens & les Calviniftes eft caufe de la longue & opiniâtre refiftance des Habitans de Stetin, qui étant Lutheriens paffionnés, ont craint que Mr. l'Electeur de Brandebourg, qui eft Calvinifte, ne les forçât dans leur religion, & d'être fous la puiffance d'un Prince qui profefse une foi qui leur eft en horreur, n'y aiant rien de plus puiffant fur les efprits que le motif de la Religion, comme on l'a veu par les guerres civiles de France & des Païs-Bas; Sur quoi un ancien Poëte, à propos du facrifice d'Iphigenie, s'écrie affez juftement: Tant la Religion a pû causer de maux dans le monde. *Tantum Religio potuit suadere malorum.*

Pendant cette longue Ambaffade de douze ans, Mr. Grotius fit divers Ouvrages, entre autres une differtation Latine contre le Sieur de la Perrere, qui avoit fait un Ecrit des Préadamites. Cette differtation eft intitulée *De origine gentium Americanarum Differtatio*, où il enseigne que les peuples d'Amérique ne font pas fort anciens, & qu'ils font venus d'Europe, ou par la jonction des terres,

Mr. Grotius fait une Differtation contre la Perrere.

terres, ou par quelque tempeste: *Nisi*, dit-il, *quis Præadamitas esse dixerit, ut nuper quidam in Gallia somniavit.* Mais un certain

Et un autre
sur le même
sujet
contre
Laëtius.

Docteur nommé Laëtius des Pais-Bas, aiant écrit contre lui, il fit une seconde Dissertation intitulée *De origine gentium Americanarum Dissertatio altera*, où il réfute amplement Laëtius, & parce que ce Laëtius nourrissoit une barbe épaisse & longue à la Capucine pour s'attirer le respect, il le fit graver au devant de sa Dissertation avec sa grande barbe, & ajoûta au bas, sans le nommer, *Adversus obtrectatorem opaca bonum quem facit barba.* Quelques jours après, pour se divertir, il fit un Distique contre ce Laëtius, qu'il disoit n'écrire pas bien en Latin. Il me le recita, & je l'ai retenu.

Laëtius haud latius satis est, nec scribere cessat.

Latine, ut sileat Latinus est satius.

Mr. Gro-
tius s'amu-
se à faire
des Com-
mentaires
sur toute
l'Ecriture
S. & de-
vient soup-
çonneux se
deffiant de
Mrs. Dupui
ses meil-
leurs amis.

Pendant cette Ambassade de douze ans, il s'occupa principalement à faire des observations sur le Vieux & sur le Nouveau Testament: ce qui l'obigeoit de s'enfvelir dans les Livres, & par consequent, voiant peu de monde, il se rendit sauvage & soupçonneux plus que de coutume, se deffiant de ses meilleurs & plus fidelles amis, comme de Mrs. du Pui, qu'ils s'imagina qu'ils le venoient voir pour l'épier, & pour rapporter ses sentimens à Mr. le Cardinal de Richelieu, qu'il haïssoit fort, pour le mépris qu'il avoit fait de lui.

Je

Je ne pûs éviter moi-même, non plus que ces Messieurs, ces soupçons mal fondés, qu'il ne me prît aussi pour un espion dans une occasion où j'avois pris grande peine à le servir. Voici le fait, Mr. le Prince Palatin de Suede Charles Gustave, fils de la Princesse Catherine, Sœur du grand Gustave, cousin germain de la Reine Christine, qui se démit depuis de la Couronne de Suede en sa faveur, & qui est Pere du Roi de Suede d'aujourd'hui, étoit venu en France, & fortoit de l'Academie, de Mr. de Benjamin, où il s'étoit mis par mon conseil, à cause de la médiocrité de son train, pour un Prince héritier présomptif d'un Roïaume pour lors si considerable. Dans cette Academie il fit une amitié particuliere avec Mr. le Marquis de Bréval, frere aîné de Mr. d'Archevêque de Paris, qu'il disoit être le plus sage qui fut dans cette Academie. Ce Prince s'en retournant en Suede par Roïen, fut coucher à Poissi un jour de S. Jean qu'il y avoit au soir des feux allumés par la Ville. Il survint une dispute entre quelques Habitans & ceux de sa suite, dans laquelle étoient quelques Seigneurs Etrangers, entre autres Mrs. les Comtes de Waldek, si je m'en souviens bien. Ces Bourgeois, ou yvres ou imprudents tirerent quelques coups d'armes à feu, dont un valet de pied de Mr. Grotius fut blessé d'un coup

Il se desie
aussi de
moi, dans
une affaire
où je l'a-
vois bien
servi & où
il me mit
en peine.

coup de fusil, & Mr. de Polhelm Résident de Madame la Landgrave de Hesse, d'un coup de pistolet: étant la coûtume des Allemands & autres peuples du Nord, de conduire quelques lieues ceux qui s'en vont; Comme on ne s'étoit point plaint à la Cour de cette insulte, on n'en avoit fait aucun justice. Mr. Grotius entendoit qu'on la fist, & qu'on dévinât ce désordre. En ce temps-là, étant allé chés lui, où se trouverent quantité d'Etrangers qualifiés, il menaçoit hautement, & disoit que les Barons d'Avaugour, & de Rorte, qui étoient lors en Suede pour les affaires du Roi, n'avoient qu'à se bien garder, puis qu'on avoit pensé assassiner le Prince, sans qu'on en eût fait la moindre satisfaction. Je l'affûrai fort qu'on ne sçavoit rien de cela à la Cour, & je m'hazardai de lui dire que s'il vouloit j'en avertirois Mr. le Cardinal de Richelieu, qui étoit à la Frontière de Picardie lors du Siège de Hesdin; ce qu'ayant fait, je recûs quelques jours après un gros paquet adressé à Mr. le Chancelier Seguier, & son Eminence me mandoit par Mr. Citois son Medecin, à qui je m'étois adressé, que je le rendisse à Mr. Grotius, étant ordonné à Mr. le Chancelier de faire une justice exemplaire: mais avec ordre de dire à Mr. Grotius, que lors qu'il auroit à se plaindre, il s'adressât promptement, & droit à ceux qui avoient la conduite des affaires étrangères.

Je

Je croïois avoir fait des merveilles, & devoir être divinement reçu, aiant si bien réüffi. Quand voulant rendre ce paquet à Mr. Grotius, il me dit, aiant l'esprit plein de pensées qui le travailloit, & avec un visage tout ému, qu'on fit justice si on vouloit, mais qu'il ne se chargeroit pas du paquet; J'eüs beau lui dire, & lui montrer l'ordre que j'avois de lui remettre en main propre, il demeura heurté à ne le point recevoir.

Jamais homme ne se trouva plus empêché que je le fus dans cette occasion: car je me perdois, renvoyant ce paquet à la Cour, où j'eüsse été accusé d'avoir donné legerement une fausse Allarme, quoi que je mandasse la verité de l'affaire, & la bizarrerie du personnage; d'autre côté, je n'avois point ordre de donner ce paquet à Mr. le Chancelier; Enfin après avoir un peu balancé, je trouvai que des deux inconveniens il falloit éviter le moindre, & que le plus expédient & le moins dangereux étoit de le rendre à Mr. le Chancelier: ce que je fis un jour comme il alloit sceller, & me retirai après lui avoir dit que c'étoit un paquet de la Cour que j'avois à lui rendre. Aussi-tôt M. le Chancelier envoya querir Mr. le Lieutenant Criminel Tardieu, qui informa si bien de cette insolence, réduisant les Habitans de Poissi à recourir à la misericorde de Mr. Grotius, qu'il ré-

réconnût aussi-tôt qu'il avoit eu grand tort de m'avoir traité de la sorte. Il m'envoia inviter à dîner, & me dit d'abord en présence de plusieurs autres qu'il avoit aussi priés : que j'étois le meilleur, le plus effectif, & le plus officieux des hommes, & ajoûta qu'il n'avoit pû se charger de ce paquet, ne sçachant pas ce qu'il contenoit, & que les personnes publiques comme lui ne devoient jamais prendre des paquets fermés qu'on adresse à d'autres, sans sçavoir ce qui étoit dedans, dont il ne me dit aucun mot quand je lui portai. Il avoit songé à loisir cette raison politique, & trouvé cette mauvaise excuse pour couvrir son humeur ombrageuse, qui étoit l'un de ses deffauts : mais il n'y a personne au monde qui ne soit sujet à quelque foiblesse.

Quand Mr. le Cardinal de Richelieu mourut, un Mercredi à midi l'an 1642. le 4. Decembre, il me dit l'aprèsdinée du même jour, *non illum refodiam*. Il fit son Epitaphe, où il y avoit entre autres choses, *Christianos Principes mutuis armis, & odiis exercuit. Aulam homuncionibus replevit, Lusit Europam*. Ce mot *homuncionibus* étoit placé, à son dire, pour Mr. Dupont de Courlai, dont la taille étoit contre-faite, & particulièrement pour Mr. de Noiers, qui étoit voûté, basset, & de mauvaise présence.

Quand Mr. le Cardinal Mazarin eût succédé

cedé à Mr. le Cardinal de Richelieu dans le Gouvernement de l'Etat, il fit ce Distique sur lui, qu'il me récita, & que voici :

Ut domuit Gallos Romanus Julius armis

Romanus Gallos Julius, arte domat.

Distique
que fit Mr.
Grotius sur
Mr. le Car-
dinal Ma-
zarin.

Et me dit que par ce mot *arte*, il vouloit dire, par fourbe.

Après la mort de Mr. le Cardinal de Richelieu, Mr. le Chancelier Oxenstern ne se soucia plus de conserver Mr. Grotius, & il s'étoit fait un point d'honneur de le laisser en France pendant la vie de ce Ministre, qui sollicitoit continuellement son rappel. Ce Chancelier avoit considéré trop tard que cet Ambassadeur s'étoit retiré de la société des vivans : & que passant les jours entiers ; & la plus-part de la nuit avec les morts, pour composer des œuvres en Theologie, il ne lui pouvoit mander que des nouvelles du Pont-neuf en beau latin ; & ainsi entièrement dégoûté de lui, il dépêcha extraordinairement en France le Sr. de Cérifantes, qui faisoit tout à la Cour sans rien communiquer à Mr. Grotius, soit qu'il en eût ordre, soit que s'abandonnant à son humeur trop altière, il voulût faire voir en France qu'il avoit seul le secret & la confiance de la Cour de Suede. Ce mépris si manifeste ne pût être digéré par Mr. Grotius : qui pour cela demanda la permission de se retirer, surquoi il fut pris au mot. Cérifante avoit tort de proceder si fierement &

Le Chan-
cellier
Oxenstern
ne se sou-
cie plus de
Mr. Gro-
tius.

d'une manière si ingrate : car, à ma prière Mr. Grotius lui avoit donné des lettres de récommandation à tous ses amis de Suede, où il alloit chercher de l'emploi.

**Vie de Cé-
risante.**

Sa qualité.

**Son Pere
excellent
homme.**

**Portrait de
Cérisante.**

**Je le place
chez Mr.
du Vigean,
où il est
Précepteur
du Marquis
de Fort.**

Mais comme le Sr. de Cérisante a fait parler de lui dans le monde, les Lecteurs seront bien aise que j'en dise ce que j'en sçai, l'ayant connu plus particulièrement que personne. Il s'appelloit Marc Duncan, & étoit natif de Saumur, fils d'un Docteur célèbre en Medecine, de même nom, Ecoffois de nation, Gentil-homme d'extraction, mais encore plus noble par ses vertus qui étoient grandes, que par sa naissance. Il se donna ce nom de Cérisante. Il étoit tres-beau & tres-bien fait de sa personne, & il avoit tant d'esprit & tant de valeur qu'il se faisoit estimer par tout: mais sa vanité & son ambition démesurée ont souvent ruiné son avancement. Il avoit un génie tout particulier à la Poësie Latine : faisant des Vers en cette Langue qui tenoient des plus excellens de l'antiquité. Comme son Pere étoit de mes Amis: que je logeois chez lui en ma jeunesse, & que je faisois grand état de son sçavoir & de son mérite, j'ai rendu à son fils beaucoup de bons offices; D'abord, par le moyen de Mr. le Carou de Chandolan, oncle paternel de Mr. le Marquis de la Boulaye tous du nom d'Eschalard, qui étoit un des Cavaliers le plus aimable & le plus parfait que j'aie jamais rencontré, & qui étoit
fort

de mes amis, je le plaçai chez Mr. le Marquis du Vigean, & il fut Précepteur de Mr. le Marquis de Fors son fils aîné, qui promettoit extrêmement de lui. Quand ce Marquis fut en âge de servir le Roi, il eût le Regiment de Navarre. Cérifante, qui étoit naturellement brave, & qui desiroit faire parler de lui dans le monde, voulut suivre la guerre ; Et comme il avoit tout crédit auprès de son Maître, il lui donna la Lieutenance de sa Compagnie, & se trouva avec lui à la Bataille de Thionville l'an 1639. L'année suivante, le Marquis de Fors ayant été tué au Siège d'Arras, & Cérifante ne voulant pas demeurer dans ce Regiment, où un autre Mestre de Camp ne l'auroit pas souffert commander si absolument que sous son Disciple, il vendit sa Charge deux mille écus, dont il vécut quelque temps. Il fit la Relation du Combat de Thionville & du Siège d'Arras en fort belle Prose Latine, où parlant du General Bek qui traita fort mal Mr. de Fouquieres son Prisonnier, il dit : *Quippe vir rusticus, & ferox nihil Urbanitatis habebat.* Il se vante qu'à Arras, dans une peur panique qu'eurent les troupes, il soutint seul l'effort des Espagnols sur une Digue, se comparant à Horatius Coclès, en ces termes. *Inventus est tamen qui hostes sisteret,* Et dit que Mr. le Maréchal de Grammont le dégagea : *Acurrit cum Equibus aliquot Gramontius, auxilium leve si numerum*

Il fait la Relation du combat de Thionville & du Siège d'Arras.

rum spectes, si fortitudinem, Viri, certe maximam. Quand il parle du Maréchal de Rantzau, dont le Quartier fut forcé, & que ses gens emportoient dans un Linceul, ayant eu depuis peu une cuisse coupée. Il dit, *Rantzo-vium, cui alterum crus amputatum fuerat a suis frendentem efferri vidimus, paucos me Hercule eo modo pugnantes videas quo magnus ille vir cedebat* Cérifante aiant mangé tout son argent : ne pouvant rien attendre de chez lui, recourut encore à moi, qui lui conseillai d'aller chercher de l'emploi en Suede, où je lui donnai des Lettres de recommandation à Mr. le Prince Palatin, qui depuis fut Roi, & lui en fis donner d'autres par Mr. Grotius, par Mr. le Duc de Longueville, & par Mr. d'Avau. Il y fut tres-bien reçu, & comme Mr. le Chancelier, qui aimoit les belles Lettres, admiroit ses Vers, & qu'il étoit charmé de sa Prose, il l'envoia en France, où d'abord il fut estimé de Mr. le Cardinal Mazarin, à qui il donna le tableau de la Reine Christine de Suede, accompagné d'une Ode que les plus Scavans trouvoient égale^r les plus belles d'Horace : où représentant cette Princesse, dansant de fort bonne grace, il dit, *trahit sequentes post vestigia gratias.* Il fit une action à Paris qui le décredita dans l'esprit de ses amis, où il parût tout à fait se méconnoître : aiant eu l'insolence, lui qui n'étoit qu'Envoyé de Suede, à un dîner chez Mr. le Maréchal

Il donne le
le tableau
de la Rei-
ne de Sue-
de au Car-
dinal avec
une belle
Ode.

réchal de Châtillon, de se placer à table sans faire la moindre cérémonie, au dessus de Mr. le Marquis du Vigean Seigneur âgé & considerable, dont il avoit été plusieurs années Domestique à cinquante écus de gages.

Cérifante
s'asséyoit à
table de-
vant Mr.
du Vigean.

Mais enfin, comme il se fut montré aussi altier qu'imprudent: aiant envoyé appeller Mr. le Duc de Candale par un sien Cadet jusques dans l'Hôtel d'Epéron, prétendant qu'il lui avoit fait la grimace au Cours, & la Cour, pour satisfaire Mr. le Duc d'Esper-

Ayant fait
appeller
Mr. de
Candale,
il est rap-
pellé.

non, qui ne pouvoit digérer cette algarade faite à son fils, & qui le menaçoit de le faire jetter par les fenestres de sa propre maison, par des Simons paternels: en ayant fait plainte en Suede, il fut rappelé de son Emploi, & la Reine Christine lui ayant dit par maniere d'excuse que le Conseil de la Couronne avoit resolu de ne plus emploier d'Etrangers dans les Négociations, Cérifante lui répondit assez fierement, qu'il avoit toujours crû que Sa Maj. feroit plus d'état du mérite & de la valeur par elle-même, que par le lieu de la naissance. Il en partit avec quelque gratification de la Reine, d'où il fut en Pologne, pour voir s'il y pourroit faire quelque chose: mais aiant reconnu qu'en ce Pais-la il n'y a rien à esperer pour les Etrangers; Car j'ai ouï dire à des Palatins, que les plus grands Princes de France & d'Allemagne sont des Païsans en Pologne: il passa à Constantinople, où il espe-

Cérifante
va en Po-
logne.

Puis à Con-
stantino-
ple.

Enfin il va
à Rome ,
esperant
d'y deve-
nir Cardi-
nal &
Pape.

Puis il va à
Naples, où
il est tué.

Il fait Mr.
de Guise
son execu-
teur testa-
mentaire,
sans à voir
un sou de
bien.

Mr. Gro-
tius veut
partir sans
voir la Rei-
ne ; mais

roit un jour être un des plus célèbres Bassas :
mais n'ayant point trouvé de faveur à la Por-
te, il voulut enfin chercher fortune à Ro-
me, ayant l'esprit plein de pensées chime-
riques, & ne désespérant pas d'y devenir
Cardinal, & d'être un jour assis dans la
Chaire de S. Pierre.

Mais en ce temps là la Révolte de Naples
étant arrivée, il se jeta dans la place avec
Mr. le Duc de Guise, auprès duquel il vou-
lut passer pour Ambassadeur de France, &
complotoit avec Gennaro Annese pour être
Mestre de Camp General des Troupes de
Naples, à l'insçu de Mr. de Guise qui lui
rabbatit son orgueil sur ces deux articles-là.
Enfin, le jour de l'attaque générale des Postes
des Espagnols, il reçut une mousquetade
dans un talon, dont il mourut. Il fit son te-
stament, où il laissa à ses freres ses terres, ses
meubles, & son argent comptant, bien qu'il
n'eût pas un seul sou vaillant, mourant avec
la même vanité qui avoit été sa passion domi-
nante toute sa vie. Mr. de Guise dit dans
ses Memoires, qu'il eût l'effronterie de le
faire son Exécuteur testamentaire, & qu'il
laissa pour vingt-cinq mille écus de legs
pieux, n'ayant pas un seul denier.

Pour revenir à Mr. Grotius. Etant allé en
Suede rendre conte de ses Négotiations, &
ne se voyant aucunement considéré, il se re-
tira de Stokholm sans prendre congé de la
Reine

Reine ni d'aucun de ses Ministres & étoit déjà aux Dalles pour s'y embarquer : mais la Reine l'ayant rémandé, lui fit présent de douze mille Risdalles, ne voulant pas qu'un si grand Homme, qui avoit si long temps servi la Couronne, partit d'auprès d'Elle sans l'avoir gratifié de quelque présent, & l'avoir assuré de sa bien veillance. Il partit aussi tôt de Suede, où s'étant embarqué : il aborda à Rostok, & il n'y fut pas plutôt arrivé : qu'étant tombé malade, il y mourut. On m'a rapporté que pendant sa maladie, un Prêtre Catholique & divers Ministres Lutheriens, Calvinistes, Sociniens & Anabatistes le vinrent voir, pour le disposer à mourir de leur opinion; Mais pendant qu'ils l'entrenoient de controverses, & que chacun s'efforçoit de lui prouver que sa Religion étoit la meilleure, il ne répondit autre chose sinon, *non intelligo*, & quand ils ne disoient plus mot, il leur dit, *hortare me ut Christianum morientem decet*. Exhorte-moi comme il faut exhorter un Chrétien mourant.

Elle le fait
revenir, &
lui donne
douze mil-
le Risdal-
les.

Il vient à
Rostok, où
il meurt.

Il a laissé trois fils & une fille nommée Cornelia, qui eut cette aventure avec Mr. le Cardinal de la Valette, & qui a épousé Mr. de Bret Montbas, qui a eu de beaux Commandemens en Hollande, & qui a été enveloppé dans la ruine de Mrs. de Wit & de Mr. Pierre Grotius son beau frere.

Mr. Gro-
tius a laissé
une fille
& trois fils.

L'aîné des fils de Mr. Hugues Grotius

s'appelloit Cornelius, qui fut quelque temps attaché au Chancelier Oxenstern, & il étoit assez bon Poëte Latin, mais paresseux, & qui aimoit ses plaisirs.

Le puîné avoit été nourri page chez Mr. le Duc Bernard de Weimar, & fut depuis son Ayde de Camp, bien fait de sa personne, & en reputation de bon homme de guerre, aiant eu un grand maitre dans ce métier-là. Lui & son frere aîné : lors que la Reine Christine eût quitte sa couronne en faveur de Mr. le Prince Palatin, qui étoit le feu Roi Charles Gustave pere du Roi de Suede d'à present, ils s'acheminèrent tous deux vers ce Prince, qui avoit fort connu & estimé leur pere en France, en intention de lui offrir leur service, & d'obtenir quelque Emploi. Et tant donc partis de Hollande à ce dessein : quand ils furent à la moitié du chemin de Hambourg, entre Emden & Brémen : un malheureux valet, qui avoit servi le second plusieurs années, tenté par l'argent qu'il leur avoit veu, résolut de les tuer tous deux. Dabord il entre de nuit dans la chambre du puîné : car en ces Pais froids il n'ya dans les Hôtelleries que de petites Cellules où il n'y a qu'un lit, pour être plus chaudement, & tua son Maître d'un coup de pistolet, étant endormi : & avec un autre pistolet s'en alloit traiter l'autre de même que son cadet : mais par bonheur pour lui il ne dormoit pas, & il composoit quelque Epigramme Latine.

Si-

Grand accident arrivé à ces deux aînez.

Si-tôt qu'il l'entendit tirer près de lui, il se saisit d'un Pistolet qu'il avoit sur une chaise près de son lit, & l'ayant bandé, & voyant le meurtrier venir à lui tout doucement tête baissée: car il faisoit clair de Lune: sans lui donner de loisir de l'approcher trop prez il le tira le premier, & l'étendit sur la place. A ce bruit tout le monde de l'Hôtellerie s'étant éveillé, saisit ce scélerat qui étoit fort blessé, & qui fut supplicié sur les Lieux.

Le troisiéme fils de Mr. Grotius s'appel-
 loit Pierre, qui avoit bien rétabli ses affaires
 domestiques pendant le Gouvernement de
 Mrs. de Wit, dont il étoit fort considéré.
 Aussi étoit-il homme de rare mérite, & aussi
 grand politique, que son Pere étoit grand
 homme de lettres. D'abord il a été Ambassa-
 deur en Suede, & puis en France, où il s'est
 trouvé lors de la Declaration de la guerre. Il
 fit son possible pour en empêcher la rupture,
 & quoi que le Roi fût fort mal-content de la
 plûpart de ceux de son Païs, Sa Majesté lui
 témoigna plusieurs fois qu'il faisoit état de sa
 personne, qui étoit agréable à Mr. le Prince
 de Condé & aux principaux de la Cour. Il a
 des enfans d'une tres-honnête femme, & de-
 puis étant de retour en son Païs, pour éviter
 la fureur du peuple qui le regardoit, comme
 étant du parti de Mrs. de Wit, il mit sa per-
 sonne en seureté dans les Païs Etrangers; Mais
 étant retourné en Hollande, où il se justifia

Son troi-
 siéme fils
 Pierre
 Grotius a
 été Amba-
 sadeur en
 Suede, puis
 en France.

Devise de
Mr. Gro-
tius.

des crimes qu'on lui imposoit, il y est mort depuis peu, non sans soupçon de poison, pour s'être directement opposé aux intérêts de Monsieur le Prince d'Orange. J'avois oublié, en parlant de Mr. Grotius, de dire qu'il avoit pour sa Devise ces Paroles *Hora ruit*, pour s'avertir soi-même qu'il falloit employer utilement le temps qui s'enfuit avec rapidité.

Me voila insensiblement arrivé à la fin de mes Memoires de Hollande. Il y a long temps que j'en avois formé le dessein mais jusqu'ici je n'ai pû l'exécuter, en aiant été empêché par ma mauvaise santé, & par les diverses distractions de ma vie. Quand je vis ma fortune enterrée avec Mr. le Cardinal de Richelieu qui me souffroit à la table ronde avec les plus grands du Roïaume, & qui m'avoit promis de faire quelque chose pour moi, je me retirai dans ma maison du Maurier, tant pour réparer les brèches que j'avois faites à mon bien, courant après les esperances du monde, que pour y jouïr du repos que je croïois goûter dans la tranquillité de la solitude. Je faisois dont état de m'y divertir à mettre par écrit ce que j'avois remarqué de plus considerable dans plusieurs Cours Etrangères, & même dans celle de France: mais j'ai connu par une triste expérience; que Madame la Marquise de Ramboüillet, qui ne profiteroit que des oracles, avoit eu raison de me dire que ses esprits doux, amateurs des belles

les Lettres, ne trouvoient jamais leur compte à la campagne, habitée la plûpart de gens mal élevés; Que l'envie & la jalousie y regnoient bien plus que dans les Villes, & qu'on devoit s'attendre d'y être incessamment harcellé par des chicaneries sans fin: comme je l'ai été fort long-temps par des Ecclesiastiques dérégles, que leur Caractere, & les Privileges de leur Ordre enhardissent d'entreprendre les actions les plus téméraires; Mais comme par la grace de Dieu, & par le zele de mes Amis je me vois delivré de leur persécution: s'il me reste encore un peu de vie, je l'employerai à déployer le grand magasin des choses curieuses que j'ai conservées dans ma mémoire, en voiant le Royaume du Nord, & divers Païs de l'Europe; Et quand j'aurai achevé de faire mes Memoires des Païs Etrangers, je fais état d'écrire ce que j'ai veu de plus rémarquable pendant les dernieres années du Regne du feu Roi, & de faire une peinture veritable des Princes, des Grands, & des Ministres qui étoient en ce tems-là.

F I N.

TA-

T A B L E DE CES MEMOIRES:

qui sont divisez en huit Parties.

LA PREMIERE TRAITTE.

DE GUILLAUME DE NASSAU
Prince d'Orange, Fondateur de la Republique des Pro-
vinces Unies, & de sa posterité. pag. 1

LA SECONDE

DE LOVISE DE COLIGNY.
derniere & quatriéme femme de Guillaume Prince d'O-
range, Mere du Prince Henri Frederic, Aïeul du Prince
d'Orange d'aujourd'hui, p. 147

LA TROISIEME

DE PHILIPPES GUILLAUME
Prince d'Orange, & d'Elconor de Bourbon sa femme,
sœur de feu Mr le Prince de Conde, p. 167

LA QUATRIEME

DE MAURICE DE NASSAU
Prince d'Orange: & par occasion, du Comte Ernest de
Mansfeld, du Duc Christian de Brunswic, & de la Reine
Elisabeth d'Angleterre. p. 178

LA CINQUIEME

DE HENRI FREDERIC DE NASSAU
Prince d'Orange, & de sa Posterité. p. 248

LA SIXIEME

DE JEAN DE BARNEVELD
Advocat General, & Garde des Sceaux de Hollande, &
de ses enfans. p. 277

LA SEPTIEME

DE FRANCOIS AERSENS
Seigneur de Sommerdic & de la Plaate, & de sa Poste-
rité. p. 314

LA HUITIEME

DE HUGUES GROTIUS
Pensionnaire de Rotterdam, & puis Ambassadeur de Sue-
de en France, & de ses Enfans, p. 327



Aubery DuMaurier, Louis,

Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande, et des autres Provinces-
Unies où l'on verra les veritables causes des Divisions qui sont depuis
soixante ans dans cette Republique, & qui la menacent de ruïne

Paris 1711

Belg. 10

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10272678-3